TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11 662 — DERNIÈRE ÉDITION — MERCREDI 28 JUILLET 1982



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pés ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le Japon va renforcer son potentiel militaire

LIRE PAGE 4

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les États-Unis et le sous-continent indien

La visite officielle qu'entame mercredi 28 juillet à Washington Mme Indira Gandhi est la première du chef du gouvernement indien depuis 1971.

De nombreuses divergences persistent entre les « deux plus grandes démocraties du monde » : sur le refus de New-Delhi de se joindre aux condamnations de l'intervention soviétique en Afghanistan ; à propos du Proche-Orient, sur la reconnaissance par l'Inde de l'O.L.P. ; en Asie du Sud-Est sur les relations diplomatiques établies par l'Inde avec le régime pro-vietnamien de Phnom-Penh ; sur la vente au Pakistan d'avions américains F-16, geste qualifié par New-Delhi d'« inamical » ; sur le refus par Washington, enfin, de fournir de l'uranium enrichi au réacteur de Tarapur tant que l'Inde — puissance nucléaire depuis 1974 — refuse d'autoriser l'inspection de ses installations.

Le tableau des relations indo-américaines est cependant moins sombre qu'il n'y paraît. Mme Gandhi et le président Reagan s'étaient personnellement bien entendus lors du sommet de Cancun. Après son retour au pouvoir en 1980, le premier ministre indien a d'ailleurs choisi de commencer sa visite des deux « super-puissances » par les Etats-Unis et non par l'U.R.S.S., avec laquelle ses relations, depuis l'invasion de l'Afghanistan, ne sont plus ce qu'elles étaient. Les Américains, pour leur part, apprécient les efforts de New-Delhi pour développer le secteur privé de son économie, même s'ils réduisent considérablement leur contribution à la Banque mondiale et incitent l'Inde à s'adresser aux marchés financiers.

En dépit du poids du « lobby » prosoviétique à New-Delhi, Mme Gandhi s'attache à resserrer des liens longtemps distendus avec les Etats-Unis. Au même moment le Pakistan, partenaire privilégié des Américains dans le sous-continent, vit sous la dictature instable et imprévisible du général Zia Ul Haq, et sous la menace d'un débordement du conflit afghan sur son territoire, qui abrite déjà plus de deux millions de réfugiés. Se sentant menacé, le régime d'Islamabad tente par tous les moyens — et sans l'aide des Etats-Unis — de se doter lui aussi de l'arme nucléaire. Après de difficiles marchandages, il a obtenu de Washington une aide militaire accrue, nécessaire sans doute pour renforcer son potentiel le long de la frontière afghane, mais que New-Delhi estime menaçante pour sa propre sécurité. M. Reagan devra s'efforcer de dissiper ces inquiétudes.

Récemment, Américains et Soviétiques se sont rencontrés à Moscou pour échanger des vues sur une solution politique au problème afghan, laquelle, pour Washington, passe par le retrait du corps expéditionnaire du Kremlin. Ces premiers contacts n'ont rien donné, mais ils pourraient indiquer que les deux Super-Grands — si éloignées que soient leurs positions — entendent ne pas rompre le dialogue. Pas plus qu'en Indochine, les Américains n'acceptent le fait accompli en Afghanistan.

En soutenant les efforts d'ouverture vers l'Occident de Mme Gandhi — qui recevra en novembre M. Mitterrand, — en armant le Pakistan, tout comme en fournissant du matériel militaire à la Chine et en poussant le Japon à développer ses « forces d'autodéfense », les Etats-Unis poursuivent toujours le même objectif, fondamental pour le président Reagan : non seulement « contenir » l'Union soviétique, mais l'affaiblir.

L'impasse au Liban

Les Israéliens accroissent leur pression sur Beyrouth-Ouest

Les pressions de l'armée israélienne sur Beyrouth s'accentuent. Outre les bombardements intensifs, par air et par mer qui ont atteint ce mardi 27 juillet en début d'après-midi une zone résidentielle de la capitale libanaise, les Israéliens privent une nouvelle fois Beyrouth-Ouest d'eau et d'électricité. Un porte-parole du gouvernement libanais estime qu'Israël cherche « apparemment avec l'accord de Washington » *à obtenir* « la capitulation inconditionnelle de M. Arafat ». *Ce dernier a déclaré lundi soir que le retrait de ses forces était* « hors de question » *et qu'elles étaient* « prêtes à lutter jusqu'à la mort ».

Les tractations de l'émissaire américain, M. Philip Habib, pour obtenir l'évacuation des fedayin paraissent marquer le pas après le refus de Washington, le lundi 26 juillet, de prendre en considération le « document Arafat » *dans lequel le chef de l'O.L.P. affirmait qu'il acceptait* « toutes les résolutions de l'ONU concernant les Palestiniens ». *La Maison Blanche, en effet, exige que la centrale palestinienne reconnaisse sans ambages le droit d'Israël à l'existence.*

M. Habib est arrivé ce mardi à Jérusalem où il doit être reçu par. M. Begin.

Le refus de Washington

La déclaration de la Maison Blanche frappe par son laconisme et son ton comminatoire. Le gouvernement américain ne demande à M. Arafat ni éclaircissements, ni précisions.

De « *toutes les résolutions des Nations unies concernant les Palestiniens* » que le président de l'O.L.P. affirme approuver, Washington ne retient que deux textes votés par le Conseil de sécurité (la 242 et la 338) qui avaient été adoptés à l'intention des Etats arabes qui avaient fait la guerre à Israël, respectivement en 1967 et en 1973. Aucune des deux ne mentionne « *le peuple palestinien* » au nom duquel M. Arafat prétend parler.

La Maison Blanche pose ses conditions : le dirigeant palestinien doit, au préalable, non seulement accepter ces deux résolutions mais reconnaître le droit d'Israël à l'existence « *d'une manière claire et sans équivoque* ». Aucune référence n'est faite à l'éventuelle reconnaissance de l'O.L.P. par Israël en vue de l'amorce d'un processus de paix.

La position de Washington s'écarte de celle de Jérusalem dans la mesure où le gouvernement américain se déclare prêt à prendre langue avec la centrale palestinienne dans le cas où celle-ci aurait rempli les conditions posées.

L'interprétation qu'il faudrait donner au « *document Arafat* » suscite débats et polémiques à travers le monde, en particulier aux Etats-Unis où la presse a fait état des divergences qui se sont manifestées au sein même de la délégation parlementaire américaine qui a été reçue par le président de l'O.L.P.

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

Le gouvernement et l'opinion

• M. Pierre Mauroy va lancer une campagne d'explication
• M. Jacques Delors ne prévoit pas un « automne chaud »

Le chômage a touché 10,3 millions de personnes, en juin, dans les dix pays de la Communauté européenne, ce qui représente un accroissement de 8,9 % par rapport au mois de mai. Au cours des douze derniers mois, la R.F.A. a connu la plus forte augmentation du nombre de chômeurs (46,6 %), la France (14,9 %) et la Grande-Bretagne (14,2 %) enregistrant les taux les moins élevés de la C.E.E.

Ce résultat a été souligné par M. Jacques Delors lundi 26 juillet sur T.F. 1 Le ministre français de l'économie et des finances, qui ne prévoit pas un « automne chaud », a réaffirmé que la sortie du blocage des prix et des revenus devait s'étaler sur dix-huit mois.

De son côté, M. Pierre Mauroy, recevant les membres du bureau du groupe communiste à l'Assemblée nationale, leur a indiqué qu'il voulait lancer une campagne politique d'explication. « Il s'agit de mener une action d'envergure, a-t-il précisé, pour créer un climat de confiance autour du programme du gouvernement. »

L'an zéro de l'unité d'action syndicale

par MICHEL NOBLECOURT

M. Henri Krasucki et M. Edmond Maire auront une entrevue en septembre. Ce sera la première rencontre au sommet entre la C.G.T. et la C.F.D.T. depuis le 29 janvier 1980.

Au même moment, M. André Bergeron (F.O.), M. Jean Bornard (C.F.T.C.) et M. Jean Menu (C.G.C.) se retrouveront pour examiner l'« opportunité » d'une manifestation nationale contre le blocage des salaires. Ce serait la première action unitaire confédérale entre les trois centrales réformistes. L'unité d'action intersyndicale va-t-elle être une composante d'une rentrée sociale que beaucoup annoncent difficile ?

Il ne faudrait pas se fonder sur les apparences. En cet été 1982, malgré la présence de la gauche au pouvoir, malgré un blocage des salaires qui, en d'autres temps, aurait provoqué immédiatement un large front syndical du refus, la division du mouvement ouvrier reste une donnée constante du jeu politique et social. Nous sommes revenus à l'an zéro de l'unité d'action.

(Lire la suite page 20.)

Grundig prend le contrôle de Telefunken

La société allemande Grundig va prendre le contrôle de Telefunken, filiale du groupe A.E.G. spécialisée dans la radio-télévision.

Nouvelle étape dans le processus de démantèlement de A.E.G., le second groupe allemand de l'industrie électrique et électronique (14,8 milliards de DM de chiffre d'affaires) (1) : Grundig, numéro un, outre-Rhin, de l'électronique grand public, va prendre une participation de 51 % dans Telefunken, la division de A.E.G., spécialisée dans la radio-télévision, la hi-fi et les magnétoscopes, qui a réalisé en 1981 un chiffre d'affaires de 1,7 milliard de DM, mais enregistré des pertes de 647 millions.

Les difficultés d'A.E.G. ne datent pas d'hier. Les causes en sont connues : une dispersion des efforts au début des années 70, une sérieuse déconvenue dans le nucléaire, des déboires dans l'informatique, une taille insuffisante pour résister aux coups de boutoir japonais dans l'électronique grand public, le marasme de l'électro-ménager.

Les déficits se sont donc succédé : 2,2 milliards de DM en quatre ans. Pour tenter de rétablir la situation, les dirigeants de A.E.G et les grandes banques qui contrôlent depuis 1979 60 % du capital, et qui ont prêté 5 milliards de DM (13 milliards de francs) ont multiplié les suppressions d'emplois et les cessions d'activités.

Un plan de redressement, baptisé « *A.E.G. 83* » prévoit le regroupement des activités du groupe en trois branches. La première, A.E.G. Technik, se consacrerait aux activités électrotechniques, notamment la fabrication des turbines. Des négociations sont en cours avec le groupe britannique General Electric Cy pour l'entrée de ce dernier dans le capital de A.E.G. Technik.

La seconde, A.E.G. Konsum regroupera la production industrielle d'appareils ménagers. La troisième, Telefunken, reprendra les activités électroniques grand public. C'est donc Grundig qui en assurera la direction, A.E.G. conservant une participation de 49 %.

J.-M. QUATREPOINT.

(Lire la suite page 22.)

(1) 1 DM = 2,78 F.

AU JOUR LE JOUR

Brouillon

« Insuffisant », « confus », « peut mieux faire », « un peu court », « manque d'originalité », « mal dit ». *Les Américains n'ont pas tardé à noter la copie rédigée par M. Arafat sous l'œil d'un examinateur trop bienveillant.*

Un piètre brouillon d'une rédaction qu'on espérait plus élaborée, plus nette. Un scribouillage de peu d'effet.

Les Israéliens aussi lui ont rendu sa copie, avec un zéro pointé. Sur Beyrouth-Ouest.

BRUNO FRAPPAT.

La Corse dans l'isoloir

Depuis le 26 juillet, date de l'ouverture de la campagne officielle, la Corse prépare « ses » élections. En effet, le dimanche 8 août, l'île se prononcera, selon la règle du scrutin de la représentation proportionnelle, sur l'élection de l'assemblée de Corse, qui doit comprendre soixante et un membres. Mille trente-sept candidats, inscrits sur dix-sept listes, sont engagés dans la bataille.

Dans une série de trois articles, nous analyserons le climat dans lequel se déroule cette campagne et ce que l'île peut escompter de l'élection de cette première assemblée.

I. — La dame de fer de Piedicroce

De notre envoyé spécial LAURENT GREILSAMER

Piedicroce (Haute-Corse). — Ici, on ne plaisante pas avec les élections. Ici comme ailleurs, comme dans tous ces villages corses où on a la politique dans la tête et dans le sang. Piedicroce, avec ses vieilles maisons ocre et gris fichées sur un flanc de la Castagniccia, n'échappe pas à la règle.

Dans la salle de la mairie, une urne toute neuve trône déjà. « *Le passage dans l'isoloir est obligatoire* », précise une pancarte. A Piedicroce, on ne plaisante pas. Mais, isoloir ou pas, la science politique y est à ce point exacte que le vote pourrait être public... On sait qui vote quoi.

A l'image de son maire, Mme Claire Raffalli-Donsimoni, Piedicroce communie avec la grande famille corse des radicaux de gauche, fidèle de M. François Giacobbi, sénateur. Les choses sont claires : Piedicroce est du clan giacobbiste. Français d'abord. Français toujours. A gauche, bien sûr, mais pas trop.

En deux mots, ce statut particulier promis à l'île, cette élection à la proportionnelle du 8 août, pour élire l'assemblée de Corse, Mme Raffalli-Donsimoni ne les voit pas d'un bon œil. Ce statut (« *Pourquoi particulier ?* ») est indésirable. « *On nous l'impose* », dit-elle. Elle fera voter contre. En son village, c'est une dame de fer. Elle décide. Elle tranche.

Voilà vingt-deux ans que Mme le maire se bat pour Piedicroce. Elle a fait classer l'église et son clocher de pierre. Elle a fait venir le téléphone. Elle est en train de faire revenir la gendarmerie, « en fuite » depuis 1968.

Mais le destin est intraitable. Les habitants, eux, partent. Ils laissent leurs demeures, volets clos, face à Carchetto, autre village, autre clocher de pierre.. Dans ce qui est encore un chef-lieu de canton, ils ne sont plus qu'une centaine. Une centaine à endurer les longs mois d'hiver, à goûter l'été et ses arrivages de Corses du « continent ». Une centaine à prendre le frais, le soir venu, sur le pas de leurs portes, en regardant les ânes en liberté occuper Piedicroce et les voûtes sous les maisons.

Le maire en convient : « *Nous sommes des citoyens à part géographiquement, bien sûr. Mais que l'on règle le problème des transports !* »

(Lire la suite page 7.)

L'ÉVOLUTION DE LA PHYSIQUE

La grande chasse aux particules

La vingt et unième conférence internationale de physique des hautes énergies réunit cette semaine mille deux cents participants au centre universitaire Assas, à Paris. Organisée tous les deux ans dans un pays différent, cette réunion des meilleurs spécialistes mondiaux se tient en France pour la première fois.

On y commente les découvertes du présent, assez rares dans le domaine expérimental — mais il y a des espoirs dans l'avenir proche — et plus nombreuses en physique théorique. On y suppute ce que pourraient être celles du futur.

Mais il a surtout été question des découvertes du passé, au cours d'un colloque qui a précédé immédiatement la conférence, à Paris aussi, et qui était consacré à l'histoire de la physique des particules — plus précisément dans la période comprise entre 1930 et 1960.

L'idée était simple : demander à ceux qui ont été actifs pendant cette période, et dont beaucoup sont encore vivants, de raconter comment ils ont travaillé, comment ils ont conçu et réalisé leurs expériences, vécu cette « chasse aux particules », dégagé des concepts qui paraissent maintenant bien naturels, mais qui étaient à l'époque parfaitement inattendus.

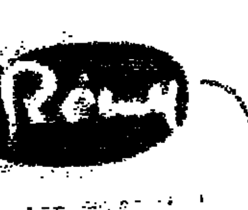
Les deux dates limites sont des clefs. 1930 c'est l'époque où Paul Dirac invente le positon (anti-électron) et celle où James Chadwick découvre le neutron. Il s'agit des deux premières particules artificielles — le neutron existe dans les noyaux, mais pas à l'état libre. 1960, c'est la floraison des résonances, ces particules mort-nées qu'on va bientôt compter par centaines, ce qui convaincra les physiciens que leurs particules dites « élémentaires » sont certainement composites. Leurs constituants — les quarks — ne sont plus loin.

1930, c'est aussi l'invention par Ernest Lawrence du cyclotron, dont dérivent tous les accélérateurs actuels. Mais il faudra vingt ans pour que soient atteintes des énergies permettant de créer de nombreuses particules. Avant la seconde guerre mondiale et aussitôt après, l'outil de découverte essentiel est le rayon cosmique ; les physiciens observent ces particules très riches en énergies qui viennent de l'espace intersidéral, ou plutôt les « gerbes » qu'elles créent en heurtant des noyaux dans la haute atmosphère, et où ils ramassent un peu de tout, isolant progressivement les mésons — au sens initial : des particules de masse comprise entre celle de l'électron et celle du proton — puis ces particules qu'ils qualifieront d'« étranges ».

Bruno Rossi, qui fut un des premiers chasseurs de particules, a rappelé comment les découvertes ont suivi régulièrement le progrès des techniques.

MAURICE ARVONNY.

(Lire la suite page 9.)



idées

Formation professionnelle

A l'heure actuelle un jeune sur trois quitte l'école sans diplôme, sans qualification reconnue. Un chômeur sur deux n'a ni diplôme, ni qualification. C'est dire l'importance de l'opération « 100.000 jeunes : un métier pour réussir » lancée par le ministre de la formation professionnelle. Francis Jeanson voit pour sa part dans la formation continue une chance unique de redonner du ton à la société française - à condition bien entendu, croit de son côté Jean Sur, que la parole l'emporte sur la paperasse, que la formation soit conçue comme « un corps-à-corps avec la vie sociale : lutte et amour ». Pour Ettore Gelpi, qui rappelle que l'éducation fait désormais partie de tout projet de société, la formule qui tend à l'assurer « pour tous » et « par tous » présente l'ampleur d'une révolution copernicienne.

Donner une forme

par JEAN SUR (*)

LA formation n'est pas *d'abord* un moyen parmi d'autres de *sortir de la crise. Elle n'est* pas *d'abord* l'accompagnement nécessaire des mutations technologiques. Elle n'est pas *d'abord* une manière de mettre un peu d'huile dans les *relations* humaines des entreprises.

Ne répétons pas, après tant d'autres et après leur initiateur lui-même, que les lois de juillet 1971 ont été détournées et vidées de leur sens, qui était de faire servir la formation à la fois à la promotion sociale et au développement personnel des salariés. Tant d'argent brassé, tant d'activités déployées depuis dix ans, et pourtant le bilan est extrêmement mince. C'est que très peu de gens ont compris l'originalité et l'audace du projet initial : on a couvert du manteau de *la formation tantôt* des activités respectables mais bien peu significatives qu'il aurait mieux valu appeler enseignement pour adultes ou information sur les techniques *modernes*, *tantôt* des activités qu'il n'y a aucun lieu de respecter.

Au nom d'un prétendu réalisme, on a mis la formation à la remorque des intérêts les plus immédiats et parfois les plus particuliers, au point que, depuis dix ans, les vrais formateurs ont à combattre la forme la plus redoutable de la prostitution, celle de l'esprit et du savoir : prostitution vulgaire dans de sordides officines où des hommes d'affaires ratés vendent des cessions à des entreprises sans imagination dont ils se donnent pour tâche de conforter les vices, de caresser la sottise et de courtiser la bassesse, prostitution de haut vol dans de brillantes institutions où de beaux esprits timorés tissent, en fils d'or, le filet de connaissances sophistiquées par quoi d'autres entreprises, plus grandes, plus imaginatives que les premières, mais tout aussi peureuses, apprennent à se protéger de la réalité en s'enfermant dans le mythe économique, cette rêverie des esprits mous.

Former, c'est donner une forme. On ne peut donner une forme qu'en acceptant la matière brute à former. Donner une forme à la vie sociale, c'est l'accoucher de sa matière vivante, nous, les hommes et les femmes qui la composons, pierres vives. Aucun travail n'est plus urgent car le non-sens nous guette dont ne viendront pas à bout les déclarations d'intention, même vertueuses. L'inflation, le chômage ne sont que des symptômes. Cette société post-industrielle a besoin de s'interroger fortement, librement, simplement. Elle a besoin de dire ce qu'elle sent et de consulter la boussole. Elle a besoin de redistribuer aux industries en tant que *telles* ce qu'ils ont eu la faiblesse de lui aliéner. Elle a besoin d'initiatives audacieuses. Elle a besoin de chambouler les faux dieux. Elle a besoin de se lever et, souvent, de partir.

Des hommes du souterrain

Ce ne sont pas là des métaphores. Dans la moindre session de formation, ces réalités sont présentes, à la fois parfaitement pacifiques, puisqu'elles ne se donnent aucun ennemi de principe, et parfaitement subversives, puisqu'elles ne tolèrent aucun despotisme, et surtout pas celui de la *société* de consommation en crise dans laquelle nous vivons et dont les périodes néfastes sont aussi — mais pas plus — sinistres que les périodes fastes. Depuis dix ans, des gens croient à ce travail de fourmi, s'y sentent proches du meilleur de leurs contemporains. Depuis dix ans, ces gens sont des minoritaires, des francs-tireurs, des hommes du souterrain, comme disait Jean Sulivan. Il serait peut-être bon de les entendre.

Qu'on se rassure, ils ne demandent rien pour eux-mêmes et encore moins pour une corporation dont ils ne veulent à aucun prix. Qui sont-ils, d'où viennent-ils, qu'est-ce qui les caractérise ? La recherche existentielle peut-être. D'origines, de formations, d'idéologies diverses, ils ont en commun, même s'ils sont professeurs, ce qui arrive parfois, une culture qui est aux antipodes du modèle universitaire, dans la mesure où l'incarnation, la mobilité, le réinvestissement multiple en sont les règles. Ces formateurs sont peut-être les petits troubadours de notre siècle : si le mot paraît trop gros, qu'on dise des gens du voyage. Ils ne poursuivent pas une carrière, ils exercent, plus ou moins provisoirement, une activité toujours changeante.

Ce sont des « sortes d'animateurs sociaux », comme disaient récemment dans ces colonnes, avec un charmant mépris, Danièle et Alain Guillerm. Les formateurs dont je parle ne refusent le dialogue avec personne, absolument personne, mais à la condition expresse de rester libres en face de tout pouvoir. Ce sont des fans de l'individualité, c'est-à-dire de la relation, les ennemis jurés de la foule, du massif, du convenu — même vertueux — c'est-à-dire, en fin de compte, de l'indifférence et de l'individualisme. Il me semble qu'ils mettent au plus haut le sens de l'amitié et que c'est ce choix qui leur donne parfois quelque possibilité de faire changer. Il leur arrive aussi de développer quelque activité créatrice : et, en général, leurs vies ne sont pas des modèles de conformisme.

Ces gens-là, que personne ne se soucie d'entendre et qui, eux, rient sous cape, voudraient faire respectueusement observer au nouveau pouvoir qu'il n'est pas tout à fait dans le bon sens en renforçant « l'institution-formation ». Étrange revendication : surtout, ne nous donnez ni statut ni pouvoir, encore moins de galon. C'est, disent-ils, que si la formation devient une institution, alors il sera urgent que nous quittions la formation et que nous inventions autre chose. Parce que, expliquent-ils encore, la formation est un chemin de crête entre la *marginalité et la structure*, un *chemin* de contrebandiers où il ne convient pas d'installer des autoroutes et des panneaux. On vient à la formation par désir, par goût, par invention, par force ou par faiblesse, en tout cas par amitié ; vos structures ne connaissent rien de tout cela. Elles sont dans la lourdeur et nous n'avons, nous, pas tout à fait renoncé à la grâce. *Nous sommes des échangeurs* entre les rêves contradictoires des êtres, ce qui les pousse vers le pouvoir et la stabilité, ce qui les enlève vers le rêve et le départ. Méfiez-vous des rapports sur la formation : ils sont de peu de poids.

Il faut que des jeunes viennent à la formation sans doute, des jeunes *et des moins jeunes. Mais comment* ose-t-on leur proposer comme une carrière qui leur évitera le chômage une activité qui n'a de sens que si elle n'est que de pur choix ? Qu'on *fasse venir les gens à la formation*, soit, mais en suscitant en eux la conscience de l'enjeu, le goût de l'aventure, le bonheur du défi amoureux, la certitude merveilleuse de n'en avoir aucune, le plaisir rare d'être aristocratiquement démocratique et non la stabilité, la carrière, l'assurance tous risques, ces insultes à la jeunesse. On ne fait pas de la vie avec de la mort. La formation est un corps-à-corps avec la vie sociale : lutte et amour. C'est la parole qui doit l'emporter et non la paperasse. Voilà dix ans que l'on oppose à cela « le réalisme » : voilà dix ans que l'on trahit.

Je lisais dans une petite annonce une définition du profil du formateur, *Qu'elle dérision !* Ce n'est pas du profil du formateur que l'on a besoin, c'est de sa face. Et quant à la définition, Braque disait que le conformisme commence avec elle.

(*) Formateur et écrivain.

L'éducation en rupture

par ETTORE GELPI (*)

LE décalage entre les institutions *éducatives et la demande* éducative et culturelle s'accroît : d'un côté, la valorisation des ressources humaines apparaît comme une réponse aux problèmes qui se posent dans les pays et dans la vie internationale, de l'autre côté, on s'aperçoit que les structures éducatives tendent à se reproduire, souvent insensibles à l'émergence des nouveaux publics et des nouvelles *demandes. Le discours pédagogique* dans ses expressions moralisantes, prophétiques, futurologiques, s'enrichit souvent de sa propre abstraction, mais les pratiques des institutions éducatives semblent résister à tout changement. Peut-être dans la mise en œuvre du discours de l'éducation permanente pour tous concernant les politiques et les activités éducatives, le concept des luttes apparaîtra-t-il dans le champ éducatif.

L'éducation fait partie désormais de tout projet de domination, de libération et de construction d'une société. Très souvent, d'autre part, au cours de l'histoire les projets des empires ont été imposés par les contrôles de la monnaie et par des modèles éducatifs. Le masque idyllique *de l'éducation est tombé, mais* souvent une interprétation manichéenne lui a succédé, car la dimension dialectique de l'éducation est difficile à appréhender. Dans des économies de plus en plus dépendantes, liées par d'anciennes et nouvelles divisions internationales et sociales du travail, souvent très injustes pour les pays de la périphérie et pour les classes sociales les plus démunies, les projets éducatifs progressistes ne peuvent être que des projets de lutte dans le concret des conditions de vie des pays et des groupes sociaux. L'éducation peut être octroyée ou revendiquée (à l'est et à l'ouest, au nord et au sud) : dans un cas ou dans l'autre, signification et qualité d'éducation seront différentes. Prendre conscience de la dimension internationale de l'éducation ne signifie pas seulement réfléchir sur l'exportation ou l'importation de la formation ou sur l'éducation comparée académique, mais signifie surtout *analyser les relations entre projet* économique, politique et culturel et projet éducatif.

La formation et l'autoformation pour des sociétés complexes et pour *leur gestion demandent des connaissances* que les institutions éducatives ne possèdent pas toujours. Pourquoi une partie du temps éducatif des élèves ne serait-elle pas disponible pour qu'ils travaillent avec des spécialistes des différents domaines (artistes, scientifiques, ouvriers, paysans, techniciens, poètes, architectes, hommes de théâtre, de cinéma et de télévision, etc ?) Pourquoi ne pas transformer les institutions éducatives dans des espaces où l'on crée, l'on produit, et l'on ne se limite pas à transmettre des savoirs ? Des relations fécondes entre réflexion théorique et production sont-elles à exclure dans l'éducation institutionnelle ?

Le pendule de l'éducation oscille entre le modèle technocratique, souvent dans sa version élitiste, et le modèle caractérisé par une participation populaire, souvent dans sa version populiste. Se former pour des *sociétés complexes signifie se préoccuper* de la formation à la prise de décision et à la gestion des structures de base et des structures les plus complexes au niveau national et *international.* Oublier l'une ou l'autre de ces dimensions signifie être démuni face à de nouvelles formes de domination véhiculée qui s'introduisent et s'imposent aussi par les contenus et les méthodes de la formation et de l'information.

Dans une *perspective* de valorisation des ressources humaines des sociétés en pleine transformation ou en crise, la formation culturelle et la qualification professionnelle des responsables de services publics, administratifs, éducatifs, sociaux, sanitaires, etc. sont une des conditions pour rendre ces secteurs productifs. *Par ailleurs, une interprétation dynamique* et non bureaucratique du secteur nationalisé de la production, le développement du secteur de l'économie sociale, de nouvelles compétitivités *du secteur privé productif*, peuvent être à l'origine de créativités dans la formation associées à des modalités originales concernant organisation et gestion du travail. Ne pas saisir ces nouvelles possibilités signifie, pour les responsables des projets de formation d'orientation progressiste, perdre une occasion de sortir de la marginalité.

Pour tous et par tous

De nouveaux profils professionnels des éducateurs enseignants et non enseignants demandent aux éducateurs des ouvertures culturelles et des maîtrises technologiques, mais *les rencontres en situation de travail* et de formation des enseignants et des non-enseignants sont souvent des occasions de conflits parce que la compétition se développe plutôt *que la mise en valeur des compétences spécifiques*, pédagogiques et techniques des uns et des autres.

Education pour tous et par tous : cette révolution copernicienne de l'éducation déconcerte les professionnels de l'éducation initiale et continue, mais la demande éducative est dans cette direction. Les jeunes qui redoublent leur classe s'ennuient ou quittent l'école, les apprentis, futurs travailleurs en production ou au chômage, qui boudent la formation professionnelle, l'éducation des adultes souvent capable de décevoir pour la deuxième fois des publics qui ont gardé des souvenirs amers de leur première formation initiale, ne sont que des exemples des échecs d'une éducation qui n'est pas lieu de création, de recherche, de production, *d'autoformation individuelle* et collective. En revanche, des expériences courageuses lancées dans l'éducation formelle et non formelle pour répondre aux nouvelles demandes éducatives et culturelles démontrent que l'innovation et la créativité éducatives sont possibles à la crèche, à l'école et à l'université comme dans la vie quotidienne.

Le clivage social, économique, culturel entre individus qui appartiennent à l'un ou à l'autre segment du marché du travail s'élargit et dépasse les classes sociales traditionnelles (la classe ouvrière et la petite bourgeoisie *en sont toutes les deux touchées*). La formation se trouve face à ce dualisme : elle peut le renforcer en l'ignorant. Le reconnaître et contribuer à le dépasser signifie pour l'institution éducative assumer des problématiques réelles et souvent dramatiques (chômage, dégradation de l'habitat, drogues, prostitution, niveau de marginalisation urbaine insoupçonnée) et les intégrer dans l'ac*tivité éducative quotidienne.*

Culture vivante et éducation : leur relation trouve souvent des obstacles et engendre des inquiétudes. Du dressage à la recherche, de l'orientation à la découverte, de l'*ennui* au plaisir : est-il possible de prévoir ces évolutions dans l'expérience éducative ? Pourquoi pas, notamment dans une société qui veut construire le socialisme dans l'autogestion.

* Historien de l'éducation, auteur de *Institutions et luttes éducatives.*

Bricolage conjoncturel ou choix de société ?

par FRANCIS JEANSON (*)

CERTAINS la disent « permanente », j'avoue la préférer « continue » : la voici « professionnelle », si l'on s'en tient à la dénomination de son ministre de tutelle. Sacrée formation ! Si difficile à baptiser, et d'emblée si peu assurée de ses fins... Devait-elle tendre à l'épanouissement personnel du salarié, ou à l'accroissement de sa rentabilité au sein de l'entreprise ? Lui demandait-on d'éveiller les consciences, ou d'améliorer les techniques ? Ces questions, parmi beaucoup d'autres, continuent de se poser ; mais il se pourrait bien, cette fois, que certaines réponses y soient rapidement données par les pouvoirs publics. D'où l'envie que peut éprouver tout citoyen, et plus particulièrement s'il exerce quelque responsabilité dans une entreprise de formation continue, de faire le point sur ce qu'il considère comme essentiel en pareille matière.

1) Si la mise en œuvre d'une politique de la formation continue est aujourd'hui d'une urgence vitale, la conception n'en saurait être dictée par le seul souci de remédier à nos difficultés économiques.

Si dures qu'en soient déjà les incidences sur un grand nombre d'hommes et de femmes, « la » crise dont tout le monde parle ne doit pas nous en cacher une autre, plus profonde, plus radicale : véritable crise de société, dont une artificielle croissante a trop longtemps estompé la nature et l'ampleur. Les multiples dimensions en sont aisément repérables, à différents niveaux et dans tous les domaines : montée de la violence, *multiplication* des « cas sociaux » et des processus de marginalisation, émergence de certaines catégories de troubles mentaux ; disqualification des valeurs, des savoirs et des institutions ; irresponsabilisation croissante des individus (et des groupements corporatifs), recours généralisé à toutes les formes d'assistance financière et technique... Autant de signes de rupture, de dissociation, de désocialisation, dont la simple mise en rapport suffit à diagnostiquer le cancer qui nous ronge. Ça s'appelle la technocratie, et ça consiste à assurer la domination des techniques sur les hommes en détournant systématiquement les hommes de faire appel à leurs propres ressources : « entreprise de démoralisation » serait ici le terme le plus juste.

2) En tant qu'elle s'adresse à l'ensemble de la population active, une politique de la formation continue doit pouvoir constituer un apport décisif dans la lutte qu'il s'agit maintenant de livrer contre les mystifications de la technocratie, pour l'instauration, parmi nous, d'une plus réelle socialité... N'est-ce pas en effet dans l'exercice de sa vie professionnelle que le citoyen est le plus à même, aujourd'hui, d'acquérir des prises sur la réalité et d'obtenir la restitution de son pouvoir social, de cette dimension d'existence dont il a *été insidieusement dépossédé ? Il y* a en tout cas des luxes que nous ne pouvons plus nous offrir : celui, notamment, de tolérer que se poursuive l'instrumentalisation des individus, quand tout l'effort doit au contraire consister à leur faire découvrir leur propre potentiel créateur, à en favoriser l'actualisation.

3) Une politique de formation continue doit ainsi se proposer de contribuer à la re-socialisation de la société à travers une mise en valeur des activités professionnelles.

Une action culturelle et pédagogique

C'est de l'action culturelle, solidement enracinée dans la réalité quotidienne ; c'est une démarche pédagogique, sous-tendue par une finalité sociale. Autant dire que ça ne peut en aucun cas se réduire à la seule transmission d'un savoir (théorique ou technique), et que, dans son rapport au champ professionnel, la formation continue doit se situer tout à la fois *dedans et dehors.* Entée sur les réalités mêmes de ce champ, elle se condamnerait tout autant à l'insignifiance en leur demeurant étrangère qu'en renonçant à faire valoir, en dialectique avec elles, des exigences d'un autre ordre. Bien des *modalités sont concevables : ce qui* est sûr, c'est qu'il importe de faire échapper toute action de formation continue au contrôle exclusif de quelque instance professionnelle que ce soit, et, de façon plus générale, à l'emprise des seuls impératifs d'ordre technique de réaménagement à court terme du marché du travail.

4) Plus généralement encore, c'est dans la définition même des compétences de l'État que le pouvoir politique doit aujourd'hui faire preuve, tout à la fois, de courage, d'ambition et de rigueur.

Depuis longtemps déjà, et tout particulièrement durant ces vingt dernières années, l'immixtion des structures étatiques dans la réalité sociale n'a cessé de s'accroître : mais il ne s'agit pas uniquement — peut-être même s'agit-il assez peu — d'un problème « politique », au sens où le changement de majorité en pourrait avoir modifié les termes de façon décisive. Le virus de la technocratie ignore les frontières électorales ; il ne suffit pas de se situer « à gauche » pour échapper au vertige de l'efficacité et de la rentabilité, ou pour cesser de croire aux vertus de la prise en charge des profanes par les spécialistes, des usagers par les professionnels, des consciences par les structures..., et des citoyens par l'Etat. Ou bien le pouvoir actuel mesurera l'importance de l'enjeu, et s'emploiera dès lors à faire sauter ces *multiples* verrous ; ou bien il ne tardera guère à se voir contraint de couvrir, à contre-cœur et maladroitement, des formes de gestion dont l'usage s'accommodait ailleurs d'un certain cynisme.

Nous sommes au tournant : il y a cette chance à saisir, et le temps ne travaille pas pour nous. C'est le moment — ou jamais... — de redonner du ton à la société française, d'y rétablir le courant, d'y faire circuler du sens. Le moment de s'adresser aux cœurs en même temps qu'aux esprits, de susciter les initiatives, de parier sur la fécondité des relations concrètes entre les hommes. C'est-à-dire de prendre enfin un véritable risque, quand la certitude de l'échec est d'emblée inscrite dans le seul autre choix possible.

Reste que « politique nationale » n'est pas synonyme d'« étatisation ». La réalité politique se situe à hauteur d'homme, en pleine pâte sociale : le rôle du *pouvoir politique* n'est pas de se substituer à elle, mais de l'aider sans relâche à prendre conscience d'elle-même, à assumer sa propre complexité, à surmonter ses propres pesanteurs. Lorsqu'il propose des orientations, il doit se garder de les rigidifier d'emblée sous la forme de structures trop peu accueillantes, sur le terrain, aux initiatives et à l'inventivité des véritables acteurs. La première responsabilité du pouvoir, c'est de favoriser la responsabilisation des citoyens : la formation continue en peut fournir un des plus sûrs moyens... à la condition que lui soient à elle-même épargnées les disgrâces de la techno-bureaucratie, du centralisme administratif et de la fonctionnarisation. De sorte que la rigueur, ici, sera d'assurer à tous les niveaux une réelle souplesse de procédure, contre les fausses facilités d'un système uniformisant.

Me reprochera-t-on d'en parler à l'aise ? J'ai pourtant quelque idée, à la place où je suis, de la complexité du terrain : extrême diversité des situations, multiplicité des instances *concernées*, divergences entre les demandes des personnels et les préoccupations de leurs employeurs (publics ou privés), coexistence, sur le « marché », d'offres de formation sous-tendues par des finalités de tous ordres... Or tout cela ne fait à mes yeux que souligner la nécessité, dans chaque cas particulier, d'une négociation concrète — au niveau de réalité où le problème est effective*ment posé. Le pouvoir politique* ne gagnerait rien à court-circuiter le dialogue en reportant les instances de décision à des niveaux supérieurs : plus les solutions se font abstraites, plus elles laissent le champ libre, sur place, à l'aggravation des difficultés réelles. Mais il n'a pas davantage à s'en désintéresser : il lui appartient au contraire, par tous les moyens à sa disposition, d'y rappeler aux différents partenaires la dimension proprement politique, de praxis socialisante et d'appel aux potentialités humaines, sans laquelle toute démarche technico-économique apparaît aujourd'hui de plus en plus futile.

Il y a deux façons d'utiliser le pouvoir : pour dominer ses semblables, ou pour leur restituer quelque pouvoir sur leurs conditions d'existence. Il y a aussi une façon de le laisser se perdre dans les salles, en récusant la première démarche sans aller vraiment jusqu'à déclencher la seconde.

Beaucoup d'hommes et de femmes y seraient pourtant accessibles, qui constituent aujourd'hui notre vrai capital : n'est-ce pas au niveau même de leur vie active, s'ils ont enfin les moyens de redonner sens à leur profession, qu'ils pourront le mieux contribuer, par une meilleure maîtrise de leur propre existence, à la *re-socialisation de notre société ?*

(*) Écrivain.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde

étranger

APRÈS LA NOUVELLE PRISE DE POSITION DE M. YASSER ARAFAT

Le refus de la Maison Blanche

(Suite de la première page.)

Si certains représentants américains soutiennent que le leader palestinien n'a pas explicitement approuvé la résolution 342. M. Paul McCloskey a indiqué que M. Arafat avait dit qu'elle n'était acceptable « *que si elle est prise dans le contexte de l'ensemble des résolutions relatives à la question palestinienne* ».

Le parlementaire américain a ajouté : « *M. Arafat reconnaît l'existence d'Israël, mais il exige que cette reconnaissance soit réciproque ; il veut un pays et un passeport palestiniens* (...). *Il était parfaitement clair pour moi qu'en signant ce document il a reconnu toutes les résolutions de l'ONU, y compris celles du Conseil de sécurité.* »

Le chef de la mission de l'O.L.P. auprès des Nations unies à Genève, M. Daoud Barakat, a fait remarquer pour sa part que la résolution 181 de 1947 « *était bien plus importante que la 242 de 1967* » puisqu'elle recommande la création en Palestine de deux Etats, l'un juif, l'autre arabe. Son approbation par M. Arafat signifie que celui-ci admet le droit d'Israël à l'existence, a-t-il ajouté en substance.

M. MOUBARAK : un pas dans la bonne direction

Tant l'agence officielle palestinienne Wafa, dans un « *commentaire autorisé* » que M. Nayef Hawatmeh, le chef du Front démocratique pour la libération de la Palestine, organisation marxiste, membre de l'O.L.P., ont rendu hommage à la France pour les efforts qu'elle déploie en vue de rendre la résolution 242 acceptable aux Palestiniens. Evoquant le projet de résolution que la France et l'Egypte ont l'intention de présenter au Conseil de sécurité, M Hawatmeh a déclaré : « *Ce texte mentionne tout à la fois la résolution 242, le droit des Palestiniens à l'autodétermination et la reconnaissance mutuelle et simultanée de l'O.L.P. et d'Israël* ».

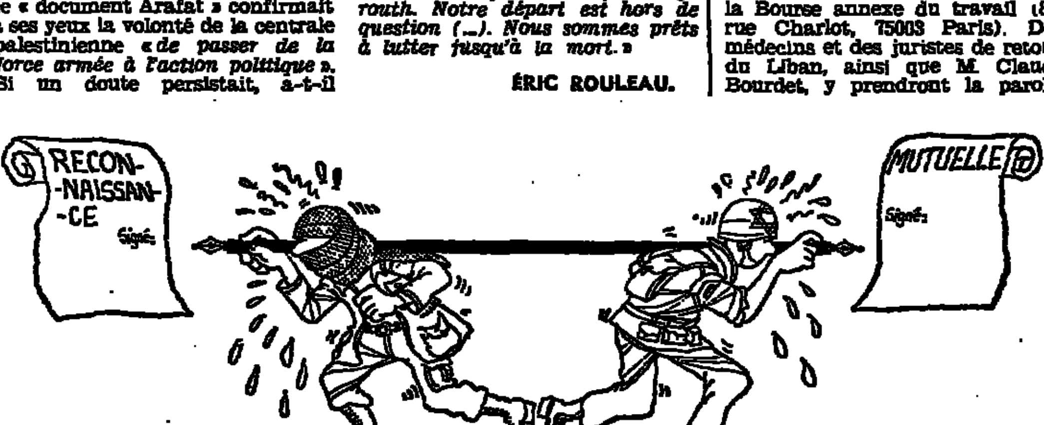
M. Claude Cheysson a été le seul représentant officiel dans le monde occidental à estimer que le « document Arafat » confirmait à ses yeux la volonté de la centrale palestinienne « *de passer de la force armée à l'action politique* ». Si un doute persistait, a-t-il ajouté, il faudrait mettre l'O.L.P. à l'épreuve. Il a évoqué à ce sujet les « *sérieuses divergences qui séparent la France et les Etats-Unis* ». Il a qualifié d'« *erreur* » le refus américain de dialoguer avec l'O.L.P en tant que « *porte-parole du peuple palestinien* », ajoutant qu'il n'en voyait pas d'autres qui pouvaient assumer ce rôle.

Dans le monde arabe, le « document Arafat » a suscité des réactions mitigées. Les maires de Cisjordanie et de Gaza l'ont accueilli favorablement. Les mass media syriens, citant la chaîne américaine de télévision C.B.S., ont indiqué, sans commentaire, que le président de l'O.L.P. « *reconnaissait maintenant le droit à l'existence d'Israël* ». La Libye est visiblement hostile à cette initiative. Sans se référer explicitement au document remis aux parlementaires américains, le commentateur de l'agence officielle Jana a dénoncé « *les tentatives suspectes de la droite réactionnaire palestinienne à ressusciter la résolution 242 (...) qui permettrait de brader la cause palestinienne* ».

En revanche, le président égyptien, M. Hosni Moubarak, a salué le geste de M. Arafat comme « *un pas dans la bonne direction pour un règlement pacifique du conflit au Proche-Orient* ». Il a annoncé sa décision de « *dépêcher d'urgence* » son ministre des affaires étrangères à Washington afin d'inciter le gouvernement américain à reconnaître le droit des Palestiniens à l'autodétermination et à engager le dialogue avec l'O.L.P. « *C'est le seul moyen de consolider le processus de paix en faveur duquel les Etats-Unis ont joué un rôle prépondérant* », a-t-il ajouté.

Le refus américain de prendre en considération le « document Arafat » paraît devoir avoir une première conséquence négative : le ralentissement sinon l'arrêt des tractations en cours en vue d'obtenir l'évacuation de Beyrouth par les combattants palestiniens. Washington a fait savoir, lundi soir, que cette question l'intéressait au premier chef et que M. Philip Habib était chargé de la résoudre. Réponse du berger à la bergère : M. Arafat a annoncé pour sa part : « *Les forces de l'O.L.P. ne quitteront pas Beyrouth. Notre départ est hors de question (...). Nous sommes prêts à lutter jusqu'à la mort.* »

ÉRIC ROULEAU.




(Dessin de PLANTU.)

M. Claude Cheysson : Washington a tort de ne pas dialoguer avec l'O.L.P.

Le « document Arafat » confirme ce que la France savait déjà, à savoir que l'O.L.P est disposée à passer de l'usage des armes à l'action politique, a dit M Claude Cheysson dans une déclaration diffusée par Radio-Monte-Carlo, lundi soir 26 juillet. Pour s'en assurer, a-t-il ajouté en substance, il faudrait mettre la centrale palestinienne à l'épreuve.

Le ministre des relations extérieures a rappelé à ce propos que la France soumettrait prochainement au Conseil de sécurité, conjointement avec l'Egypte, un projet de résolution qui, tout en reprenant les termes de la résolution 242, portera que « *le peuple palestinien a des droits légitimes* ». M Cheysson a poursuivi : « *C'est donc un complément à la résolution 242 puisqu'il y a reconnaissance mutuelle. C'est aussi un complément très important car dans ce projet de résolution nous ne traitons pas les Palestiniens en réfugiés qu'il faut alimenter dans leurs camps — merci pour eux ! — mais nous les traitons en peuple, et, comme vous le savez, c'est la grande critique des Palestiniens par rapport à la résolution 242.* »

M. Cheysson a ensuite évoqué les « *sérieuses divergences* » à ce sujet avec les Etats-Unis :

« *Nous n'avons pas la même puissance. Les Américains ont un rôle unique auprès d'Israël. Il y a d'autres différences : la principale, qui était surtout vraie du temps de l'ancienne administration, est que nous pensons que l'affirmation du fait politique palestinien est le seul moyen pour parvenir au désarmement de tous ceux qui sont au Liban et ne devraient pas y être.*

» *Alors que l'approche américaine était que, si on supprimait l'O.L.P., on se retrouverait dans le problème connu depuis 1948 et on aurait à traiter des réfugiés. Il y avait donc là une approche fondamentalement différente.*

» *Sur ce plan, nous espérons qu'il y a une évolution, que les déclarations de M George Shultz qui a reconnu le fait politique palestinien vont nous rapprocher.*

» *Divergences encore cependant quant à l'O.L.P. : les Américains estiment ne pas pouvoir discuter avec elle. Nous pensons que c'est une erreur puisque nous ne voyons pas comment dialoguer avec le peuple palestinien s'il n'y a pas un porte-parole. C'est presque une évidence, et de porte-parole, nous n'en voyons pas d'autre que l'O.L.P.* »

WASHINGTON : l'O.L.P. doit reconnaître Israël « d'une manière claire et sans équivoque »

Washington *(A.F.P.)*. — Le gouvernement américain a réaffirmé, le lundi 26 juillet, avec fermeté, que le document signé par M. Yasser Arafat ne permettait pas d'établir un dialogue direct entre les Etats-Unis et l'Organisation pour la libération de la Palestine.

« *Les Etats-Unis ne reconnaîtront ni ne négocieront avec l'O.L.P. tant que celle-ci n'acceptera pas les résolutions de l'ONU 242 et 338 et le droit à Israël d'exister. Cela doit être fait d'une manière claire et sans équivoque. La déclaration de M. Arafat ne satisfait pas à ces conditions* », a déclaré M. Larry Speakes, porte-parole de la Maison Blanche, ajoutant :

« *Si ces conditions étaient remplies, nous serions alors prêts à parler avec l'O.L.P.* »

● *Meeting de soutien à l'O.L.P et à la gauche libanaise.* — Trente-cinq organisations françaises et étrangères appellent à un meeting de « solidarité avec les peuples palestinien et libanais », avec la participation de représentants de l'O.L.P. et du Mouvement national libanais (M.N.L. - gauche libanaise), le mercredi soir 28 juillet à Paris. Le meeting, présidé par le général Paris de Bollardière, aura lieu à la Bourse annexe du travail (85, rue Charlot, 75003 Paris). Des médecins et des juristes de retour du Liban, ainsi que M. Claude Bourdet, y prendront la parole.

DIPLOMATIE

M. JEAN GALABRU NOMMÉ AMBASSADEUR A SAO-TOMÉ

Le *Journal officiel* du 28 juillet annoncera la nomination de M Jean Galabru au poste d'ambassadeur en République démocratique de Sao-Tomé-et-Principe, en remplacement de M. Jacques Posier. M Galabru continuera de résider à Luanda, où il a été nommé ambassadeur en février 1982.

[« Le Monde » du 3 février a publié une biographie de M. Galabru.]



La réaction américaine satisfait pleinement Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. — Alors que M. Philip Habib est arrivé à Jérusalem, ce 27 juillet, pour une rencontre avec M Begin — la première depuis le début de la guerre au Liban — les autorités israéliennes venaient d'être « rassurées » par la prise de position du gouvernement de Washington, à propos du document signé le 25 juillet par M. Arafat, devant plusieurs membres du Congrès américain (*le Monde* du mardi 27 juillet). L'annonce du rejet de ce texte considéré comme insuffisant pour une reconnaissance de l'O.L.P par les Etats-Unis a été accueillie à Jérusalem avec satisfaction et soulagement, non seulement par le cabinet de M. Begin, mais aussi par la plupart des membres de l'opposition.

De l'avis de la plupart des observateurs, la confirmation de l'attitude de Washington ne pouvait manifestement que faciliter la discussion entre MM. Begin et Habib, ce dernier ayant la délicate mission de demander au premier ministre israélien réticent un nouveau « délai » en tentant de lui faire comprendre que ses différentes démarches diplomatiques malgré les apparences, ont permis quelques progrès qui laissent espérer une solution pacifique pour le départ de l'O.L.P. de Beyrouth.

A la tête de la délégation parlementaire américaine qui se trouvait ces jours derniers dans la capitale libanaise, M. Paul McCloskey est arrivé le 26 juillet à Jérusalem, porteur du fameux « document » approuvé par le président de l'O.L.P. M. McCloskey a réaffirmé que même si cela n'était pas mentionné dans le texte, M. Arafat lui avait bien dit que son « acceptation » s'étendait aux résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité. Le représentant américain a précisé qu'il était certain que M. Arafat, conformément à de nombreuses déclarations antérieures, « *reconnaît le droit d'Israël à l'existence* », mais insiste pour une reconnaissance réciproque de la part d'Israël. Cependant, M. Elliott Levitas, autre représentant accompagnant M. McCloskey, a répété qu'il contestait cette interprétation et ne voyait dans toute l'affaire qu'une « *opération de publicité* » de la part du dirigeant de l'O.L.P. qui, selon lui, se trouve aujourd'hui dans une position « *très difficile* ».

Le porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères, M. Avi Pazner, n'a pas employé d'autres termes pour qualifier cette initiative. Il a déclaré que « *cela n'aiderait pas l'O.L.P. à rester à Beyrouth* ». Pour M. Pazner, le geste « *trompeur* » de M. Arafat « *prouve à quel point l'O.L.P. est dans une situation désespérée* ». Le porte-parole a indiqué que l'« *O.L.P. devait quitter d'abord Beyrouth et ensuite et avant tout modifier sa charte qui prévoit la destruction d'Israël* ». Mais il s'est gardé de dire si, à ces conditions, le gouvernement israélien accepterait de discuter avec l'organisation palestinienne.

La presse israélienne est presque unanime pour considérer que le texte obtenu par M. McCloskey ne constitue pas du tout un événement. Le *Jerusalem Post* se montre même très sévère à l'égard de ceux qui s'intéressent à cette « *mystification* ».

M. PÉRÈS : « rien de neuf »

M. Shimon Pérès, président du parti travailliste, n'a pas été le dernier à repousser avec mépris l'initiative de M. Arafat. Il a d'abord déclaré que l'entreprise de M. McCloskey « *n'était pas innocente* », car, a-t-il ajouté « *le représentant américain fait partie d'un groupe de pression palestinien bien connu* ». M. Pérès a déclaré qu'il n'y avait « *rien de neuf* » dans cette affaire et il a conclu que l'O.L.P restait « *un danger pour Israël et un boulet pour le monde entier* ».

Seuls dans les rangs de l'opposition, deux députés du MAPAM, (allié au parti travailliste), MM. Imri Rom et Mohamed Watad (l'un des rares députés arabes), ont déclaré que le texte rapporté par M. McCloskey devait être considéré avec un « *grand intérêt* ». Le premier a dit qu'il s'agissait bien d'une « *reconnaissance* » et il a invité le gouvernement israélien à faire en sorte que l'O.L.P puisse un jour participer au processus de paix défini à Camp David. Le second a dit pour sa part que le geste de M. Arafat avait été accueilli avec « *espoir* » par la plupart des Arabes d'Israël.

Dans les territoires occupés, les avis sont quelque peu partagés parmi les personnalités les plus proches de l'O.L.P. Les uns ont estimé qu'il ne fallait pas interpréter l'initiative de M. Arafat comme « *un geste de faiblesse* », les autres y voient « *une nouvelle preuve* » de l'impossibilité de continuer à ignorer l'O.L.P. Parmi les personnalités « *modérées* », on estime que l'affaire est « *encourageante* » et que l'O.L.P doit multiplier les initiatives pour obtenir sa reconnaissance et engager le dialogue « *au moins avec les Américains* ». Mais le 26 juillet la plupart des habitants de Cisjordanie étaient bien davantage préoccupés par la dernière décision de l'administration israélienne qui a procédé à la destitution d'un neuvième conseil municipal dans les territoires occupés. Il s'agit de celui de Kalkilya, petite ville situé dans le nord de la Cisjordanie.

FRANCIS CORNU.

● *Le gouvernement israélien* a annoncé, le 26 juillet, une augmentation de 24 % des prix des carburants afin de financer l'effort de guerre au Liban. Un porte-parole du ministère de l'énergie a indiqué que, depuis la dernière augmentation il y a cinq semaines, la monnaie israélienne, le chekel, avait perdu 10,5 % de sa valeur par rapport au dollar. — *(A.P.)*

PROCHE-ORIENT

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE AU LIBAN

Les personnalités musulmanes et progressistes s'opposent vivement à la candidature de M. Gemayel

Beyrouth. — Le rejet par Washington de la déclaration de M. Yasser Arafat a coïncidé avec une nouvelle intensification de l'escalade militaire contre Beyrouth-Ouest. Les raids nocturnes sont désormais devenus une pratique courante et, ce mardi matin 27 juillet, à l'aube, les vedettes israéliennes se sont jointes à l'aviation pour pilonner les camps palestiniens et les quartiers résidentiels du front de mer, provoquant de nombreux incendies. Il est encore trop tôt pour faire un bilan des raids qui, selon un porte-parole palestinien, serait particulièrement lourd parmi la population civile.

La « *punition* » se poursuit donc, « *apparemment avec l'accord de Washington, qui semble souhaiter la capitulation inconditionnelle de M. Arafat* », nous a confié un des porte-parole du gouvernement libanais. « *Punissant* » du même coup les civils libanais, les militaires israéliens ont une fois de plus entrepris, lundi soir, de priver d'eau et d'électricité Beyrouth-Ouest en débranchant les connexions qui, à partir de l'est, alimentent le secteur musulman. *C'est la troisième fois que* les Israéliens utilisent ce moyen de pression sur les habitants de l'Ouest, apparemment dans le but de les inciter à se soulever contre les Palestiniens.

Le 4 juillet dernier, il avait fallu l'intervention personnelle du président Reagan et du roi Fahd d'Arabie Saoudite pour mettre fin à une pratique que le ministre libanais des ressources hydrauliques et électriques, M. Ammar, estime « *contraire aux conventions internationales de Genève et à toutes les normes humanitaires* ». De nouvelles démarches ont été entreprises auprès de l'ambassadeur des Etats-Unis à Beyrouth, M. Robert Dillon, en vue de la levée de ces mesures, qui affectent surtout la population libanaise étrangère au conflit.

Sur le plan intérieur, c'est toujours la candidature de M. Gemayel à la présidence de la République qui préoccupe les esprits. Sortant de sa réserve, l'ancien président du conseil, M. Saeb Salam, s'est associé aux adversaires de la « *candidature du fait accompli* » de Cheikh Bechir, au cours d'une réunion qui a groupé dans la matinée de lundi, à Mousseitbé, le ministre du tourisme, M. Marouan Hamadé, et M. Walid

De notre envoyé spécial

Joumblatt, ainsi que les anciens premiers ministres, MM. Takieddine Solh et Selim Hoss.

La candidature de M. Gemayel semble ainsi avoir fait contre elle l'unanimité du camp islamo-progressiste, bien que *les chiites ne se* soient pas encore prononcés. Seul l'émir Façal Arslan, fils de l'émir Majid Arslan, *chef* du clan druze des Yazbecki, s'est prononcé en faveur du chef des kataeb (phalanges). La plupart des anciens présidents du *conseil sunnites se sont élevés* contre une candidature considérée comme « *une épée brandie à la face de la démocratie* » pour employer les termes utilisés par M. Rachid Karamé, le leader sunnite de Tripoli, qui a estimé que « *l'avènement de M. Bechir Gemayel risque de porter un coup fatal à l'Etat, qui se trouverait réduit à sa plus simple expression tandis que le parti phalangiste dévorerait tout* ».

L'État bafoué

Les adversaires de *la* candidature de M. Gemayel ne sont pas seulement opposés à la personnalité du dirigeant phalangiste « *qui n'a même pas su tolérer ses propres alliés* » (chrétiens), mais également au principe même d'organiser les élections « *à l'ombre de l'occupation israélienne* ». Ils s'efforcent donc, pour l'instant, d'éviter une date trop rapprochée pour l'élection présidentielle, afin de permettre aux blocs parlementaires et aux dirigeants politiques de s'entendre sur le choix d'un candidat de compromis.

Par ailleurs, de nouvelles précisions commencent à filtrer sur les raisons qui ont poussé le président Sarkis à prendre pour la première fois officiellement position contre l'occupation israélienne *(le Monde* du 27 juillet). L'affaire du député modéré de Nabatieh, M. Abdel Latif el Zein, ne semble avoir été que la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. En fait, ce parlementaire avait été emprisonné pendant quelques heures par les Israéliens, non parce qu'il préconisait la lutte contre l'occupation israélienne, mais plutôt parce qu'il avait demandé aux habitants du Sud de « *collaborer avec le pouvoir légal* ».

La « *légalité* » est systématiquement et intentionnellement bafouée *par les autorités militaires israéliennes*. C'est ainsi que, malgré la demande expresse du président Sarkis, l'administrateur du Liban-Sud, M. Halim Fayad, n'a pas, jusqu'à présent, été autorisé à regagner Saïda. Le général Sharon, pour sa part, multiplie les affronts aux autorités de l'Etat. Ce qui, il y a quelques jours, n'était qu'une vague rumeur est maintenant confirmé : le ministre israélien de la défense a créé mercredi dernier, le 21 juillet, un véritable incident en pénétrant à l'improviste et sans se faire annoncer, entouré de ses « *gorilles* », dans le palais présidentiel de Baabda, avec l'intention de « *bavarder avec le président Sarkis* ». Ce dernier, qui se trouvait dans sa villa située à quelque 500 mètres de là, alertait immédiatement l'émissaire américain M. Habib, qui, après une *brève mais* violente altercation avec le général Sharon, réussissait à lui faire quitter les lieux. L'« *incident* » a été évoqué le lendemain à Jérusalem au cours d'un entretien entre l'ambassadeur des Etats-Unis et M. Begin, qui a couvert son ministre de la défense en affirmant qu'il avait agi selon les ordres du gouvernement israélien.

JEAN GUEYRAS.

● ERRATUM. — C'est par erreur que nous avons écrit dans *le Monde* daté du 27 juillet que M. Amine Gemayel, député, était le père de M. Bechir Gemayel, alors qu'il s'agit de son frère. Leur père, fondateur des phalanges, est M. Pierre Gemayel.

RECTIFICATIF

QUAND LE SUD S'INTERROGE SUR LES INTENTIONS DE L'ENVAHISSEUR...

L'article de notre correspondant à Jérusalem, Francis Cornu, paru le 22 juillet dans nos dernières éditions, a été rendu incompréhensible par l'interversion de paragraphes. Il y a lieu de le rétablir ainsi (quatrième colonne) :

Il (le maire adjoint de Nabatieh) déclare son soulagement en soulignant que Nabatieh a retrouvé ses soixante mille habitants, alors qu'il n'y en avait plus que dix mille au début du mois de juin. Tandis que les Israéliens disent que les fedayin « *terrorisaient* » les Libanais, il parle simplement de « *pressions* » et indique que c'est surtout à cause des duels d'artillerie et des raids aériens israéliens que, au fil des dernières années, la population avait fui la ville.

M. Jaber paraît avoir pour principale préoccupation d'éviter les ennuis. Avec les forces du commandant Haddad, avec l'armée israélienne ? Il n'a pratiquement pas de « contacts ». Chiite comme la majorité des habitants de la région, il observe une rigoureuse et prudente neutralité. Mais on devine une grande appréhension.

La situation est confuse. M. Jaber signale, par exemple, que l'organisation chiite Amal, qui a combattu tantôt aux côtés des Palestiniens et tantôt s'est opposée à ceux-ci (avant l'invasion du Liban), est encore présente dans les villages voisins. Ailleurs, le porte-parole de la Force intérimaire des Nations unies (FINUL) signale des incidents provoqués par de nouvelles milices « *équipées et contrôlées par les forces israéliennes* ». Il pourrait s'agir de supplétifs recrutés par le commandant Haddad. Les Libanais, qui pensaient que l'invasion israélienne aurait au moins pour effet d'imposer une relative « pacification », sont déçus.

A Jezzine, petite ville chrétienne perchée sur les contreforts méridionaux de la montagne libanaise, des groupes de jeunes phalangistes en uniforme déambulent dans les rues. Ils viennent d'arriver pour marquer ici la limite de la pénétration des troupes du commandant Haddad. M. Jean Aziz s'inquiète de cette rivalité. Ancien ministre, vieil observateur avisé — et « indépendant », précise-t-il — de la politique libanaise, ce notable chrétien estime que « *l'O.L.P. devait partir* », mais il réprouve à l'avance un assaut contre Beyrouth-Ouest. Il pense que l'intervention israélienne est une « *occasion historique* » dont le Liban doit profiter pour son renouveau. Mais il est sévère à l'encontre du gouvernement de Jérusalem.

« *Que veulent les Israéliens au Liban ?* », demande-t-il avec colère, avant de suggérer immédiatement sa réponse : « *Je crains qu'ils ne soient en train de jouer avec les réalités libanaises.* » Par cette expression, il désigne le fragile équilibre qu'il faut, selon lui, ménager entre les différentes communautés du pays. Il évoque avec amertume les incidents qui se sont produits récemment dans le Metn et le Chouf (partie centrale de la montagne) entre druzes et phalangistes, ces derniers profitant de la progression de l'armée israélienne pour régler des comptes très anciens...

La guerre du Golfe

LA PROGRESSION IRANIENNE EN IRAK PARAIT ENRAYÉE TRÈS PRÈS DE LA FRONTIÈRE

Alors que Bagdad et Téhéran continuent à publier des communiqués de « *victoire* » aux bilans impressionnants, les services de renseignement américains ont estimé, lundi 26 juillet, que les récents affrontements entre troupes des deux camps semblent *avoir eu pour seul résultat de stabiliser* le front près de Bassorah, « *sans gain apparent pour les uns ou les autres* ».

Les informations provenant des services secrets de Washington font état de combats de plus en plus limités le long de la ligne de défense irakienne. Deux semaines après le début de leur offensive, les Iraniens n'occuperaient plus qu'une étroite bande de territoire irakien « *d'environ 3 kilomètres de profondeur* ». Avant la stabilisation actuelle, l'armée islamique avait pénétré jusqu'à 15 kilomètres à l'intérieur de l'Irak, avec Bassorah pour objectif.

Selon les mêmes sources, l'Iran a récemment changé de tactique, privilégiant désormais l'usage des blindés et utilisant de moins en moins « *les vagues d'infanterie* ». Quant aux pertes, elles seraient selon les Américains, de huit mille hommes pour les Iraniens et d'un millier pour les Irakiens. — *(A.F.P. - A.P.)*

ASIE

Japon

Tokyo décide de renforcer son potentiel militaire

Le gouvernement de M. Suzuki a adopté, vendredi 23 juillet, le Plan quinquennal de dépenses militaires pour les années 1983-1987. Ce plan prévoit une augmentation du budget de la défense, qui devrait dépasser la barre de 1 % du produit national brut. Les crédits prévus s'élèveront à plus de 60 milliards de dollars. Cette année, les 10,2 milliards de dollars consacrés à la défense représentant 0,93 % du P.N.B. Selon ce plan, qui met l'accent sur la défense aérienne et maritime et sur l'achat de matériel, les forces armées japonaises devraient devenir les sixièmes du monde. Cet effort, qui s'écarte de la tradition constitutionnelle, prônant une autodéfense limitée, fait suite à de fortes pressions américaines. D'autre part, comme l'indique ci-dessous notre correspondant, les milieux conservateurs qui appellent au renforcement de la puissance militaire nippone souhaitent parallèlement « gommer » des livres d'histoire les traces des atrocités de la seconde guerre mondiale.

Réécrire l'histoire

De notre correspondant

Tokyo. — La réécriture officielle par le Japon de certaines pages les plus critiquables de son histoire contemporaine — celles *relatives à son expansionnisme* militaire — suscite des réactions et commentaires indignés en Chine populaire et en Corée du Sud. Forts de la résurgence de leur puissance économique, des pressions les incitant à accroître leurs capacités militaires et surtout de l'affaiblissement des partis et syndicats d'une gauche pacifiste toujours prête à exorciser les « *démons militaristes* » en rappelant les méfaits du passé, les dirigeants nippons ont entrepris d'expurger les manuels scolaires.

Le ministère de l'éducation a indiqué que des termes, comme celui d'« *invasion* » étaient désormais à proscrire. Afin « *de ne pas heurter la sensibilité nationale* » le terme d'« *avance* » est suggéré pour décrire les invasions militaires japonaises en Chine, en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique à partir de 1937. Dans les mêmes manuels, les conquêtes européennes de l'Allemagne nazie — alliée au Japon pendant la seconde guerre mondiale — restent néanmoins des « *invasions* » à part entière.

Une modification exemplaire, qui a particulièrement choqué les dirigeants chinois, est celle relative au « *sac de Nankin* », épisode au cours duquel les soldats de l'armée impériale japonaise sont crédités du massacre de cent mille à deux cent mille civils ainsi que d'incendies, pillages et autres atrocités. Le texte en vigueur jusqu'ici faisait simplement état du « *massacre de nombreux civils* ». Celui que le ministère de l'éducation a décidé d'imposer désormais se borne à indiquer « *La vérité sur l'incident de Nankin n'a pas encore été établie. L'incident doit être décrit comme ayant pris place dans des circonstances anormales* » Il s'agit là d'un exemple de réécriture, et de censure, parmi d'autres concernant cette période. Les rigueurs de la colonisation japonaise en Corée sont également édulcorées.

Le Quotidien du peuple, organe du P.C. chinois, qualifié cet exercice de « *distorsion de l'histoire* » et fait état de l'« *indignation* » du peuple chinois. Le journal estime qu'il s'agit d'une « *grave erreur* » de la part des responsables japonais. Il cite une phrase de Zhou Enlai selon qui le souvenir des erreurs du passé doit être la garantie du futur.

Malgré leur lune de miel économique avec Tokyo, et bien qu'ils aient mis depuis 1978 une sourdine à leurs critiques, les dirigeants chinois n'ont jamais cessé de s'inquiéter de la volonté de réarmement des dirigeants conservateurs japonais.

Pour justifier les modifications apportées aux manuels d'histoire, on fait valoir dans les milieux officiels non seulement la « *sensibilité nationale* », mais encore les distorsions tendancieuses que le Syndicat national des enseignants, de tendance socialiste, aurait imposé à la vérité historique depuis la fin de la guerre. L'opposition, au contraire, affirme que *l'offensive des conservateurs* contre une présentation réaliste des faits historiques a pour but d'effacer le sentiment antimilitariste et celui de culpabilité dans les consciences japonaises. Selon elle, la transformation de l'état d'esprit des nouvelles générations *à l'égard des responsabilités* et des crimes du passé vise directement à permettre le renforcement du potentiel militaire et la révision de la Constitution pacifiste.

R.-P. PARINGAUX.

EUROPE

Suisse

UNE INITIATIVE DES JEUNESSES SOCIALISTES

« L'armée n'a plus de raison d'être »

De notre correspondant

Lausanne. — Une petite *bombe d'inspiration pacifique* est venue soudain troubler la quiétude de l'été helvétique. Dans un pays se réclamant de la neutralité armée et où chaque citoyen est, en principe, aussi soldat, les Jeunesses socialistes n'ont pas hésité à jouer les trouble-fête en remettant en cause l'un des principaux piliers de la société suisse. Usant du droit d'initiative populaire en vigueur dans la Confédération, elles viennent d'annoncer leur intention de demander, ni plus *ni moins, la suppression de* l'armée. Le raisonnement des promoteurs de cette initiative est simple : « *Si une guerre devait éclater sur le Vieux Continent, elle serait généralisée et atomique. Dans ces conditions, l'armée suisse n'a plus de raison d'être.* »

La campagne pour la collecte des signatures à l'appui de cette requête sera lancée le 12 septembre prochain à Kiental. Le choix de cette petite localité du canton de Berne n'est pas fortuit. C'est à Kiental que le courant socialiste opposé à la guerre avait tenu sa se*conde réunion en avril 1916*, quelques mois après la conférence de Zimmerwald.

L'initiative des Jeunes socialistes a été plutôt fraîchement accueillie par les dirigeants du parti, acquis au principe de la défense nationale depuis qu'ils partagent les responsabilités gouvernementales. Contrairement aux Jeunes Socialistes, les responsables militaires helvétiques estiment que l'hypothèse d'une guerre conventionnelle en Europe reste plus plausible que celle d'un conflit nucléaire.

Même s'ils parviennent à réunir les cent mille signatures requises pour obtenir l'organisation d'une consultation populaire, les dirigeants des Jeunesses socialistes ne se font guère d'illusions sur les chances de faire adopter leur initiative. Mais ils espèrent que leur projet permettra au moins d'ouvrir un débat sur le rôle et le sens de l'armée dans la société helvétique.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● LA MEILLEURE JOUEUSE DE TENNIS CHINOISE, Hu Na, qui avait quitté la délégation de son pays la semaine dernière à Santa-Clara, lors de la Coupe de la fédération, a demandé lundi 26 juillet l'asile politique aux Etats-Unis, *a annoncé* un avocat de San-Francisco, M. Edward Lau. — *(A.F.P.)*

Tchad

● LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD) va octroyer un prêt de 17 millions de dollars au Tchad pour la remise en état de l'aéroport de N'Djamena, gravement endommagé par la guerre civile, a déclaré M. Pierre Moussa, administrateur de la BAD. — *(Reuter.)*

Zimbabwe

● L'ARMEE ET LA POLICE ont poursuivi lundi 26 juillet leur enquête sur l'attaque contre la base aérienne de Thornhill, près de Gweru. Selon certains, cette attaque pourrait être le fait de spécialistes militaires, par exemple sud-africains, plutôt que de dissidents des anciennes forces de guérilla (ZIPRA) de M. N'Komo. Par ailleurs, les forces de sécurité continuent à rechercher les ravisseurs des six touristes étrangers détenus en otage dans le Matebeleland.

BIBLIOGRAPHIE

Une difficile ambassade à Rome

Le retour au Farnèse, était-ce pour M. Armand Bérard, l'accomplissement d'un rêve ? Ce fut du moins l'occasion d'imprimer sa propre marque à cet univers méditerranéen où s'étaient illustrés son père, Victor Bérard, le célèbre helléniste et homme politique, et son frère, l'archéologue Jean Bérard. Il avait quitté l'ambassade de France à Rome, à Pâques 1940, après un temps de service auprès de l'ambassadeur André François-Poncet. Il le raconte dans le premier tome de ses souvenirs. Sa mission, du 20 juillet 1962 au 20 juillet 1967, entre ses passages aux Nations unies, couvrit une période de l'après-guerre, dont le recul du temps montre l'importance : l'acheminement vers la majorité de centre-gauche, c'est-à-dire l'alliance des socialistes et des démocrates-chrétiens, et l'élection à la présidence de la République d'un « laïc », en la personne de M. Giuseppe Saragat.

Qu'attendait le général de Gaulle de M. Armand Bérard, en l'envoyant à Farnèse ? Qu'il ralliât l'Italie à la formule d'union politique européenne, basée sur des contacts réguliers, et qu'il l'incitât à prendre du champ vis-à-vis des Etats-Unis. Homme de gauche sans doute, M. Armand Bérard, en la situant dans le France du général de Gaulle, dont les conceptions politiques horrifiaient tout le monde politique italien, même si le personnage fascinait.

C'est la longue action d'un ambassadeur que rapporte presque jour par jour M. Armand Bérard, en la situatan dans le contexte de la politique intérieure italienne. « *Une constante cordialité de façade* », ainsi qualifie-t-il le climat de sa mission. L'expression vaut pour l'ambiance où baignent beaucoup d'ambassades. Ici, elle tire sa pertinence de la résistance élastique opposée à l'ambassadeur de France lors de nombreuses démarches. On en repère la trace par les silences du diplomate sur certains noms d'interlocuteurs qu'il ne désigne que par leur charge.

Et pourtant, en dépit des esquives, M. Armand Bérard parvient au fil des années à modifier les comportements, sinon les politiques. L'inoubliable voyage à Rome et à Venise du général de Gaulle, à la fin de *mai 1967*, couronnera sa fin de mission d'une façon glorieuse.

Fallait-il attendre des révélations de ces pages qui mettent en forme un journal personnel et des documents diplomatiques ? L'auteur n'est pas homme à trahir des secrets d'État. Il a assurément grande conscience des atouts d'un ambassadeur au regard des historiens : c'est à lui qu'ils demandent une première version des faits, pondérée, assurée, heureusement bien éloignée de la passion et de la hâte qui sont le lot des correspondants de presse. Et c'est un beau portrait d'ambassadeur — technicien de la diplomatie pure — qu'achève, avec ce volume, M. Armand Bérard. — J. N.

★ Armand Bérard, ambassadeur de France. *Cinq années au palais Farnèse*, un ambassadeur se souvient. Plon éditeur, 240 pages, 60 F.

Les ministres des affaires étrangères de l'O.U.A. tentent de surmonter la crise ouverte par l'admission de la République sahraouie

L'ouverture de la session ministérielle de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) a été reportée ce mardi 27 juillet pour le second jour consécutif, alors que se poursuivent d'intenses consultations pour sortir de l'impasse née de la présence d'une délégation sahraouie.

L'agence libyenne Jana, citant des sources proches de la conférence, écrit que la délégation sahraouie n'a pas encore été officiellement invitée à assister aux travaux de l'O.U.A. Mais le drapeau de la R.A.S.D. flotte toujours à Tripoli aux côtés de ceux des cinquante autres Etats membres de l'organisation panafricaine.

De notre envoyé spécial

Tripoli. — A coup de nuits blanches et de tractations laborieuses, l'Afrique cherche à sauver ce qui reste de son unité. A la veille de l'ouverture du conseil des ministres chargé de préparer l'ordre du jour du dix-neuvième sommet ordinaire de l'O.U.A., les chefs des délégations déjà présents à Tripoli ont siégé sans relâche pour tenter une nouvelle fois de surmonter la crise ouverte il y a cinq mois par l'admission de la République sahraouie. L'alternative qui leur est offerte semble inchangée : ou bien dégager un compromis tardif, ou bien constater et accepter la rupture de l'Organisation.

Les débats les plus ardus ont eu lieu au sein du groupe des partisans de l'admission. Une partie d'entre eux se montraient favorables à la formule du « gel » de la participation des Sahraouis aux travaux de l'O.U.A., selon laquelle le Polisario serait présent uniquement pendant la durée du conseil des ministres et accepterait de ne pas siéger lors de la conférence des chefs d'Etat. (*Le Monde* du 23 juillet). La Libye, soucieuse de sauver *« la fête annuelle de l'Afrique »*, soutiendrait cette thèse. En revanche, le Polisario et ses amis les plus inconditionnels refuseraient pareille solution, de crainte de voir plus tard remise en cause l'admission acquise en février à Addis-Abeba.

Après de longues discussions quasiment ininterrompues, aucun accord n'est encore réalisé. Atteindra-t-on le quorum des deux tiers (trente-quatre délégations) exigé par la charte de l'O.U.A. ? Toute la question est là. Lundi, le secrétariat de l'organisation panafricaine a annoncé la présence à Tripoli de trente-sept Etats membres. Sur le papier, le quorum pourrait donc être atteint.

Mais la signification de cette liste est relative. Car les délégations présentes à Tripoli n'y sont venues ni dans le même état d'esprit, ni avec les mêmes objectifs. Parmi les adversaires de l'admission de la R.A.S.D., certains ont choisi de siéger pour pouvoir défendre leur position. D'autres resteraient à l'écart des travaux faute d'un compromis de dernière minute acceptable par tous. Mieux vaut donc attendre le début du conseil pour effectuer un pointage sur le tas. Autre problème, deux délégations tchadiennes, représentant le régime de N'Djamena et le GUNT de l'ancien président Goukouni se trouvent dans la capitale libyenne.

Dans l'hypothèse d'une tenue normale du conseil et de la conférence présidentielle, les chefs d'Etat devront à l'issue de leurs délibérations s'atteler au renouvellement du secrétariat général. A priori, M. Edem Kodjo, secrétaire général sortant, ne demandera pas la prolongation de son mandat. Un seul candidat, présenté par le gouvernement de son pays, s'est jusqu'à présent officiellement déclaré. Il s'agit de M. Abdulaih Conteh, ministre des affaires étrangères de Sierra-Léone. On n'exclut pas la candidature tardive du chef de la diplomatie malienne, M. Blondin N'Gueye. Là aussi, la tâche des participants sera fort ardue car l'élection du secrétaire général exige une majorité des deux tiers des Etats membres. Mais en attendant, l'O.U.A. doit d'abord régler l'essentiel, c'est-à-dire se sauver elle-même.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Le Front Polisario a subi une série d'échecs au cours des dernières semaines

Dans un communiqué cité lundi 26 juillet par l'agence Algérie Presse Service, le Front Polisario indique qu'au cours des combats qui ont eu lieu jeudi 22 juillet et samedi 24 juillet, près de Smara, l'armée marocaine a perdu cent trente-huit hommes. Rabat a reconnu pour sa part avoir eu deux morts le 22 juillet. Quoi qu'il en soit, les troupes chérifiennes paraissent avoir réussi à empêcher toute infiltration du Polisario à l'intérieur du « Sahara utile », où l'exploitation des phosphates a repris au début de juillet. (A.F.P., Reuter.)

De notre envoyé spécial

Smara. — Sombre mois de juillet pour le Front Polisario ! Le commandement marocain a fait visiter à la presse, dimanche 25 juillet, les champs de bataille des 3, 15, 19 et 22 juillet, près de Smara. Un communiqué publié le 23 juillet faisait état de l'accrochage d'une nouvelle colonne ennemie au sud de cette ville, dans la région de Lagueidat, située à une vingtaine de kilomètres des nouvelles lignes avancées de défense de la capitale religieuse du Sahara occidental.

Nous avons donc pu constater l'achèvement des travaux de ces 25 kilomètres de nouvelles fortifications. Auparavant, dans la cour de la caserne de la petite ville, la presse a pu contempler un échantillonnage de matériel détruit ou pris à l'adversaire, comme on n'en avait pas présenté du côté marocain depuis les grandes opérations du massif du Ouarkziz et de Zag en février-mars 1980. Un transport de troupes soviétique du type B.M.P., armé d'un canon lance-missiles Sager, y voisinait avec des jeep Toyota et des Land Rover.

Selon le colonel Nagi, chef du secteur de Smara, l'initiative appartient désormais à l'armée marocaine et, depuis le 3 juillet, tous les combats contre des colonnes ennemies fortes de deux à trois bataillons, motorisés et mécanisés, se sont déroulés devant le nouveau mur de défense sans que l'adversaire ait pu en empêcher la construction, menée à bien en deux semaines. La ville sainte est ainsi à l'abri des tirs d'artillerie du Polisario.

Le bilan dressé par le colonel Nagi est clair: *« Au cours de ce mois de combats, l'adversaire entendait lancer la grosse attaque attendue à l'occasion de la réunion de la conférence de l'O.U.A., à Tripoli, le 5 août prochain. Mais, contré au cours de son approche, il a dû se retirer à chaque fois après avoir essuyé de lourdes pertes. »* Depuis l'affaire de Guelta-Zemmour, le 13 octobre, le Front Polisario paraît chercher en vain dans cet interminable conflit une nouvelle victoire. Il n'aura enregistré en juillet que des défaites.

ROLAND DELCOUR.

Madagascar

DOYEN DU CONSEIL SUPRÊME DE LA RÉVOLUTION

M. Monja Joana accuse l'armée et la gendarmerie de « massacres »

M. Monja Joana, doyen du Conseil suprême de la Révolution, a clos, dimanche 25 juillet à Toliara (sud-ouest du pays), le onzième congrès de son parti, le Monima Kamiviombio, par une analyse très sévère de la situation dans le pays. M. Joana a accusé l'armée et la gendarmerie de « *massacres* ». L'armée et la gendarmerie malgaches ont *« assassiné soixante-cinq personnes, dont les corps criblés de balles ont été jetés dans une fosse commune »*, a-t-il affirmé, faisant allusion aux faits qui se sont produits le 10 mai dernier à Ankera et à Belamoty, bourgades situées à une centaine de kilomètres au nord de Toliara (sud-ouest du pays) (*le Monde* du 29 mai).

« A Benenitra, a révélé le leader nationaliste, *quarante-deux personnes ont été fusillées »*, tandis que soixante-douze autres ont subi le même sort à Befandriana-Sud, ou *« un enseignant a également été assassiné par les gendarmes le mois dernier »*.

M. Monja Joana a accusé *« quelques réactionnaires avares et sanguinaires »* d'être les auteurs de ces meurtres, en voulant pour preuve le fait que parmi les soixante-cinq victimes d'Ankera-Belamoty, cinquante étaient membres de « l'avant-garde de la révolution malgache » (Carema, parti du président de la République Didier Ratsiraka), dont plusieurs élus locaux.

Ces « *massacres* » sont souvent présentés comme des « *bavures* » consécutives à l'insécurité qui sévit dans les régions du sud de Madagascar. Le banditisme rural, en particulier les vols de bétail avec violences et pillages, maintient un climat permanent de tension entre les forces de l'ordre et la population. M. Monja Joana, âgé de plus de soixante-quinze ans, a annoncé d'autre part qu'il se présenterait à la prochaine élection présidentielle prévue entre le 4 novembre et le 4 décembre prochains contre le président Ratsiraka. — *(A.F.P.)*

Somalie

Moscou accuse Washington d'encourager « l'expansionnisme » de Mogadiscio

L'agence soviétique Tass a dénoncé lundi 26 juillet l'aide militaire que les Etats-Unis accordent à la Somalie, provoquant *« une nouvelle escalade de la tension dans la corne de l'Afrique »* et *« menaçant l'Ethiopie et le Kenya »*.

Selon l'agence, l'aide de Washington à Mogadiscio est destinée à soutenir le régime somalien *« qui fait face à un véritable soulèvement populaire »*. Par leur aide militaire à Mogadiscio, les Etats-Unis *« cherchent à encourager de nouveau l'expansionnisme somalien contre l'Ethiopie »*, affirme Tass.

L'Ethiopie a également protesté officiellement lundi auprès du gouvernement américain. *« L'introduction de nouvelles armes dans cette région — très importante stratégiquement et où la situation est déjà très tendue — est indéniablement destinée à provoquer une escalade du conflit, dans le but d'assurer une présence militaire des Etats-Unis dans dans la corne de l'Afrique »*, a déclaré un porte-parole du ministère éthiopien des affaires étrangères qui a une fois de plus démenti que son pays ait envahi la Somalie, précisant qu'il n'avait aucune raison de le faire. Addis-Abeba va peut-être être contraint de *« réviser ses options et de prendre les mesures qui lui semblent appropriées »*, a précisé le porte-parole. A Nairobi, les opposants du Front démocratique de salut somalien (F.D.S.S.), qui affirment être les seuls à se battre contre l'armée somalienne, ont « *vigoureusement condamné* » la décision américaine qualifiée d'« *intervention flagrante dans un conflit purement interne* ».

A Mogadiscio, trois appareils américains, dont un avion d'observation de l'U.S. Navy, stationnaient dimanche sur l'aéroport marquant le début de l'aide militaire d'urgence des Etats-Unis.

Cette présence, selon les observateurs dans la capitale, pourrait être l'indice d'une prochaine contre-offensive de Mogadiscio, avant l'ouverture du congrès du parti, le 1er août. De nombreuses rafles d'hommes aptes à porter les armes ont d'ailleurs été signalées dans le pays. Cependant, un diplomate occidental a tenu à affirmer qu'« *il n'y aurait pas d'arrivages massifs d'armements* » américains, et que « *le matériel serait uniquement défensif* ».

Les premiers avions arrivés en provenance de Diego-Garcia, selon une source diplomatique, apportaient, croit-on savoir, du matériel de communication, des armes antichars, des armes légères et des munitions. Mais on est loin d'un véritable pont aérien, au moins dans la capitale.

L'Egypte, qui a déjà fourni par le passé des armes de fabrication soviétique aurait commencé à envoyer du matériel antiaérien. Sur le « front », entre Ferfer et Galdobog (centre du pays), aucun combat sérieux n'a été signalé la semaine dernière, mais des échanges d'artillerie ont eu lieu beaucoup plus au nord, à Tug-Wajale, et tout à fait au sud, dans la région des « trois frontières » (Kenya, Ethiopie, Somalie).

Selon des officiers somaliens, l'ennemi a pénétré de 31 km en Somalie dans le secteur de Ballamballe (région de Galgadud), et de 10 km dans celui de Galdogob (région de Mudug). De l'avis des diplomates, c'est délibérément que l'offensive n'a pas été poussée, notamment jusqu'à la « route chinoise » (Nord-Sud). — *(A.F.P.)*

Un projet de rapatriement de réfugiés éthiopiens par le H.C.R. suscite des controverses

De notre correspondante

Genève. — Un projet de rapatriement des réfugiés éthiopiens en Somalie, programmé par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.), avec la participation de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, soulève à Genève une inquiétude certaine. Ce projet, dont la réalisation nécessite 20 millions de dollars et qui doit, en principe, permettre la réinstallation de quelque deux cent mille réfugiés, sera en effet mis en œuvre sur place par la Croix-Rouge éthiopienne et la commission éthiopienne de secours et de réadaptation, deux organismes dont les responsables sont désignés par le gouvernement d'Addis-Abeba. Or, la plupart des réfugiés qui ont fui pour assurer leur survie ou qui ont été chassés de leurs terres à la suite de pillages commis par les forces armées éthiopiennes, ont d'autant moins le désir d'être rapatriés qu'un séjour de trois mois dans les camps dits de « *rééducation* » est officiellement prévu pour les « *suspects* ». Le chiffre de deux cent mille « *candidats volontaires* » avancé par les autorités éthiopiennes paraît singulièrement gonflé, et l'on craint que les 20 millions de dollars ne soient en réalité utilisés pour alimenter leur budget militaire.

Le H.C.R. et la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge montrent la plus grande discrétion. Le secrétaire général de la Ligue, M. Hans Hoegh, garde un mutisme total après un voyage de deux jours en Ethiopie destiné à y examiner la situation. Un des responsables du H.C.R. a reconnu, devant nous, qu'« *une des raisons qui nous ont conduits à nous lancer dans cette action n'est autre que la crainte d'une nouvelle « palestinisation » : il est dangereux de garder trop longtemps les gens dans les camps, tandis que leur mouvement de libération s'organise* ».

Les porte-parole de tous les mouvements de libération ont marqué avec force leur volonté de s'opposer par tous les moyens à la réalisation, même partielle, de projets de réinstallation des réfugiés.

Le H.C.R. semble lui-même de moins en moins enthousiaste pour passer au stade de la réalisation de ce projet ; bien que l'Australie ait déjà annoncé sa contribution à raison de 6 millions de dollars. Au siège de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, il nous a été précisé que les 20 millions de dollars seraient consacrés « *principalement* » à venir en aide aux réfugiés se trouvant déjà en Ethiopie et qu'il ne saurait être question de rapatriements « *non volontaires* ».

ISABELLE VICHNIAC.

● *M. Quett Masire*, président du Botswana, se rendra en visite officielle en France au mois de septembre prochain. Cette visite sera la première d'un chef d'Etat du Botswana en France depuis l'indépendance de ce pays en 1966. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Le tiers-monde brésilien

II. — La civilisation du bidonville

L'installation de grandes compagnies d'élevage dans *l'ouest et le nord du Brésil* provoque l'expulsion de nombreux petits paysans et la disparition de leurs cultures vivrières. Les autorités locales et la police sont souvent complices dans l'utilisation de la violence contre ces « Jean-sans-terre », qui constituent des foyers d'instabilité permanents dans *tout le pays* (« le Monde » du 27 juillet).

De notre envoyé spécial CHARLES VANHECKE

Rio-de-Janeiro. — Entre Rio-de-Janeiro et Nova-Iguaçu, il n'y a pas plus de 40 kilomètres. Mais quand l'évêque de Nova-Iguaçu va à Rio, il a l'impression de changer de pays, voire de civilisation.

Son « pays » à lui est un lotissement anarchique de plus de *1 million* d'habitants, *dont* chaque baraque est la réplique fidèle, mais inversée, des gratte-ciel et des « résidences » de l'ancienne capitale. Ici, dit l'évêque, Mgr Adriano Hypolito, « *Quatre-vingt-dix pour cent des gens sont des pauvres* ». Pressé de définir ce qu'est, au Brésil, un pauvre, il répond :

« *Quelqu'un qui travaille le samedi et le dimanche, qui n'a pas d'argent pour acheter des médicaments, qui fait la queue dès 3 heures du matin pour se faire soigner dans les centres de la Prévoyance sociale, qui voyage comprimé dans les trains, qui habite des quartiers sans eau, sans tout-à-l'égout, sans police, sans justice...* »

L'évêque pourrait ajouter : c'est celui qui construit sa cabane au bord des rivières et des mares et qui est emporté à la première inondation Décembre 1981 : cinq *morts et plusieurs milliers de* sinistrés à Nova-Iguaçu, à la suite d'une inondation. Ailleurs, c'est souvent par centaines qu'on compte les noyés.

Un chaos saisissant

Première impression, quand on entre dans la banlieue nord de Rio : on se croirait dans quelque coin reculé du *sertao* (la brousse de l'intérieur), car la plupart des rues sont en terre. Il y a beaucoup de maisons en dur, toutes ne sont pas des *favelas*. Mais partout c'est le même sentiment d'inachevé, de provisoire : aucune logique urbaine, des pavillons collés à des usines, des quartiers improvisés dans des bas-fonds, sans transport possible, parfois sans électricité. A 400 kilomètres de là, Sao-Paulo, avec ses huit millions de squatters, montre un chaos encore plus saisissant : sur un territoire quatre fois plus grand que celui de Paris, la ville est une succession d'entrepôts, d'immeubles, de garages, de hangars, de pavillons, d'usines, de boutiques, de baraques, de terrains vagues, de potagers, de décharges.

L'exode rural a été tel qu'aucune municipalité n'a pu accompagner le gonflement urbain. En 1930, la *Baixada fluminense* (nom donné à la dépression située au nord de Rio) comptait trente mille habitants. Il y en a deux millions et demi maintenant, soit quatre-vingt fois plus. Nova-Iguaçu est devenue la septième ville du Brésil, alors qu'elle était, naguère, une campagne couverte d'orangers.

Où sont les orangers ? Ici, les petits noirs jouent pieds nus au cerf-volant, dans un univers de tôle ondulée et de carton. L'été, ils se baignent dans la rivière qui coupe la *favela* et où toutes les eaux usées se déversent. Pour avoir de l'eau, il faut creuser un puits. Comme chacun improvise, sous sa baraque, son propre écoulement, l'eau est contaminée.

« *Le docteur nous a recommandé de la faire bouillir* », dit une vieille femme, mais comme elle « *n'a pas assez de casseroles* », c'est une précaution qu'elle ne prend jamais. *Ils sont quinze à* habiter chez elle — on se demande comment. La petite dernière, qui n'a pas six ans, souffre d'une « pneumonie ». Après la dernière inondation, il a fallu vacciner tout le monde contre le typhus. La plupart des *favelados* ont leur potager, au milieu de la boue et des ordures. Mais ont-ils un métier ?

« *Ils vivent de biscates* », dit l'homme qui nous accompagne.

Le mot *biscate* désigne les mille et une manières de ne pas mourir de faim : cirer des chaussures, vendre de vieux papiers ou des glaces, faire le manœuvre sur les chantiers, s'improviser plombier, réparateur de chaussures ou de meubles ; et pour les femmes : faire des ménages ou le trottoir.

Des enfants sans école

A Brasilandia, l'une des *favelas* de Sao-Paulo, les femmes qui balaient les rues ne travaillent pas directement pour la municipalité, mais sont « sous-traitées » par une entreprise de nettoyage : elles gagent la moitié du salaire minimum, soit 6 000 cruzeiros par mois (300 francs). Même chose pour les enfants « non déclarés » qui ficellent des paquets dans les supermarchés. Beaucoup n'attendent pas d'avoir l'âge légal — douze ans — pour travailler En témoignent les taux de désertion scolaire : un tiers des enfants de sept à quatorze ans, dans tout le pays, ne vont pas à l'école. Entre sept et neuf ans, la moitié des enfants sont analphabètes. Le pourcentage d'analphabétisme reste élevé pour l'ensemble de la population : 31 % en 1980, contre 38 % *dix ans* auparavant (1).

Venus du Nord-Est, pour la plupart (cette région surpleuplée, est un foyer d'émigration depuis le début du siècle), les habitants de Brasilandia sont des déracinés, passés brutalement d'une économie de subsistance, inchangée depuis des siècles, aux mégatonnes de la croissance sauvage. Une vieille femme du Ceara, qui avait dix-neuf enfants (« *dont dix sont morts de faim* », précise un voisin) raconte qu'elle est restée un an à Brasilandia sans entrer dans un magasin. « *Je ne savais pas acheter* », dit-elle. En fait, elle « *ne savait pas parler* ». Les mots, l'accent de sa province étaient incompréhensibles. Elle a dû retourner à l'école « *pour parler comme ici.* »

Ceux qui débarquent acceptent n'importe quel métier : manœuvres, gardiens, domestiques. Mais il y a aussi des maçons, des conducteurs d'autobus, des charpentiers, qui, « normalement », ne devraient pas habiter le bidonville. Mais rien n'est « normal », ni les salaires, trop bas, ni les loyers urbains, trop élevés. C'est pourquoi la *favela* n'est plus, comme avant, la première étape sur le chemin de la ville. Elle est devenue la ville elle-même, ce magma où le « centre » occupe moins de place, désormais, que la « périphérie ».

Brasilandia, le soir : des milliers de lumières qui ressemblent à des loupiotes, dans des abris de ciment ou de planches. Pas loin de là, les six cent mille habitants d'Osasco semblent avoir surgi par surprise, clandestinement. Encore aujourd'hui, la seule façon de se loger, pour beaucoup de familles, c'est d'occuper le terrain, la nuit, et de construire son toit avant l'aube — seule garantie contre la démolition. De nombreuses banlieues de Sao-Paulo se sont faites ainsi, par invasions nocturnes successives : l'eau, l'électricité, viennent ensuite, au fil des années, après de multiples pétitions.

Jaguaré est une des plus anciennes *favelas* de Sao-Paulo : vingt mille personnes y vivent sur des collines ravinées par les averses. Avec le temps, les *favelados* se sont adaptés, ils ont même peint en bleu ou en rose leurs murs de vieux bois. On trouve chez eux des semblants de rues, et des semblants de magasins : épiceries, buvettes, cordonneries, et même manucures ! « *Qui entre dans la favela n'en sort plus* », dit une assistante sociale d'Osasco.

Zézinho, lui, n'en sortira jamais. Nordestin de 45 kilos (tuberculeux, il lui est arrivé d'en peser 30), il dépense 3 000 des 12 000 cruzeiros qu'il gagne chaque mois pour prendre les trois autobus qui l'amènent à l'usine dont il est le gardien. *Les quatre heures qu'il* passe chaque jour en transport correspondent à la moyenne quotidienne des trajets domicile-travail à Sao-Paulo. Cette semaine, faute d'argent, il est resté chez lui.

Sa femme fait des ménages dans une autre entreprise. Avec ses chaussettes de laine et son visage étonné, elle a l'air d'une gamine. Elle s'assoit pour parler sur le seul siège de la baraque : un vieux fauteuil de plastique dont la bourre s'échappe de tous côtés. Après avoir eu six enfants, elle aurait voulu qu'on *l'« opère »*. Mais *Zézinho* a refusé, car il n'aurait plus tiré d'elle « *le même profit* ». Quand ils partent travailler tous les deux, ils laissent leurs six enfants enfermés. Un voisin leur donne à manger. C'est le sort, nous dit-on, de beaucoup d'enfants de bidonvilles.

Les plus grands sont livrés à eux-mêmes. Ils ne se résignent pas, comme leurs parents, à devenir des manœuvres ou des bonnes. Nés dans la ville, ils en veulent tout de suite les bienfaits. Alors ils volent. Ils forment ces *quadrilhas* (bandes) aussi nombreuses à Sao-Paulo qu'à Bogota : vol à la tire, prostitution, marijuana. Et pour finir, l'arrestation par la police, puis le séjour dans des centres de redressement, ces pourrissoirs.

Dans l'Etat de Sao-Paulo, on comptait récemment quatre cent mille mineurs abandonnés : 80 % des larcins commis dans la ville leur étaient attribués. Une commission parlementaire évaluait en 1976 à treize millions, dans tout le pays, le nombre des enfants en état d'abandon ou de privation visibles. L'archidiocèse de Sao-Paulo estime, en se fondant sur les indicateurs du niveau de vie, qu'il y en avait au moins vingt-cinq millions, soit 40 % de la population de moins de dix-huit ans.

De l'eau sucrée pour dîner

« *Ce qui m'a le plus impressionné ici*, dit un prêtre de Brasilandia, *c'est la faim. Des enfants pleurent pour avoir à manger, on les envoie dormir avec de l'eau sucrée. Je connais des gens qui se nourrissent seulement de riz pendant des mois.* »

Certes, le Brésil a toujours connu la faim. Mais des Brésiliens ont faim, aujourd'hui, qui, hier, parvenaient à se nourrir — plus ou moins bien. Un organisme syndical de Sao-Paulo, le DIEESE (2), a constaté que si, en 1970, la ration alimentaire de base absorbait 43 % du salaire minimum, ce pourcentage s'élevait à 59 % sept ans après.

La *favela* n'est plus un phénomène marginal. En 1980, un habitant sur trois de l'Etat de Rio-de-Janeiro vivait dans un bidonville — ou l'équivalent, — si l'on en croit l'IBASE, alors qu'il n'y en avait qu'un sur quatorze, trente ans plus tôt. Même si cette estimation paraît exagérée aux chercheurs de l'I.B.G.E. que nous avons interrogés (le très officiel Institut brésilien de géographie et de statistique), le chiffre qu'ils avancent — un sur cinq — reste effarant.

L'entassement dans les bidonvilles, à Rio, atteint des dimensions asiatiques : sep cents personnes sur un espace grand comme un terrain de football ; deux mille trois cent soixante-cinq personnes à l'hectare dans la *favela* de Jacarezinho, soit sept fois plus qu'à Capacabana, le quartier le plus dense.

La situation est la même à Sao-Paulo, où la « favelisation », selon une étude de la municipalité, s'est accentuée de façon vertigineuse à partir de 1977, après une décennie de « miracle » économique (3).

Depuis qu'il est évêque de Nova-Iguaçu, Dom Adriano Hypolito a eu le temps de faire des comparaisons :

« *Dans ce pays, tout se fait en fonction de la classe dominante*, dit-il. *Le peuple vit complètement en marge des transformations sociales. Avant, la croissance était plus ou moins démocratique. Maintenant, elle ne l'est plus du tout.* »

Pour avoir souvent exprimé ce point de vue, Mgr Hypolito a été en butte à bien des attaques. En 1976, il a été enlevé par un commando d'extrême-droite qui l'a roué de coups, déshabillé, badigeonné de rouge et abandonné dans la rue. Il y a trois ans, une bombe était découverte derrière l'autel de la cathédrale...

La violence n'est pas seulement la réplique du « système » à ceux qui le mettent en accusation. Elle en constitue la racine. Elle fait partie de la vie quotidienne, pour une grande partie de la population.

Prochain article :

VIOLENCE AU QUOTIDIEN

(1) Source : Institut brésilien d'analyses sociales et économiques *(IBASE)*, Rio-de-Janeiro.

(2) Département intersyndical de statistiques et d'études socio-économiques

(3) De 1973 à 1980, la population de Sao-Paulo a augmenté de 33 %, et celle des *favelas* de la ville, de 548 %.

Des projets pharaoniques

Brasilia *(A.F.P.)*. — Un document réalisé à la demande du ministère brésilien du plan sur les grands projets en cours de réalisation dans le pays commence à donner des vertiges aux dirigeants de Brasilia.

Les cent quatre projets les plus importants coûteront, aux prix 1982, 90 milliards de dollars, soit 30 milliards de plus que la dette extérieure, déjà très lourde. La seule centrale hydroélectrique d'Itaipu coûtera 11 milliards de dollars, soit l'équivalent des commandes d'équipement pour le gazoduc qui reliera la Sibérie à l'Europe occidentale.

Le Brésil doit mener de front plusieurs ouvrages pharaoniques comme le barrage d'Itaipu : l'exploitation de la « montagne de fer » de Carajas, un ambitieux programme nucléaire, d'énormes complexes sidérurgiques, les métros de Rio et de Sao-Paulo, etc.

« *Le gigantisme semble être une maladie qui se transmet avec l'écharpe présidentielle* », commente l'hebdomadaire *Isto E*.

Le vertige s'accentue lorsqu'on calcule les dépenses globales de l'administration publique : 410 milliards de dollars pour la période 1982-1985, soit l'équivalent du produit intérieur brut dans un pays comme l'Italie. Pour parvenir à ces objectifs, les experts calculent qu'il faudrait au Brésil une croissance de 5 % par an au cours des prochaines années, ce qui semble actuellement hors de portée.

Une solution raisonnable, écrit *Isto E*, serait de sacrifier certains projets ou d'en réduire la portée. Mais l'hebdomadaire souligne la difficulté qu'il y aurait à renoncer à des projets où, la plupart du temps, le capital étranger est investi : des accords de gouvernement à gouvernement ont été signés et des contrats d'approvisionnement ont été passés avec des firmes multinationales.

Souvent, le gouvernement est pris dans un engrenage. C'est le cas d'Acominas, un complexe sidérurgique en construction près de Belo-Horizonte dans l'Etat du Minas-Gerais. Le projet, maintenu en dépit de la crise sidérurgique mondiale, a absorbé jusqu'ici 530 milliards de cruzeiros. Comme il manque « seulement » 342 milliards pour le terminer, les autorités de Brasilia ont décidé qu'il serait maintenu bien qu'elles ignorent comment sera écoulée la production.

En outre, au moment où le Brésil connaît des difficultés pour placer ses produits à l'extérieur, les grands projets sont devenus indispensables pour garantir l'afflux de devises dont le pays a besoin pour sa balance des paiements.

Le ministre du plan, M. Antonio Delfim Netto, grand maître de l'économie brésilienne, s'est fait le champion de cette course aux capitaux en Europe ou aux Etats-Unis Mais sa politique est de plus en plus contestée à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement, malgré l'appui que lui a donné publiquement le président de la République, le général Joao Figueiredo.

APRÈS LE SÉJOUR DE M. JACK LANG A CUBA

M. Fidel Castro compte sur l'aide de la France pour se rapprocher de l'Europe de l'Ouest

De notre envoyé spécial

La Havane. — M. Jack Lang, ministre français de la culture, assiste, depuis le lundi 26 juillet, à Mexico, à la conférence mondiale de l'UNESCO sur les cultures, après un séjour officiel de quatre jours à Cuba, au cours duquel il a eu des entretiens prolongés avec M. Fidel Castro.

Celui-ci a longuement exposé à son hôte ses thèses sur la situation internationale et sur les risques de guerre mondiale. En revanche, il n'a rien dit sur la Pologne (« *un échec du socialisme* », disent les Cubains) ni sur l'Afghanistan (un thème qui « embarrasse » manifestement les dirigeants de La Havane. Il y a eu très peu d'échanges de vues sur l'Afrique et l'Angola (les Cubains redoutent que les négociations engagées entre les Etats-Unis et le gouvernement de Luanda ne débouchent sur un accord concernant un retrait « *parallèle ou simultané* » des troupes cubaines d'Angola et des forces sud-africaines de Namibie).

Des généralités, enfin, sur les droits de l'homme : le cas Valladarès, le poète détenu en faveur duquel M. Mitterrand est intervenu au début de cette année auprès de M Castro, n'a pas été évoqué. On estime dans les milieux informés que la discrétion facilitera, mieux que des prises publiques de position, la « solution positive » d'une affaire qui avait mis de l'aigreur dans les relations franco-cubaines.

Relations Est-Ouest, désarmement, conception « différente » du socialisme : les « divergences » entre la France et Cuba ne manquent pas. M. Lang, dans chacune de ses allocutions, en a fait état, tout en estimant que « *les deux pays croient en l'homme et refusent la dictature internationale d'une grande puissance, ainsi que la monoculture standardisée et industrialisée* ».

M. Fidel Castro s'est bien gardé, lui, de dresser le catalogue des « divergences » au cours d'une longue allocution très « politique » qu'il a prononcée samedi soir à un dîner à l'ambassade de France. Il a préféré insister sur les aspects qu'il juge positifs de la politique française : au Liban, dans la recherche d'une solution de la question palestinienne ; en Namibie ; en Amérique centrale, où la Havane continue de préconiser, sans trop y croire, une solution négociée des conflits.

« *La France*, affirme-t-il, *doit et peut jouer un grand rôle en faveur de la paix mondiale et en faveur des nations du tiers-monde victimes de l'échange inégal. Ce n'est pas la troisième guerre mondiale qui menace, mais la dernière de toutes les guerres. Alors je dis oui à l'option zéro en matière de désarmement, mais pas à l'option zéro de M. Reagan.* »

Les dirigeants cubains s'interrogent sur les raisons du « silence » soviétique dans la crise libanaise. Ils observent que Moscou, qui avait fourni toutes les assurances et prodigué toutes les marques d'amitié aux dirigeants de l'O.L.P., sont, jusqu'à présent, restés « très discrets » depuis l'invasion du Liban par les troupes israéliennes. Que vaut, dans ces conditions, la « protection » soviétique ? Que pourrait espérer Cuba, si le régime castriste devait affronter une crise majeure avec les Etats-Unis ?

L'aide soviétique à l'économie cubaine, durement frappée cette année par la chute des cours du sucre sur le marché international, est également un thème de réflexion à La Havane en ce moment. M. Carlos Rafael Rodriguez, *numéro trois du* régime cubain, a récemment plaidé à Budapest devant les pays membres du Comecon, la thèse d'un « nouvel ordre international socialiste ». Si les Cubains trouvent que l'entraide entre pays socialistes a des failles et des insuffisances, ils restent capables d'ironiser sur le socialisme. « *Un jour*, dit M. Fidel Castro, *tous les pays du monde seront socialistes. Mais il faudra conserver au moins un Etat capitaliste. D'abord pour nous permettre de fixer les prix et aussi pour demander une aide...* »

Soucieux de leur sécurité, alors que les relations avec les Etats-Unis sont au plus bas (même les « petits pas » réalisés pendant l'administration Carter, comme la collaboration des garde-côtes cubain et américain dans le détroit de Floride ont été supprimés), préoccupés par une crise économique très grave (le taux de croissance va tomber de 12 % à 2 % en 1982, selon les chiffres officiels), les dirigeants de La Havane tentent un certain « rééquilibrage » de leurs alliances. Sans renoncer bien entendu, à aucun de leurs accords de coopération militaire et économique avec les pays de l'Est, les dirigeants cubains souhaitent améliorer leurs rapports avec l'Europe occidentale, et ils comptent manifestement sur la France, qu'ils jugent plus proche d'eux que jamais, pour jouer le rôle de « locomotive » auprès de ses partenaires européens.

MARCEL NIEDERGANG.

Canada

Les représentants des populations autochtones de vingt-quatre pays se sont réunis dans la Saskatchewan

De notre correspondant

Montréal. — Que peut-il y avoir de commun entre les deux mille délégués des populations autochtones de vingt-quatre pays qui se sont réunis pendant une semaine entière dans la capitale du Saskatchewan Regina, grosse bourgade au milieu des immenses plaines céréalières du Canada ? Tous, les Indiens nord-américains comme leurs frères latino-américains, mais aussi les aborigènes australiens, les Samis de Laponie, les Canaques de Nouvelle-Calédonie, les Inuits (Esquimaux) du Groenland et même les Africains du Mouvement de libération de la Namibie (Swapo) estiment avoir été spoliés par la civilisation occidentale, par les Blancs qui se sont emparés de leurs territoires et cherchent aujourd'hui à faire disparaître leur culture en les assimilant.

« *La saisie de notaire ne saurait être justifiée par les lois des nations individuelles* », a lancé l'un des principaux intervenants à l'assemblée internationale des nations autochtones M. George Manuel, qui dirigea pendant longtemps la fraternité nationale des Indiens du Canada.

« *Le territoire nous appartient en vertu de tous les principes connus du droit international* », a-t-il ajouté. Les 300 000 Indiens du Canada et certains Inuits estiment avoir des droits sur plus d'un tiers de la superficie de ce pays de 10 millions de kilomètres carrés. Le gouvernement fédéral reconnaît que la négociation de nouveaux traités avec les populations autochtones pourrait lui coûter plus de 4 milliards de dollars (environ 20 milliards de francs) au cours des quinze prochaines années, s'il veut pouvoir exploiter des ressources naturelles dans certaines régions, en particulier des hydrocarbures dans le Grand Nord.

Les Indiens du Canada et des Etats-Unis, ont averti leurs représentants, ne se contenteront plus de compensations financières. Ils veulent désormais participer à l'exploitation des richesses naturelles et décider eux-mêmes du bien-fondé de cette exploitation selon leurs critères culturels et de manière à ne pas remettre en question leur mode de vie. L'assemblée de Regina a même adopté une résolution préconisant la création d'une banque internationale pour le développement qui permettrait la mise en place d'un « *capitalisme indigène* ».

Pour les cinquante millions d'Indiens du continent latino-américain, en particulier les Mayas du Guatemala, les Quetchuas du Pérou ou les Aymaras de Bolivie, les préoccupations ne sont pas tout à fait les mêmes, et la question se pose de manière beaucoup plus brutale : il ne s'agit pas pour l'instant de négocier des droits avec les Blancs mais tout simplement de survivre et d'échapper à la répression. C'est pourquoi, il ne faut pas s'étonner que si peu d'entre eux, pourtant invités, aient fait le voyage jusqu'à Regina. Il est vrai que les frais de déplacement et de séjour ont dû en dissuader plus d'un. Le gouvernement fédéral et le gouvernement du Saskatchewan dont les organisateurs — la fédération des Indiens du Saskatchewan — espéraient une aide financière — se sont fait longuement prier avant d'accorder une bien maigre subvention couvrant pour moins de 10 % des frais totaux.

Les « anciens » et les « modernes »

Les Miskitos du Honduras et du Nicaragua étaient là. Pour parer à toute éventualité, le gouvernement sandiniste avait fait accompagner la délégation des Miskitos du Nicaragua par un de ses diplomates en poste à Washington. Les explications d'un vétérinaire miskitos, M. Marcello Zuniga, qui défendait la position officielle de Managua — huit mille cinq cents Miskitos ont dû abandonner une quarantaine de villages près de la frontière avec le Honduras et ont été regroupés dans des hameaux stratégiques afin de les protéger contre les incursions des « contre-révolutionnaires » — n'ont guère convaincu les Indiens d'Amérique du Nord.

Au-delà des intérêts communs et derrière l'unité de façade, les divergences entre les divers groupes représentant les autochtones sont apparues à deux niveaux à Regina. D'abord, entre les Nord-Américains et les Latino-Américains, qui se disputent le contrôle des fédérations internationales regroupant les associations autochtones des divers pays ; ensuite, entre le « anciens » et les « modernes », qui s'affrontent surtout en Amérique du Nord. Les premiers, connus sous le nom de « traditionalistes », s'opposent à toute négociation de leurs droits avec la société blanche et ne veulent même pas entendre parler de l'ONU, à laquelle ils reprochent de regrouper des « *nations hostiles aux autochtones* ».

Les autres estiment au contraire qu'il faut utiliser le forum de l'ONU pour exercer des pressions sur ses membres. Ils espèrent donc un jour faire adopter par les Nations unies la convention des droits des peuples indigènes qui a été rédigée à l'issue du congrès mondial des peuples indigènes (Canberra, 1981) et qui a été acceptée à Regina. Ce texte reconnaît aux nations autochtones le droit de contrôler les richesses naturelles situées sur leur territoire et le droit à l'autodétermination, y compris le droit de se constituer en Etat. *Aucun pays n'a jusqu'ici ratifié* cette convention.

Il y a donc eu deux conférences à Regina, à quelques kilomètres de distance Pendant que les « modernes » discutaient stratégie dans l'enceinte de la patinoire, les « traditionalistes », qui avaient installé leurs teepees (tentes d'Indiens) un peu plus loin, faisaient un « pow-wow » (assemblée traditionnelle) et consacraient leur temps à la prière et à la danse. Mais pour les deux derniers jours de la réunion, samedi et dimanche, « anciens » et « modernes » se sont retrouvés pour des festivités très colorées et un immense « pow-wow ».

BERTRAND DE LA GRANGE.

Le Monde

politique

La réforme électorale municipale à l'Assemblée nationale

Assurer des majorités avec les minorités

Le fait d'obtenir 49,9 % des suffrages exprimés ne donne droit à aucune représentation au sein d'un conseil municipal : c'est l'une des conséquences du mode de scrutin actuel : le système majoritaire. Celui-ci, en revanche, assure des majorités stables qui permettent l'exercice de la gestion municipale. Beaucoup de scrutin majoritaire ; un peu de représentation proportionnelle : conserver des majorités cohérentes tout en garantissant la représentation des minorités. Telle est l'explication de la gauche pour justifier une réforme qui prend quelques libertés avec la quarante-septième des cent-dix propositions de son candidat à la présidence de la République, M. Mitterrand, mais qui, M. Defferre l'a rappelé, correspond aux propositions réitérées des principaux responsables de l'ancienne majorité.

C'est une constante : dès que l'on touche à la *loi électorale*, on est a priori suspect de visées partisanes. De ce point de vue, l'opposition a rempli avec beaucoup de conscience le rôle qu'elle *s'était* assigné *et s'est* livrée, selon les termes du ministre de l'intérieur, à un « concert d'imprécations ». M. Defferre n'a pas jugé utile de s'y attarder, ni de répondre aux députés de la majorité qui — c'est sans doute la raison, — de toute façon, approuveront le projet gouvernemental. M. Rigal, au nom des radicaux de gauche, a développé un peu vainement un plaidoyer en faveur des petites formations politiques, la sienne notamment, et a manifesté son hostilité au seuil de 5 % des suffrages exprimés qu'il faudra avoir atteint au premier tour pour être présent au second. Plus discrètement, M. Maisonnat (P.C.) a défendu une position semblable. Le P.C., en effet, a obtenu partiellement gain de cause : au deuxième tour, il n'y aura pas seulement les deux listes arrivées en tête au premier. Les communistes, a reconnu M. Maisonnat, pourront siéger dans des conseils municipaux d'où, jusqu'ici, ils étaient exclus. Parallèlement, les représentants de l'opposition pourront se faire entendre dans les municipalités d'union de la gauche. Le « débat démocratique » y gagnera sûrement, mais il risque de devenir quelque peu agité...

Agité et partisan, c'est la thèse des porte-parole des groupes R.P.R. et U.D.F. Défunt apolitisme ! On se laisserait presque aller à l'émotion en pensant à tous ces édiles des petites communes de France uniquement préoccupés des affaires de la cité et qui, dorénavant, vont être les otages des partis. Comme si la gestion des affaires de la cité, ce n'était pas la définition même de la « politique ». Et comme s'il y avait une seule commune où la politique, au sens large, ne préside pas aux décisions, aux comportements. Curieuse déviation pour un homme politique que de renier la politique !

Partisan, MM. Gaudin, Millon (U.D.F.), Foyer, Toubon (R.P.R.) (qui n'ont strictement aucun lien de parenté avec un gouvernement que, naguère, on avait rendu responsable du « scandale du vote des Français de l'étranger ») en ont l'intime conviction : avec ce projet, la gauche cherche à « limiter la casse », c'est-à-dire à atténuer son échec prévisible aux élections municipales. Les convictions de l'opposition sont claires, cohérentes : M. Millon serait favorable à une représentation proportionnelle à un tour, avec *correctif* majoritaire ; M. Foyer est un farouche partisan du scrutin majoritaire « dans sa forme la plus absolue » ; M. Koehl (U.D.F.) votera le texte du gouvernement ; M. Gaudin est favorable à la proportionnelle pour les villes de plus de 100 000 habitants ; et on croit comprendre que M. Toubon est défavorable à la représentation des minorités... Mais, sur ce point, l'argument de M. Foyer n'est pas sans valeur : « Les groupements gauchistes, les formations écologistes et les caciques du M.R.G. auront compris le destin que vous leur réservez ! »

M. Poperen (P.S.) ne supporte pas que l'on établisse un parallèle avec la loi sur les « apparentements ». En effet, il ne s'agit, en l'espèce, que d'une coalition, d'une fusion des listes au second tour. Celles-ci, le scrutin passé, ne revendiqueront évidemment pas leur spécificité, leur identité...

La majorité et le gouvernement n'étaient pas parvenus à une position commune, lundi, sur plusieurs dispositions essentielles : le seuil d'application — 5 000 ou 3 500 habitants ; l'institution d'un quota pour les femmes ; le sort des Français de l'étranger qui n'ont pas d'attache familiale en France ; le seuil de 5 %. Mais ce sont là, paraît-il, des « détails ». D'ailleurs, on est fondé à croire qu'un accord interviendra mercredi 28 juillet.

LAURENT ZECCHINI.

Lundi 26 juillet, l'Assemblée nationale examine, après déclaration d'urgence, le projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales (*le Monde* des 13 et 27 juillet).

M. Poperen (P.S., Rhône), rapporteur de la commission des lois, assure que le projet n'est ni « *une loi de circonstance* » ni une loi « *partisane* ». Il estime « *choquant et malsain* » le fait que 49 % des suffrages ne donnent droit à aucune représentation dans les conseils municipaux. Le projet, observe-t-il, allie « *justice et efficacité* ». Le rapporteur s'attache également à démentir l'accusation selon laquelle le système proposé serait « *compliqué* ».

M. Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, critique l'actuel système majoritaire qui, selon lui, est « *profondément injuste et antidémocratique* ». Il souligne que « *les lois électorales s'usent, se démodent* », et explique que le système proposé par le gouvernement « *conjugue les avantages du système proportionnel et du système majoritaire* ». Le ministre d'Etat cite ensuite plusieurs déclarations de responsables de l'ancienne majorité en faveur de l'instauration d'un mode de scrutin mixte alliant les systèmes majoritaires et proportionnels. Il ajoute : « *Tous les bons esprits qui siègent à droite de l'hémicycle avaient su voir clair !* » Le ministre de l'intérieur assure ensuite que le projet ne comporte « *ni manœuvre, ni piège, ni tentative d'élimination ou de domination de qui que ce soit* » et que les principes dont il s'inspire sont « *simples, honnêtes et loyaux à l'égard de tous* ».

M. Defferre rappelle que la situation de Paris et de Marseille fera l'objet d'un texte ultérieur et indique que le gouvernement déposera — avant les élections municipales — un projet concernant l'ensemble des grandes villes et les communautés urbaines.

M. GAUDIN (U.D.F.) : une régression de la démocratie

M. Gaudin (U.D.F., Bouches-du-Rhône) défend une question préalable (dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer). Il met en cause les « *tractations secrètes* » au sein de la majorité qui ont présidé, selon lui, à l'élaboration du projet, et déplore que les parlementaires et les maires de l'opposition n'aient pas été consultés. En fait, explique-t-il, par ce texte la majorité veut « *infiltrer partout ses hommes et sa doctrine* ». Pour le président du groupe U.D.F., il ne s'agit que de politique « *politicarde* ». Or, souligne-t-il, « *toutes les lois électorales « trafiquées » se retournent infailliblement contre leurs auteurs* ». Le système proposé, affirme-t-il, « *est digne d'une certaine loi sur les apparentements qui, en 1951, a atteint le sommet du mépris du suffrage universel* ». M. Gaudin se prononce en faveur de la représentation proportionnelle intégrale pour les villes de plus de cent mille habitants. « *Bancal et incompréhensible pour le corps électoral* », le système proposé par le gouvernement « *perd les vertus du système majoritaire — la clarté et la rigueur — sans acquérir pour autant les avantages de la proportionnelle, la justice et la représentativité* ». Bref, selon M. Gaudin, le projet représente « *une incontestable régression de la démocratie* ».

Le député des Bouches-du-Rhône insiste, d'autre part, sur le *cas* de Marseille. Il souligne que, en 1953, M. Defferre a été élu, à la proportionnelle « *avec les suffrages de la droite* ». Evoquant l'intention du gouvernement de redécouper la ville de Marseille en quatre secteurs, il avance la raison suivante : « *L'addition des voix de la coalition socialo-communiste s'y avère présentement majoritaire* ». A Marseille, affirme-t-il, le gouvernement va « *jouer une partie de dés pipés* ».

La question préalable est repoussée par 327 voix contre 157 sur 484 votants et 484 suffrages exprimés.

Dans la discussion générale, M. Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire) rappelle de nombreuses déclarations de responsables du parti socialiste, d'une part, et des deux partis de gauche, d'autre part, en faveur de la représentation proportionnelle. Ce système, ajoute-t-il, constituait l'une des cent dix propositions de M. Mitterrand, candidat à la présidence de la République. L'ancien garde des sceaux se déclare partisan du scrutin majoritaire « *dans sa forme la plus absolue* ». Or, note-t-il, avec le mode de scrutin proposé par le gouverneent, une liste ayant obtenu la majorité relative avec 26 % des voix obtiendra 63 % des sièges. Bref, c'est « *une caricature indigne de la proportionnelle* ». Le mode de scrutin proposé, ajoute M. Foyer, est issu d'un « *croisement douteux* », c'est « *une sorte de corniaud* ». A propos de l'institution du seuil de 5 % des suffrages au second tour, il observe : « *Les groupements gauchistes, les formations écologistes et le M.R.G. auront compris quel destin prometteur vous leur réservez !* » Au deuxième tour, assure-t-il, le projet tend au même résultat que les apparentements de 1951 : « *La remontée, au deuxième tour, des sous-marins à la surface.* » Parlant enfin de « *trituration* » des lois électorales, M. Foyer explique que le parti communiste « *préfère confondre ses pertes avec celles du P.S. plutôt que de compter des voix qui s'en vont* ».

Le député R.P.R. déclare en conclusion : « *Votre projet de loi est un projet de vaincus en puissance, qui cherchent à limiter les dégâts.* » Enfin, assure-t-il, il va avoir pour conséquence « *de sacrifier l'heureux apolitisme de beaucoup de conseils municipaux de nos petites villes* ».

M. Maisonnat (P.C., Isère) rappelle que son parti est favorable à la représentation proportionnelle pour toutes les élections. Le scrutin actuel, estime-t-il, est « *sociologiquement déformant, élitiste et antiféministe* ». Il indique que le nouveau système permettra aux communistes de siéger dans de nombreux conseils municipaux où jusqu'ici, « *malgré l'influence réelle de leur parti dans la commune* », ils étaient exclus par la loi électorale.

De même, des élus de droite pourront siéger dans des conseils dirigés par des communistes. M. Maisonnat critique le seuil de 5 % des suffrages exprimés pour l'attribution à la proportionnelle des sièges restants, soulignant que le fait de décider si tel ou tel courant d'opinion peut siéger au sein du conseil municipal « *ne doit pas être le fait d'un couperet d'origine législative* ». D'autre part, le seuil de 5 % nécessaires au premier tour pour pouvoir être présent au second lui semble « *figer la représentation électorale au risque d'une bipolarisation* ». Le député communiste estime que la loi électorale devrait s'appliquer à la capitale pour l'élection du Conseil de Paris. En conclusion, il insiste sur la nécessité de présenter des listes d'union de la gauche, dès le premier tour, conduites « *par le maire sortant* ».

M. Millon (U.D.F., Ain) explique que dans les grandes villes le mode de scrutin actuel « *facilite la cohérence de l'action municipale grâce à l'homogénéité des conseils* ». A propos des petites communes, il note : « *Le droit au « panachage » est un droit auquel tous les Français sont attachés.* » Le choix des administrateurs locaux, poursuit-il, sera désormais essentiellement influencé par « *des caractères partisans* ». Il souligne ensuite : « *Le P.C. pourra, entre les deux tours, soumettre le P.S. au chantage de la fusion jusqu'à satisfaction de ses objectifs. Et c'est ainsi que l'on verra le P.C. obtenir la tête de liste d'union alors qu'il avait, au premier tour, un résultat inférieur à celui de ses alliés.* » Détaillant le mécanisme du projet, M. Millon observe : « *Voilà autant d'options en faveur d'une démocratie médiatisée dominée par l'oligarchie des états-majors partisans.* » Il se déclare enfin favorable à l'instauration de la représentation proportionnelle avec un correctif majoritaire, organisée sur un seul tour.

M. Sapin (P.S., Indre) dénonce « *la dose impressionnante d'aveuglement partisan* » de l'opposition. Il souligne qu'il n'était pas pensable de tenir plus longtemps « *à l'écart du gouvernement de nos communes 50 % de l'opinion* ». Il déclare ensuite que le panachage est de moins en moins utilisé, ajoutant : « *Nous n'avons fait qu'aligner la loi sur l'évolution des mœurs.* » Après avoir rappelé que le groupe socialiste est favorable à l'abaissement du seuil d'application de la loi aux communes de plus de trois mille cinq cents habitants, il se prononce pour l'abaissement à dix-huit ans du seuil d'éligibilité pour les conseillers municipaux et adjoints aux maires ainsi que pour le seuil de 5 % des suffrages exprimés du premier tour pour pouvoir être présent au second, cela afin d'éviter « *une multiplication néfaste des listes* ».

M. Toubon (R.P.R., Paris) déclare notamment : « *Vous forcerez les électeurs à représenter les minorités à travers les partis, les listes bloquées.* » Ce régime, poursuit-il, « *poussera à la constitution éphémère, sur des bases purement électorales, de listes sans affinités réelles et sans programme commun* ». M. Toubon souligne que les habitants de Paris, Lyon et Marseille ne savent toujours pas comment on votera dans leur ville, et observe en conclusion : « *L'objectif de cette loi est de tenter d'amoindrir la défaite de l'union socialo-communiste en évitant les luttes fratricides, en poussant à l'union et, ainsi, en stabilisant le nombre des conseillers de gauche (par l'augmentation de l'effectif des conseils municipaux et par l'entrée d'élus dans les petites communes).* »

M. Koehl (U.D.F., Bas-Rhin) déclare que le texte du gouvernement, sans être parfait, assurera une meilleure représentation des électeurs. Aussi, ajoute-t-il, « *je voterai ce projet, eu égard à ses principes et malgré ses lacunes* ». M. Santoni (R.P.R., Bouches-du-Rhône) met vivement en cause la gestion de M. Defferre à Marseille. Les membres des commissions extra-municipales, affirme-t-il, sont « *uniquement des agents électoraux* ». S'adressant au ministre de l'intérieur, il indique : « *La mauvaise foi vous caractérise !* » Il lance en conclusion : « *Remettez vos lunettes et partez !* »

M. Rigal (app. P.S., Aveyron) se déclare partisan du vote préférentiel mais hostile au principe du seuil minimum pour les listes. Il indique : « *Toutes les dispositions tendant à réduire ou à diminuer les petites formations nous semblent inopportunes.* » Le député estime qu'il serait « *déraisonnable* » de descendre en dessous du seuil des cinq mille habitants. Si tel était le cas, assure-t-il, « *la liberté d'expression des électeurs se trouverait en partie entravée. (...) Un bipartisme contraint n'apporterait rien à la démocratie locale* », souligne-t-il. Après avoir réaffirmé le soutien du Mouvement des radicaux de gauche au gouvernement, M. Rigal indique que les députés appartenant au M.R.G. ne pourront pas accepter que les dispositions essentielles du texte gouvernemental soient altérées par des amendements « *de circonstance* ».

La suite du débat est renvoyée à mardi 27 juillet. — L. Z.

● *L'association Dialogue des villes de France*, récemment créée et animée par Mme Monique Pelletier (U.D.F.) regrette que ne soit pas imposé aux listes pour les élections municipales un quota minimum de femmes. L'ancien ministre de la condition féminine considère qu'il s'agit là d'un « recul réactionnaire » du gouvernement décidé « *au mépris des engagements publics et formels* » de M. Mitterrand et de Mme Yvette Roudy, actuel ministre des droits de la femme.

La Corse dans l'isoloir

(Suite de la première page.)

Il poursuit : « *Alors nous serions des citoyens français à part entière. Le droit commun nous suffit, pas besoin de statut particulier.* »

A l'extrémité du village, la villa du docteur Jean-Marcel Sency. Médecin de campagne, pro-pharmacien. Jeune, dynamique. Non-Corse, marié à une Corse. Voilà pour la carte d'identité. Même à l'heure de la sieste, lorsque Piedicroce somnole, sa position l'incite à la discrétion, sinon à la prudence.

Le docteur s'inquiète cependant des perspectives économiques qui se présentent à l'île et aurait souhaité un statut fiscal particulier, incitatif. Les villages — l'âme de la Corse — meurent. La Corse va-t-elle mourir, doucement, lentement chloroformée sur fond de tournées de pastis et de parties de belote ou de rami, comme on les aime, entre hommes, sous la véranda du bar Tuffelli ?

Tant de choses, tant d'activités se déclinent au passé ! Piedicroce n'a pas oublié le temps de sa splendeur. Ce fut une station climatique et thermale, riche des eaux d'Orezza, ferrugineuses, aptes, dit-on, à lutter contre l'anémie et le paludisme. Ce fut — et cela reste encore — un gigantesque grenier à châtaignes. Mais M. Etienne Tuffelli, trente-neuf ans, reste aujourd'hui le seul à les battre, les sécher, les faire moudre. C'est que les jeunes n'aiment pas trop se baisser pour les ramasser et que « *les hommes politiques n'ont rien fait* ». Désenchantement. Espoir aussi.

M. Etienne Tuffelli, giacobbiste, croit que le statut particulier peut être bénéfique. Tant pis pour la contradiction. « *C'est très intéressant*, dit-il. *Ils vont s'occuper de la région. Je pense que ça va être bien.* » Mais n'est-ce pas trop tard ? Plus personne ne nettoie les châtaigniers, les porcs en liberté défoncent les propriétés, et la Castagniccia (« pays des châtaignes ») saigne par là où elle a régné.

Alors, il faudrait y croire. Il faudrait un souffle qui dissipe le pessimisme, le sentiment de l'échec. « *On vit en souffrance, la vie est très dure* », raconte Mme Vicenti-Moreno, cinquante-cinq ans. Une vie à bêcher le jardin, à faire sa charcuterie. Une vie de sueur. Au bout du mois, cela n'égale pas une bonne pension ou une belle retraite.

Mme Vicenti, elle aussi, est « *de la gauche* ». Comme le furent son père et toute sa famille. Le statut particulier, d'instinct, elle n'y croit pourtant pas. « *C'est un peu une autonomie, non ?* ». Une mauvaise chose que l'on repousse tout en faisant remarquer : « *Les Corses vont un peu se gouverner eux-mêmes. Ils savent, vous savez. Ce ne sont pas des imbéciles ! On a toujours eu du pouvoir en Corse.* » Sourire.

Mme Vicenti se plaint de la dureté de la vie, mais se plaît dans ce village qu'elle aime, et résume : « *Les pierres, l'église, mes ancêtres.* » Piedicroce ne ressemble pas aux autres villages. Voilà. Poussé au cœur de la Castagniccia, riche d'une perception et d'une poste, cela vous pose. Les voisins ont longtemps considéré ses habitants avec un brin de jalousie. On les appelait, on les appelle toujours *i signori* (les seigneurs).

A bien écouter, ces seigneurs ont aussi leurs défauts. Comme partout, les jeunes seraient trop gâtés, paresseux à l'ouvrage. On médit sur eux en les adorant. Pour eux, il y a toujours un ou deux billets de 100 francs. Et puis, il y a les autres. Les *pinzuti* (les Français du continent), les Arabes et les Sardes que l'on ne fréquente pas mais qui sont bons maçons, les Corses d'origine italienne... Les quelques jeunes, installés à la terrasse du bar des Ormeaux, savent tout cela pour l'avoir entendu plus que de raison. Eux aussi se divisent entre ceux qui se passionnent et ceux qui baissent les bras, qui voteront comme les parents, « *pour leur faire plaisir* », parce que cela ne se fait pas de diviser le vote familial. Ceux qui se passionnent, estiment, comme leurs aînés, que dix-sept listes de candidats pour une élection, cela fait beaucoup trop. L'un déclare : « *C'est insensé* » ; l'autre : « *C'est une honte pour la Corse.* » Et finalement : « *Les élus, ce seront les radicaux de gauche. Ils seront chargés d'appliquer un statut particulier avec lequel ils ne sont pas d'accord !* »

« Quand on a un parti, on le garde »

Ce sont des jeunes du village, bien sûr. Le temps des vacances. Marie-Françoise, qui fait Sciences-Po à Aix-en-Provence, ne croit plus trop à la politique. Elle considère que le mouvement associatif en milieu rural — auquel elle consacre un mémoire — est l'un des seuls moyens d'aider son île.

Pour le reste, les jeunes de Piedicroce n'osent pas aller contre le consensus politique du village. On y admet la droite, les communistes, mais les nationalistes — qu'ils soient autonomistes ou séparatistes — sont interdits de séjour. Ceux-là, on les soupçonne de vouloir rattacher la Corse à l'Italie et d'être aidés par la Libye. Piedicroce est ainsi. On peut se dire Corse et Français ou Français et Corse mais pas nationaliste.

Bref, seul le clan est admis. De droite ou de gauche. Rocca-Serra ou Giacobbi. On peut critiquer mais à condition de bien voter. M. Etienne Orsini, soixante ans, invalide de guerre, critique : « *Beaucoup de fautes ont été commises. Tous ces partis politiques, c'est une mangerie. Vont-ils maintenant travailler honnêtement ?* » M. Orsini critique mais reste radical de gauche. Il est « *né à gauche* ». Telle est la force du passé, tel est le poids de la tradition. Le service rendu (une pension, un emploi, une aide sociale) lie à jamais l'électeur à l'élu. « *Quand on a un parti, on le garde* », confie un vieil homme. Et l'on obéit aux consignes de vote, parfois déroutantes.

Sagement assise sur un banc communal, devant un massif d'hortensias, Mme Campana livre sa philosophie politique : « *Si on nous donne l'indépendance, on sera des malheureux. On est bien comme ça, on a la liberté. On parle haut mais on ne fait pas de mal...* » Faut-il souligner que, par une ironie de l'histoire, la Castagniccia fut la terre natale de Pascal Paoli (1735-1807), grand patriote corse, qui combattit la France et rédigea une « Constitution » de la Corse indépendante ? On pourrait n'y voir qu'un pied-de-nez insolent aux nationalistes corses. Il faut y puiser matière à réflexion. Si les idées nationalistes sont, peut-être, l'une des voies d'avenir qui s'offrent aux Corses, la politique traditionnelle et son expression la plus forte — le clan — dominent toujours puissamment la scène politique corse.

LAURENT GREILSAMER.

Prochain article :
COMMENT CHANGER L'ÉCONOMIE

POLITIQUE

Les entretiens du premier ministre avec les parlementaires

Les présidents des groupes de l'opposition acceptent de se rendre à l'hôtel Matignon... en septembre

Poursuivant ses échanges de vues sur le programme législatif du gouvernement et sur les moyens de « faciliter la nécessaire coopération entre l'exécutif et le Parlement ». M. Pierre Mauroy a reçu, mardi 27 juillet, à l'hôtel Matignon, le président et les membres du bureau du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Le premier ministre avait commencé cette série d'entretiens en recevant, la veille, les membres du bureau du groupe communiste, qui lui ont suggéré de lancer une campagne nationale pour la reconquête du marché intérieur.

A propos de cette concertation, on soulignait, lundi soir dans l'entourage du chef du gouvernement, que l'invitation adressée par M. Mauroy aux représentants de l'opposition répond notamment à un désir publiquement exprimé par M. Claude Labbé. On rappelait que le président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale s'était adressé à M. Pierre Mauroy, au cours de la séance du 20 juillet, en déclarant en effet : « Vous n'avez jamais souhaité, et je vous en fais ici le reproche, la moindre concertation avec votre opposition parlementaire, vous contentant de la fustiger à la moindre occasion. Eclectique, vous avez pourtant reçu du monde, de M. Krasucki à M. Gattaz. Mais jamais un responsable élu de l'opposition légitime dans ce pays. »

Ce rappel visait évidemment à souligner, non sans ironie, que le premier ministre ne doutait pas d'une réponse positive de la part d'une opposition ainsi prise au mot...

MM. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., et Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F., ont, en effet, accepté, mardi, le principe de cette invitation. Mais ils ont fait savoir au premier ministre qu'une telle rencontre ne leur semblait pas opportune pour le moment. Ils estiment que celle-ci serait plus justifiée avant la prochaine session parlementaire, c'est-à-dire en septembre, qu'à la fin de la session extraordinaire, qui doit se terminer cette semaine. Ils considèrent que la rencontre prévue ne doit se dérouler qu'après « une préparation sérieuse et dans un climat auquel le gouvernement devra rendre sa sérénité ».

M. Mauroy et les membres du bureau du groupe communiste se sont entretenus pendant près de deux heures. A l'issue de ces échanges de vues, le président du groupe, M. André Lajoinie, a souligné que ses amis et lui-même avaient notamment demandé au premier ministre de « *mener une grande campagne, énergique, avec tous les moyens qui peuvent être employés, pendant plusieurs mois, sur la nécessité de reconquérir le marché intérieur et de produire français. Il n'y a pas un Français et une Française qui doive ignorer que si notre production ne se développe pas cela ira mal en France,* a-t-il déclaré. *Le salut de la France, c'est ça. Il faut que tout le monde soit mobilisé.* M. Lajoinie a rappelé les propositions de son parti tendant à multiplier, dans les entreprises, les « *contrats de production et de compétitivité* ». Il a indiqué, à ce sujet : « *Il faut, à notre avis, accorder des prêts et des crédits aux entreprises qui acceptent ces règles de reconquête du marché intérieur, de créations d'emplois, d'investissement, mais ceux qui refusent de le faire ne doivent pas avoir ces prêts et ces crédits.* »

Le bureau du groupe communiste a proposé à M. Mauroy que cette concertation soit poursuivie *et élargie par l'organisation*, à la rentrée, d'un « *séminaire* » entre le P.C.F. et le gouvernement. A l'hôtel Matignon on confirme que le principe d'une nouvelle rencontre au mois de septembre a été retenu, mais on précise que les modalités de celle-ci n'ont pas été débattues. Le communiqué diffusé par le service de presse du chef du gouvernement au terme de cette réunion indique notamment que M. Mauroy « *a accepté des suggestions qui seront prises en compte dans la mesure où le calendrier de travail des parlementaires le permettra* », et que le premier ministre « *a affirmé son intention de lancer une campagne d'explication. Il s'agit de mener une action politique d'envergure pour créer un climat de confiance autour de la politique du président de la République et du gouvernement*, ajoute ce texte. *Du débat sur les problèmes structurels de l'économie française, le premier ministre a conclu que la réflexion devait aller plus loin sur les dossiers importants, tels celui de la chimie, du charbon, de la sidérurgie ou de l'évolution de l'agriculture.* »

M. MITTERRAND SUGGÈRE QUE LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME SOIT AFFICHÉE DANS LES ÉCOLES.

Le président de la République a adressé, lundi 26 juillet, un « message de sympathie » à une centaine d'experts internationaux réunis à Strasbourg pour traiter de l'enseignement des droits de l'homme. Dans ce texte, M. Mitterrand affirme que « le respect des droits de l'homme est une des grandes finalités de tout enseignement et de toute éducation ». Le président de la République ajoute : « Malgré toute la bonne volonté des gouvernants, ou de beaucoup d'entre eux, le respect des droits de la personne humaine ne s'impose pas d'en haut, il est vécu dans le comportement de chacun. Le racisme, le sexisme, le mépris de l'autre, sont des tentations vivaces contre lesquelles on ne lutte pas seulement par des lois ou des traités. »

Le chef de l'État évoque ensuite « une suggestion (...) qui pourrait être examinée par cette conférence : recommander l'affichage de la déclaration universelle des droits de l'homme dans les écoles, dans les établissements et les lieux publics, de manière à ce que chaque esprit puisse s'en pénétrer ».

M. Mitterrand insiste : « Le jour où toute la population s'y opposera, il deviendra difficile à un gouvernement qui en serait tenté d'imposer des mesures discriminatoires et attentatoires à la dignité humaine. »

Le président de la République souligne enfin, dans sa conclusion, que « la France d'aujourd'hui, comme la France de 1789, affirme son attachement aux droits de l'homme », et cela « non seulement dans un système statique, mais aussi dans la perspective d'une réalisation dynamique ».

La réunion à laquelle participent une centaine d'experts venus de tous les continents est organisée sous l'égide de l'UNESCO et de l'Institut international des droits de l'homme (fondé à Strasbourg, par René Cassin). Entamée lundi pour s'achever à la fin de la semaine, elle se situe dans le prolongement du congrès international sur l'enseignement des droits de l'homme, qui s'est tenu à Vienne (Autriche), du 12 au 16 septembre 1978.

PRECISION. — Le communiqué concernant le statut de Paris et paru dans *le Monde* du 20 juillet émanait de la section de Paris de l'Union nationale des associations de professions libérales.

LA PRÉPARATION DU BUDGET 1983

M. Mauroy : l'impôt sera réparti plus équitablement entre les plus riches et les plus démunis

La lutte contre la fraude fiscale va être intensifiée, déclare M. Pierre Mauroy dans une interview publiée par *le Point*.

Parlant du budget de 1983, le premier ministre déclare que les mesures fiscales traduiront une triple volonté : « *Nous prendrons d'abord des mesures afin d'obtenir une meilleure connaissance des revenus non salariés (...). Ensuite, le combat contre la fraude internationale va être intensifié. Enfin, la région parisienne cessera d'être (...) un paradis fiscal. Les moyens seront renforcés afin que désormais les contrôles y soient aussi fréquents qu'en province.*

» *Des dispositions fiscales incitatives seront mises en place pour orienter l'épargne vers le secteur productif : l'industrie et les entreprises. C'est une des faiblesses traditionnelles de l'épargne française de ne s'investir que dans la pierre ou de rester inemployée. Avec des techniques plus équitables que celles qui existent actuellement, nous l'inciterons à se diriger vers des emplois stables qui confortent les fonds propres des entreprises industrielles publiques et privées.*

» *Enfin, une répartition plus équitable de l'impôt entre les plus riches et les plus démunis, tout en maintenant égal le poids global de l'imposition, traduira le nécessaire effort de solidarité.* »

Après avoir indiqué que les basses rémunérations sont celles qui se situent en dessous de 4 500 F et que les hauts traitements commencent à partir de 13 000 F par mois, le premier ministre reconnaît qu'« *il n'est pas facile de mener de front la lutte contre l'inflation et contre le chômage* ».

« *Nous ne ferons pas de la déflation sauvage comme certains de nos partenaires occidentaux. Notre lutte contre le chômage continue à travers les contrats de solidarité* », poursuit M. Mauroy, qui donne les précisions suivantes : « *Jusqu'à la fin juin, 104 000 emplois ont été dégagés. Depuis la fin juin, 4 172 emplois supplémentaires sont déjà acquis, les contrats étant signés, et 40 000 environ sont en examen ou en instance. Si bien qu'à la fin de l'année 150 000 emplois environ auront été créés ou libérés. Mais, pour être juste, les contrats par mise à la retraite sont beaucoup plus nombreux que ceux qui résultent de la réduction du temps de travail.* »

M. Léotard (P.R.) condamne « la farce de la force tranquille »

De notre envoyée spéciale

Saint-Jean-aux-Amognes. — C'est par une fête champêtre à Saint-Jean-aux-Amognes, dans la Nièvre, le département du président de la République, qu'a débuté, dimanche 25 juillet, l'« *été républicain* », cet été que le P.R., « *compte tenu de la détérioration du climat politique et de la proximité des échéances nationales* », veut consacrer à des réunions d'animation dans toute la France. Ces réunions permettent à M. François Léotard, député (U.D.F.-P.R.) du Var et candidat à la succession de M. Jacques Blanc, actuel secrétaire général du P.R., de visiter une grande partie des fédérations, en compagnie à chaque fois d'un ou de plusieurs responsables nationaux. Dimanche, il était avec M. Pierre-Christian Taittinger, sénateur (R.I.) de Paris qui — il l'a annoncé — figure sur la liste des vingt et un qu'il soumettra avec sa candidature au vote du conseil national du P.R. le 25 septembre.

A Saint-Jean-aux-Amognes, dans la cour de la ferme de Cougny, après le buffet campagnard et les dernières notes de violon, devant quelque deux cents militants assis sur des ballots de paille, M. François Léotard choisit d'organiser son intervention autour de trois thèmes : la France, l'opposition et le parti républicain. « *La France, nous n'en parlons pas assez* », dit-il, en déplorant que « *la télévision n'en parle plus* » et que « *les pouvoirs publics n'évoquent que la France catégorielle qui se replie, se divise et se mutile* ». « *Nous devons être ceux qui sont fiers de la France,* affirme-t-il, *fiers de la France que nous avons laissée au soir du 10 mai, celle qui savait ce que solidarité veut dire* ». Il ajoute : « *Nous devons résister à la France du déclin, du mensonge.* »

A propos de l'opposition, il estime : « *Elle est réconciliée et personne ne viendra vous la remettre dans le chemin de la querelle. Cette opposition est déjà majoritaire dans le pays.* » Le député du Var rappelle l'objectif que se fixe le P.R. pour les municipales : cent mille élus. Il souligne l'importance de cet enjeu car, explique-t-il, « *ces élus seront encore là en 1989 quand M. Mitterrand ne sera plus au pouvoir* ».

A son parti, il fixe plusieurs objectifs : devenir « *un vrai parti d'opposition, un parti de masse démocratique et ouvert à tous ceux qui sont les déçus, les meurtris du ressac de la vague rose du printemps 81* ». « *Ce que nous condamnons,* précise-t-il, *ce ne sont pas les hommes, mais le système actuel, la farce de la force tranquille* ». Il demande aux militants « *d'être partout, d'occuper tous les créneaux et de ne pas attendre de Paris un sauveur* ». Il insiste sur les efforts à faire au sein du P.R. tant en ce qui concerne l'organisation que la communication. « *Nous en avons assez d'être un peu les amateurs du jeu politique, de nous présenter la fleur au fusil* », conclut-il.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

A L'EXTRÊME DROITE

Le P.F.N., modifiant sa stratégie, opte pour « l'agitation, le combat dans la rue »

Créé en 1974 par de jeunes dissidents du Front national, que dirige M. Jean-Marie Le Pen, ancien député, et d'anciens militants d'Ordre nouveau, dissous en juin 1973, le Parti des forces nouvelles (P.F.N.) s'était proposé à ses origines de donner de l'extrême droite une image moderniste. Cette orientation avait conduit ses dirigeants, au cours de ces dernières années, à pratiquer volontiers un certain opportunisme pour sortir de la marginalité et à préconiser un militantisme respectueux de la légalité.

L'échec de la tentative de candidature de M. Pascal Gauchon à l'élection présidentielle de mai 1981, les médiocres résultats obtenus par le parti aux dernières élections législatives et, surtout, une année de pouvoir de la gauche ont conduit la nouvelle équipe dirigeante du P.F.N., sensiblement rajeunie, à modifier la stratégie originelle du parti pour renouer avec un certain activisme.

Cette évolution est confirmée par le premier numéro d'une série de « cahiers nationalistes » que M. Roger Girard, au nom du bureau politique du parti, vient de présenter à la presse sous le titre Perspectives d'action. En effet, ce document indique, notamment à l'usage des militants du P.F.N. : « *Nous devons avoir le courage de faire notre autocritique au nom de l'efficacité. Notre parti, pendant une certaine période, s'est perdu dans un jeu d'intrigues et de compromissions qui se voulaient subtiles.*

» *Il s'agissait de « droitiser » les partis libéraux et conservateurs. Le résultat est nul : nous avons modéré et compromis notre parti, nous avons perdu des militants sincères, nous avons oublié les raisons profondes de notre engagement. Quant aux grands partis U.D.F. et R.P.R. ils sont restés ce qu'ils étaient. L'échec est devenu une évidence, persévérer serait se renier et passer dans le camp de nos adversaires, dans le système. Le moment est venu de redonner à notre action de nouvelles perspectives dans le cadre d'un processus révolutionnaire contre l'ensemble du système.*

» *(...) Il nous faut une armée de militants combatifs pour passer à une action de plus grande envergure contre le système. Les prochaines élections municipales doivent servir de moyens pour atteindre ce but. Dès la rentrée de septembre nous organiserons des réunions de groupes dans tous les quartiers, à Paris et en banlieue, et en province il devra en être de même (...).*

» *L'action politique doit se porter partout. Notamment au lycée, à l'université, à la caserne, dans l'entreprise. Chaque événement, chaque fait doit servir à susciter l'agitation, à faire monter la tension, à réveiller les torpeurs : créer une dynamique révolutionnaire en saisissant tous les prétextes, agir, faire des réunions et remettre en cause inlassablement le système et tous ses aspects (...). La rue est notre tribune (...). Après avoir vainement tenté de s'adresser à la classe politique en place, le P.F.N a résolu de parler aux Français.*

» *Le processus révolutionnaire doit nous conduire à devenir une force politique importante, qui, progressivement, influencera la vie du pays. Notre action politique permanente, l'agitation, la contestation, le combat dans la rue, amèneront de nouveaux militants, et demain les conditions seront réunies pour l'émergence d'une autre république s'appuyant sur le parti du peuple de France.* »

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Prévisions « météorologiques »

La période est propice aux prévisions météorologiques, les commentateurs ont pris de l'avance pour prédire un climat chaud et orageux à l'automne sur l'ensemble des régions politiques, économiques et sociales.

Dans son numéro spécial d'été, *Rouge*, hebdomadaire de la ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) reste prudent. Pour Antoine Artous, il serait «*hasardeux de pronostiquer le rythme de développement*» des actuelles «*contradictions sociales*». Il note que l'«*instabilité*», les «*cafouillages*» dans l'action gouvernementale traduisent «*un an après le 10 mai, l'instabilité politique profonde dans laquelle se trouve le pays malgré des eaux qui semblent parfois dormir*» et renforcent «*les processus centripètes de polarisation des forces sociales, même si pour l'instant leur mobilisation reste largement éclatée*».

«*L'échéance décisive se situera à la rentrée des vacances*», observe Henri Gibier, qui affirme que «*M. Mauroy le sait bien*». Dans *le Nouvel économiste*, il explique que le premier ministre «*y a lui-même contribué en laissant confluer en septembre toutes sortes de rendez-vous stratégiques*», et il conclut : «*Tout concourt à ce que, à l'automne chaleureux de 1981, succède pour le premier ministre un automne « chaud. »*

L'Economie reconnaît que l'habitude est prise d'annoncer au cœur de l'été une rentrée «*chaude*», mais l'hebdomadaire ajoute que cette année, à la différence des précédentes, «*les pronostics se réaliseront* ». « *C'est par dizaines, voire par centaines de milliers, qu'agriculteurs, transporteurs, commerçants défileront en septembre ou en octobre dans les rues de Paris.* » *L'Economie* ajoute au pessimisme en assurant : «*Nous entrons aujourd'hui dans un non-débat, entre un gouvernement décrédibilisé et une opposition (toutes tendances confondues) attendant patiemment de ramasser un pouvoir déliquescent. Les pulsions poujadistes profiteront seules de ce vide politique profond. Le pire est désormais possible.*»

Sous le titre Briser les corporatismes », Pierre-Luc Séguillon, dans *Hebdo-TC-Témoignage chrétien*, explique : «*Vains et injustes seront les remèdes proposés pour guérir la crise si la gauche n'a pas le courage de rompre avec un clientélisme hérité du passé et ne s'attache pas à édifier un consensus économique national. La partie n'est pas aisée. C'est vrai. Mais faute de la tenter, la gauche est condamnée à l'échec.* »

Rivarol souligne que «*le mécontentement gagne dans des proportions de jour en jour plus redoutables par la grâce des incompétents qui ont la prétention de nous gouverner*». Aux yeux de l'hebdomadaire, «*aucun commentateur honnête ne peut nier qu'en guère plus d'un an le pouvoir socialiste se soit extraordinairement usé et — sans possibilité raisonnable de redressement — qu'il ait entamé, non pas la seconde phase de son action, mais la première phase de son déclin* ».

Pierre Pujo, dans *Aspects de la France* (royaliste), rend responsable de l'aggravation des difficultés économiques la «*politique socialiste*». «*Seul un retournement complet de politique rétablirait la confiance des Français et permettrait un authentique redressement* », écrit-il, avant d'ajouter : « *Pour le moment* [les socialistes] *reportent à la rentrée la solution des problèmes brûlants, sans savoir d'ailleurs comment ils les résoudront. L'automne verra le rendez-vous de toutes les échéances d'une politique insensée, mais, d'ores et déjà, les Français demandent des comptes aux démagogues qui prétendent les gouverner* »

Après avoir évoqué les récents sondages qui traduisent une chute dans les courbes de popularité du chef de l'Etat et de son premier ministre, les mauvais résultats aux élections partielles enregistrés par les candidats de la majorité, les indices économiques préoccupants, Kathleen Evin, dans *Le Nouvel Observateur*, poursuit : «*Rien ne s'arrange non plus du côté de la cohérence gouvernementale. La bataille manquée du statut de Paris et les palinodies sur l'assujettissement des fonctionnaires à l'impôt-solidarité auront encore une fois démontré que gouverner «autrement» ne signifie pas forcément «mieux.»*

Pour Noël-Jean Bergeroux, dans *l'Express*, «*il convient peut-être de se demander si les multiples hésitations de ce gouvernement, ses nombreuses corrections de tir après des effets d'annonces intempestifs, ses apparentes reculades, bref, toutes les imperfections inscrites à son débit dans la période récente, sont seulement les conséquences d'un manque de professionnalisme*». (...)

(...) Si elles sont seulement les ratés de la difficile adaptation à la conduite des affaires. Ou si elles ne reflètent pas plutôt le manque de netteté d'une politique. Une politique de crise qui, nécessairement, n'a plus rien à voir avec les programmes élaborés avant les victoires de 1981.» « *Pour les socialistes, l'heure du pragmatisme a sonné* », poursuit-il, avant de constater : «*Pour mettre de la rigueur là où il en manque, pour préparer une rentrée qui s'annonce bien plus dure encore que l'époque présente, il reste au gouvernement quelque cinq semaines. Rien de trop.*» En effet. — *A. Ch.*

A la Réunion

LE P.C.R. LANCE UNE CAMPAGNE DE CONTROLE DES LISTES ÉLECTORALES

(De notre correspondant.)

Saint-Denis-de-la-Réunion. — Pour préparer l'élection au scrutin proportionnel de l'Assemblée unique qui devrait remplacer dans l'île, en janvier ou février 1983, les conseils général et régional actuels, le parti communiste réunionnais (P.C.R., autonomiste) va lancer une opération de vérification des listes électorales. Au cours d'une conférence de presse, vendredi 23 juillet, M. Paul Vergès, secrétaire général du parti, a souligné que cette prochaine consultation devra se faire « avec un maximum de garanties d'honnêteté ».

C'est pourquoi le P.C.R. va inciter ses militants et ses sympathisants à se rendre dans les mairies pour obtenir communication des listes électorales et pour vérifier, quartier par quartier, l'existence des électeurs. Il s'agira de « détecter les morts encore inscrits », les doubles inscriptions, les électeurs inscrits mais ne résidant plus dans le département et, plus simplement, de vérifier l'exactitude des adresses. Des fiches relevant les situations suspectes et les irrégularités seront établies et transmises aux commissions administratives. — H. B.

Le Monde

société

JUSTICE

AU CONSEIL D'ÉTAT

La responsabilité totale de l'État est retenue dans la catastrophe aérienne du 5 mars 1973

A la suite de la grève déclenchée par les contrôleurs de la navigation aérienne, le gouvernement décida, le 24 février 1973, de mettre en œuvre le plan Clément-Marot. C'est au cours de la période d'application de ce plan, en vertu duquel un contrôle militaire est substitué au contrôle civil, que se produisit, le 5 mars 1973, à 8 500 mètres d'altitude à la verticale de la commune de La Planche (Loire-Atlantique), une collision entre un DC-9 de la compagnie Iberia et un Convair Coronado de la compagnie de charters Spantax. Tous les passagers et l'équipage du DC-9, soit soixante-huit personnes, périrent dans l'accident. Le Convair Coronado, dont l'aile gauche avait été coupée, réussit à se poser sur la base militaire de Cognac.

Les deux compagnies aériennes et leurs compagnies d'assurances, estimant l'accident imputable aux fautes commises par les contrôleurs aériens militaires, saisirent le tribunal administratif de Nantes d'une demande en réparation. Par deux jugements du 1er juillet 1980, ce tribunal déclara l'Etat français responsable de 85 % des conséquences dommageables de l'accident, mais laissa 15 % de la responsabilité à la charge des compagnies en raison de la faute qu'avait commise le pilote du Convair Coronado.

Saisi par les ministres de la défense et des transports d'appels tendant à ce que l'Etat soit déchargé de toute responsabilité dans cette affaire, et par les compagnies d'appels tendant au contraire à ce que celui-ci supporte l'intégralité des conséquences de l'accident, le Conseil d'Etat vient de donner satisfaction à ces dernières par deux décisions du 26 juillet 1982.

Pour retenir la responsabilité totale de l'Etat, le Conseil d'Etat a estimé que le secteur de contrôle de Mont-de-Marsan avait commis trois fautes lourdes : avoir assigné un niveau de vol identique aux deux avions qui convergeaient vers la balise de Nantes ; avoir transmis au commandant du Convair Coronado des instructions qui n'étaient pas exécutables en l'état et qui n'ont pas été complétées ; avoir invité avec retard le commandant à passer sur la fréquence du secteur de Brest. Il a par ailleurs jugé que le pilote n'avait commis aucune faute puisque, avant d'entamer sa manœuvre, il avait fait part de ses intentions au service de contrôle sur la fréquence qui lui avait été attribuée et vainement sollicité des instructions à plusieurs reprises.

Ce n'est qu'après le dépôt du rapport de l'expertise ordonnée par le tribunal administratif de Nantes que pourra être chiffré le montant, qui sera sans doute élevé, de la condamnation mise à la charge de l'Etat français dans cette affaire.

POINT DE VUE

Les conciliateurs ne veulent pas mourir !

par NELLY BONNART-PONTAY (*)

PAR circulaire du 14 mai 1982, le ministre de la justice a pris la décision de suspendre les nominations de nouveaux conciliateurs. C'est sans aucun doute faire obstacle au décret du 20 mars 1978 qui les a institutionnalisés. Mis en place en 1977, d'abord à titre expérimental, puis officialisés en 1978, ils sont plus d'un millier en France qui rétablissent l'harmonie entre les personnes, raccommodent les voisins apaisent les querelles, apportent aux plus démunis la solution du problème qui empoisonne leur vie quotidienne.

Gratuitement, sans formalité et sans tracas inutile, en un temps record, ils ont traité pour la seule année 1981 trente et un mille dossiers ! Un véritable défi comparé à la justice traditionnelle.

Récemment on pouvait lire dans la presse que pour cette même année 1981 il avait fallu l'intervention de 13 572 conseillers prud'hommes pour traiter 120 000 affaires, soit dix fois plus !

Au vu de tels résultats, tout au bénéfice de la population, il était évidemment dangereux d'amener cette charretée de conciliateurs à l'échafaud. C'est un risque bien moindre et combien plus discret de les condamner, en douce, à la mort lente, en espérant que cette mesure passera inaperçue.

Mais non, les conciliateurs sont bien vivants, ils continueront en toute légalité leur fonction désintéressée, puisqu'ils sont mandatés pour cela jusqu'en 1984... à moins que, délibérément et aux yeux de tous, on ne les fasse disparaître !

D'ici à cette échéance, ils resteront fidèles au poste sans se décourager au service de leurs concitoyens. Ainsi, ils seront toujours, le moment venu, en mesure de confirmer, preuves en mains, l'efficacité du service rendu à la population.

Quant à mettre cette condamnation au passif des magistrats, c'est vouloir délibérément déplacer les responsabilités. S'ils ont accueilli de manière réservée l'institution, comme toute chose nouvelle susceptible de déranger l'ordre établi, ils se sont rendus à l'évidence : le conciliateur est utile, il a sa place dans notre société en facilitant l'accès du citoyen à la justice par sa fonction complémentaire que ces mêmes magistrats, investis du pouvoir juridictionnel, ne peuvent plus fournir par manque de temps.

Le conciliateur apaise, concilie, gratuitement, rapidement, sans larmes ni papier bleu. Son intervention ne laisse ni amertume ni regret.

La décision du ministre de la Justice faisant l'impasse sur une catégorie de citoyens particulièrement méritants, participant bénévolement avec un dévouement exceptionnel à l'œuvre de justice, donne à réfléchir, face à l'inquiétude croissante des justiciables, à l'ampleur des difficultés économiques qui ne permet pas de se doter du contingent indispensable de magistrats, à l'incertitude du lendemain, à l'angoisse de la préretraite...

Si l'idéologie partisane conduit à de pareils errements, elle est contraire au bien public et doit être dénoncée. Il était bien inutile de clamer haut et fort que *la justice n'est ni de droite ni de gauche*. Les faits démentent cela.

Les conciliateurs indignés en appellent au président de la République, dont la volonté de consensus ne saurait être mise en doute, pour qu'un débat loyal s'instaure au regard de tous les Français sur une question qui les touche au plus concret de leur vie quotidienne.

Pour le moment, les conciliateurs vivent, n'abusez donc pas de surcroît le public en lui faisant croire qu'ils sont déjà *morts*.

(*) *Présidente nationale des conciliateurs judiciaires de France, avocat honoraire à la cour de Paris.*

LES ENTENTES PÉTROLIÈRES A MARSEILLE : UNE EXPERTISE REFUSÉE

M. Alain Dragon, juge d'instruction à Marseille, vient de rendre une ordonnance rejetant une demande d'expertise formulée par quatorze des quarante inculpés dans l'affaire dite des pétroliers de Marseille. Les inculpés, parmi lesquels les présidents de Total, M. René Granier de Lilliac, et de Shell, M. Léonard Carous, ont immédiatement interjeté appel de cette ordonnance. Leur requête sera donc examinée par le président de la chambre d'accusation. Voilà onze ans — la première plainte date du 3 juin 1971 — que les dirigeants de compagnies pétrolières inculpés principalement d'entente illicite et de refus de vente multiplient les actes de procédures pour éviter, semble-t-il, que cette affaire ne vienne en audience publique.

● *La cour d'appel de Rennes* vient de relaxer le directeur départemental des affaires sanitaires et sociales, M. Alain Gibert, condamné en juillet 1981 par le tribunal correctionnel de Rennes à une amende de cinq cents francs pour non-représentation d'enfant (*le Monde* daté 5-6 juillet 1981). M. Gibert s'était opposé à l'exécution d'une ordonnance prise par un juge des enfants à propos d'une visite de deux fillettes chez leurs ex-parents nourriciers.

SPORTS

TENNIS. — *Le Tchécoslovaque Ivan Lendl a gagné, lundi 26 juillet, le tournoi de Washington, doté de 200 000 dollars et comptant pour le Grand prix, en battant Jimmy Arias, un Américain de dix-sept ans, 3-6, 6-2, 6-4. Lendl avait éliminé en demi-finale Yannick Noah 6-3, 6-3. De son côté, Arias s'était qualifié pour la finale en battant l'Argentin José-Luis Clerc 6-2, 6-4.*

Au tournoi de Hilversum, comptant également pour le Grand prix (Pays-Bas), le Hongrois Taroczy a battu en finale le Britannique Buster Mottram 7-6, 6-7, 6-3, 7-6.

UN FRIC-FRAC ÉLUCIDÉ

Le baron, la baronne et le gros diamant

Deux élégants membres de la *jet society*, baron et baronne de leur état, photographiés au mois de juin dernier dans le très sélect *Officiel de la couture et de la mode de Paris*, Hubert Augier de Moussac, quarante-huit ans, et son amie Stephania von Korles Zu Goetzen, quarante-sept ans, sont sous les verrous, le premier à Paris, la seconde à Genève. Tous deux sont accusés d'avoir servi d'intermédiaires lors d'une transaction entre deux voleurs de bijoux et leurs victimes, un couple de Mexicains, M. et Mme Salinas y Rocha (nos dernières éditions).

De passage à Paris, M. Hugo Salinas y Rocha, riche industriel, et son épouse, Maria Isabela, étaient descendus au Ritz, place Vendôme à Paris. Le 7 octobre 1981, ils avaient été agressés dans leur chambre par deux individus qui leur avaient dérobé leurs bijoux, estimés à 30 millions de francs. Parmi ceux-ci un diamant 43,95 carats et un pendentif portant un diamant en forme de cœur de 6,65 carats.

Le 28 novembre, la compagnie d'assurances des époux mexicains publiait dans *le Figaro* une petite annonce promettant 300 000 dollars pour la restitution des bijoux et garantissant qu'« *aucune question ne sera posée* ». Une commission rogatoire internationale était alors délivrée par M. Pierre Biswang, juge d'instruction au tribunal de Paris, aux policiers de l'O.C.R.B. (Office central de répression du banditisme). Des surveillances étaient effectuées à Paris et à Genève en collaboration avec la police suisse. Finalement, rendez-vous est pris pour le vendredi 23 juillet, à Genève au siège de la Société des banques suisses, entre le couple mexicain et trois personnes se proposant de restituer les bijoux contre la récompense. C'est ainsi que les policiers du commissaire Georges Moréas ont arrêté la baronne Stephania von Korles Zu Goetzen, de nationalité américaine, aux origines nobiliaires mystérieuses et domiciliée à Paris, 146, rue de l'Université. La *baronne*, de souche autrichienne, qui avait des difficultés financières, était en possession d'un chèque de 150 000 dollars, montant d'une commission rétribuant son rôle d'intermédiaire.

Elle se trouvait en compagnie de deux hommes, Raymond Davy, vingt-deux ans, co-gérant d'une société automobile, habitant à Paris, et Bruno Lovisone, vingt ans, courtier en automobiles, de Paris également. On ignore pour l'instant si les deux hommes sont les auteurs de l'agression commise au Ritz, mais les enquêteurs les soupçonnent fortement. Tous trois ont été incarcérés à Genève en attendant d'être transférés à Paris. Lors de leur interpellation, les policiers ont récupéré les deux bijoux les plus importants, estimés à 25 millions de francs, ainsi qu'une somme de 500 000 dollars représentant la valeur des autres bijoux.

43,95 carats

Le lendemain, la police arrêtait à Paris, 60, avenue Foch, le baron Hubert Augier de Moussac, issu d'une vieille famille de la Vienne et occupant de temps à autre l'appartement d'une vieille dame vénézuélienne dont il gérait, semble-t-il, les affaires. Le baron Augier de Moussac, qui lui aussi ne semblait pas rouler sur l'or, est considéré comme l'instigateur de la transaction, mais il nie les faits. Il a cependant été écroué.

Quant à Mme Maria Isabela Salinas y Rocha, elle a retrouvé son diamant de 43,95 carats, un des plus purs de cette taille, et dont elle ne se séparait jamais, car il n'était pas assuré. Pendant neuf mois, elle s'est contentée d'en porter une copie. Reste maintenant aux policiers à retrouver les quelques bijoux manquants, représentant une valeur de 200 000 dollars... une peccadille.

M. B.-R.

SCIENCES

La grande chasse aux particules

(Suite de la première page.)

Il a rappelé aussi comment, parti du simple compteur de Geiger-Muller inventé en 1928, il a abouti en 1961 au détecteur de gerbes de Volcano-Ranch, au Nouveau-Mexique. Constitué de scintillateurs distants de plusieurs kilomètres, cet appareillage prouvera l'existence de rayons cosmiques ayant une énergie un milliard de fois plus grande que celle qu'on peut maintenant atteindre dans les plus grands accélérateurs. Ce qui indique au passage que les rayons cosmiques n'ont pas dit leur dernier mot, et que cet outil du passé associé aux techniques spatiales, pourrait bien être celui du prochain siècle.

Mais ce n'est pas celui du présent, car après 1950, des accélérateurs de plus en plus puissants fournissent des faisceaux denses de particules. Herbert Anderson a rappelé ce que furent les premières expériences. Elles étaient réalisées par des équipes de trois ou quatre physiciens et montées en quelques jours. On en est maintenant à des équipes de cent chercheurs, assistés de quatre cents techniciens, qui commencent à préparer les dispositifs expérimentaux qu'ils utiliseront à la fin de la décennie.

La mutation des démarches expérimentales est gigantesque. Celle des concepts théoriques n'est pas moindre. En 1930, la mécanique quantique venait d'être créée ; les physiciens avaient introduit des notions comme le spin, ou la parité, qui ne jouaient aucun rôle en physique classique, mais restaient descriptibles dans le langage usuel. Le spin s'analyse comme la rotation des particules sur elles-mêmes. La parité est une équivalence entre un objet et son image dans un miroir.

Mais quelle image donner du concept d'isospin, que Werner Heisenberg introduisit en 1932 et dont Nicolas Kemmer, qui fut l'un des premiers à l'utiliser, a retracé la genèse et montré la richesse ? C'est un approfondissement du concept d'isospin qui est à l'origine de ces « théories de jauge » qui semblent actuellement être le moule unique par lequel doit passer toute description cohérente du monde.

Quelle image aussi donner de cette « étrangeté » dont les deux créateurs, Murray Gell-Mann et Kazuhiko Nishijima, ont exposé au colloque comment ils furent amenés à l'introduire ? Il s'agit, comme pour l'isospin, d'un de ces « nombres quantiques » qu'on assigne aux particules. Ces nombres caractérisent l'action de groupes mathématiques. En 1960, tous les théoriciens des particules jonglent avec la théorie abstraite des groupes, qui sous-tend leurs travaux. Eugen Wigner jonglait déjà en 1930, mais il a rappelé au cours du colloque combien peu de physiciens étaient alors prêts à voir la théorie des groupes intervenir en physique. Une révolution de plus à porter au bilan de ces trente années, qui en ont connu tellement.

Le mécanisme de la découverte

L'histoire de la physique des particules reste à écrire et, comme l'a bien dit un des organisateurs, ce colloque, consacré à ces trente années décisives, avait pour objet de fournir des données à ceux qui écriront cette histoire. Il leur faudra les analyser.

La tâche ne pouvait être accomplie au cours de ces trois journées, où il y eut plus d'évocations que de discussions, où le culte des grands hommes — entendez des prix Nobel — était parfois un peu trop perceptible. Mais ces évocations devraient au moins aider à mieux comprendre ce mécanisme de la découverte, que les meilleurs chercheurs se transmettent un peu comme la flamme olympique et dont il faut imprégner les découvreurs de demain.

MAURICE ARVONNY.

RELIGION

Le « limogeage » d'un aumônier par l'évêque de Strasbourg soulève des protestations

De notre correspondant

Strasbourg. — Le monde étudiant et universitaire strasbourgeois est en émoi depuis l'annonce dans « l'Eglise alsacienne », publication de l'évêché de Strasbourg, d'une réorganisation de l'aumônerie des étudiants. L'aumônier diocésain des étudiants de Strasbourg sera désormais le Père Damien Deprez, qui succède au Père Jean-Marc Chauveau à la tête du Cercle universitaire Bernanos. Le « limogeage » en pleines vacances universitaires du père Chauveau, qui cumulait les fonctions d'aumônier universitaire et de directeur du Cercle Bernanos depuis près de seize ans, suscite en effet de vives réactions, non seulement dans les milieux universitaires, mais aussi chez les militants catholiques du diocèse. Depuis l'annonce officielle de cette « réorganisation complète », les lettres de protestation et d'indignation s'accumulent sur le bureau de Mgr Léon-Arthur Elchinger, qui aura soixante-quinze ans en juillet 1983.

Certes, le différend entre l'évêque de Strasbourg et le Père Chauveau ne date pas d'hier. Une « discordance » non seulement de la conception pastorale, mais aussi d'orientation politique entre les deux hommes, le Père Chauveau étant réputé « homme de gauche » et certains de ses détracteurs le traitant volontiers de « *nostalgique de mai 1968* ». De plus, en tant que directeur du Cercle universitaire Georges-Bernanos, il s'occupait aux yeux de l'évêché « *plus de culturel que de religieux* ». Mais son action est jugée « *exemplaire* » par beaucoup d'universitaires pour qui « Bernanos » était devenu un lieu privilégié de rencontres et de réflexion. Ainsi le cercle, « espace d'Eglise », se voulait « *lieu d'une expérience d'accueil nouvelle* », militait « *pour que parlent et soient entendus ceux qui ne parlent pas facilement ailleurs ne sont pas entendus ailleurs* » et pour que soit connue « *la réalité d'aujourd'hui avec les hommes d'aujourd'hui, les problèmes d'aujourd'hui* ».

Au fil des ans le Cercle avait acquis dans l'intelligentsia de la capitale alsacienne une certaine notoriété, même si son public n'avait pas toujours « *pignon sur la notabilité sociale* ». Mais aujourd'hui, « Bernanos », tout à la fois aumônerie universitaire catholique, centre d'accueil et de réunion de nombreuses associations, notamment celles qui regroupent des étudiants étrangers, est de par la volonté de l'évêque de Strasbourg à l'heure de la « normalisation ». « *Il est vraiment navrant de penser que vous avez cédé à ce vulgaire décryptage de « Bernanos » : on y fait de la politique, on n'y prie pas, c'est sale, il y a des Noirs, des Turcs, des protestants, pas assez de Blancs, pas assez d'Alsaciens, il s'y passe des « boums », c'est pas très pastoral tout ça* », a notamment écrit une agrégée de philosophie à Mgr Elchinger.

A beaucoup de catholiques du diocèse, la décision de l'évêque de Strasbourg est apparue comme « *la victoire d'un christianisme conformiste, autoritaire, sans âme, sur toute tentative de compréhension nouvelle et de la mission du chrétien dans le monde contemporain* ».

Partis pour la plupart en vacances, les étudiants, enseignants et intellectuels strasbourgeois ne sont pas encore au courant du « limogeage » du directeur du Cercle Bernanos et du départ imminent de deux autres de ses collaborateurs. Car des quatre aumôniers universitaires en fonction cette année à Strasbourg, un seul a été maintenu à son poste pour la rentrée prochaine...

JEAN-CLAUDE PHILIP.

BIBLIOGRAPHIE

Un livre d'André Dumas

PRIÈRES D'UN THÉOLOGIEN

Exercice périlleux ! Ces *Cent prières possibles* que publie André Dumas tiennent de la gageure. Comment, en effet, sont-elles « *possibles* » ? Dieu est prié, mais c'est le lecteur qui entend : on parle en secret, et voici la demande jetée au public. L'intelligence et la bonté de l'auteur ont raison de ces intentions ambiguës. André Dumas médite et s'abandonne à la confidence. On attendait un clerc, on trouve un homme, ingénu dans ses désirs, vulnérable dans son imploration.

Mais ce genre, quand il ne s'envole pas en poésie pure, court d'autres périls : la piété qu'il suppose entraîne souvent des sentiments conventionnels, quoique sincères et retombe dans les inévitables contritions du pécheur, dans les acceptations trop patientes de l'épreuve, dans les louanges trop émerveillées du Créateur. En un mot, prier n'étant pas, par définition, l'acte d'un révolté, cette sorte de texte fait redouter la sempiternelle douceur des chrétiens qui rend sucrées jusqu'aux larmes qu'ils versent !

André Dumas évite le plus souvent le piège. Heureusement, ses prières constituent de libres causeries avec le Dieu tutoyé. L'auteur, alors, parle spontanément, avec au cœur un beau désir d'être simple, un grand souci de solidarité entre frères humains et le meilleur du livre est dans ces retrouvailles pacifiées entre soi. L'espérance soulève ses paroles, et tente de conjurer le tragique, ce « *dernier murmure idolâtre et secret* », comme dit joliment l'auteur, et qu'il nous invite à « *haïr* ». Mais que serait la foi sans ombres et sans abîmes, toute confite en ses attentes, et comment imaginer que la conscience tragique puisse déserter les deux expériences fondamentales que sont pour l'homme l'éros et la mort ?

FRANCE QUÉRÉ.

★ « *Cent prières possibles* », d'André Dumas, Éditions Cana, dirigée par Jean Offredo, collection « *Pières pour aujourd'hui* », 63 P. Le premier volume paru est d'A. de la Morandais « *Aux quatre vents de l'Esprit* ».

Le Monde

MÉDECINE

Le paludisme : une flambée mondiale mais quelques espoirs

La recrudescence du paludisme, dans le monde entier, n'est plus seulement un sujet de thèse : devenue depuis quelques années une source de préoccupation majeure des responsables de la santé publique, elle affecte certes en priorité le tiers-monde, mais aussi, de plus en plus, les pays industrialisés où le nombre des cas « importés » augmente sans cesse.

Les données que vient de fournir l'Organisation mondiale de la santé sont révélatrices de ce qui s'affirme comme l'une des phases les plus aiguës de cette endémie : en 1981, révèle l'O.M.S., quelque cent sept pays étaient frappés et 1,8 milliard de personnes étaient exposées à la maladie. Deux cent quinze millions en sont atteintes de façon chronique, en particulier en Asie du Sud et du Sud-Est, en Amérique latine et en Afrique tropicale.

Le paludisme apparait, dans les pays les plus pauvres du monde, comme la première cause de mortalité infantile. Son incidence économique globale enfin, le frein considérable qu'il oppose à tous les efforts de développement, justifient l'élaboration de stratégies nouvelles et la reprise d'un effort dont la communauté, depuis dix ans, s'était détournée.

A l'enthousiasme des débuts ont fait place une déception, un découragement, un abattement, qui tranchaient sur un siècle de découvertes successives. En 1880, un médecin militaire français, Alphonse Laveran, met en évidence la nature et l'origine parasitaire de la maladie. Quelques années plus tard, le Britannique Ronald Ross démontre qu'elle est transmise par la femelle d'une espèce précise de moustique, l'anophèle, d'où sa fréquence au voisinage des eaux stagnantes. La découverte de Laveran — la mise en évidence du parasite dans le sang des malades, — qui lui vaudra, en 1907, le prix Nobel de médecine, mettait fin à des siècles de supputations et de remèdes empiriques. Elle ruinait d'un coup l'hypothèse de la *« fermentation »* des marais, de l'émanation de miasmes mystérieux, de la nocivité de l'« *air* » — notion responsable de l'étymologie italienne puis anglo-saxonne du paludisme: « *malaria* ».

Les découvertes de Laveran et de Ross, *qui faisaient suite* à la connaissance — empirique — du rôle de la quinine — extrait de l'écorce de quinquina — devaient radicalement modifier le visage de la maladie. La seconde guerre mondiale, enfin, devait marquer un tournant décisif : des travaux menés en Europe d'abord, puis outre-Atlantique, stimulés par la gravité des attaques du paludisme dans l'armée américaine sur le front d'Extrême-Orient, permirent de mettre au point une substance de synthèse, la chloroquine à la fois curative et préventive, d'un coût nettement plus faible que celui de la quinine et d'un maniement aisé grâce à sa bonne tolérance et à la lenteur de son élimination.

S'ajoutait à cette découverte celle du D.D.T., l'arme absolue, pensait-on : grâce à l'insecticide, on éliminerait la population du moustique-vecteur. Bref, on supprimerait la transmission.

Une résurgence meurtrière

C'est sur cette lancée que l'O.M.S., acquise dès 1948 à la méthode des pulvérisations de D.D.T. à l'intérieur des habitations, proclame, en 1954, l'objectif de l'éradication du paludisme dans le monde entier. Rompre un seul des maillons de la chaîne épidémiologique en anéantissant le vecteur, suffirait, à la condition qu'on y investisse un maximum d'efforts. Cette théorie fut en apparence justifiée par l'importance des premiers succès : ainsi, le paludisme, déjà en voie de disparition en Europe du Sud, en Amérique du Nord et en Australie, sembla-t-il s'éteindre, en outre, dans la plupart des îles Caraïbes, dans plusieurs zones d'Amérique latine, dans d'immenses parties de l'Asie surtout, telles que l'Inde, l'Indonésie, le Pakistan. Les moyens mis en œuvre — véhicules, équipements, insecticides — étaient énormes, mais la collaboration avec les services de santé des pays en cause quasi nulle.

Très vite, il fallut déchanter : dès le début des années 60 apparurent non seulement une résistance des moustiques aux insecticides, mais aussi une résistance, dans l'organisme humain, des parasites aux médicaments. De ce double obstacle, de l'intense découragement qui s'ensuivit, de la faiblesse des dispositifs sanitaires des pays affectés et des réductions de l'aide internationale, résulte la situation actuelle.

La résurgence est mondiale et, dans certains pays, effroyablement massive et meurtrière ; le niveau de l'endémie atteint et même parfois dépasse, dans des régions entières, celui des années 60. Ainsi en Inde, où soixante mille cas étaient déclarés en 1962, plus de quatre millions le sont aujourd'hui. Il en va de même dans l'ensemble de la péninsule indochinoise, au Bangla-Desh, au Pakistan. La maladie reste profondément enracinée en Amérique latine, dans l'ensemble de l'Asie du Sud-Est, en Afrique noire, où elle tue à elle seule chaque année, estime-t-on, entre un et deux millions d'enfants âgés de moins de cinq ans.

Du moins, un échec aussi grave a-t-il permis de prendre conscience de certaines des failles majeures du plan d'« *éradication* » : la non-coopération avec les services nationaux de santé, la concentration des efforts sur la seule lutte anti-vectorielle notamment. A présent, s'ébauche une nouvelle stratégie, plus globale, et s'ouvrent plusieurs voies de recherche.

La première concerne un vaccin qui serait la première immunisation antiparasitaire humaine et constituerait, à n'en pas douter, une arme décisive. Lorsque, en 1976, deux chercheurs du Rockfeller Institute de New York, W. Trager et J.-B. Jensen, parvinrent à cultiver *in vitro* l'agent du paludisme humain, la mise au *point du vaccin parut proche.* Mais l'efficacité et l'innocuité de la formule actuelle sont encore problématiques. Un certain nombre d'équipes poursuivent activement ces recherches, dont plusieurs en France. De l'avis de la majorité de ces chercheurs, la mise au point du vaccin antipaludique demandera encore une dizaine d'années.

Dans l'intervalle, que faire ? La chimiothérapie est, elle aussi, sur la voie d'un progrès considérable, retombée inattendue de la guerre du Vietnam. Le Walter Reed Research Institute de l'armée des Etats-Unis, alarmé par le tribut que continuait de payer l'armée américaine au paludisme, avait testé, lors d'un effort sans précédent, plusieurs centaines de milliers de molécules dont l'une, la méfloquine, d'une structure proche de celle de la quinine, apparut comme la substance inespérée : administrable en une dose bi ou trihebdomadaire, elle est efficace sur les parasites résistants aux autres antimalariques et bien tolérée.

La chute du Vietnam entraina l'abandon de cette recherche par les Etats-Unis, relayés depuis quelques années, grâce aux bons offices de l'O.M.S., par les laboratoires Roche. La méfloquine pourrait être testée « *en vraie grandeur* », dès 1984 sur la frontière cambodgienne et *commercialisée aussitôt*. Encore faudra-t-il surveiller l'apparition de résistances, pour ce produit comme pour les autres, donc poursuivre l'effort de recherche.

Le progrès de l'épidémiologie

Cette dernière passe aussi par une meilleure connaissance épidémiologique du paludisme. C'est sur cet aspect que souhaite faire porter ses efforts une équipe implantée au centre Muraz (1) de Bobo-Dioulasso (Haute-Volta) *que dirige le professeur Jean* Roux. Ces travaux menés notamment par les docteurs Dominique Baudon (service de santé des armées) et Pierre Carnevale (ORSTOM) (2) visent à mettre en évidence les différents *faciès* épidémiologiques du paludisme. Pour ce faire, ils étudient la transmission de la maladie dans trois zones écologiques différentes d'Afrique noire.

Dans la première, à Brazzaville, en région équatoriale, la transmission est intense et continue : aussi une immunité se développe-t-elle dès la petite enfance, lorsque a disparu la protection conférée par les anticorps maternels. Dans la seconde zone, à Bobo-Dioulasso, région de savane, les attaques du paludisme sont concentrées pendant *la saison* des pluies, soit quelques mois dans l'année : l'immunité se développe plus tard, à l'adolescence. Le paludisme y est néanmoins meurtrier chez les enfants très jeunes. Enfin, le troisième type est étudié à Agadès, au Niger, zone sahélienne où les pluies sont concentrées sur quelques semaines et où les attaques du paludisme, intenses, sont plus souvent encore mortelles.

L'équipe du centre Muraz, en pleine coopération avec les services de santé voltaïques, cherche à mieux connaître les mécanismes de la résistance spontanée au paludisme, une résistance qu'affaiblissent les chimioprophylaxies systématiques encore préconisées par l'O.M.S. et qui, au demeurant, sont inapplicables dans des pays insuffisamment équipés. Aussi, suggère-t-elle que l'on traite systématiquement par la chimie uniquement les accès fébriles — responsables des décès, notamment ceux des enfants — et que l'on laisse se développer l'immunité spontanée, qu'il est impératif de mieux connaître.

Ces nouvelles méthodes d'investigation et de traitement ne sont évidemment pas exclusives de la lutte anti-vectorielle qui pourrait, elle aussi, connaître de nouveaux développements. En particulier la mise en évidence de l'efficacité d'une bactérie, le *Bacillus thurigiensis*, notamment par des équipes israéliennes et Mme Huguette de Barjac (Institut Pasteur de Paris), dans l'élimination des larves du moustique ouvre des perspectives prometteuses.

D'ores et déjà, le *Bacillus thuringiensis* est utilisé avec succès dans la lutte contre l'onchocercose, ou cécité des rivières, véhiculée par un moucheron, dans les zones où cet insecte résiste à l'abate, insecticide organo-phosphoré sur lequel on avait fondé de grands espoirs, peut-être excessifs.

L'enchevêtrement des échecs et des succès, des déconvenues et des espoirs, dans la lutte contre le paludisme démontre l'absolue nécessité d'un élément que la fièvre des découvertes des années 40 avait fait quelque peu négliger : la pluridisciplinarité. La gravité de la flambée actuelle est telle qu'elle impose la collaboration des entomologistes, des médecins, des biologistes, des épidémiologistes, des démographes et des pharmacologues, sans exclusive. Il n'est plus possible aujourd'hui de faire porter tout l'effort sur l'un des maillons de la chaîne, ni de négliger la participation... des intéressés. L'intégration de la lutte anti-paludique aux soins de santé communautaires, aux programmes de vaccination et de nutrition, à *l'éducation sanitaire, permettra* seule d'espérer non plus peut-être l'éradication — terme désormais banni, — mais du moins la réduction du paludisme à un niveau compatible avec le développement des communautés les plus déshéritées de la planète.

CLAIRE BRISSET.

(1) Le Centre Muraz est l'un des instituts de recherche de l'Organisation de coopération et de coordination pour la lutte contre les grandes endémies (O.C.C.G.E.), que dirige le Dr Cheick Sow. L'O.C.C.G.E. comprend huit états d'Afrique de l'Ouest.

(2) Office de la recherche scientifique et technique outre-mer.

Touristes et voyageurs : que faire ?

La recrudescence de cas « importés », dans les pays exempts de paludisme, alarme aussi à juste titre les autorités sanitaires. On estime que leur nombre dépasse à présent deux mille voire deux mille cinq cents en France (où le paludisme importé doit être obligatoirement déclaré depuis 1980). Dans toute l'Europe, le nombre des décès par paludisme a atteint, entre 1971 et 1978, deux cent vingt et un, chiffre jugé « déplorable » par la majorité des spécialistes. La recrudescence de la maladie dans certains départements et territoires d'outre-mer, singulièrement la Guyane, récemment soulignée par M. Jack Ralite, *ministre de la santé, appelle* une vigilance accrue.

Quelles précautions prendre pendant et après un voyage sous les tropiques même après une brève escale ? Il faut considérer comme impaludée l'ensemble de la zone intertropicale, à quelques exceptions près. Les foyers les plus actifs sont bien évidemment l'Afrique noire, l'Asie et le bassin amazonien. L'endémie semble pratiquement éteinte sur le pourtour méditerranéen, à l'exception notable de la Turquie d'Asie où se manifeste une flambée spectaculaire.

• EN AFRIQUE NOIRE : La chloroquine, commercialisée en France notamment sous les noms de Nivaquine (quotidienne) et Flavoquine (hebdomadaire) demeure partout efficace malgré l'apparition de quelques foyers isolés de résistance en Afrique de l'Est.

• EN ASIE : C'est en Asie du sud-est et en Indonésie que sont apparues les résistances les plus tenaces à la chloroquine. Le médicament mis au point pour la remplacer (commercialisé en France sous le nom de Fansidar) n'est pas exempt d'inconvénients (il peut déclencher de graves allergies cutanées) et doit être administré sous surveillance. Il n'est d'ailleurs délivré que sur ordonnance.

Les médecins préconisent par conséquent, en général, soit le recours à la chloroquine dans les zones où la résistance demeure faible (Inde, Pakistan par exemple), soit le retour aux comprimés de sulfate de quinine (naturelle) d'antan, si l'on peut s'astreindre à deux prises quotidiennes... et lorsqu'on en trouve encore dans les pharmacies. Les médecins suggèrent aussi, en cas de fièvre aiguë survenant sur place d'absorber trois comprimés de Fansidar au moment de l'accès, puis de revenir à la chloroquine.

• EN AMERIQUE LATINE : Même attitude : des résistances à la chloroquine sont aussi apparues, en particulier en Amérique centrale.

Dans toutes les hypothèses, le traitement doit être poursuivi pendant les six à huit semaines qui suivent le retour. Ce traitement, rappellent les médecins, est essentiellement destiné à parer aux effets du parasite de type « plasmodium falciparum » responsable des accès pernicieux, le plus dangereux, le seul mortel. Les autres types de plasmodium (« Vivax », « Ovalae », « Malariae »), peuvent provoquer des accès fébriles pendant plusieurs années, après le retour... et malgré le traitement. Ils ne présentent pas de dangers: néanmoins, tout séjour sous les tropiques doit être signalé au médecin traitant.

Des conseils médicaux peuvent être dispensés aux voyageurs :

— A PARIS : A l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Tél. 585-90-21 (le matin) ; à l'hôpital Claude-Bernard. Tél. 205-11-33.

— A LYON : « Grange blanche » : Tél. 75-81-14.

— A MARSEILLE : Hôpital Houphouët-Boigny : Téléphone 69-91-32.

— A BORDEAUX : Contrôle sanitaire aux frontières. Téléphone 52-53-12.

Le débat sur l'amniocentèse

Une lettre des professeurs Boué et Frézal

A la suite de la publication de notre article consacré aux difficultés que rencontre la réalisation en France des amniocentèses (1) *« le Monde de la médecine »* du 30 juin), *nous avons reçu la lettre suivante des professeurs André Boué et Jean Frézal.*

1) Le diagnostic antenatal des anomalies chromosomiques est organisé en France aux termes d'une convention passée entre la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (C.N.A.M.T.S.), qui en assure le financement, d'une part, l'Association française pour le dépistage et la prévention des maladies métaboliques et des handicaps de l'enfant et le Centre d'études de *biologie* prénatale (CEBIOP) qui ont la responsabilité de l'exécution d'autre part.

2) Sur un total de 3 911 amniocentèses en 1981, 2 985 ont été faites à des femmes qui étaient âgées de trente-huit ans et plus à la date de l'examen, soit 41 % de plus qu'en 1980.

Le nombre total d'enfants nés de mères âgées de trente-huit ans et plus peut être estimé pour la même année à 15 400 (enfants vivants et mort-nés), d'après l'INSEE. Le chiffre avancé de 27 000 est erroné.

3) Si le pourcentage des examens faits par rapport au total possible s'est élevé à 44,3 % pour l'Ile-de-France (1 346 sur 3 038), il reste très faible dans certaines régions. Avec un taux moyen de 19, 4 %, il est clair que l'opération est encore loin d'avoir atteint son objectif.

En effet, notre expérience, comme celle de tous ceux qui sont intéressés à ce problème, démontre que nombreuses sont les *femmes* qui demandent à bénéficier de l'examen dès lors que la possibilité leur en est offerte. Au demeurant, les premiers chiffres dont nous disposons pour 1982 font apparaître un accroissement sensible des amniocentèses.

4) Nous affirmons, pour avoir étudié le problème, que le nombre des laboratoires conventionnés et les moyens dont ils disposent sont suffisants pour faire face à cette demande croissante, même si certains de ces laboratoires connaissent de réelles difficultés de fonctionnement, certains d'entre eux ne trouvant pas toujours auprès de l'administration hospitalière le soutien logistique qui leur serait nécessaire.

En effet, la capacité théorique des laboratoires conventionnés, qui dépasse dix mille tests annuels, est loin d'être saturée sauf à Paris, où l'ouverture de trois nouveaux laboratoires va détendre la situation.

5) Nous contestons donc absolument l'assertion selon laquelle les femmes françaises aient à aller à l'étranger pour bénéficier de l'examen. Si certaines s'y rendent, c'est pour des raisons qui leur sont propres. Elles ont alors à assurer le financement d'un examen qui serait entièrement pris en charge si elles le faisaient faire dans notre pays.

6) Il est vrai que les pourcentages d'examens varient avec les catégories sociales. Ces différences ne tiennent pas à des raisons financières, puisque l'examen est entièrement pris en charge, mais sans aucun doute pour une part à des considérations personnelles et principalement à un défaut d'information. Et nous sommes enclins à penser que *l'activité* du docteur Tournaire et de ses collègues pourrait s'exercer fort utilement en ce domaine.

7) Enfin, nous nous demandons où diable le docteur Tournaire est allé chercher le chiffre de 38 500 amniocentèses au Royaume-Uni. Il n'existe, en effet, dans ce pays, aucun registre de diagnostic prénatal et personne n'est en mesure d'en donner le nombre. Quoi qu'il en soit, avec 680 000 naissances (15 % de moins qu'en France) le chiffre de 38 000 qui représenterait près de 6 % des naissances est *impossible*.

La réponse du professeur Michel Tournaire

Cette lettre a inspiré au professeur Michel Tournaire, secrétaire général du Collège national des gynécologues et obstétriciens français, la réponse suivante :

Le Collège national des gynécologues et obstétriciens français a décidé de présenter à la presse le « sous-développement » du dépistage *du mongolisme en* France.

Tous s'accordent à reconnaître que le risque de mettre au monde un enfant mongolien, qui s'élève avec l'âge, justifie une amniocentèse à partir de trente-huit ans. Or, actuellement, dans certaines régions, et en particulier dans la région parisienne, nous sommes contraints de refuser ce dépistage aux femmes de trente-huit ans.

Notre campagne avait deux objectifs : informer le public et alerter les responsables. Sur ce dernier point, nous avons atteint notre but : la lettre des professeurs Boué et Frézal en témoigne. Toutefois, nous nous devons de rejeter plusieurs de leurs affirmations, en confirmant les données de l'article du *Monde* du 30 juin 1982 :

1) L'INSEE nous a confirmé que le dernier chiffre disponible (1975) des femmes ayant accouché à trente-huit ans et plus est de vingt-sept mille cent soixante-dix-sept, et que, si une diminution s'est produite depuis cette étude, elle devrait être, selon cet organisme, relativement faible ;

2) Il est difficile d'affirmer dans la même phrase que les « *moyens sont suffisants* » et que certains laboratoires « *connaissent de réelles difficultés de fonctionnement* ». Le professeur Roux, qui dirige le laboratoire de cytogénétique de l'hôpital Saint-Antoine à Paris, a été l'un des moteurs de notre campagne d'information. Aux côtés des obstétriciens, il a tenu à lancer un cri d'alarme pour dénoncer l'insuffisance en moyens des laboratoires spécialisés ;

3) Dans ces conditions, les femmes à qui l'amniocentèse est refusée ont le choix entre deux solutions : renoncer, en prenant un risque ou trouver un laboratoire qui les accepte ailleurs, éventuellement à l'étranger ;

4) Le chiffre des amniocentèses du Royaume-Uni nous a été communiqué par un organisme officiel, National Perinatal Epidemyology Unit, et non par le « diable ». Ce chiffre élevé s'explique par le fait que, dans de nombreux centres de ce pays, l'amniocentèse est faite aux femmes qui le demandent à partir de trente-cinq ans. C'est un objectif qu'il nous faudrait atteindre dans un deuxième temps.

Ce débat nous donne une nouvelle occasion d'informer sur ce sujet ; nous en remercions les auteurs de la lettre. Notre but, en tant que porte-parole du Collège, et non à titre personnel, est de pouvoir répondre à la demande légitime des patientes.

Nous n'ignorons pas (pour y avoir participé) que des progrès ont été accomplis, et que l'annonce de l'ouverture de trois *nouveaux laboratoires à Paris est* l'élément positif de cette lettre, le seul que nous voulons retenir.

(1) Prélèvement de liquide amniotique à travers la paroi abdominale maternelle.

ÉDUCATION

Admissions aux grandes écoles

● ECOLES NATIONALES VETERINAIRES (par ordre de mérite) :

Mmes et MM. Wargny, Pougeux, Lionet, Bertrand, de la Roche, Weistenberger, Zuber, Zilber, Mabileau, Brunie, Vassart, Boulay, Rolland, Fortier, Paisandier, Mantovani, Colson, Farines, Falcand, Gallois, Vivier, Lassalle, Léon, Audigé, Bourgogne, Beauchataud, Arveux, Arcangioli, Brame, Havrileck, Vial, Vo-Van, de Leiris, Molet, Bourgeois, Costa, Rébillon, Regnault, Duquesne, Canovas, Mazaleyrat, Mignaval, Lieubray, Bernard, Baguin, Bergamoli, Brunel, Tessier, Asselin (50e), Lowinski, Gobet.

Mmes et MM. Rebelin, Maubert, Marçais, Aussavy, Danvy, Bouhier, Bourgoin, Duvinage, Fermet-Quinet, Demey, Verjat, Schwartz, Frigière, Cavitte, Schrumpf, Breton, Boesinger-Froidevaux, Tillard, Gisselbrecht, Jager, Le Bel, Sauvez, Normand, Roger, Crouzet, Lagier, Bost, Grusu, Carolus, Levy, Hermann, Joubert, Lebastard, Guyonnet, Desterbecq, Bouchet, Esling, Robinet, Mevel, Le Bars, Seguinot, Fosseprez, Viateau, Brooks, Ecariat, Berrue, Discours-Mombelli, Faucomprez (100e), Naudy, Bonopera, Bonnet, Delestre, Chauvin.

Mmes et MM. Paillot de Montabert, Roullet, Caquineau, Messud, Roch, Demonceau, Guillou, Rolland, Cochet, Aeberli, Dufour, Bonan, Navarre, Masson, Aymard, Chaitelin, Duhamel, Dec, Fournier, Oulerich, Charef, Zittoun, Calvière, Chauvin, Fleurot, Saint Lannes, Huguet, Forin, Reveilleau, Duzan, Barny, Lamazou, Miquen, Ballèvre, Klein, Mourrieras, Dorchies, Gilmer, Robert, Valle, Reverbori, Swalduz, Thienpont, Thibaud, George (150e), Ferracci, Telle, Poncet, César, Bland, Roy, Teste, Morel, Bandet, Fleurisson, Metral, Guériaux, Glodas, Vanderschooten, Dutilleul, Ventou, Perrin, Charplot, Houel, Garrel, Filliat, Nerva, Wonner, Lenain, Parpinel, Thomas, Rozand, Piorowicz, Vernbes, Bouttef, Longo, Robert, Borgogno, Peyrache.

Mmes et MM. Prouteau, Girard, Laurent, Huret, Comperat, Bonnet, Marquestaut, Chaisemartin, Claude, Lang, Ibanes, Moreau, Foll, Legendre, Abadie, Caroff (200e), Spanneut, Martinet, Bismuth, Rapp, Mouraux, Florent, Machie, Picard, Betsch, Sandrin, Meunier, Blineau, Duthell, Dziedzic, Garson, Groux, Fischer, Grimm, Moulard, Bonnefoy.

Mmes et MM. Reynier, Dessirieix, [illegible] ... geois, Gourlet, Soulier, Verney, Vandenberghe, Gravier (250e), Picot, Delmée, Tarnau, Fell, Autuoro, Couture, Bensaudin, Duron Charbonnier, Sechaud, Saunier, Biais, Maruguerra, Poulet, Tanghe, Cozien, Duchatelle, Gloud, Tardieux, Morival, Carmouse, Charrier, Vaque, Brun.

Mmes et MM. Degoros, Robert, Couderc, Guigui, Malo, Schmitt, Gautier, Gauthier, Leroy, Hurabielle, Sarda, Mainage, Duyck, Préau, Bataille, Cousi, Cazauvieilh, Gaillard, Daquin, Hibon, Jacquiet, Koch, Marzin, Gozlan, Saint-Léger, Wassen, Follacci (300e), Ortega, Cailleau, Petit, Billard, Barjot, Marc, Schmidt, Carré, Gorin, Ramette, Fourgeaud, Soissons, Arnaud, Federici, Vigneron, Bros, Garel, Flegel, Dubois.

Mmes et MM. Vienat, Lègue, Larricq, Gautherot, Zavagno, Aubert, Cabes, Hendrickx, Cornil, Messin, Lamotte, Creuzon, Biscaichipy, Marsy, Sauvagère, Pigault, Cholat, Petiot, Ruisset, Béranger, Coine, Colonna d'Istria, Dalhay, Laffargue, Davadant, Zeghroun, Combe, Lecomte, Thébault, Lentz, Margrain, Cara (350e), Drevet, Grangette, Douard, Leroux, Fritsch, Vercobbi, Paisnel, Quirin, Lanore, Szewczyk, Condurier, Poncet, Pelletier, Raffi, Sauzeat, Crevat, Lecollinet, Segault, Rogez.

Mmes et MM. Castez, Brousse, Pernod, Holzapfel, Pierrot, Mertz, Petrau-Gay, Calvil, Judlin, Moggia, Vienet, Nobiron, Gilbert, Petter, Cougouille, Romand, Baudin, Coulon, Andreau, Betti, Giry, Genty, Estadieu, Muller, Loiseau, Renault, Boucaud, Buyse, Taugourdeau, Poncet, Barrand (400e), Lauzier, Grégoire, Bunnet, Alloing, Roussel, Salacroup-Laurent, Danvin, Garon, Di Benedetto, Jeandidier, Roncier, Bernardin, Limier, Poulve, Lubry, Delaudois, Rouselle, Guillemain.

Mmes et MM. Le Coent, Blondel, Buro, Gillard, Aufrand, Tourtoulou, Forti, Houy, Delforce, Denissel, Robberechts, Bayssat, Chaouc, Paramelle, Chatenet, Pupin, Auger, Maillard, Lefèvre, Calmon, Edn, Gérard, Wolff, Chong Si Tsaon, Hébert, de Dens, Faller, Sauvagnac, Rio, Oswald, François Longy (450e), Golder, Drappier, Legris, Annett, Dalichampt, Lagrot, Bistola, Grosso-Nicolini, Rannou, Cruson, Bareille, Chevalier, Bismuth, Duboc, Remoiville, Peyre de Fabrègues.

Mmes et MM. Pelleger, Yeramian, Elie, Arvay, Le Gall, Montagne, André, Kritchmar, Lagarde, Jouet, Bois, Dupire, Cosson, Marchal, Macaire, Milhau, Taquet, Vaux de Gineste, Bridoux, Le Breton, Bolon, Pioche, Bonnet, Crosaz, Bigot, Fivel, Escoffier, Pasternak, Bastian, Anthore, Sauveroche, Muller, Hiebel (500e), Paquet, Baurier, Chabanel, Peyron, Fabre, Gavalda, Greth, Peyrot, Launay, Vialette, Agay, Donnellier, Guiguillier, Rozo, Simon, Bastian, Valentin, Cassagnou, Lesobre, Camus, Leclercq, Lévêque, Potier, Mausservey, Bisson, Chabaud, Audebert, Hunout, Henry, Olivier, Doumalin, Creignou, Langin.

● Option agronomie :

Mmes et MM. Abegulle, Colle, Cartault, Picard, Chabaudie, Dubie, Schott.

● ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARTS ET MÉTIERS (ENSAM) (par ordre de mérite) :

CONCOURS T.

Mmes et MM. Gennesseaux, Roth, Albert, Renault, Moulins, Cescutti, Sie, Vittecoq, Martinot-Lagarde, Dupas, François, Delabroy, Lang, Camincher, Assenat, Lavadoux, Neytard, Orain, Bourrouilhou, Benes, Francey, Ledoux, Thauvin, Piccuezzu, Gouzy, Kuentz, Hazard, Baude, Tiran, Gouygou, Corbisier, Dessemond, Bouvier, Arbogast, Pitance, Raulin, Boulet, Petet, Gaudet dit Trafit, Battaglini, Lefèvre, Fornage, Masserlin, Brunet, Aitsahalia, Aubret, Picard, Verna, Zarrad, Morel (50e).

Mmes et MM. Fossé, Daubenfeldt, Lapujoulade, Le Guen, Tassilly, Lecourt, Picot, Orsini, Peyre, Bui-Hai, Maisse, Lapalus, Roman, Buvrard, Desaphix, Buisson, Westeel, Grill, Cale, Véron, Bailly, Cholay, Denneulin, Raml, Disson, Loup, Billet, Vandeven, Jombart, Munier, Duvergey, Ropital, Guihot, Kabbadj, Higelin, Tafoureau, Lavieville, Olivier, Denier, Laspinat, Sevagen, Escluse, François, Laurent, Fernandez, Brulin, Castellanet, Baselaire, Ljudriguez, Guiffan (100e).

Mmes et MM. Dufour, Veillon, Lanchez, Chevrier, Gourinel, Bins, Ghorbel, Lahaye, Mouttapa, Schanen, Dalbin, Couter, Guillemard, Brun, Goualou, Cols, Hector, Dhainault, Florinda, Tilloy, Laureau, Kieffer, Buet, Léon, Wargnier, Mérie, Casanova, Payet, Ricolleau, Baudin, Lamy, Recton, Chauvin, Wolf, Arbi, Le Gargean, Bartczak, Bonifay, Brun, Debeurre, Lorphelin, Sommier, Sebillaut, Drouyer, Grunig, Meau, Perperot, Tosolini, Odot, Chaussumier (150e).

Mmes et MM. Gaujac, Scherrer, Lannebère, Dupont, Reynes, Biremon, Llovera, Tavernier, Matson, Jobard, Berard, Gomila, Bech, Baracand, Mariet, Ribère, Detre, Doublet, Durante, Daniel, Debanne, Gouyet, Cintrat, Jolly, Milles, Monleon, Bis, Guillemenot, Allirot, Lescure, Chatot, Duquesnay, Perriau, Schmitt, François Labbe, Penserini, Panisson, Tauvy, Ksomtini, Tisle, Brion, Drochon, Lopez, Paludetto, Gressier, Cabrero, Catrix, Coudeville, Barbier (200e).

Mmes et MM. Klynice, Schwenck, Karger, Montreuil, Martin, Fourel, Freyssinges, Guillemin, Neveux, Ceriani, Marguery, Philippi, Joly, Bozec, Grosselin, Pristot, Demoulin, Disson, Pelletier, Avrin, Fantrel, Pilet, Sallerin, Duchesne, Caullier, Schoepf, Arnoult, Batabe, Lieutaud, Pardi, Gaulier, Vezin, Hettens, Ozannat, Koch, Dioudonnat, Picou, Claraz, Bodineau, Vermersch, Lescher, Geoffroy, Atl, Leclercq, Le Borgne, Brule, Guezou, Decrock, Roux, L'Heveder (250e).

Mmes et MM. Breney, Mora, Bloch dit Dassau, Ghrissi, Hàvret, Millie, Guillermin, Petit Laurent, Muret, Petit Jean-Marc, Girardin, Pelletier de Chambur, Rebillon, Brungard, Bourgeois, Chabaud, Clément, Laurent, Clavaldini, Dupont Jean-François, Buzzachera, Le Ret, Mercier, Germain, Cureaudeau, Melquiond, Le Prunenec, Lallau, Rouxel, Duplaa, Huot, Tournebize, Fittere, Lemoult, Forest, Paradis, Chaudoreille, Clody, Courtade, Collet, Heidt, Dumont, Boulard, Lameny, Descailiot, Vottero, Ruzie, Chereau, Nicolas, Grunewald (300e).

Mmes et MM. Hubert, Petitimbert, Thouzeau, de Cassanove, Valdes, Beuvelot, Abadie, Tauzin, Brunet, Laffite, Ponthieu, Verrez, Maillard, Cocula, Gras, Beugnet, Grandjean, Tichadou, Dias, Rambaud, Arnes, Pescher, Richaud, Maudet, Olivier, Staedelin, Granone, Lebrun, Denis, Lesueur, Libosvar, Mongis, Braud, Rocafull, Lourdin, Aulagnier, Sauzeau, Cutarella, Salaun, Angelini, Hervé, Sardou, Simonet, Atzu, Maurin, Tomas, Broggi, Cottanceau, Tabourot, Mendes (350e).

Mmes et MM. Vinzio, Dautriche, Gumez, Hairy, Merlin, Segura, Lepoutre, Bertrand, Germa, Rochette, Selliez-Vandernotte, Couallier, Fourne, Pittion, Weckner, Bieuse, Legand, Rouvière, Carpentier, Chanussot, Dabernard, Gauthier, Courtois, Dumas, Verhulst, Gagliardini, Montel, Charpentier, Le Lan, Cagnac, Druais, Hilpert, Rousson, Thomann, Bardet, Gaillard, Vilpoux, Sicaud, Bragiola, Guinard, Porte, Lainez, Ravidoni, Beltrami, Palliot, Decriem, Parquentin, Foucher, Nogier, Demontfaucon (400e).

Mmes et MM. Brugerolle, Coutaux, Didier, Riou, Duflot, Roche, Clouard, Rouaud, Simonet, Bourvon, Monteil, Godard, Bourguignon, Buysse, Reynaud, Baritel, Bonnefoy, Le Guillou, Simon, Sellami, Strelcher, Casali, Bonnelle, Petiot, Game, Goussault, Revillot, Combarel, Mauvieux, Dalla, Palma, Ayata, Renaud-Bezot, Bouzou, Chabrat, Parraud, Lagarenne, Fèvre, Ossedat, Tarantino, Hèye, Mignonat, Martinez, Lambert, Motraff, Busquet, Thizot, Antouly, Boccard, Prudhomme (450e).

Mmes et MM. Canonge, Chabot, Semelin, Bergeron, Raoust, Coulon, Gauvry, Schwartz, Chaix, Piccini, Rouzies, Caillard, Horn, Labegorre, Perin, Lacroux, Rigoudy, Salmon, Guerineau, Crespo, Yvernault, Banget-Mossaz, Gloaguen, Serruys, Costantini, Morel, Natível, Ralny, Cailly, Schermann, Mesropian, Evrard, Pelatan, Perroux, Reche, Viard, Dumez, Mantes, Rabu, Guillermin, Rey, Coquelet, Estellon, Halftermeyer, Dubois, Filipponi, Tranchant, Cardinal, Garnero, Poingt (500e).

Mmes et MM. Vasselin, Gaucher, Charbonneau, Duhamel, Triot, Deuss, Vermillard, Depreux, Roynette, Dechanet, Quattropani, Baguet, Sevin, Guilhot, Selosse, Guibert, Klein, Casade, Gimonet, Moubinoux, Perretta, Roullet-Revol, Morieghem, Combaret, Septier, Antoine, Hamon, Marin, Maurice, Auge, Decamps, Motte, Derycke, Fayolle, Begue, Pacaud, Berger, Bazus, Petit, Barea, Insalaco, Jossens, Mottuel, Chazot, Rault, Rizzi, Walter, Zaccardi, Pennec, Thoniel (550e).

Mmes et MM. Demouveau, Leygue, Haessig, Paz, Lefebvre, Boyer, Le Duigou, Ormière, Delobelle, Marty, Campos, Jammes, Valette, Ruche, Schmuck, Bonneau, Jeandel, Lhotellier, Canler, Martinez, Mangin, Marin, Millet, Laplane, Mercandalli, Sicre, Atanne, Bernat, Cartie, Dromigny, Elmonsally, Wartelle, Dupin, Arnaud, Papet, Raveu, Manin, Lingiain, Pradin, Hamel, Jéhanno, Krebs, Tricoit, Deluchat, Guyot, Lang, Gurfinkiel, Humbert, Pageault, Clais (600e).

Mmes et MM. Rigal, Dol, Aldebert, Ardouin, Carrato, Kociemba, Letranchant, Galeota, Bidaud, Bolvin, Descazoire, Trimbur, Bernardi-Moreel, Flocon, Monti, Chiaverina, Enaud, Malossane, Merckx, Armiroli, Bibes, Binder, Fabre, Fougere, Sourioux, Artigny, Guerut, Normand, Aubert, Cailliet, Fossati, Leveque, Moreau, Rahier, Elin, Williaume, Finot, Le Breton, Guilland, Jacinto, Sauvage, Natoli, Josse, Garcia, Long, Meyer, Samiec, Aulagnier, Joly, Sauzedde (650e).

Mmes et MM. Benoualch, Flipo, Litewka, Marchand, Pinot, Renaud, Malpel, Schilliger, Escourrolles, Herve, Vallon, Humbert, Hive, Smodila, Bourgoin, Grall, Picaud-Beaumont, Dostal, Coma, Farago-Szekeres, Candau, Euler, Tronche, Pardoux, Ott, Reboux, Kopecky, Camoin, Hess, Borgetto, Dussart, Dardenne, Janot, Lopez Sansalvador, Delmas, Delorme, Vinci, Larroye, Lhuillier, Reymond, Hadjoudj, Moreau, Garnier, Postaire, Colonna, Bettinelli, Ringeard, Delmas, Haudeville (700e).

CONCOURS T.A.

Mmes et MM. Mayer, Guillemin, Duval, Bohringer, Givert, Marcel, Clement, Dzivra, Sipard, Maziere, Frugnaud, Ettalali, Sierra Torre, Pacaud, Boulet, Agostini-Pujo, Momas, Beraud, Cheron.

CARNET

Réceptions

Le docteur Samir Safouat, ambassadeur de la République arabe d'Egypte, a donné une réception, vendredi, à l'occasion de la fête nationale.

— L'ambassadeur du Pérou et Mme Arias-Schreiber invitent la colonie péruvienne résidant en France à la réception qu'ils offriront, le 28 juillet, à l'occasion de la fête nationale.

Les invitations sont retirées au consulat général sur présentation du passeport.

Naissance

— M. Jérôme Cornu et Mme, née Frédérique de Font-Reaulx,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Benjamin.

Paris, le 13 juillet 1982.

Décès

— La comtesse Louis de Diesbach,
Le comte et la comtesse Stanislas de Diesbach, leurs enfants et petits-enfants,
Le comte et la comtesse Eméric de Diesbach et leurs enfants,
Le comte et la comtesse Hugues de Diesbach et leurs enfants,
Sœur Nicole, chanoinesse de Saint-Augustin,
Jeanne-Marie, sœur Marie-Michaël, bénédictine du Sacré-Cœur de Montmartre,
font part du décès du

comte Louis de DIESBACH,
ancien pilote de chasse 1914-1918,
engagé volontaire
de la guerre 1939-1940,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre,
médaille de l'aéronautique
ancien vice-président
des Vieilles Tiges,
ancien député et conseiller général,
ancien maire d'Hendecourt,

leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père,
survenu dans sa quatre-vingt-neuvième année, à Paris, le 25 juillet 1982.

Les funérailles auront lieu, suivant le désir du défunt, dans l'intimité, sans fleurs ni couronnes, à Hendecourt-lès-Ransart (Pas-de-Calais), le jeudi 29 juillet à 16 heures, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

Un service sera célébré à Paris ultérieurement.

[Louis de Diesbach était né le 31 août 1893 à Hendecourt-lès-Ransart (Pas-de-Calais), commune dont il fut élu maire en 1919. Conseiller général du canton du même nom de 1928 à 1940, Louis de Diesbach siégea à la Chambre des députés de 1932 à 1940. Il y représenta la première circonscription d'Arras et s'inscrivit au groupe de l'Alliance des républicains de gauche et des radicaux indépendants qu'animaient, en 1932, Pierre-Etienne Flandin et Paul Reynaud. Pilote de chasse pendant la première guerre mondiale, il s'engagea à nouveau dans l'aviation en 1939. A Vichy, il vota, le 10 juillet 1940, les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. En 1946, il était réélu maire d'Hendecourt.]

— Mme Pierre Lavarde,
Le professeur et Mme Ghislain Lavarde,
Eric et Axel Lavarde,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre LAVARDE,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ancien ingénieur du génie maritime,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

pieusement décédé le 20 juillet 1982.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.

98, rue de Longchamp,
92200 Neuilly-sur-Seine.
6, avenue Emile-Deschanel,
75007 Paris.

— M. et Mme André Loeillot, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Loeillot, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Marc Loeillot,
Sœur Miriam, fille de la charité,
M. et Mme Paul Loeillot et leurs enfants,
Mme Valentin Le Clerch, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Xavier Eard, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gonzague Loeillot et leurs enfants,
Mlle Marguerite-Marie Loeillot,
M. et Mme Bernard Hénot et leurs enfants,
M. et Mme Christian Cambier et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ainsi que ses frère, sœur, beaux-frères et belles-sœurs,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean LOEILLOT,
née Marie-Andrée JOURNEL,
survenu le 21 juillet 1982, dans sa quatre-vingt-quatrième année, à Reims.

Les obsèques ont eu lieu, le 24 juillet, dans l'intimité de l'église Notre-Dame d'Urcel.
Urcel,
02000 Laon.

— Mme Jacques Massip,
Le capitaine Bruno Lefeuvre et Mme, née Jacqueline Massip,
Leur fille Aurore,
Les familles Dantonnet, Taithandier,
ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Jacques MASSIP,
ancien combattant 1939-1945,
combattant volontaire
de la Résistance,
chevalier de l'Etoile noire du Bénin,
technicien du Génie rural E.R.,

leur époux, père, grand-père et parent, décédé le 23 juillet, dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 26 juillet 1982, en l'église de Courpière.

Place de la Cité-Administrative,
63120 Courpière.
« Les Belles Terres »,
161, rue du Capitaine-Blazy,
83600 Fréjus.

— Mme Pierre Morizet,
M. et Mme Yannick Pavec et leurs enfants,
Mlle Christine Morizet,
M. et Mme Daniel Bougnoux et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Faugeras et leurs enfants,
Mme Christiane Morizet et son fils,
Mlle Madeleine Morizet,
M. et Mme Jacques Morizet et leurs enfants,
M. et Mme Jean Morizet et leurs enfants,
M. et Mme André Morizet et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre MORIZET,
survenu subitement, le 18 juillet 1982, dans sa soixante-dix-neuvième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité à Saint-Georges-Antignac (Charente-Maritime).

61, rue de Rome,
75008 Paris.

— Le 21 juillet 1982, à 18 heures, dans sa quatre-vingt-septième année, s'est éteint

Marcel REYNAL,
croix de guerre 1914-1918,
soliste de S.A.S. le prince Louis II
de Monaco,
professeur honoraire
au Conservatoire national supérieur
de musique de Paris.

Il repose à Villefranche-de-Rouergue, auprès de la famille à laquelle il était uni depuis soixante-quatre ans.

De la part de :
Mme Marcel Reynal,
M. et Mme Claude Reynal et leur fils Philippe.
Cet avis tient lieu de faire-part.
51, avenue Bosquet,
75007 Paris.

— M. et Mme André Rochefort, leurs enfants et petits-enfants
M. et Mme Michel Rochefort et leurs enfants,
M. et Mme Louis Rochefort et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Henri ROCHEFORT,
née Agnès LECOURT,
survenu le 18 juillet, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
89440 Joux-la-Ville.

— M. Yves de Rougemont,
M. et Mme Olivier Dumas de Rauly et Charlotte,
Claire, Frédéric et Juliette de Rougemont,
Le docteur et Mme Jean de Rougemont,
Mme Antoine Seyrig et son époux,
Mme Jean-Pierre Herrenschmidt,
son mari, ses enfants, ses beaux-parents, sa sœur, sa belle-mère,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Yves de ROUGEMONT,
née Catherine HERRENSCHMIDT,
survenu le 24 juillet 1982, à Paris.

La levée du corps aura lieu le 28 juillet, à 7 h. 45, à l'hôpital Curie, Paris (5e).

Les obsèques auront lieu au temple de Die (Drôme), le 29 juillet à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.
59, rue Brillat-Savarin,
Paris (13e).

— Mme Jean Thoyer-Rozat,
M. et Mme Jean-Marie Henriquet et leur filles,
Mme Annik Thoyer-Rozat et son fils,
Mme André Boxhorn,
M. et Mme Michel Thoyer-Rozat, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur
Jean THOYER-ROZAT,
gynécologue-accoucheur honoraire
des hôpitaux,

survenu le 13 juillet 1982.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité à Porquerolles.

48, avenue de Saxe,
75007 Paris.

[Né le 9 septembre 1913 à Paris, Jean Thoyer-Rozat a accompli ses études de médecine et toute sa carrière dans la capitale. Il a notamment été gynécologue-accoucheur des hôpitaux de Paris à partir de 1949. Il avait été nommé, en 1958, professeur agrégé à la faculté de médecine de Paris.]

— MM. Jean et Jacques Vermeulen et leurs enfants,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges VERMEULEN,
directeur régional honoraire
des douanes,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Nice le 25 juillet 1982.

Les obsèques seront célébrées mercredi 28 juillet 1982, à 10 h. 30, en la cathédrale de Vence (06140).

— M. et Mme Pierre Brachin,
M. et Mme Pierre Dusollier,
M. et Mme Robert Vitry,
ont la tristesse de faire part du décès de leur mère,

Mme Jean VITRY,
née *Madeleine* BIGNIER,
survenu le 20 juillet 1982, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu à Paris dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Il y a vingt-quatre ans, le 25 juillet 1958, disparaissait tragiquement, dans la force de ses vingt-quatre ans, notre cher fils et frère

Hai HECTOR BERREBI.

Homme d'action et de cœur, il voulait que la vie soit un engagement permanent.

A ceux de ses amis qui l'ont connu et aimé, nous demandons de se joindre par la pensée à la famille qui se réunira à Jérusalem le 8 Ab.

— Il y a deux ans, le 18 juillet 1980, décédait le poète

Gilbert TROLLIET,

écrivain et journaliste.
Sa veuve.

Remerciements

— M. et Mme Antoine Florinda et leur fils Jean-Luc,
Les familles Bailly et Florinda, dans l'impossibilité de répondre aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Mlle Françoise FLORINDA,
remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

ORDRE DU MÉRITE

Nous publions aujourd'hui la liste des promotions au grade de commandeur dans l'ordre national du Mérite, parue dans le Journal officiel du 17 juillet qui comportait aussi la liste des officiers et chevaliers. Dans le Monde *daté 18-19 juillet, nous avions donné la liste des personnes élevées à la dignité de grand-croix et de grand-officier.*

Sont promus *commandeurs* :

● **CHANCELLERIE**

MM. Philippe Bertin, président de chambre honoraire à la cour de Paris ; Armand Bourven, secrétaire général adjoint de la grande chancellerie de la Légion d'honneur ; Ferdinand Hertzog, conseiller honoraire à la Cour de cassation ; Jean Labarthe, premier président honoraire de la cour de Limoges ; Jean Lot, greffier en chef honoraire de la cour d'appel de Paris ; Nguyen Dat Xuong, maître de recherche honoraire au C.N.R.S. ; Jean Robert, procureur général honoraire près la cour de Pau ; Pierre Schwob, ancien organisateur de missions transsahariennes automobiles ; Pierre Trumel, ancien chef du service des décorations de la présidence de la République.

● **PREMIER MINISTRE**

MM. Jean Coussaget, ancien préfet ; Henri Ferber, directeur adjoint à la Documentation française ; Marceau Long, secrétaire général du gouvernement ; Léon Rogez, président fondateur d'une amicale d'anciens combattants.

● **INTERIEUR ET DECENTRALISATION**

MM. André Delmas, préfet ; Gérard Dupré, préfet ; Gilbert Quero, contrôleur général de la police nationale à la préfecture de police ; Jean Saint-Cyr, ancien sénateur, ancien député ; Henri Viell, président du tribunal administratif de Nantes.

● **DEPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER**

MM. Servais Belmont, ancien directeur départemental de l'équipement de la Guadeloupe ; Paul Grasselly, ancien curé doyen du Diamant (Martinique).

● **COMMERCE EXTERIEUR**

MM. Jacques Bellanger, président de l'Union des chambres de commerce et d'industrie françaises à l'étranger ; François Chavane, président de la Chambre syndicale de la production cinématographique française ; Roger Lucas, ancien conseiller commercial.

● **TRANSPORT**

MM. André Brun, ancien commandant de bord à Air France ; Michel Peve, ingénieur général des ponts et chaussées ; François Parfait, ingénieur général des ponts et chaussées ; Maurice Roy, ingénieur général des ponts et chaussées.

● **RECHERCHE ET DE L'INDUSTRIE**

MM. Noël Félici, directeur du laboratoire d'électrostatique du C.N.R.S. à Grenoble ; Paul Germain, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Jean Lavoix, conseil en brevets d'invention ; Patrick Nollet, président-directeur général de la Compagnie internationale de services en informatique ; Henri Sognet, président d'un syndicat professionnel ; Pierre Vandermarcq, président de la chambre de commerce et d'industrie de Limoges ; Michel Walhain, président d'honneur et administrateur de sociétés.

● **ENERGIE**

MM. Bernard Beauplet, administrateur civil ; Maurice Magnien, directeur des études et recherches d'E.D.F. ; Roger Marçot, syndicaliste.

● **AFFAIRES SOCIALES ET SOLIDARITE NATIONALE**

MM. Joseph Heller, médecin-chef d'un dispensaire de la fédération nationale des déportés internés, résistants et patriotes ; Antonin Mas, président d'honneur d'une section départementale de la mutuelle générale des P.T.T. ; Roger Viette, vice-président d'un comité départemental de l'enfance.

● **JUSTICE**

MM. Paul Avrillier, premier président honoraire de la cour de Grenoble ; Sylvain Gargon, conseiller à la cour de Nouméa ; Lucien Granion, conseiller à la Cour de cassation ; Fernand Joubrel, conseiller à la Cour de cassation ; Jean Ledoux, conseiller à la Cour de cassation ; Pierre Lespiau, premier président de la cour de Rouen ; Francis Mollet-Vieville, ancien bâtonnier de Paris ; Max Querrien, conseiller d'Etat ; Pierre Vellieux, président de chambre à la Cour de cassation.

● **RELATIONS EXTERIEURES**

MM. François de la Gorce, ambassadeur ; Jacques Morizet, ambassadeur de France au Maroc ; Philippe Richer, ministre plénipotentiaire, conseiller d'Etat.

● **AFFAIRES EUROPEENNES**

M. Louis Hygonet, secrétaire général du mouvement de la gauche européenne.

● **COOPERATION ET DEVELOPPEMENT**

MM Jean Benier, directeur adjoint de l'office du chemin de fer transcamerounais au Cameroun ; Robert Corbet, ancien chef de division de la France d'outre-mer ; Armand Le Guyader, chirurgien, chef de service d'un C.H.U. en Côte-d'Ivoire.

● **DEFENSE**

MM. Paul Baudouy, administrateur civil hors classe ; Jean Boutaric, président-directeur général d'une société ; André Chesnais, attaché de direction dans une société.

● **ECONOMIE ET DES FINANCES**

MM. Philippe Huet, inspecteur général des finances ; Roger Klein, ministre conseiller pour les affaires économiques et commerciales ; Michel Marchal, administrateur, directeur général de la compagnie financière d'un groupe d'assurances.

● **EDUCATION NATIONALE**

MM. Jean Braconnier, professeur titulaire à l'université Claude-Bernard de Lyon ; Henry Brusset, professeur honoraire de l'université Pierre-et-Marie-Curie ; Baruch Pulman, membre de l'Institut ; Louis Vittè, inspecteur général de l'éducation nationale.

● **AGRICULTURE**

MM. Jean Angèle, agriculteur ; Jean Chasseraud, ingénieur général honoraire des services techniques de la Ville de Paris ; Henri Corson, directeur général de l'office national interprofessionnel des céréales ; Alfred Dion, président de la chambre d'agriculture de Vaucluse ; Gabriel Grisolle, président d'organismes agricoles ; Hervé Sicard, sous-directeur à l'administration centrale ; Mlle Lucienne Verdier, inspecteur général de l'agriculture.

● **COMMERCE ET DE L'ARTISANAT**

M. André Riedberger, gérant de société.

● **CULTURE**

MM. Jean d'Arcy, président du groupement intersyndical de la communication audiovisuelle ; Robert Favre Le Bret, président du festival de Cannes ; Jean-Pierre Rampal, flûtiste concertiste.

● **SANTE**

MM. Paul Aurousseau, inspecteur général honoraire de l'Assistance publique à Paris ; Paul-Louis Bernard, médecin généraliste ; Roger Debar, ancien médecin inspecteur régional de la santé ; Georges Dufour, médecin généraliste ; Louis Fiches, ancien médecin directeur de centres hospitaliers de la fédération nationale des déportés internés résistants et patriotes ; Jean Wertheimer, médecin ophtalmologiste.

● **JEUNESSE ET SPORTS**

M. Jacques Poupet, président de l'association nationale des membres du mérite sportif et des médaillés de la jeunesse et des sports.

MM. Henri Briquel, ingénieur général des ponts-et chaussées ; Pierre Lefrançois, P.-D.G. d'une entreprise de travaux publics ; Jean Le Guillou, ingénieur général honoraire des ponts et chaussées ; Guy Verrecchia, P.-D.G. d'une entreprise de bâtiment.

● **URBANISME ET LOGEMENT**

● **ENVIRONNEMENT**

MM. André Roussel, professeur à la faculté de médecine de Xavier-Bichat

● **MER**

M. Louis Bouzols, président d'une compagnie de navigation maritime.

● **P.T.T.**

MM. Célestin Ariet, ancien inspecteur général ; Raymond Cholat, ancien chef de service régional des postes ; René Colin de Verdiere, ingénieur général ; Maurice du Mesnil, ingénieur général à l'administration centrale ; Jean Guetat, inspecteur général ; Emile Julier, ingénieur général à l'administration centrale ; Roger Prolongeau, directeur de l'imprimerie des timbres-poste à Périgueux.

● **ANCIENS COMBATTANTS**

MM. Robert Lhoste, secrétaire départemental de la fédération nationale des déportés et internés résistants et de l'union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus ; Paul Maes, président régional de la fédération nationale des anciens bataillons de chasseurs ; Eugène Mariot, coprésident de l'amicale nationale des déportés et familles de Natzweiler-Struthof ; Jean-François Martin, secrétaire général de l'association nationale des anciens de la 2e D.B. ; Julien Raibaud, membre du conseil national de l'association Rhin et Danube.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

LES COLLECTIONS D'HIVER

Les beaux jours des longs manteaux

Rentrée spectaculaire des longs manteaux. En cuir ou lainage, unis ou en couleurs sourdes par quartiers chez *Pierre Cardin. Mais aussi des capes qui* couvrent les épaules. Pour les robes, les ourlets sont au genou, du moins pour le jour. De très jolis ensembles, appuyés à la taille, sont ornés de volants en lainage ou imprimés aux tons d'automne. Et puis, il y à les plissés inimitables des robes de crépuscule et du soir, aux coloris vifs ou noirs.

Jean-Louis Scherrer traduit avec esprit les tendances du moment : tailleurs sobres sous de grandes capes doubles ou triples, exécutées aussi bien en tweed qu'en drap de laine noire, voire en velours, toujours aussi noir, pour le soir. Il utilise des broderies pour toutes les circonstances, en bordure ou parements, feuillues ou fleuries, ou simplement pailletées en noir sur de la flanelle grise.

Marc Bohan pour *Christian Dior* joue les extrêmes du court et du long et ce sur la même panoplie, jeune et actuelle. Les manteaux s'étirent sous le mollet en coupe masculine qu'accentue le choix des draperies rayées, à dominante noire ou grise. On les retrouve taillées en blazers ceinturés sur jupe droite au-dessus du genou. A l'inverse, les spencers sont traités en douceur sur *de larges jupes à mi-mollet* portées avec des bottes.

Capes, houppelandes, parkas et paletots, Marc Bohan les utilise aussi bien pour le jour qu'en nocturne où les formes longues nouées à la taille s'ouvrent sur de belles robes de satin drapées et parfois entravées.

Les soies brochées et damassées multicolores de *Ghioldi* en tons lumineux sur fond noir esquissent des motifs d'art indien d'une grande beauté qui habillent avec éclat les coupes simples ou élaborées des modèles du soir, *tout comme les broderies de* Miodrag renouvellent le genre. Un rien felliniens, les loups et éventails en velours ou dentelle noire, montés sur de longs manches, se parent de plumes d'autruche.

Au moment où certains couturiers cherchent à limiter le nombre de leurs licences, *André Courrèges* devient homme-orchestre d'un « univers complet » avec lequel, associé aux Japonais, il entend conquérir le monde. Aujourd'hui, il nous dévoile son style sport : ski, jog, bains, tennis, golf, des prototypes de couture, ainsi que trois services qu'il signe pour la porcelaine de Paris. Ses tailleurs structurés sont souvent bicolores, bleus et blancs, à effet de plastron étiré en « femme-sandwich ».

Ted Lapidus s'installe au 35, *rue François-Ier* avec une collection aux coupes strictes en laine rustique suggérant le tissage à la main. Des parkas asymétriques sont fourrés de castor *comme les canadiennes*. Il y a des pantalons à grands revers sous le genou, alourdis par des effets de plis sur les côtés, accompagnés de manteaux ou de vestes dans le même esprit. Je leur préfère des tailleurs de shantung rayé gris et brun, à effet de cintrage sous patte. Les robes-chasubles sont carrées aux épaules, à taille basse normalement ceinturée. Quelques blouses de dentelle de Chantilly, blonde ou noire, à manches longues et décolleté bateau, relèvent l'ensemble.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de Marcq.)

CHRISTIAN DIOR : ensemble du soir à grand manteau en velours noir *d'Hurel* sur un tailleur de soie damassée noire et rouge de *Ghioldi* à parements de satin noir comme le corselet.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 28 JUILLET

« Claude Monet à Giverny », 13 h place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Legrégeois.

« Musée du Jouet à Poissy », 15 heures, 2, enclos de l'Abbaye. Mme Bachelier.

« Notre-Dame de Paris », 15 h. portail central, Mlle Brossais.

« Le Panthéon », 15 heures, entrée, Mlle Oswald.

« Hôtel de Sully », 15 h. 62. rue Saint-Antoine, Mlle Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les Etrusques », 15 h. musée du Louvre, porte Denon (Approche de l'art).

« Cathédrale russe », 15 h. 12. rue Daru Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« De l'Ile de la Cité au quartier Latin », *15 h., métro Cité (Mme Hauller).*

« Le Pont-Neuf », 14 h 30, angle place Saint-Michel, quai des Grands-Augustins (Paris autrefois).

« Le Palais Royal », 15 h., 1. galerie Montpensier (Paris et son histoire).

« Rue des Francs-Bourgeois », 14 h. 30, métro Chemin-Vert (Paris pittoresque et insolite.)

« Le Marais » 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtel de Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (Mme Romann).

« Synagogues de la rue des Rosiers », 14 h 30, 9, rue Malher (Le Vieux Paris).

JEUDI 29 JUILLET

« Histoire du Louvre et des Tuileries », 15 h., métro Louvre, Mlle Colin.

« Cellier gothique des Bernardins et quartier Maubert », 15 h., 24, rue de *Poissy, Mme Legrégeois (Caisse nationale* des monuments historiques).

« Montmartre », 15 h., métro Lamarck-Caulaincourt (Approche de l'art).

« *Le Marais* », *15 h., métro Saint-*Paul (Art et aspects de Paris).

« Affiches contestataires », 15 h., 18, rue de Paradis (L'art pour tous).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h 30, *devant l'église M. Czarny.*

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul Mme Hauller.

« Le Marais illuminé », 21 h., métro Saint-Paul (Lutèce-visites).

« Les salons de l'Arsenal », 15 h, 1, rue de Sully (Paris et son histoire).

« Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Paris pittoresque et insolite).

« L'Ile Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« La Mosquée », 15 h, place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 26 et mardi 27 juillet :

DES DÉCRETS

● Relatif au statut particulier du personnel de magasinage spécialisé de la direction des Archives de France.

● Relatif au statut particulier du personnel de la surveillance spécialisée des musées nationaux.

● Relatif au statut particulier du personnel de la surveillance spécialisée relevant de la direction du patrimoine du ministère de la culture.

● Relatif au statut particulier des personnels qualifiés des parcs et jardins relevant de la direction du patrimoine du ministère de la culture.

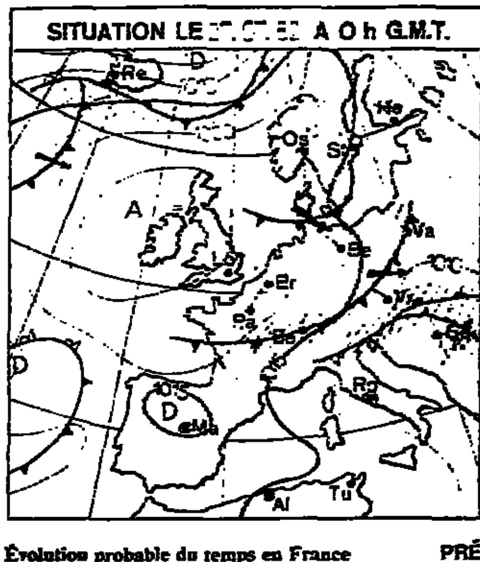
UN ARRÊTÉ

● Portant création du diplôme de premiers secours en milieu sportif.

UN AVIS

● Relatif à l'application du décret du 23 juillet 1982 étendant certaines compétences du conseil national du crédit aux établissements de crédit à statut légal spécial.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE ... DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 28 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)

Évolution probable du temps en France entre le mardi 27 juillet à 0 heure et le mercredi 28 juillet à 24 heures :

L'anticyclone centré sur l'Irlande dirige sur sa face orientale de l'air froid venant du nord. Cet air frais et humide envahit peu à peu la France faisant chuter très sensiblement les températures actuellement sur la moitié nord, inférieures de 4 à 5 degrés aux normales saisonnières.

Mercredi : sur le nord, le centre, l'est et le nord-est (des côtes de la Manche à l'Auvergne et au Dauphiné), la matinée sera maussade avec des brumes, des nuages bas, des vents de nord à nord-est faibles et des températures relativement basses, – de 12/13 à Grenoble et Vichy à 7/9 à Lille et Reims, – au cours de l'après-midi, les éclaircies se développeront principalement sur la région ouest et nord-ouest (Bretagne du Nord, Val de Loire, Normandie sud, bassin Parisien, Massif Central) et les températures maximales atteindront les 20 degrés ; sur l'est et le nord-est guère plus de 18 à 19 degrés. A signaler la possibilité de flocons de neige au-dessus de 2 400 mètres sur les massifs Alpins.

De l'Atlantique (Bretagne sud, Vendée, bassin Aquitain) aux régions méditerranéennes, le soleil prédominera. Les températures évolueront dans l'ouest entre 12/13 degrés le matin, 23/25 l'après-midi. Dans le midi 16/18 degrés le matin 26/28 l'après-midi, le mistral devrait faiblir très nettement en soirée.

Jeudi : temps devenant plus chaud dans le Midi et progressivement nuageux par le sud, avec orientation des vents au sud-est et début d'évolution orageuse. Risque d'ondées et d'orages en fin de journée des Pyrénées à la Méditerranée. Plus au nord, persistance du beau temps sec et ensoleillé dans la journée mais frais le matin avec rotation des vents à l'est.

De vendredi à samedi : extension du temps chaud et orageux à la plupart des régions. Cette aggravation orageuse devrait surtout concerner la moitié sud-est, les régions du nord, du voisinage de la Manche et de l'extrême-ouest où les vents domineront d'est à nord-est. L'ensoleillement y sera cependant parfois contrarié par des extensions de nuages à caractère orageux venant de l'est et du sud.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27 juillet) : Ajaccio, 27 et 17 degrés ; Biarritz, 23 et 13 ; Bordeaux, 26 et 14 ; Bourges, 24 et 16; Brest, 21 et 11 ; Caen, 19 et 12 ; Cherbourg, 18 et 12 : Clermont-Ferrand, 22 et 15 ; Dijon, 21 et 13 ; Grenoble, 22 et 15 ; Lille, 20 et 8 ; Lyon, 21 et 13 ; Marseille-Marignane, 28 et 18 ; Nancy, 20 et 11 ; Nantes, 25 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 28 et 20 ; Paris-Le Bourget, 20 et 14 ; Pau, 26 et 12 ; Perpignan, 29 et 19 ; Rennes, 23 et 13 ; Strasbourg, 18 et 12 ; Tours, 24 et 14 ; Toulouse, 26 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 33 et 18 ; Amsterdam, 20 et 13 ; Athènes, 31 et 24 ; Berlin, 22 et 13 ; Bonn, 20 et 8 ; Bruxelles, 20 et 10 ; îles Canaries, 40 et 29 ; Copenhague, 22 et 13 ; Dakar, 30 et 26 ; Djerba, 32 et 23 ; Genève, 21 et 14 ; Jérusalem, 29 et 18 ; Lisbonne, 31 et 17 ; Londres, 22 et 10 ; Luxembourg, 19 et 10 ; Madrid, 35 et 16 ; Moscou, 21 et 10 ; Nairobi, 19 et 14 ; New-York, 29 et 25 ; Palma-de-Majorque, 31 et 21 ; Rome, 30 et 18 ; Stockholm, 22 et 12 ; Tozeur, 38 et 26 ; Tunis, 33 et 22.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 27 juillet à 8 heures 1 015,4 millibars, soit 761,6 millimètres de mercure.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TRANSPORTS

Nous n'irons pas à Saint-Fargeau...

Le château de Saint-Fargeau, dans l'Yonne, est paraît-il, un endroit bien intéressant. D'autant que son parc abrite parfois des manifestations équestres, comme ce concours complet organisé l'avant-dernier week-end de juillet.

Seulement voilà. Pour les attardés qui ne possèdent pas d'automobile, ou sont peu soucieux de se retrouver coincés dans les embouteillages du dimanche soir, les quelque 150 kilomètres qui séparent Paris du château sont une distance infranchissable : la S.N.C.F. ne dessert pas Saint-Fargeau. Il y a bien une correspondance par car, à Montargis, explique-t-on fort aimablement par téléphone au château, mais elle ne fonctionne pas le dimanche. *Même chose pour la liaison* routière assurée depuis Paris... en semaine seulement.

Alors ? Alors, il reste le stop depuis Montargis, soit une cinquantaine de kilomètres. Même si c'est « assez passager », comme l'explique au téléphone la représentante du château, encourageante, on reculera – instruit par d'autres expériences – devant la perspective de passer un dimanche à lever le pouce, à Montargis, sur la route de Saint-Fargeau. – J.-L. A.

BREF

CONCOURS

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE. – Un concours sur titres est ouvert au service départemental de protection maternelle et infantile de Seine-Saint-Denis pour le recrutement d'un médecin à plein temps.

Pour ce concours, ouvert aux titulaires de la qualification en pédiatrie, en gynécologie médicale ou en obstétrique, les candidatures sont à adresser avant le 31 octobre 1982 à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de la Seine-Saint-Denis, bureau 205, 124, rue Carnot, 93007 Bobigny.

TROISIÈME AGE

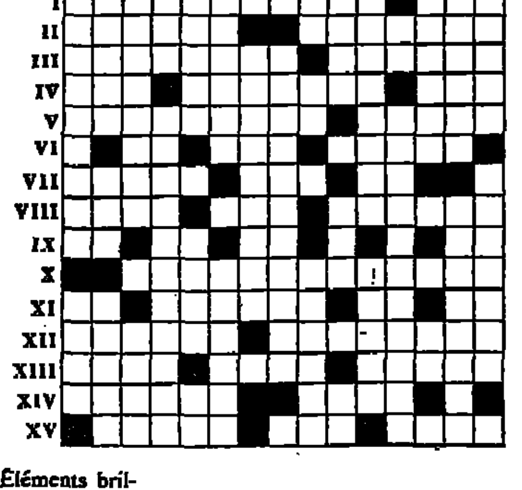
PENSIONS – La Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés *n'assurera* aucune permanence le samedi durant le mois d'août (110-112, rue de Flandre, 75019 Paris).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3241

HORIZONTALEMENT

I. Femme acceptant les tripotages mais n'admettant pas de se faire pincer. Modifie le timbre ou l'enveloppe. – II. Commandant d'un groupe de chasse opérant en rase-mottes. Appoint n'arrivant pas toujours à point. – III. Théâtre pour l'un des drames de Shakespeare. Facteur de réjouissances souvent attachées au palais. – IV. Apparue. Donne de la chaleur dans l'intimité. Anonyme. – V. Le précieux ridicule des Femmes savantes. Ecouter pour éviter de se faire tirer l'oreille. – VI. Divinité. Quelque chose de sincère. Se livre à des singeries. – VII. Tourne le dos après avoir tourné casaque. Pied de vigne homonyme d'un pied forestier. Golfe néerlandais. – VIII. Éléments brillants d'un lustre. Évoque le franchissement de nombreux cours ou la traversée d'un seul. Traducteur de l'âme des poètes à la cour de Versailles. – IX. Personnel. Possessif. Celui dont on parle. Participe passé. – X. Contrairement à Marie qui conçut sans pécher, elle permet de pécher sans concevoir. – XI. Démonstratif. Un homme à la page. Article. Origine la plus courante des formes d'amnésie. – XII. Va au-devant des critiques. Dire adieu aux armes sans tambour ni trompette. – XIII. Le combat, c'est dans ses cordes. Superlatif. Pour la soif ou pour la fin. – XIV. Ecrins légers pour les trésors de Pomone. Produit chimique. – XV. Un royaume où les couronnes sont abondantes. Se montre entreprenant. Des perles consécutives, parfois, à un bon coup de collier.



VERTICALEMENT

1. Entraîneuses ayant séduit plus d'un homme. Ses hauts bois vont de concert avec ses cors. – 2. Provoquer une inscription au herd-book. Saison. Sortes de retraites anticipées. – 3. L'une orne la façade de la chapellerie ou l'autre va acheter sa casquette. Robe de chambre. – 4. Qui a délivré un sein pour en asservir un autre. Science ayant besoin de secousses et tout le tremblement pour progresser. – 5. Régulateurs de courant. Ce que beaucoup de gens du Midi fleurent vers midi. Sigle d'une grande dame de la Cité. – 6. Modes de fructification de certains champignons non comestibles. Elle est bête au point de vous endormir. – 7. Vengeance posthume d'un martyr de la gaule. – 8. Son nom donnerait à penser que la femme de François Ier a vécu pour des prunes. – 9. Préposition. La quatrième et la quatorzième. Fut, dans l'Antiquité, un homme très à l'aise. – 10. Certains nœuds s'y défont rapidement. Asiatique souvent de passage à Londres. Note. – 11. Il paraît évident qu'elle ne peut s'arrondir qu'avec des ronds. Le peuple sous Pompée. – 12. Alternative. Riches lieux fréquentés par les rois de la pince-monseigneur. – 13. Ses marchands ne chôment pas le jour de la fête du travail. Personnel. – 14. Bestiole. Travail artistique et souvent coton. – 15. S'intéresser au côté cour. Serpente dans les bois.

Solution du problème n° 3240

Horizontalement

I. Tournée. – II. Erreur. Pô. – III. Raillerie. – IV. RN. Sue. – V. Egoutier. – VI. Notre Père. – VII. Eugène. En. – VIII. Ut. Saleté. – IX. Van. Cette. – X. Anisé. Ré. – XI. SGDG. Test.

Verticalement

1. Terre-neuvas. – 2. Orang-outang. – 3. Uri. Otg. Nid. – 4. Reliures. Sg. – 5. Nul. Tenace. – 6. Érésipèle. – 7. Ruée. Etre. – 8. Pierrettes. – 9. Poe. Enée.

GUY BROUTY.

UN COIN POUR JOUER

Jeu n° 6

« Pellicule en désordre »

A partir des mots entrant dans la composition de 48 titres réels de films, *nous avons obtenu 52 titres fictifs.*

Au lecteur de déterminer les 48 titres d'origine, ainsi que le nom des réalisateurs de ces films.

On doit retrouver exactement les mêmes mots (par exemple, l'article *du*, figurant sept fois dans ces titres fantaisistes, devra être utilisé sept fois *dans les vrais titres*).

1. Bal de nuit.
2. Un toit d'or.
3. Grande gueule !
4. Sous les lumières.
5. Le Chaud Paris.
6. Le Sommeil du juge.
7. La ville oblige.
8. Perdus à la Toussaint.
9. Le Diable et nous.
10. Par les bois.
11. La Queue des serpents.
12. Parade aux dames.
13. L'Assassin au fusil.
14. Le Long du lac.
15. L'Homme en liberté.
16. La Main du fantôme.
17. La Ville d'Orange.
18. Les belles aiment l'or.
19. Les Sept Lois.
20. Plus d'amour !
21. Des hommes maudits.
22. La Basse Fosse.
23. L'Homme de Boulogne.
24. Les Vieux Forains.
25. Certains violons.
26. L'Arbre de la colline.
27. Paradis américain.
28. Équipe de fer.
29. La Main.
30. *Vénus à Paris.*
31. Les Enfants autant.
32. Le Carrosse rouge.
33. Le Phare à vendre.
34. Les Gardiens de la couronne.
35. Les *Treize Toits* d'or.
36. La Mécanique cachée.
37. Les Bas de la dame.
38. Sur la terre du diable.
39. Ballade de nuit.
40. *La Belle Blonde.*
41. Enquête sur un voyageur.
42. Le Bal des mercenaires.
43. La Noblesse de Morgan.
44. L'Hospitalité de la forteresse.
45. *Pistolet brûlant.*
46. L'Inspecteur aux sabots.
47. La Chatte tranquille.
48. Le Casque du soldat.
49. Du pain sans goût.
50. *Le Grand Psaume.*
51. Le Jour du saké.
52. Le vent emporte les masques.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

Le Monde

culture

FESTIVALS

« LES REVENANTS » D'IBSEN PAR RONCONI A SPOLETE

Le sacre lumineux des mensonges

Le Festival des Deux Mondes fête son quart de siècle et, avec lui, le retour à Spolète de Luca Ronconi, qui avait créé ici même son fameux *Orlando Furioso*, avec Spettri (*les Revenants*, d'Ibsen). Après plusieurs mises en scène d'opéras, c'est aussi pour Ronconi un retour en force au théâtre. Et un approfondissement de sa découverte et de sa lecture d'Ibsen : après *le Canard sauvage* et *Jean-Gabriel Borkman* (pour la télévision) ces *Revenants*, très controversés en Italie apparaissent *surtout* comme une somme théâtrale à la manière de Peer Gynt de Chéreau.

Il y a toujours dans la délicieuse Spolète beaucoup d'Américains à la Henry James, quelques homosexuels excentriques, des dames romaines aux soies chatoyantes ; le frais, le soir, entre deux spectacles à l'élégant Tric-Trac et, pour les regards, les mosaïques de la cathédrale, les échalas de haricots du jardin des sœurs, les fresques estompées des palais, la verte colline qui grimpe vers la citadelle. Il y a dans ce Festival de Spolete toujours un peu de quoi rêver et un peu de quoi frissonner : par exemple avec cette *Idyllique colombe* de Gounod, opéra-comique d'un Mozart devenu vieux et attendri ou avec cette *Pieuvre* de Witkiewicz, farce avant-gardiste des années 30 sur les menaces que font peser sur la culture les totalitarismes montants.

« *Certains souhaitent que le festival se renouvelle*, pense son créateur, le maestro Giancarlo Menotti,*mais je ne crois pas qu'on gagne beaucoup à se faire trop souvent changer de visage*.» Heureusement, grâce à Luca Ronconi, il y aura eu, dans ce vingt-cinquième festival, autre chose que du délicieux, de l'audace contrôlée ou de la fidélité aux traditions. Ces *spettri* sont à la fois tout à fait lui-même et tout à fait Ibsen. Le second grâce au premier. D'abord par le choc qui saisit le spectateur en entrant dans l'admirable église de San Nicolo. Ronconi ne l'a pas du tout utilisée ou plutôt il l'a aussi masquée dans l'une de ces extraordinaires machines de théâtre dont il a le secret et qui est ici l'œuvre de Mauro Avogrado : c'est une architecture de lumière, grande comme l'église qui abrite à la fois le plateau et les spectateurs, vaste verrière à la Baltard quadrillée de métal blanc où bouillonnent de loin en loin des stores crème, serre géante plutôt que véranda, espace délibéré d'un étouffement. Quelques meubles égarés flottent dans cette immensité. On devine quelques plantes dans des serres minuscules laquées de blanc. Seules et dérisoires manifestations de la nature à travers tout le spectacle.

Une maison de verre

La lumière dans cette étrange maison de verre où vont circuler tant, mensonges, tant d'illusions, la lumière est à la fois aveuglante et diffuse. Aucune fenêtre, aucune porte ne s'ouvrira sur aucun fjord norvégien. Pas même sur un jardin, sur le moindre bouleau. Ce Nord-là est on ne peut plus méditerranéen. Le texte parle de pluie, mais c'est l'embrasement d'un *été* fou qui embrase la maison des Alving, préfiguration et métaphore de l'incendie de la fin du deuxième acte. Et cette dure lumière-là le dit beaucoup mieux qu'un naturalisme fidèle. L'illusion de la transparence dans cette maison où une mère passionnée retrouve son fils après tant d'années à la veille de l'inauguration d'un orphelinat qui portera le nom du père défunt, héros officiel et salaud caché.

En lisant cette histoire moins comme un drame de la famille que comme un poème fantastique, tissu de métaphores et de symboles, Ronconi retrouve l'essence même de la tragédie grecque. Il déborde le propos littéral impliqué dans le titre même des *Revenants* (l'horrible père va-t-il revivre à travers le fils auteur d'autres infamies ?). Il cherche dans les personnages plus des emblêmes que des vraisemblances. Il orchestre la prolifération des fantômes, dégage de façon magistrale la loi unique et terrible qui régit ces presque vivants, ces demi-morts et qui tient en deux mots : mensonge et solitude. Qui est qui ? Chacun n'est-il pas en même temps son contraire, le contraire de ce qu'il dit ? Tous vêtus de noir ou de gris ou de brun sombre (costumes qui enferment et étranglent de Vera Marzot) s'agitent dans un grand espace étouffant et clair comme des moustiques affolés qui ne s'échapperont jamais de leur boîte.

Oui, « *dedans, dehors, les spectres sont partout* », dit la mère. « *Dehors les spectres !* » clame en vain le pasteur, son confident et homme d'affaires. Le fléau d'Ibsen et de Ronconi n'épargne personne. Ni la pure Régine, orpheline et cuisinière, mais ambitieuse et incapable de pitié (Gabriella Zamparini), rousse acide et sèche au lieu de la bonne fille des champs attendue. Ni son père adoptif, Engstrand (Piero di Iorio), chafouin, efflanqué, claudicant, extraordinaire tartuffe. Ni le chétif Oswald (Mauro Avogrado). Ni le blond pasteur à la fois jeune et trop vieux, feutré, cynique, (Warner Bentivegna), ni surtout la mère, fausse femme libérée, prête à devenir victime et bourreau de son fils après l'avoir été de son mari. On ne saurait assez dire à quel point Marisa Fabbri fait de ce personnage de la mère un chef-d'œuvre.

C'est elle qui est vraiment le centre de tout, sainte et monstrueuse à la fois, qui, à l'ultime minute, accepte, peut-être de se rédimer en tendant à son fils syphilitique la capsule de morphine qu'il implore pour mourir et qui lui donnera enfin les clés « du soleil » et de la vraie vie. Il faut imaginer une étrange petite fille vieillie, aux rires fous (comme ceux de Madame Arnaux dans *l'Education sentimentale*), une sorte de Shirley Temple affublée d'une robe à la Bette Davis, à qui la vie n'a rien appris, qui ne voit rien, mais qui tourne, vire, parcourt en tous sens cet espace vide de sa maison comme une qui saurait les secrets de tous et qui promet la paix. Encombrée d'une masse de cheveux queue de vache, entortillés, débordant, retombant à tout instant en serpents lui masquant le regard, elle est sur cette scène la déesse même de l'aveuglement tragique, une eschylienne forcenée, la reine impuissante d'une ruche de fantômes.

Avec elle et avec les autres comédiens, la splendide théâtralité du discours ibsénien se développe ; logorrhée qui se veut réconfortante, où la volonté morale se surimpose mal à l'échec de la lucidité, bon gros dialogue pâteux où se voient les failles, que donneront le corps des acteurs dans ces mèches qui retombent, dans cette rigidité défaillante du tronc, dans ces mains crispées, dans cet abandon inattendu à la volupté d'un sofa, dans cette fuite manquée vers les livres, nerveusement feuilletés, abandonnés aussitôt.

Seul, inclus et hors du champ à la fois, le spectateur, tel un policier en enquête, se voit gratifié par Ronconi du bouleversant privilège du leveur de masques. La leçon est devant lui lumineuse, d'une terrible précision d'épure : rien ne mène à rien. Personne jamais ne rencontre personne. Reste du moins que spectres et masques participent à la même célébration et qu'au terme de l'enquête, qui sait si le spectateur policier ne finit pas par se trouver lui aussi prisonnier de la sombre maison de verre de Luca Ronconi ?

BERNARD RAFFALI.

LA FIN DU STAGE BÉJART A AIX-EN-PROVENCE

Le mur

On n'entendra plus l'écho des tambours africains se répercuter sur les murs aixois. Mais si Maurice Béjart a annulé le spectacle de danse prévu au parc Jourdan (le Monde *du 24 juillet), il n'a pas renoncé pour autant à faire le point sur les travaux des élèves. Il a organisé le dernier soir, au gymnase du lycée Mignet, une fête de famille réunissant tous les stagiaires ; chaque professeur est venu avec un petit groupe expliquer ses intentions pédagogiques, et montrer comment il avait mené son travail pendant dix jours : ni chorégraphies ni recherches d'effets, simplement une suite de courtes démonstrations dans un climat décontracté.*

Doudou, tout de blanc vêtu, ouvre le feu avec les débutants en percussions, un peu timides dans leur approche des rythmes africains. Bana Cissako, superbe dans son boubou perlé, soutient de ses variations mélodiques les cinq stagiaires, un peu écrasés par leur kora — harpe à vingt et une cordes, — bruissante comme des arbres sous le mistral.

Larrio Ekson, le partenaire de Carolyn Carlson, propose ensuite une longue séquence répétée dans la journée. Son travail sur la libération du corps et sa projection dans l'espace est remarquable. Accompagné au tam-tam et à la kora, il prend des allures exotiques.

« Qui veut travailler avec moi ? », *demande Béjart. L'exercice qu'il présente est le fruit d'une recherche approfondie sur le souffle, l'énergie et la transmission du mouvement intérieur. dans le monde des codes, les positions classiques empêchant de laisser libre cours à l'imagination et de tomber dans le pathos chorégraphique. Concentration et rigueur, le résultat est efficace ; c'est le voyage.*

On retombe sur terre avec l'Américaine Flora Cushman, qui improvise une série d'enchaînements sur l'idée de chute avec des déséquilibres, dans un style coulé rappelant Doris Humphrey. Les stagiaires suivent en débandade : « C'est le *timing* de la vie », *dit-elle comme pour s'excuser. Un timing qui s'accélère avec le cours de danse africaine de Germaine Acoigny, grande gazelle noire à la langue bien pendue :* « A Paris, on se défoule ; on remue du cul pour faire africain. Moi, mon enseignement s'inspire de danses du nord du pays, qui utilisent les épaules, et de danses du Sahel centrées sur le travail des hanches. J'en fais une synthèse, et j'obtiens un langage. » *Pour l'instant, c'est un déferlement de cris, de sauts, de jeux de nombril ; un cirque haut en couleur, qui crée l'ambiance.*

Il y a encore, très attendue, la démonstration des « classiques » de Maurice Béjart, qui a réglé un enchaînement de toutes les positions d'adage, d'une grande difficulté pour de jeunes danseurs et que seul un couple de chinois, envoyé par l'Opéra de Pékin, peut interpréter dans un style pur et précis.

Ce stage exceptionnel — Maurice Béjart se produit rarement hors de son école — aura permis de mesurer l'évolution de son enseignement depuis la création de Mudra. *Il ne diffère guère dans ses principes de base de celui que donne actuellement à Châteauvallon Yuriko, une grande vestale de la compagnie Graham, et son analyse et sa décomposition du mouvement sont très proches de celles de Nikolaïs, même si la gestuelle béjartienne demeure d'une théâtralité toute latine. On assiste aujourd'hui à une universalisation de l'enseignement de la danse reposant — même pour le classique — sur une recherche d'intériorisation du mouvement. Le clivage est ailleurs : il oppose des techniques largement expliquées, commentées — techniques de la palabre en quelque sorte — à l'enseignement de Merce Cunningham, école du silence, du regard, parce que, explique Cunningham,* « la parole est comme un mur entre nous et le mouvement direct ».

MARCELLE MICHEL.

PREMIER FORUM DU CINÉMA FRANÇAIS A AVIGNON

L'aide-mémoire

Deux cents films qui couvrent cinquante ans, des années 30 aux années 80 : c'est le premier forum du cinéma français organisé dans les trois salles d'Utopia et au Palace par l'Association interprofessionnelle de cinéma indépendant (AICI) avec la collaboration des cinémathèques francophones. (Suisse, Luxembourg, France, Universeté, Toulouse) des classiques rares, des oubliés, des nanars : il y a là toute une culture de première main, les chefs d'œuvre et l'humus, les grandes et les petites heures du cinéma français « sans chauvinisme ni nostalgie » dit Dominique Paini. Décentralisant sa politique du Studio 43, il a établi le programme du forum avec Jacques Robert et c'est pourquoi il est à Avignon.

Il est volubile, intarissable sur le cinéma d'auteur, d'acteur, de thème, de genre, sur les filiations, les coïncidences, sur les politiques et la politique du ministère. Il ne quémande pas de subvention, il veut une aide et avoir accès aux copies, il veut que les autorités fassent pression sur ceux qui en ont acheté les droits et les laissent moisir en attendant de les vendre à la télévision. Il veut promouvoir cette « *nouvelle race d'exploitants dont la programmation est l'écriture* », une écriture qui raconte leur histoir avec le cinéma. Il insiste « *pas de nostalgie, une réactivation* ».

Puisqu'on est à Avignon, moi je dirais que c'est une relecture des classiques et puisqu'il s'agit de films, d'images et d'intrigues fixés une fois pour toutes, que c'est un voyage dans la poussière vivante du temps — imaginez si on pouvait entendre la voix de Molière jouant Sganarelle — et puisque je suis d'un âge à avoir connu pas mal de ces fims à leur époque, je dirais que c'est une réactivation du passé très aigüe, parfois angoissante.

J'avais onze ans quand j'ai vu le *Chéri-Bibi* , de Léon Mathot Pierre Fresnay. Maintenant, une curieuse peur m'arrive quand Dalio qui joue un bagnard juif et lâche, dénonce les mutinés, pleure qu'il ne veut pas mourir. A onze ans j'avais déjà l'horreur de la mort. Et là je reconnais cette trouille qui me tenait et qu'explique Dalio à laquelle se superposent d'autres souvenirs affolants, images très concrètes de l'antisémitisme. *Chéri-Bibi* date de 1937, ce n'était pas si loin. Et dans le film il y a une tirade sur le thème « blancs, jaunes, noirs, nous sommes tous frères ». Ça fait mal. La stratégie de la mémoire a quelque chose d'inquiétant. Elle m'a gardé Dalio, Pierre Fresnay, qui m'avait paru plausible en dur de dur, le couple chaste Jean-Pierre Aumont-Colette Darfeuil sur lequel s'était exercée mon imagination.

Colette Darfeuil a les yeux très maquillés et traîne une détresse résignée comme Françoise Rosay et Marie Bell dans *Le grand jeu* , de Jacques Feyder. Exotisme moite de la vie coloniale : les salopards tiennent la plainte, et entre deux baronds les légionnaires blonds et héroïques tentent d'oublier la traîtresse qui les a dégoûtés de l'amour dans le bistrot infect où règne un déguelasse ventru (Charles Vanel avec une paillasse quand ce n'est pas Harry Baur) et où les filles se rafraîchissent au ventilateur.

Il n'y a pas trop de choix pour les femmes, elles sont cupides ou soumises. Un peu plus âgées, ce sont des vieilles copines généreuses, des mères admirables. Ainsi, la veuve de guerre pauvre qui élève ses deux fils. L'un travaille, l'autre c'est Jean-Pierre Aumont avec un rôle à la Gabin pour *Dans les rues* , de Victor Trivas que j'ai découvert au forum. Des traces de discussion familiale ont resurgi quand à la fin la mère admirable plaide pour son voyou de fils « *c'est moi le coupable, je n'ai pas su l'élever, son père est mort, la guerre me l'a pris, vous n'allez pas me prendre mon fils !* » Le trémolo de la comédienne est alors bouleversant, je le dis sans ironie.

A part Sokolov qui dans ce même film « de gauche » joue un merveilleux ivrogne en bute à la xénophobie des bourgeois ou Françoise Rosay dans *Le grand jeu* et ailleurs, à quelques exceptions près, les acteurs ont un jeu très appuyé. Manière transmise du temps où les salles de théâtre n'étaient pas sonorisées et où il fallait se faire comprendre jusqu'aux troisièmes galeries. Manière encore en usage dans les années 40, témoins *L'aventure est au coin de la rue* où Michèle Alfa essaie de rassembler à Michèle Morgan et Raymond Rouleau à Cary Grant et William Powell sans moustache. Il mène une enquête primesautière en compagnie de Roland Toutain. Ce n'est sans doute pas exprès, mais avec leurs fard et leurs minauderies ils font *Cage aux folles*. Ce serait aujourd'hui, le scénariste les aurait carrément mis en couple. Le film est juste là pour prouver que les Français sont inaptes à la comédie sophistiquée américaine et rappeler que pendant la guerre, quand les modèles ont été interdits, leurs souvenirs aidaient à supporter les imitations.

« *Le forum est un aide-mémoire* » dit Dominique Paini qui la saison prochaine va programmer à Thonon *L'imaginaire dans le cinéma français* et à Saint-Etienne *L'identité nationale* pour montrer peut-être qu'elle n'existe pas.

COLETTE GODARD.

EXPOSITIONS

La 6e Biennale de l'émail à Limoges

La part du feu

Près de deux cents exposants venus de vingt-six pays différents (Occident et Europe de l'Est, mas aussi Japon, Corée, Zaïre) participent à la 6e Biennale internationale de l'émail à Limoges. Trois cents œuvres au total sont présentées dans la chapelle baroque de l'ancien collège des jésuites, aujourd'hui lycée Gay-Lussac.

La Biennale a été créée en 1971, avec l'ambition de remettre cet artisanat traditionnel à l'heure de la création d'aujourd'hui. L'émail de Limoges, le célèbre « opus lemovisum » qui, aux XIIe et XIIIe siècles, avait conquis le monde chrétien puis avait été imposé à la Renaissance comme un art majeur par les grandes dynasties limousines (Penicaut, Courteis, Nouailhez), s'était depuis longtemps sclérosé. Au mieux dans un artisanat répétitif, au pire dans le clinquant des souvenirs touristiques.

Prisonnière de son histoire, Limoges a connu quelques aventures de francs-tireurs, comme celle du docteur Jouhaud qui, dans les années 20, avait transporté sur l'émail les explorations plastiques des Nabis, des fauvistes et du cubisme, mais elle avait raté la grande aventure de l'art contemporain.

Voici deux décennies, une poignée d'émailleurs — sur la centaine qui travaillent en Limousin — ont commencé à secouer cette routine. Quelques expositions ont été organisées sous le vocable de « nouvelle école de Limoges », formule journalistique plus que description d'une réalité cohérente. C'est alors qu'est apparue la nécessité d'ouvrir un peu les fenêtres. En 1971, est ainsi née la première Biennale internationale, sous la présidence active de Georges Magadoux, l'un des maîtres de cette « nouvelle école », qui a assumé l'organisation des cinq premières manifestations, avant de passer la main cette année à Gérard Malabre.

Le choc des expériences et des créations étrangères n'a pas été immédiatement apprécié à Limoges, et les biennales successives ont suscité parfois des remous : c'était l'« invasion du n'importe quoi » contre le savoir-faire, la sagesse des traditions, la rigueur morale du vieil artisanat, voire contre les intérêts économiques régionaux. En tout cas, Limoges n'était d'évidence plus le nombril de l'émail. Chaque nouveau millésime de la Biennale a permis de mesurer l'effet de ce choc, et les avancées successives, pour doter le vieil artisanat d'un langage contemporain.

Non sans difficulté : les meilleurs Limousins sont organisés en une chambre syndicale garante de l'unité de la profession et de la défense des intérêts communs. Comment concilier corporatisme et solution esthétique ? A chaque biennale, l'élimination d'une pièce était immédiatement prise comme un abus de pouvoir. Résultat : une dissymétrie certaine entre les sélections étrangères, généralement très rigoureuses, et la représentation limousine d'un éclectisme qui ne servait pas trop l'image régionale.

La solution s'est peu à peu imposée : pour donner à la Biennale une autorité internationale, il fallait arriver à couper le cordon ombilical entre cette manifestation et la profession. C'est fait depuis cette année : les émailleurs limousins ont accepté de ne plus être les sélectionneurs de l'ensemble, et d'affronter, à égalité avec leurs invités étrangers, la sélection de jurys extérieurs à la profession, et le jugement du public. Ainsi a-t-on pu resserrer le propos de cette sixième Biennale. Deux tendances opposées cependant se côtoient : la recherche d'une maîtrise toujours plus grande de la précision technique et des phénomènes de cuisson (ce qui se traduit dans certaines pièces, par un certain « *hyperréalisme* »), et, au contraire, la volonté d'assumer, voire de provoquer des accidents de cuisson, de « faire la part du feu », en somme.

GEORGES CHATAIN.

★ Jusqu'au 5 septembre.

CINÉMA

BUDAPEST BALLADE D'ANDRAS JELES

Promenade avec l'amertume

Tourné en 1978, *le Petit Valentino* — devenu, en français, *Budapest ballade* — est le premier long métrage d'un réalisateur formé à l'École supérieure de théâtre et de cinéma de Budapest, qui avait, alors, trente-trois ans. Ce film raconte une journée particulière dans la vie de Laszlo, un garçon de vingt ans ; il délaisse son travail, garde l'argent d'un mandat qu'il devait envoyer par la poste et le dépense à tort et à travers, sans en tirer d'ailleurs beaucoup d'agrément. Avec ses cheveux mal coiffés, sa veste de toile froissée, ses jeans pas neufs, des baskets pas propres, Laszlo ressemble à n'importe lequel de ces jeunes marginaux que nous croisons dans nos rues. Mais, dans le contexte social où il évolue, son comportement est un défi plus lourd de signification que dans une démocratie occidentale.

Certes le cinéma hongrois, cinéma d'Etat, reflète assez librement les défauts du système socialiste, les problèmes difficiles de la vie quotidienne, et il critique la bureaucratie. Pourtant, Andras Jeles est allé plus loin que d'autres dans l'amertume et le désenchantement. Sans avoir été censuré, il n'a obtenu qu'un peu de pellicule noir et blanc pour son film, produit par un petit studio, « marginal » en quelque sorte comme le personnage de Laszlo.

Le jeune homme (remarquablement interprété par Janos Opoczki) part à la dérive d'une façon volontaire. Il n'aime pas travailler, il ne se raccroche à aucune valeur et, en s'offrant avec l'argent volé une bague et un repas fin, — les serveurs l'attendent à l'addition — il nargue le bien-être matériel dérisoire des privilégiés. Andras Jeles a filmé une suite d'actes désordonnés, de rencontres sans chaleur humaines à Budapest et dans les environs. La ville est triste, les adultes sont laids, égoïstes, indifférents. Les jeunes sont regardés de travers et considérés comme suspects. Même entre eux, ils ne communiquent guère. De brusques ruptures de ton, un dédain de la « grammaire » cinématographique, des gags inattendus (le bas de la robe d'une vieille femme qui se met à brûler, une statue surgissant des débris d'une boîte à ordures incendiée sur un trottoir) rappellent un peu le Godard du temps de la « nouvelle vague ». Cette déambulation, miroir d'une génération qui se sent étrangère à la société dont elle est issue, mérite mieux qu'une sortie semi-confidentielle dans le vide de l'été parisien.

JACQUES SICLIER.

★ Olympic-Luxembourg, 12 heures et 24 heures.

« IMAGES DU FUTUR » AU CENTRE POMPIDOU

Ces drôles de machines

« Génération infographique ; images du futur » : ce vocable barbare recouvre en fait la conception et la transformation d'images par des équations mathématiques traitées et traduites par des ordinateurs. Cela permet par exemple de créer, à partir du graphisme de deux types de lettres (latines et gothiques), un nouvel alphabet.

Devant les œuvres exposées par le Centre de création industrielle (C.C.I.), on se prend à penser à Philip K. Dick : la réalité de l'image se stylise, se simplifie, se décompose, et l'on finit par se demander à quoi sert de représenter dans l'espace ce qui existe si simplement en équation, dans un coin de l'ordinateur. Devant le spectaculaire facile d'une image qui se crée presque magiquement, on regrette aussi le manque d'explication mathématique comme l'absence de perversion qui permettrait, en détournant ces machines, de créer réellement. Cela dit, l'exposition est un champ ouvert attendant ceux qui sauront l'utiliser pour s'exprimer eux-même, et non plus laisser stérilement la machine fonctionner toute seule.

S.O.

★ Centre Georges-Pompidou, grand foyer, jusqu'au 6 septembre.

■ **Le Centre méditerranéen de diffusion cinématographique organise, jusqu'au 31 août, un festival cinéma en plein air en milieu rural. Des films français d'art et d'essais et des sélections du Festival de Cannes 1982 sont projetés dans une soixantaine de communes de Provence-Côte d'Azur. (Renseignements : C.M.D.C. Domaine de la Garde, route de Berre, 13510 Eguilles. Tél. : (42) 92-58-07.)**

■ **Le Festival d'art sacré de la Ville de Paris doublera sa durée cette année, à l'occasion de son cinquième anniversaire. Il aura lieu du 10 novembre au 23 décembre.**

■ **A Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), le théâtre André Malraux et le centre Edmond Rostand organiseront du 15 au 21 novembre un festival international de cinéma et de télévision intitulé « Les rencontres de l'histoire ».**

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : Dom Juan.

Les autres salles

Astelle-Théâtre (202-34-31), 20 h 30 : les Bonnes.
Bouffes Parisiens (296-97-03), 21 h : Diable d'homme.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée
Comédie de Paris (281-00-11), 22 h : les Amours de Jacques le Fataliste.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h 30 : Pas de quartier pour Malvina.
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : la Mouette ; 22 h 30 : la Tour mystérieuse ; le Philosophe soi-disant.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Si jamais je te pince, j'invite le colonel.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : l'Île de Tulipatan.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon; 22 h 30 : Okame.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 20 h 15 : Sylvie Joly. – Théâtre Rouge, 18 h 30 : Eon ; 20 h 30 : Tchoufa ; 22 h 15 : Gustave Parking. – Petite salle, 18 h 30 : Parlons français ; 21 h : le Fétichiste ; 22 h 15 : Dialogues de sourdes.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : l'Alouette.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.
Montparnasse (320-89-90), 21 h : la Cagnotte.
Nouveautés (770-52-76), 20 h 30 : Folle Amanda.
Potinière (261-44-16), 20 h 30 : Une fille drôlement gonflée.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre du Rex (245-28-12), 20 h 30 : Jean Harlow contre Billy the Kid.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h 45 : le *Troisième Témoin.*
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Lorsque l'enfant paraît.

Les cafés-théâtres

Au bec fin (296-29-35) 20 h 30 : Tohu Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine ?
Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II., 20 h 15 : Pas une pour rattraper l'autre ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. – II., 20 h 30 : *Chantons sous la psy ; 21 h 45 : L'amour,* c'est comme un bateau blanc.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h 30 : Camaïeu d'amour.
Fanal (233-91-17), 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.
La Gageure (367-62-45), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : Un cœur sous une soutane.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.

Le Tintamarre (887-33-82), 18 h 30 : W. Anice ; 20 h 30 : Phèdre ; 22 h : l'Apprenti fou.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30 : le Pain de ménage ; le Défunt ; 21 h 30 : Jean-Claude Annoux ; 22 h 30 : Cerise.

Le music-hall

Comédie de Paris (281-29-36), 20 h 30 : Brel, je persiste et signe.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h : F. Lea.

Les concerts

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Orchestre et chorale P. Kuentz, A. Queffélec (Mozart).
Sainte-Chapelle, 21 h : Ensemble d'archets français, dir. J.-F. Gonzales (Vivaldi, Haendel, Rameau, Gluck...).

Jazz, rock, pop, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : J.-P. Sasson, Quintet.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 21 h : M'Bamina.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h : Los Salseros.
Espace Gaîté (327-95-94), 22 h : Steckar Tubapack.
New Morning (523-51-41), 21 h 30 : Tal Farlow, R. Norvo.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Soul Quartet.
Petit Opportun (236-01-36), 20 h 30 : Betina

Les festivals

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (225-22-55)

Musée de Cluny, 18 h 30 : O. Caceres, Ch. Larde, Ch. Lormand (Kreutzer, Brouwer).
Eglise Saint-Merri, 18 h 30 et 20 h 30 : Les arts florissants, dir. W. Christie (Charpentier, Bouzignac).

JUILLET MUSICAL DE L'ESCALIER D'OR (523-15-10)

19 h : Groupe transition, L. Pereau (Negro Spirituals) ; 21 h : Ph. Davenet, A. Sorel (Ravel, Debussy, Satie, Frantz).

RENCONTRE DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)

Square du Temple, 18 h 30 : Le Sicilien ; 20 h : Arlequin poli par l'amour. (Compagnie du fond de cour.)



Mardi 27 juillet

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Dédée d'Anvers, d'Y. Allégret ; 19 h *et 21 h* : 30e anniversaire de « Positif » (19 h : The Playhouse ; Mon ex-sergent ; Mother's joy ; Un mélomane désaccordé ; Un mariage époustouflant ; Pool sharks ; Zigotto plombier ; 21 h : Dessins animés de C. Jones et T. Parmelee).

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'ANTI-GANG (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-99-75).
APHRODITE (Fr.-A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. ; Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01).
AU-DELA DE CETTE LIMITE, VOTRE TICKET N'EST PAS VALABLE (Fr.-Can., v.f.) (*) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Athéna, 12e (343-00-65).
BANDITS, BANDITS... (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
LE BEAU MARIAGE (Fr) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
BREL (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LA CHÈVRE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
LE CHOC (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CINQ ET LA PEAU (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA DERNIÈRE VAGUE (Austr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DIVA (Fr.) Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DRESSÉ POUR TUER (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23). V.f. : Paramount Opéra, 3e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62). H. Sp.
LES FANTOMES DE MILBURN (A., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
LES FANTOMES DU CHAPELIER (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
FITZCARRALDO (All. v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
GEORGIA (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf 8e (225-18-45).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAMMETT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
L'INCROYABLE ALLIGATOR (*) (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; *Elysées Lincoln,* 8e (359-36-14).
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LA MÉMOIRE FERTILE (Palest.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 2e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA NUIT DE VARENNES (It.-Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Calypso, 17e (380-30-11)
ON S'EN FOUT, NOUS ON S'AIME (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 19e (320-12-06).
PARSIFAL (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Bastille 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
PASSION (Fr) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Marais, 3e (278-47-86).
PINK FLOYD, THE WALL (All, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (**) (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : U.G.C. Opéra, 6e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
QU'EST-CE QUI FAIT CRAQUER LES FILLES ? (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
REDS (A., v.f.) : George V, 8e (562-41-46).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES RISQUES DE L'AVENTURE (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
ROX ET ROUKY (A. v.f.) : Napoléon (380-41-46).
LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES FILMS NOUVEAUX

BUDAPEST BALLADE, Film hongrois d'Andras Jele, v.o. : Olympic Luxembourg, 6e (733-97-77).
CALIGULA ET MESSALINE (**), Film italien d'Antony Pass, v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71)) : V.F. : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de *Lyon,* 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
ÇA VA FAIRE MAL, Film français de Jean-François Davy : Paramount *Marivaux,* 2e (296-80-40) ; *Paramount* Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Montmartre, *18e (606-34-25).*
L'INDISCRÉTION, Film français de Pierre Larry : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; *Mistral 14e (539-52-43) ; Bienvenüe* Montparnasse 15e (544-25-02) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE SOLDAT (*) (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 12e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 12e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Mistral, *14e* (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LES SOUS-DOUES EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 8e (233-56-70).
TAXI ZUM KLO (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
THE FRENCH (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
THE MAFU CAGE (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LE TOMBEUR, LE FRIMEUR ET L'EMMERDEUSE (*) (Fr., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LE TROUPEAU (*) (Turc, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-56-00).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A., V.O.) : Cluny Palace (354-07-76).
VALENTINA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
LA VALLÉE DE LA MORT (*) (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (*) (Fr.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

Les grandes reprises

AGUIRRE LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97). H Sp.
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (All., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BANDE A DONALD (A., v.f.) : Royale, 8e (265-82-66).
BANANAS (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).
LA BANQUIÈRE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; *Napoléon, 17e* (380-41-46).
BEN HUR (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It.-Esp.) (V. ang.) V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).
CABARET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Action Christine, 6e (325-47-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA CARAPATE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA CIOCIARA (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
DARK VICTORY (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
DELIVRANCE (A., v.o.), (*) *Studio* Logos, 5e (354-26-42).
LA DOLCE VITA (It., v.o.), A. Bazin, 13e (337-74-39).
DON GIOVANNI (It., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).
EMMANUELLE (F.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e *(562-45-76)* ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07).
LES ENFANTS *DU PARADIS* (F.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
EXCALIBUR (Angl., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LE FANFARON (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23). V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.). Action Christine, 6e (325-47-46).
FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
FRENZY (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).
LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).
LA HONTE DE LA JUNGLE (F., Belg.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
HOTEL DES AMÉRIQUES (F.), Forum, 1er (297-53-74).



RADIO-TÉLÉVISION

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.), Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (F.), Cinéma Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60), 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42).

LES INDOMPTABLES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

L'INTROUVABLE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.

LE LOCATAIRE (Fr.) (**) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68). H. Sp.

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f., Capri, 2e (508-11-69).

LES MISFITS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action République, 11e (805-51-33) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81). H. Sp.

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Olympic Halles, 1er (278-34-15) ; Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

ON L'APPELLE TRINITA (It., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ON CONTINUE A L'APPELER TRINITA (It., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (522-46-01).

OPÉRATION TONNERRE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

PAPILLON (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE PROFESSIONNEL (F.) : Astros, 18e (627-60-20).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SAMSON ET DALILA (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

SOLEIL VERT (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97) h. sp.

SOUPÇONS (A. v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

VACANCES ROMAINES (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LES VALSEUSES (F.) (**) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

LE VIEUX FUSIL (Fr) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

Z (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Noctambules, 5e (354-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Lumière, 9e (246-49-07).

Les festivals

CYCLE FASSBINDER (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), t.l.j. sf dim., 12 h : Gibier de passage ; t.l.j. sf dim. 12 h + V. 0 h 30 : Despair ; t.l.j. sf dim. 12 h + V. 24 h : le Marchand des quatre saisons.

BUSTER KEATON (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), Fiancés en folie.

L'ÉTÉ DES CHEFS-D'ŒUVRE (v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h : Steamboat Bill Junior ; 17 h 30 : le Mécano de la « General » ; 19 h : l'Homme de marbre ; 21 h 45 : la Règle du jeu.

CINÉMA LIBAN-PALESTINE (v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91), en alternance : the House, la Mémoire fertile, Beyrouth, la Rencontre, les Malheurs des uns.

MARILYN MONROE (v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07), Troublez-moi ce soir.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50), la Main gauche du seigneur.

ROBERT DE NIRO (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94), en alternance : Raging Bull ; Sanglantes confessions.

CINÉMATON DE GÉRARD COURANT Studio 43, 9e (770-63-40) ; 20 h et 22 h.

FRANCE-MUSIQUE A AIX-EN-PROVENCE

Un ton vraiment différent ?

Aix-en-Provence. – Quatorze jours, à raison de dix-neuf ou vingt heures quotidiennes d'émissions. Une douzaine des quatre-vingts producteurs réguliers de la station ont accompagné M. René Kœring, chef du programme musical de France-Musique, qui patronne cette opération, la première du genre par sa durée. Guy Laval donne ses bulletins d'information depuis le studio de fortune installé dans une bibliothèque du solennel institut d'études politiques aixois, qui a prêté ses locaux.

Le contingent de ce « camp d'été » compte soixante personnes environ, reconnaissables à leur sac de toile blanche à l'insigne de la maison : en particulier trente techniciens, qui sont chargés d'enregistrer, pour les retransmettre en direct ou en différé, la totalité des concerts et des opéras présentés à Aix-en-Provence, ainsi que d'autres manifestations, comme le récital donné le lundi 26 juillet, à Vaison-la-Romaine, par Barbara Hendricks, avec le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France.

De notre envoyée spéciale

« Deux équipes de cinq personnes se partagent les enregistrements lourds », explique M. Jacques Bartissot, ingénieur responsable de la technique, précisant que les preneurs de son travaillent en collaboration avec des « musiciens-metteurs en onde » durant les nombreuses répétitions de chaque opéra ou concert important. *« L'une de ces deux équipes,* ajoute-t-il, *restera d'ailleurs à Aix jusqu'au 5 août pour procéder à l'enregistrement discographique des* Boréades *de* Rameau (1). *Quatre autres équipes plus légères, de deux personnes, et deux techniciens de reportage assurent le reste de la tâche. »* Donnant des détails sur la vingtaine de circuits spécialisés (en stéréo ou en mono) mis en place à travers les divers lieux du Festival, ainsi que sur les évolutions du car de régie, M. Jacques Bartissot souligne : *« Il a fallu négocier un minimum de dix lignes téléphoniques avec les P.T.T. Une telle installation, même provisoire, nécessite une quantité de discussions préalables, tout un travail de relations publiques, afin d'inspirer confiance aussi bien aux employés de la mairie qu'aux agents de police dont nous avons besoin. »*

L'ingénieur poursuit : *« Les responsables des émissions, dont on cite davantage le nom, traitent avec les autorités politiques et artistiques ; moi, je fais en sorte que l'intendance suive. Nous travaillons en coulisses mais là aussi, le climat psychologique compte beaucoup. Nous sommes un peu les uns sur les autres et, après quelques jours, il faut de l'humour pour éviter les frictions. On vit encore sur des habitudes héritées de l'O.R.T.F. du temps de sa splendeur, dans les années 60 ; aujourd'hui, il s'agit de s'organiser davantage, de prévoir des tableaux de service plus stricts pour pouvoir faire autant de choses qu'auparavant. »*

M. Jacques Bartissot, qui prendra bientôt une retraite anticipée, parle avec bienveillance des *« jeunes types qui arrivent dans le métier »*. Beaucoup d'entre eux savent lire une partition et ne sont plus seulement les « rois du tournevis », que les journalistes avaient tendance à dédaigner. Il revient aux chiffres : *« Les trois camions, les voitures, les indemnités, les téléphones, etc., une opération comme celle-ci coûte,* estime-t-il, *1 500 000 francs. »*

Passe-passe financier

Les chiffres ? A Aix, les variations de chacun sur le thème du défraiement quotidien accordé par Radio-France (un peu supérieur à 250 francs) reviennent comme un leitmotiv... En tout cas, la subvention accordée à la station par la ville d'Aix et le conseil général des Bouches-du-Rhône s'élève à 350 000 francs. Ce qui permet à France-Musique de coproduire, avec le Festival, une quantité de concerts publics organisés en marge des scènes lyriques, notamment ceux que présente Mildred Clary chaque jour, entre 12 heures et 13 heures, ou encore à 18 heures, en direct du cloître Saint-Sauveur.

« Il s'agit d'un tour de passe-passe financier qui nous permet, en nous greffant sur un Festival de taille internationale, de promouvoir un bon nombre de manifestations que nous ne pourrions assumer tout seuls », explique M. René Kœring, qui insiste sur le nombre de musiciens du sud de la France et de formations régionales invités à se faire entendre sur l'antenne nationale : du quatuor vocal de la ville de Nice à l'orchestre de Cannes - Provence-Côte d'Azur, en passant par les formations de jazz de Marseille, conviées lors des soirées retransmises en direct du Hot-Club d'Aix-en-Provence. D'autre part, les groupes de danse et chants royaux d'Indonésie ou la chanteuse indienne Lakshmi Shankar se seraient-ils rendus à Aix sans l'assurance des retransmissions assurées par France-Musique ? Idem pour les musiciens tziganes de Turquie qui, à Aix, le samedi 31 juillet, trouveront - après Villeneuve-lès-Avignon, où France – Culture coproduisait leur premier concert – une nouvelle occasion de se faire connaître.

La question reste pourtant de savoir si un festival comme celui d'Aix, plutôt florissant dans une région où, l'été, le public a l'embarras du choix, a besoin d'être à ce point « amplifié ». Les chaînes nationales, elles, n'hésitent pas : France-Inter, aussi, a misé sur Aix puisque c'est en direct de cette ville qu'Eve Ruggieri a concocté cinq de ses matins (plus sa soirée sur Antenne 2 le 20 juillet). Philippe Caloni a, en authentique routier du micro, remplacé au pied levé Jacques Chancel, assurant une tranche supplémentaire, en sus de son « Quotidien musique » et de son « Club de la presse » : égal à lui-même, Caloni, est prêt à chercher matière à interviews *« parmi les rues et les ruelles d'Aix »*, titre d'une autre émission, où peuvent se faire entendre aussi bien la violoncelliste qui fait la manche devant la terrasse des Deux Garçons que l'écrivain public installé sur une des rares places sans ombre de la ville aux belles fontaines.

« Occuper le terrain »

Ces invitations au micro de personnes qui, *« il y a dix ans, n'auraient pu passer sur France-Musique »*, pense-t-il, suffisent-elles à donner une autre couleur, un ton spécial aux trois cents heures promises comme exceptionnelles ? Plutôt que de répondre à une telle question, Philippe Caloni, à l'heure actuelle, préfère faire état du dernier secret de Polichinelle, selon lequel Mme Cotta, président-directeur général de Radio-France, lui aurait proposé d'animer la tranche de 7 heures à 9 heures sur France-Inter.

M. Georges Zeisel, le producteur qui, en cinq matinées, a raconté l'histoire du Festival d'Aix, en prouvant une fois de plus son talent de dénicheur de documents sonores précieux, marquait, quant à lui, une réserve prudente : *« Toutes les deux heures, en donnant l'heure, je dis que je suis à Aix... »* (sous entendu : *« J'aurais pu réaliser les mêmes émissions à Paris »*). Olivier Bernager, lui succédant dans cette longue tranche matinale pour évoquer le passé musical de la Provence, a été plus catégorique : *« Je verrais mieux France-Musique s'installer quinze jours au Havre... La chaîne a aidé suffisamment d'artistes à se faire un nom ; ceux-ci ne refuseraient pas de se déplacer. »*

En revanche, André Peregne, directeur du conservatoire de Nice, invité à retracer la belle époque où sa ville attirait la fine fleur des compositeurs européens, et André Second, remémorant à l'antenne les grands moments de l'Opéra de Marseille, auraient-ils eu l'opportunité de produire chacun, à part entière, cinq émissions si deux tiers des programmes diffusés pendant cette quinzaine n'avaient pas été consacrés, par un biais ou par un autre, au midi de la France ?

Selon M. René Kœring, il fallait, pour ce faire, *« occuper le terrain »*. Celui qui a réussi, sans que plus personne ne crie au scandale, à déplacer la tribune des critiques du disque du dimanche au samedi, ou à faire partager jusqu'à Aix sa passion pour le piano (2), s'exprime en termes de tactique, de stratégie. A le voir lancer une telle opération hors les murs de la maison ronde, tout en reconnaissant que la semaine prévue en direct de la Bretagne, à la fin du mois d'août, répond à des mobiles très différents, on s'étonne un peu de ne plus l'entendre parler de *« création radiophonique »* ni de *« composition sonore »*. *« Aix n'est pas le lieu pour cela »*, répondit-il, ajoutant : *« Il n'y a d'ailleurs ici qu'un seul studio de mixage et trois cellules de montage. Pas question de fabriquer une radio sophistiquée, les gens ne comprendraient pas. »*

Au terme de ces quinze jours d'une programmation un peu thématique, ponctuée, certes, de maintes retransmissions, France-Musique ne devrait-elle pas craindre de ne guère recevoir de réactions de la part d'auditeurs qui, à Lille ou à Bordeaux, n'auront en fin de compte pas ressenti une très grande différence de style ?

MATHILDE LA BARDONNIE.

(1) Enregistrement qui sera proposé par la maison Erato.

(2) Récitals de piano de 16 heures à 24 heures, le samedi 31 juillet, avec M. Solal, J.-P. Armengaud, P. Roge, M. Levinas, B. Engerer, H. Franceschi.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 28 JUILLET

– *M. Jean Le Garrec,* ministre de l'emploi, est invité à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C. à 8 h 30.

JEUDI 29 JUILLET

– *M. Philippe Seguin,* député R.P.R. des Vosges, participe à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C. à 8 h 30.

● *Deux nominations à TF 1.* – M. Jacques Peskine, trente-quatre ans, administrateur de l'INSEE, précédemment chef du bureau études et statistiques de la protection sociale au ministère de la solidarité nationale, est nommé, au 1er août, directeur de l'administration générale, en remplacement de M. Georges Ridoux, admis à faire valoir ses droits à la retraite. D'autre part, M. Francis Héricourt, trente-trois ans, ingénieur des télécommunications, précédemment adjoint au directeur du département vidéo de la S.F.P., remplacera, à la rentrée, M. Georges Adjadj, directeur adjoint, chargé des services techniques de TF 1, qui part en préretraite.

● *M. Bertrand Delanoë, porte-parole du parti socialiste,* a qualifié, lundi 26 juillet, d'*« extrêmement positives et à mettre au crédit de la majorité »* les propositions de la commission Holleaux pour l'attribution de dérogations aux radios locales privées. *« C'est la première fois que des radios n'appartenant pas au secteur public vont pouvoir émettre,* a-t-il notamment déclaré. *Nous avons réussi à ouvrir un espace de liberté en ne cédant pas au danger de l'anarchie »*.

Mardi 27 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Opéra : « les Contes d'Hoffmann ».
De J. Offenbach, livret de Barbier, par le Royal Opera House Covent Garden, dir. Georges Prêtre, avec P. Domingo (Hoffmann), R. Tear (Spalanzani), G. Evans (Copelius), N. Ghiuselev (Dr Miracle), R. Lloyd (Lindorf), A. Baltsa (Giuletta), I. Cotrubas (Antonia), D. Bergsma (Stella), L. Serra (Olympia). Mise en scène de John Schlesinger.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : « I comme Icare ».
Film français de H. Verneuil (1979) avec Y. Montand, M. Etcheverry, P. Vernier, J.-F. Garraud, J. Lescot, D. Sauvegrain.
Le président d'un pays imaginaire est assassiné. Une commission d'enquête conclut à l'acte d'un paranoïaque, qui s'est suicidé. Mais un procureur refuse de classer l'affaire et, à partir de détails suspects, cherche la vérité.
Intrigue policière inspirée par le meurtre de John Kennedy à Dallas et remarquablement conduite sur un suspense traditionnel. Au cœur de cela, une inquiétante manipulation (d'après des expériences réelles) témoigne d'une ambition particulière du réalisateur.

22 h 40 Chefs-d'œuvre en péril.
Réal. P. de Lagarde.
Le Québec à la recherche de son patrimoine.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : « le Silencieux ».
Film français de C. Pinoteau (1972), avec L. Ventura, L. Massari, S. Flon, L. Genn, R. Hardy, P.-M. Le Conte (rediffusion).
Un physicien français travaillant pour les Soviétiques, est enlevé à Londres par les services secrets britanniques et remis en liberté après avoir donné des renseignements. Il gagne la France où des tueurs du K.G.B. le pourchassent.
Suspense à la manière de Hitchcock, d'après un roman d'espionnage de Francis Ryck. Bel exercice de style de Claude Pinoteau pour son premier film. Bouleversante interprétation de Lino Ventura, homme brisé et traqué.

22 h 30 Journal.

23 h Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (rediff.).
N° 16 : Naissance du cinéma parlant.
Le septième art enfermé dans un mutisme inquiétant découvre la parole avec Jean Renoir, René Clair, Marcel L'Herbier, etc.

23 h 25 Prélude à la nuit.
« Le Printemps », extrait des *Quatre Saisons* (Vivaldi), par I. Stern et l'Orchestre philharmonique d'Israël : dir. P. Salinger.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogue franco-britannique : Virginia Woolf, le poids de chaque mot, avec Gay Clifford et Viviane Forrester.
21 h 15, Musiques de notre temps : Avec Eve Ruggiéri.
22 h 30, Nuits magnétiques : La condition des voix (en direct d'Avignon).

FRANCE-MUSIQUE

20 h, D'une oreille l'autre : Brahms, Beethoven.
21 h 30, Concert (en direct du cloître Saint-Sauveur). : « les Nuits d'été », de Berlioz, « Symphonie l'Horloge », de Haydn, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. C. Dutoit, sol. Jessye Norman.
23 h 30, Jazz Club (en direct du Hot Brass) : Le quintette de Roger Rossignol.

Mercredi 28 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Feuilleton : Corsaires et flibustiers.
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'escadron volant.
16 h 50 Croque vacances.
Dessins animés, variétés, feuilleton, bricolage.
18 h 15 Série : Les années d'illusion.
D'après A.J. Cronin, réal. P. Marteuzi. (Redif.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Encore des histoires.
19 h 53 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 35 Il était une fois la télé : Mort d'un guide.
Réal. J. Ertaud, avec P. Rousseau, V. Lanoux, G. Claisse, J. Allard...
Une histoire d'hommes : deux guides de haute montagne pris dans une tempête alors qu'ils entreprennent une première dans le massif du Mont-Blanc.
22 h 20 Le jeune cinéma français du court métrage.
« Le Sérac », de L. Chevallier et M.-H. Quinton ; « François Orgeas », de P. Pauquet.
22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
Terrine du braconnier et terrine aux noix.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Tonnerre.
Tonnerre et les chasseurs de mustangs.
14 h Terre des bêtes.
Une émission d'A. Bougrain-Dubourg : Le mystère des baleines.
14 h 55 Série : Moi, Claude, empereur.
Une certaine justice.
15 h 50 Sports.
Hockey sur glace : Championnats du monde.
18 h Récré A 2.
Yao ; Balour et Balu.
18 h 30 Journal.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessin animé.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier.
De J. Chancel. Autour de Jacques Lafitte, coureur automobile, des sportifs, des chanteurs : M. Sardou, J. Clerc, etc.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emission régionale.
Patchograf ; Rotatac.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 Téléfilm (hommage à Raymond Bussières) : « Esprits de famille ».
Une comédie de C. Carton ; réal. M. Pavaux. (Redif.)
Avec : R. Bussières, A. Poivre, B. Fossey, G. Poujouly, S. Corthay et I. de Funès.
Lucien Bichois, mort à soixante ans, retrouve dans l'au-delà son père Victor et sa mère Ernestine : un hommage à « Bubu » disparu au mois de mai dernier.
21 h 45 Journal.
22 h 15 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe. (Redif.).
N° 17 : Jean Vigo ou la fièvre de l'instant.
La fulgurante carrière d'un cinéaste maudit ; amour, révolte, sentiment de l'enfance avec « A propos de Nice » (1929) et « l'Atalante » (1934) de Jean Vigo.
22 h 40 Prélude à la nuit.
Les Quatre Saisons (« L'Eté ») de Vivaldi, par I. Stern et l'Orchestre philharmonique d'Israël, dir. : P. Salinger.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités : Les vocations.
8 h, Les chemins de la connaissance : Le corps de la femme et ses légendes (De la nature) ; à 8 h 32, L'homme à travers l'anthropologie : Conceptions culturelles de la nature humaine.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : Bilans et perspectives de la sociologie ; Systèmes naturels et systèmes sociaux ; La recherche en économie ; Les disciplines historiques.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : Reberg dialogue avec de jeunes lecteurs.
11 h 2, Avignon : Atelier d'improvisation de C.C.M.C..
12 h 5, Agora : La littérature sumérienne.
12 h 45, Panorama : En direct d'Avignon.
13 h 30, Avignon : La famille Fenouillard.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Don Juan », de P.-J. Remy.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Sport et société.
15 h 2, Le monde au singulier : L'actualité selon le docteur Jean-Marc Soubiran.
15 h 45, Quatre artistes : Tanguy, Gonzales, Matisse, Laurens.
17 h, Roue libre : Trois ans en Asie.
17 h 32, Avignon : Vacuité et blancheur.
18 h 30, Bonnes nouvelles grands comédiens : « Vera », de Villiers de l'Isle-Adam lu par C. Sellers.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Promenade au jardin des sciences.
20 h, Avignon : Vanitas, création-musique de S. Sciarrino (Scala de Milan).
22 h 30, Nuits magnétiques : La condition des voix (en direct d'Avignon).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Mozart, Liszt, Kalachnikov, Satie, Bach, Schönberg, Beethoven.
8 h 7, Quotidien musique. Histoire du centre Acanthes.
9 h 5, Le matin des musiciens : Musiques de Provence, l'école d'Avignon : P. de Vitry, Feragut, Caserta ; l'école franco-provençale : Campra.
12 h Concert (en direct du cloître Saint-Sauveur) : Œuvres de Haydn, Mozart, Milhaud, Bozza et Lang, par le quintette à vent d'Avignon.
13 h 5, Histoire de jazzer : Avril en septembre.
13 h 35, Les compositeurs régionaux.
14 h, Histoire de l'Opéra de Marseille, l'opéra 1924-1929 : Œuvres de Reyer, Charpentier, Bizet, Verdi, Puccini, Gounod.
15 h, D'une oreille l'autre (et à 17 h et 20 h).
16 h, Par les rues et les ruelles : A Aix-en-Provence.
17 h 40, Le club de la presse.
18 h, Une heure avec... : Judith Blegen (piano), Raymond Gniewek (violon), œuvres de Brahms, Debussy, Gounod.
19 h, Microterroir.
19 h 35, Jazz : La grande parade à Nice.
20 h 30, Concert (enregistré les 16 et 17 juillet, au Théâtre des Champs-Élysées, à Paris) : « le Roi Pasteur », opéra de Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : P. Bellugi, chef de chant M. Pauhon. Avec J. Estournet (violon), M. Tatlow (clavecin), et P. Doghan, F. Dostembert, H. Meens, D. Bryant et M. Vivian.
23 h, Les grands hommes de Provence : Pétrarque.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83 50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24 70
IMMOBILIER	48.00	56 45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164 64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le mm col.*	Le mm col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	40 00	47 04
DEMANDES D'EMPLOI	12 00	14.10
IMMOBILIER	31 00	36 45
AUTOMOBILES	31 00	36 45
AGENDA	31 00	36.45

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux

THOMSON-CSF



AVIONIQUE ET QUALITÉ DE VIE

Le Département Avionique Générale conçoit et fabrique des équipements de haute technologie dans un secteur appelé à une croissance très importante au cours des prochaines années. Ces perspectives nous conduisent à proposer des postes à des

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS GRANDE ÉCOLE

DÉBUTANTS OU EXPÉRIMENTÉS

Suivant leurs compétences et affinités, ils seront orientés vers les spécialités suivantes: **électronique générale, *logiciel de base, logiciel* d'application, production, bureau d'études, soutien logistique, maintenance et chantiers à l'étranger.**

Nous sommes installés dans un cadre agréable, à moins de 10 km de **BORDEAUX**, dans un établissement de 500 personnes.
Merci d'adresser votre candidature, sous réf. BIEM, à Monsieur FERON, THOMSON CSF, B.P. 3, 33160 LE HAILLAN.

DIVISION ÉQUIPEMENTS AVIONIQUES, CENTRE *DE BORDEAUX-LE HAILLAN*

HAVAS CONTACT

SOCIETE FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL DANS LE DOMAINE DE L'ECLAIRAGE
recherche un

RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION COMMERCIALE

Il devra animer et coordonner un service de 9 personnes.
Il suivra la commande depuis sa réception jusqu'à son expédition.
Notions de publicité et d'informatique souhaitées.
Age : 30 ans minimum

De formation supérieure ou équivalent *et si possible expérience* d'un poste analogue.

C'est un homme organisé, méthodique et psychologue.

Il aura le contact avec son personnel mais aussi la clientèle, la force de vente et les services de la production.

Ce poste est à pourvoir au plus tôt.
Il nécessite de résider en province.

Ecrire avec C.V., prétentions et photo sous no 42221 à CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

emplois internationaux

Recherchons urgent gouvernante française en Arabie Saoudite pour s'occuper d'une fille de 11 ans. Doit parler anglais. Bon salaire, pas d'impôt. Contrat pour un an. Veuillez téléphoner à : Miss Dalton, Londres (1) 727 91-83 pour plus amples renseignements.

Important Groupe Commercial
d'AFRIQUE NOIRE
recherche un

JEUNE INGÉN.

(diplômé A. et M., INSA ou ENI option mécanique) ayant deux ou trois années d'expérience professionnelle.

Après une période de formation d'environ un an à Paris, où il participera aux activités des départements AUTOMOBILES-FORCE MOTRICE-S.A.V., le candidat retenu se verra confier des responsabilités commerciales chez une des sociétés du groupe en Afrique Noire.

Sans être indispensable, la connaissance de l'Afrique Noire, par exemple dans le cadre de la coopération technique, serait appréciée.

Envoyer C.V., détaillé en précisant rémunération souhaitée, sous n° 9.649, à LTP, 31, bd Bonne-Nouvelle, PARIS Cedex 02, qui transmettra.

CETA
Groupe STERIA

Bureau d'études spécialisé dans les automatismes avancés (domaine aérospatial) recherche des

INGENIEURS D'ETUDES

Diplômés grandes écoles (spécialisation aéronautique souhaitable mais non nécessaire)
Débutants ou ayant quelques années d'expérience
Ayant une bonne aptitude rédactionnelle.

Lieu de travail : **ANGOULEME** (déplacements de courte durée à prévoir)

Vous avez des connaissances en analyse numérique,
Vous vous intéressez à la théorie de la commande optimale, et à sa mise en œuvre pratique sur calculateurs en ligne,
Vous souhaitez travailler au sein d'une petite équipe dynamique,

Envoyez votre dossier de candidature à
J.L. DURIEUX
CETA 28, rue de Bélat
16000 ANGOULEME

ALSTHOM ATLANTIQUE

NEYRTEC

recherche pour son Etablissement de GRENOBLE

NEYRTEC conçoit et *réalise* des installations complètes dans les domaines des fluides (l'eau particulièrement) et des matériaux, agregats et minerais (broyage et concassage). Le laboratoire *d'hydraulique et de* thermique de NEYRTEC est l'un des principaux centres d'études et de recherches du groupe ALSTHOM-ATLANTIQUE : 42.000 personnes - *16 milliards de* chiffre d'affaires.

UN INGENIEUR

chargé d'établir des projets et des devis de *machines hydrauliques* et de négocier avec des clients. Devra être capable, à terme, de prendre la responsabilité du produit.

Formation : Diplôme Arts et Métiers, INSA ou équivalent.

Quelques années d'expérience souhaitées.
Déplacements de courte durée tant en France qu'à l'Etranger.

Anglais : parlé, écrit.
Allemand : notions si possible.

Adresser CV à NEYRTEC - BP 61 X
Service du Personnel
38041 GRENOBLE CEDEX

LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE BREST (FINISTÈRE)

recrute

par concours sur titre ou mutation

DEUX D.S.A.

(échelle 150.000 à 400.000 habitants)

- **Pour le service :**
  « Urbanisme et développement ».
  Placé sous l'autorité directe du secrétaire général. En collaboration avec un ingénieur en chef, il sera chargé, pour la partie juridique et administration, d'animer, de coordonner, et de contrôler les activités de 5 cellules :
  - réglementation d'urbanisme et zones d'aménagement,
  - autorisations d'urbanisme,
  - action foncière,
  - action économique,
  - analyses statistiques.
- **Pour le service :**
  « Gestion et Achats ».
  Placé sous l'autorité du directeur général des services techniques,
  il sera chargé :
  - de la gestion du patrimoine mobilier et immobilier,
  - des marchés et contrats,
  - de la gestion des magasins, ateliers et stocks.

Candidature accompagnée d'un curriculum vitae à adresser avant le 31/8/1982 à M. le Président de la Communauté Urbaine de BREST, 24, rue Coat-Ar-Gueven, B.P. 814. — 29279 BREST CEDEX.

Etablissement Industriel Ministère de la Défense

REGION CENTRE
recherche pour sa **Sous-Direction Etudes** (700 personnes)

Ingénieurs Mécaniciens

qui seront intégrés aux équipes en place chargées de l'etude, du développement, et de la mise au point des munitions, des armes et des systèmes d'armes

Profil requis :
- jeunes ingenieurs diplômés grande école
- formation de base en mécanique,
- interêt pour les études et les développements,
- expérience de quelques annees appréciée,
- pour un poste, connaissances en électronique souhaitées.

Les candidats doivent adresser
lettre manuscrite – *CV* – *photo*
- rémunération souhaitée à
Monsieur le Directeur de l'EFAB
6, route de Guerry 18015 Bourges Cedex

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

D'IMPLANTATION NATIONALE

RECRUTE

EXPERTS - COMPTABLES DIPLOMÉS, FINALISTES, COLLABORATEURS CONFIRMÉS

Fonctions proposées :
- Chef de bureau.
- Chef de groupe.
- Collaborateur.

Postes à pourvoir :

LE PUY-ROANNE-GAP NIMES-AIX/MARSEILLE AUCH-MONTAUBAN

Adresser C.V., photo, prétentions et délais de disponibilité sous référence *T 034862 M* à : *RÉGIE-PRESSE*, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS



SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE

recherche pour son service de C.A.O.

INGENIEUR LOGICIEL

- analyse - programmation en langages évolués et gestion de centre de calcul.

OPERATEUR-CONCEPTEUR

DE CARTES IMPRIMEES

- expérience C.A.O. indispensable ;
- formation complémentaire assurée ;
- connaissance du système SCICARDS appréciée ;

Ecrire avec C.V. et prétentions à
Direction des Affaires Sociales, B.P. 74 - 91301 Massy

CGEE ALSTHOM

EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES

recherche pour son Siège Parisien un

INGENIEUR PRODUITS / SYSTEMES

Pour le Département Marketing de son activité

REGULATION, AUTOMATISMES et CONTROLE-COMMANDE

des processus industriels

Il est Ingénieur électronicien Grande Ecole, ayant acquis 5 à 10 ans d'expérience chez un constructeur et utilisant l'Anglais couramment.

Micro-processeurs, logiciels/temps réel, systèmes de communication lui sont familiers.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prét. sous no 42245 à *CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra* 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

INGÉNIEUR BATIMENT RESPONSABLE DE SECTEUR

Second œuvre
Paris Sud

Une société parisienne dynamique, en expansion, confiera ce poste à larges responsabilités (C.A., budgets, rentabilité, qualité des travaux), à un ingénieur, ENSI, INSA ou similaire, ou technicien de haut niveau, disposant de 3 à 5 ans d'expérience de conduite et de gestion de travaux, de recherche et de négociation d'affaires, d'animation d'un groupe de travail.

- Large autonomie, poste d'avenir stable,
- rémunération de bon niveau, conçue pour récompenser l'efficacité,
- voiture de service à usage privé.

Adresser curric. vitae détaillé sous la référence 999 à :

SELETEC
CONSEIL
67009 STRASBOURG.

Usine produits d'étanchéité à LOUVIERS (27) en expansion recherche

JEUNE AUTOMATICIEN B.T.S. ou D.U.T.

2 à 3 ans d'expérience, connaissant programmation d'automates industriels et programmation en Basic ou Assembleur sur micro-ordinateurs.

Notions d'électronique appréciées. MISSION : maintenance et programmations, mise en route, développement de nouvelles applications.

Fonction dynamique, activités variées en assistance directe du chef de fabrication.

Poste d'avenir stable.
Logement facilité.
Discrétion absolue garantie.

Adresser curriculum vitae détaillé sous la référence 997 à :

SELETEC
CONSEIL
67009 STRASBOURG CEDEX.

Centre social Poitiers rech. animateur(trice), trav. équipe et associations, exp. exigée. C.C. SNAECSO cadre gr. 6. C.V. au Centre social LE CLOS GAULTIER, 86000 POITIERS, avant le 15 août 1982.

Cherch. Agro. expér. Dev. rural P.V.D. ayant travaillé au ZAIRE, pour mission 1 mois. Ecrire SVP : FOGELMAN, 309, rue Paradis, 13008 MARSEILLE.



groupe français parmi les leaders mondiaux de la sécurité

recherche pour son activité
Alarme et Systèmes

techniciens

débutants
B.T.S.-D.U.T. en électronique.
réf. TD

techniciens

confirmés
- formation B.T.S.-D.U.T. en électronique.
- 3 à 4 ans d'expérience en laboratoire d'électronique.
- Anglais technique lu.

Pour participer à la conception des nouvelles générations de matériels.
Désireux d'appliquer leurs connaissances dans le métier de la sécurité et de l'alarme.
réf. TC

techniciens

niveau v
- formation B.T.S.-D.U.T. en electronique.
- expérience en plateforme d'essai de matériel professionnel électronique souhaitée.
- Anglais technique lu.

MISSION:
Ils seront chargés des méthodes, de la définition, de l'étude et de la réalisation des moyens d'essais, des essais de matériels électroniques d'alarme et de sécurité en laboratoire et sur site.
réf. T5

Lieu de travail: zone industrielle de Vélizy.
39 heures par semaine; horaire variable.
13ème mois - restaurant d'entreprise.

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions, en précisant la référence du poste choisi, à la Direction des Relations Humaines, 15-17, avenue Morane Saulnier 78140 VELIZY.





OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE ARCADE
(GROUPEMENT DE SOCIÉTÉ DE CRÉDIT IMMOBILIER, S.A.H.L.M. ET C.I.L.)

RECHERCHE

1°) RESPONSABLE D'OPÉRATIONS

participant au montage des opérations, il en assurera la coordination administrative, juridique et financière, en s'appuyant sur les services technique, commercial et comptable du groupe.

2°) ASSISTANTE D'OPÉRATIONS

chargée de seconder un responsable d'opérations dans la gestion et le suivi des programmes de construction.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et rémunération souhaitée au

GROUPE ARCADE

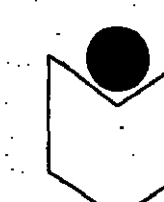
Référence AT/RBi
63, rue de la Victoire,
75009 PARIS.

SOCIETE EXPORT PRODUITS CHIMIQUES ET PLASTIQUES, recherche

jeune TECHNICO COMMERCIAL

Niveau min. BTS chimie + 2 ans expérience vente export. Anglais exigé - sera chargé développement clientèle, courts séjours à l'étranger. Fixe + commission.

Envoy. C.V. PROMANU, 11, rue de Provence 75009 PARIS



Écouter, analyser, conseiller, vendre au téléphone

C'est l'essentiel de la fonction que nous vous proposons, à condition que le **téléphone** soit pour vous un outil que vous sachiez apprivoiser et à partir duquel vos qualités humaines, vos aptitudes **commerciales** et la vivacité de votre esprit puissent s'exprimer pleinement.

Vous aurez pour mission de gérer les annonces de recrutement d'une fraction de notre importante clientèle.
Ce qui implique une grande faculté d'adaptation et d'analyse vous permettant de juger, de conseiller, de questionner à bon escient et de cerner **rapidement** le problème posé.
Vous serez amené à faire exécuter des ordres mais aussi à **convaincre**.

Votre fonction de **conseil** s'exercera au niveau du media presse mais aussi sur la **rédaction des annonces**, d'où la nécessité d'entretenir les meilleures relations possibles avec l'orthographe et la syntaxe...

Nous souhaiterions bien sûr qu'une expérience similaire vous ait familiarisé avec cette fonction, avec le milieu de la **presse** ou le **marché du travail**, mais c'est surtout votre potentiel qui sera déterminant.

Si ce profil de poste suscite en vous un réel intérêt, mettez-vous en rapport avec nous, vous rejoindrez, nous l'espérons, la première Agence Conseil en Publicité de Recrutement.

Adresser lettre de candidature manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée sous N°42334 à Contesse Publicité - 20, av. de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01.



Premier grossiste multidistributeur en Europe. 19 175 personnes. C.A. consolidé en 1981 : 15 Milliards, recherche pour sa Division Ile-de-France

comptable

Niveau DECS

Lieu de travail : ORSAY.

Le candidat sera responsable d'une cellule comptable en expansion (actuellement 6 personnes).

Il assurera : les bilans, les comptes d'exploitation de petites unités, déclarations sociales et fiscales.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 2 MJ 3 à M. Pierre CHARTRON

Interactions
Recrutement-Formation-Conseil
groupe Promodès Place de la Mare - 14000 CAEN

HAVAS CONTACT

ORGANISME PROFESSIONNEL ASSURANCES AUTOMOBILE
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

- Ayant si possible connaissance automobile.
- Nombreux avantages sociaux

Envoyer curriculum vitae et prétentions sous réf. 33791 à :
DEB'S. 140, rue de Courcelles,
75017 PARIS



Cii Honeywell Bull

AVIS AUX INGENIEURS ET AUX UNIVERSITAIRES

(Maîtrise - DEA - DESS - Scientifiques)

Nous avons besoin de vous. Si vous pensez comme nous que la réussite d'une entreprise dépend de la volonté, la jeunesse, la compétence et le dynamisme du potentiel humain qui la composent, nous sommes faits pour nous entendre.
Pour réussir le pari que nous avons lancé, il nous faut plus de têtes bien faites que bien pleines. C'est pourquoi nous souhaitons nous entourer de jeunes diplômés de tous horizons. Après une formation à l'informatique de 5 mois, ils sauront s'imposer en tant qu'ingénieurs spécialisés dans la réussite du défi informatique Cii Honeywell Bull.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 124Mà Cii Honeywell Bull - PCOG021C 94, avenue Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20

---

directeur financier

F 300.000 +

La filiale française d'un puissant groupe américain dans les biens de grande distribution, visant à M.T. un C.A. de F 500 millions, cherche à intégrer dans son équipe de direction, fermement décidée à atteindre ses objectifs, un DIRECTEUR FINANCIER.

Outre les responsabilités courantes de la fonction : direction, animation et contrôle des services de comptabilités générale et analytique, le contrôle budgétaire, le reporting U.S., les déclarations fiscales et sociales, SES EFFORTS DEVRONT PORTER sur : le contrôle de gestion, l'assainissement de la situation financière, la mise au point du nouveau plan comptable, l'organisation et la mise en place de moyens modernes de traitement de l'information.

Ce poste conviendra à un homme d'action, décideur, ferme dans ses résolutions, parfaitement rôdé au travail en équipe, de formation supérieure commerciale + DECS, pratiquant couramment l'anglais et ayant acquis au minimum 5 années d'expérience au sein d'une filiale anglo-saxonne.

Les candidatures des personnes en congé seront prises en considération.

Les personnes intéressées envoient leur dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et prétentions sous référence 20.145-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

Assistance publique

HOPITAL BROCA

Long et moyen séjour,
54, rue Pascal - Paris 13e
Téléphone : 535-20-10.
recrute

INFIRMIÈRES D.E.

Avantages sociaux, crèche.

Directeur Général Adjoint
Grande Ecole (HEC, Sup de Co, etc.)

P.M.E. Services

Nous recherchons pour une société de services (conseil-ingénierie) de dimension moyenne mais de forte notoriété et prestige, un Directeur Général Adjoint responsable des finances et de l'administration, sous la direction du PDG-Manager. L'entreprise est bien gérée et en bonne santé.

Aidé d'une petite équipe d'assistants, ce DGA doit assurer personnellement les tâches administratives (organisation interne, informatisation, légalité des actes de l'entreprise, etc.), de gestion (contrôle de gestion, surveillance des tableaux de bord), de finances et de fiscalité. En outre, manageant les responsables d'unités, et travaillant en équipe avec eux au sein du Comité Directeur, il doit s'employer à développer leurs capacités d'autonomie.
Il est indispensable d'avoir au moins 5 ans d'expérience dans un poste de responsable de Direction Administrative et Financière d'une petite unité. Une expérience de plusieurs années dans le conseil, la publicité ou l'ingénierie comme directeur ou intervenant est impérativement requise.

Il est possible d'accéder au capital de l'entreprise dans des proportions intéressantes après preuves de l'efficacité et constat de bon fonctionnement avec le PDG et son équipe.
Merci d'adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 82401 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
115, rue du Bac 75007 PARIS — Tel. 544.38.29.

VOKO FRANCE

Nous sommes la filiale française du groupe allemand VOKO l'un des leaders européens du

MOBILIER DE BUREAU et de l'AMÉNAGEMENT BANCAIRE

Au-delà de la vente de produits de très grande qualité sur le marché français, nous assumons auprès de nos clients un rôle de conseil pour l'organisation et l'implantation de leurs installations.
Notre développement nous conduit à recruter de suite :

3 CHEFS DE VENTE : 180.000 F.

qui auront chacun la responsabilité d'une région et d'une équipe.

Deux postes sont basés à PARIS, le troisième à LYON.

Profil recherché :

- 28 ans minimum.
- Expérience d'agencement acquise dans le bâtiment, l'aménagement de bureaux ou de magasins, l'architecture d'intérieur, la décoration ou à défaut, formation (quelques années d'architecture par exemple) permettant une adaptation rapide à notre activité de conseil.
- Expérience commerciale complémentaire qui n'aura pas été obligatoirement acquise dans le mobilier de bureau (connaissance de la clientèle bancaire appréciée).
- Sens de l'organisation, esprit d'équipe, goût du travail bien fait, forte disponibilité.
- Idéalement, connaissance de l'allemand.

Plusieurs ASSISTANTS

à ces chefs de vente : 90.000 F.
Postes basés à PARIS comportant de fréquents déplacements en province.

Profil recherché :

- 23 ans minimum, libéré obligations militaires.
- Formation de type B.T.S. dessin bâtiment ou menuiserie.
- Quelques années d'expérience soit dans l'agencement de bureaux et de magasins, l'architecture, la décoration, soit une fonction technico-commerciale.
- Perspective de carrière très ouverte.

1 DESSINATEUR (trice)

pour études d'implantations. Expérience agencement souhaitée. perspective appréciée. 23 ans minimum, libéré obligations militaires.

Faire parvenir C.V. + lettre manuscrite + photo à l'attention de la Direction Générale de VOKO FRANCE, 85, avenue Victor-Hugo, 75116 PARIS qui traitera votre candidature de façon rigoureusement confidentielle.

LEP

laboratoire d'électronique et de physique appliquée
travaillant en coopération avec l'ensemble des Laboratoires de Recherche PHILIPS

recrute

INGENIEURS GRANDES ECOLES ou UNIVERSITAIRES

dans les domaines d'activités suivants :

Systèmes électroniques

(Référence 30)

Etudes de base, simulation sur ordinateur, conception de circuits rapides analogiques et numériques et réalisation de prototypes pour les applications suivantes : Réception de programmes diffusés par satellites. Traitement du son et des images. Transmission numérique. Compression du débit d'information. Acquisition et visualisation des signaux.

Physique des solides

(Référence 10)

Croissance cristalline et caractérisation. Technologie des circuits intégrés Ga As. Dispositifs hyperfréquences. Conception de circuits intégrés. Recherche fondamentale en physique des semiconducteurs.

Ecrire avec C.V. et photo au Service du Personnel
3, av. Descartes - B.P. 15 - 94450 LIMEIL BREVANNES.

SOFRES

recherche

PERSONNES AYANT PARFAITE CONNAISS. LANGUES

HONGROISE, ROUMAINE, BULGARE, TCHEQUE, POUR INTERVIEWS TOURISTES

Téléphoner mercredi 28 juillet de 14 à 18 h : 543-15-56.

Société distribution électro-acoustique professionnelle recherche pour son service technique et maintenance.

Poste a :
UNE SECRÉTAIRE DACTYLO
BILINGUE ANGLAIS

Poste b :
UN MAGASINIER PRÉPARATEUR DE COMMANDES
pièces détachées électronique

Poste c :
UN TECHNICIEN ÉLECTRONIQUE
spécialisé B.F.

Poste d :
UN TECHNICIEN DE MAINTENANCE
spécialisé matériel professionnel (studio, radio, etc.)

Poste e :
UN TECHNICIEN TV ET MAGNÉTOSCOPE

Poste f :
UN MAGASINIER RÉCEPTIONNISTE

Adresser C.V., sous réf. 1.387. à Pierre LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS cedex 02, qui transmettra.

SOCIÉTÉ SOLEMS recherche :

UN INGÉNIEUR

Dégagé O.M.
Débutant
ou première expérience

Connaissant :
- Micropresseurs et Système de Développement INTEL.
- Langages : Assembleur et PLM.
- Electronique - Optique.
- Automatisme - Traitement du signal.

Pour applications traitement d'images et automatisme au sein d'une équipe jeune.
Responsabilité de projets pour élément de valeur et dynamique.

Adresser curriculum vitae et prétentions à : SOLEMS, Martine GUILLET, 3, rue Léon-Blum, 91120 PALAISEAU.

CHEF DES SERVICES COMPTABLE ET ADMINISTRATIFS

SALAIRE : 180.000 F/AN.
Filiale française d'un groupe britannique multinational, constructeur de biens d'équipement. Cette société située en banlieue Sud de Paris, au C.A. de 50 millions de francs et employant 70 personnes, recherche pour septembre 1982, un chef des services comptables et administratif pour prendre en charge les fonctions administratives, comptables, d'étude des coûts et de gestion du personnel.

Seuls les candidats parlant couramment le français et l'anglais et possédant une solide expérience de gestion et de comptabilité française et anglo-saxonne dans un environnement international seront retenus. Les entretiens seront conduits en français et en anglais.
Adresser votre C.V. et une photo récente sous la référence 1.386 à
Pierre Lichau S.A., B.P. 220.
75063 Paris Cedex 02.
qui transmettra.

LE CENTRE HOSPITALIER D'ARGENTEUIL recrute

INFIRMIERS(ÈRES)

en psychiatrie et

INFIRMIERS(ÈRES)

diplômés d'Etat
Prière d'adresser curric. vitae au Directeur de l'établissement, 1, rue Valère-Collas, 95101 ARGENTEUIL CEDEX.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56.45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164.64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La mm. col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

MICROTEL S.A.R.L. recrute

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES

débutant ou 1 à 2 ans d'expérience pour travaux variés de logiciels.
Connaissance langage évolué et analyse structurée souhaitées.
Évolution à terme vers
POSTE DE RESPONSABILITÉS
Téléph. 928-01-31 pour r.-vs ou env. C.V. MICROTEL SARL, B.P. 90, 91943 LES ULIS.

Pour développer son service PETITES ANNONCES PROMOPLAN recherche

1 COMMERCIAL (E)

habitué (e) à la prospection téléphonique et aux contacts. Expérience en agence de publicité indispensable.
Env. C.V. et prétentions à PROMOPLAN P.A.
8, rue Blanche Paris 9e
sous référence 1600.

Organisme important rech. dans le cadre de son expansion (C.A. : + 42 %) DES COLLABORATEURS COMMERCIAUX (H. ou F.)
— formation assurée.
— goût des contacts à haut niveau.
— rémunération importante (moyenne mens. de nos consult. en 82 : 12.900 F).
— Possibilité de promotion.
Adr. C.V. n° 2.245, Pub. Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

secrétaires secrétaires

régie presse
recherche pour le service des annonces classées du Journal
Le Monde

Secrétaire

Elle devra justifier :
- d'un BTS secrétariat
- d'un sens de la logique, de la méthode et de l'organisation
- d'un contact téléphonique agréable
- d'une expérience d'un an minimum

Hors l'activité liée à la fonction elle travaillera quelques jours par mois sur un Terminal en vue de sortir des tableaux statistiques.
- Stage de formation prévu.

Poste à pourvoir mi-août 1982.

Veuillez adr. CV. photo et prétentions s/s réf. 229596 M.
REGIE-PRESSE Service le Monde. 85bis rue Réaumur 75002 Paris
Les convocations auront lieu à partir du 2 août 82

travail à domicile

Pr dactylo angl. après correct. un manuscr. 200 pages, dem. collab. angloph. prof. ou cultiv. Ecrire MAN-BUROPAR, 26, rue Feydeau, 75002 Paris.

Cherche tous travaux dactylo, thèses, rapports, etc. Téléphonez au : 306-08-88.

travaux à façon

Rédact. techn. et techn.-com., mémorisation sur disques souples, prés. suiv. demande, ouv. en août. Tél. : (6) 010-77-47.

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue travx peinture, menuiserie, décorat., coordinat. ts corps d'état. Devis gratuit. Tél. 368-47-84 et 893-30-02.

capitaux propositions commerciales

Vends parts de groupement d'un massif forestier de 78 ha (plantation d'épicéas), Finistère. Tél. au (41) 38-21-46 ou écr. à M. GRUAT, 30, r. Beau-Repaire, 49400 SAUMUR.

DEMANDES D'EMPLOI

ÉTUDIANTE ALLEMANDE
20 ans

Aimant enfants, désirant se perfectionner en français, cherche, à partir d'octobre 1982, pour un an, place au pair, avec possibilité de suivre régulièrement des cours de langues étrangères.

Juliane VELTE, Holitzberg 73, D-2000 Hamburg 62.

Cadre H.E.C., J.F., trilingue: angl./franç., 17 a. expér. prof. dans gestion adm. et fin. auprès direction, rech. poste similaire dans secteur tertiaire ou public. Ecr. s/n° 8.784, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 26 a., DUT, FIN-COMPTA, Licence économique étudierait toutes propositions. Ecr. s/n° 8.790, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H., 30 ans, 3 ans expérience
MONTEUR, CABLEUR, CONTROLEUR EN ÉLECTRONIQUE
cherche
toute urgence : travail identique ou mécanicien moto, chauffeur-livreur, etc.
Serge Dhéry, 186, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris. Tél. 558-17-41, de 8 h à 11 h.

Secrétaire traductrice trilingue italien, russe, licenciée ès lettres, cherche poste ou remplacement. Ecr. s/n° 2870 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Détenu, 28 ans, cherche promesse d'embauche pour conditionnelle en septembre 82. Bon niveau. Bac C. Réponse : Francis FIACRE, n° 4.505, F 212, 5 bis, rue Turpault, 78390 BOIS-D'ARCY.

Vous cherchez cadre compét. en analyse et études de marche documentaliste - format. sup., dynamisme, écrivez-moi. Ecr. s/n° 2.869, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DOCTEUR-INGÉNIEUR
Chimie organique
32 ans, 3 a. 1/2 d'exp. synt. chimie fine et pharm. ds sté intern. à l'étr., bnes conn. des nouv. méth. de la chimie org. et analytique, 2 brevets, langues F., A., A., rech. poste à resp. Ecr. s/n° 8.792, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. garderait personne malade, nuit ou week-end. Août. Téléphonez au (26) 07-33-20.

INSTITUTRICE diplômée ÉCOLE BILINGUE PARIS, français-esp., rech. poste pr sept. : prim. ou matern., temps cplet ou mi-tps. École ou répét. de famille, reç. ttes propositions pour Paris. Téléph. 012-08-64 (Essonne).

ESPAGNOL, 26 a., résidant en France, étud. sup. 4 années en psychologie, rech. pour sept. collaboration dans cabinet de psychologie ou hôpitaux ou sociétés. Recoit ttes propositions. Cours d'espagnol pour Paris. Tél. : 012-08-64 (Essonne).

Homme, 40 ans
RÉDACTEUR VIE GRANDE BRANCHE
8 ans d'expérience, recherche emploi sédentaire, compagnie ou courtage.
Notions comptabilité et informatique.
Ecr. s/n° 6.330, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

propositions diverses

L'État offre de nombr. possibil. d'emplois stables, bien rémunérés à ttes et ts avec ou sans diplômes. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée *FRANCE CARRIÈRES* (C 16), B.P. 402-09 Paris.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (*Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe*). Demandez une docum. sur notre revue spécialisée *MIGRATIONS* (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Particulier vend FORD FIESTA, 1978, 42.000 km. PRIX ARGUS A DÉBATTRE. Tél. 751-18-96 ou 751-48-70.

divers

Part. vd mot. 604 D turbo 80, 61.000 km. Boîte 5 vit. + ttes pièces, 22.000 F + mot. Baghera et 4 roues alu. 35.000 km, 3.000 F. Tél. : 781-69-68.

Deux roues

Vend 900 F2 HONDA
4 cylind. carénée, grise, 0 km, garantie 1 an, non immatriculée.
26.000 F, toutes charges comprises.
Tél. 201-91-00 PELLERIN, 212, rue Saint-Maur, 75010 Paris, M. SÉVERINO.

Deux roues

Vend PRO-LINK HONDA
6 cylindres 0 km, garantie 1 an, non immatriculée.
Prix : 34.000 F T.T.C.
Tél. au 201-91-00 PELLERIN, 212, rue Saint-Maur, 75010 Paris. M. SÉVERINO.

formation professionnelle

Dans une région dont la vocation agro-alimentaire et internationale ne cesse de s'affirmer,

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ET D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES DE BRETAGNE,

crée un cycle de spécialisation

AGRO-ALIMENTAIRE INTERNATIONAL

Ses objectifs : une formation de cadres supérieurs de l'agro-alimentaire, ouverte aux réalités internationales d'un secteur en plein développement.

Ses moyens :
– 5 mois de cours dispensés par des experts professionnels sur le plan national et international,
– 3 mois de stage de haut niveau en entreprise exportatrice, tant en France qu'à l'étranger.

Son environnement : la Bretagne représente :
- 20 % de la production française de charcuterie-salaisons (1re région productrice - 1re région exportatrice) ;
- 20 % de la production laitière transformée (1re région productrice - 1re région exportatrice) ;
- 40 % de l'abattage et de la découpe de volailles (1re région productrice - 1re région exportatrice) ;
- 40 % de la production de légumes surgelés (1re région productrice - 1re région exportatrice).

Admissions : avec ou sans expérience professionnelle, diplômés d'écoles supérieures de commerce, écoles de gestion, écoles d'ingénieurs (agri, agro), écoles vétérinaires, maîtrise de sciences économiques, de langues...

RENSEIGNEMENTS : ESCAE BREST, 2, avenue de Provence, B.P. 214, 29272 BREST CEDEX. Téléphone : (98) 03-25-01.

Inscriptions dans l'ordre d'arrivée des dossiers, jusqu'au 10 septembre. Informations téléphoniques jusqu'au 30 juillet.

---

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

RUE VERRERIE potaire vend dans imm. classé rénové 2 P. 40 m², 3e étage - 723-30-89.

Luxueux duplex, gde cuis., récept., 2 ch. divis., poss. terrasse. Tél. : 566-48-22. Prix : 1.150.000 F.

2e arrdt

2e - 3e
Rénovation de caractère Studios, 2 pièces, duplex. Téléphone : 241-50-00.

3e arrdt

HALLES POMPIDOU
Propriét. vend dans imm. XVIIe très joli pied-à-terre 45 m². Prix : 520.000 F - 582-17-17.

4e arrdt

CŒUR MARAIS, dans bel hôtel particulier, différentes surfaces à aménager, possibilité jardin privatif - Tél. 297-52-73.

MARAIS STUDIO tout confort, kitchen., salle de bains, w.-c. Prix : 146.000 F - 322-31-20.

5e arrdt

59, CARDINAL-LEMOINE. Studio bns, 3e ét., tt cft, calme 150.000 - Mercredi 15-18 H.

PANTHÉON
Dans couvent XVIIIe s. rénové, asc. dernier étage, charpente apparente sur jardin intérieur, magnifique 5 pièces, état neuf, parking, 2.520.000 F. Tél. : 587-30-34, tôt le matin.

PRÈS LUXEMBOURG
sr jard. des SOURDS-MUETS. Imm. ancien, asc., 5 P.; 2 bs. SOLEIL. Achat BOX possible. Prix : 1.400.000. EICHER : 359-99-69.

6e arrdt

DANS HOTEL PARTICULIER petit studio tt conf., parfait état, calme 100 %. Téléphone : 325-33-08.

7e arrdt

— BABYLONE. 3 pièces 75 m², Prix : 900.000 F.
— LUXEMBOURG. 2 pièces 55 m². Prix : 560.000 F.
C.C.F.I. - Tél. : 227-96-84.

RUE DE SÈVRES
BEAU DUPLEX 38 m²
Séjour + chambre. 425.000 F. GARBI - 567-22-88.

Sèvres-Breteuil : 354-95-10. 2 pièces 40 m². CHARME.

8e arrdt

AV. FRIEDLAND
élégant appt : triple récept. chbre, salle de bains, cuisine équipée ; balcon. Soleil. Prix intéressant. Tél. 337-51-68.

Rond-Point Champs. Studio 42 m², tt cft. Situation idéale. 520.000 F. Tél. : 268-13-30.

9e arrdt

CONDORCET imm. pierre de T.

2/3 P. 60 m² 6e asc.	460.000
3 P 60 m² 5e ét.	500.000
4 P 100 m² 5e ét.	750.000
5 P 130 m² 4e ét.	875.000
5 P 175 m² 2e asc.	1.450.000

HERON, 59, Rue Condorcet. Téléphone : 281-33-01.

11e arrdt

OBERKAMPF
Je vends petit appt, 2 P. très clair, 3e étage confort possible. Prix : 145.000 F à débattre. Téléphone : 557-70-06.

13e arrdt

25, BD ARAGO, dble séj., 3 ch., box, sol., 1.200.000 F, mer. 15/19 h ou 543-89-77.

PRÈS MONTSOURIS
2 P., cuisine, salle de bains. ORIGINAL, ENSOLEILLÉ. Prix : 290.000 F - 322-31-75.

14e arrdt

PARC MONTSOURIS comme à la campagne
MAIS. DE CHARME
séjour, 4 chambres, sous-sol. Prix justifié. - Tél. 296-10-11.

---

2 Récept., 4 chbres, Park.
terrasses
Soleil, calme 354-42-70.

Denfert 354-42-70 soleil
70 m² SUR PARC.

PRÈS PARC MONTSOURIS jolie maison 6 P. princ. + s. de jeux et grenier - 1.970.000 F. DORESSAY 637-23-47.

15e arrdt

PASTEUR. S/rue et jardin. Atelier + chambre, bains, 56 m², terrasse 650.000 F. - 622-22-56.

---

2 P. 50 m² + jdin : 500.000 F
3 P. 95 m² : 850.000 F
4 P. 110 m² : 1.150.000 F.
C.C.F.I. Tél. : 227-96-84.

MÉTRO COMMERCE
BEAU 4 P. SUR JARDIN
Jean FEUILLADE 566-00-75.

RUE ROSENWALD
Beau 2 pces, 45 m², récent, r.-de-ch., sud, sur rue calme. 350.000 F. Tél. : 828-90-50.

RUE DE LA CONVENTION
3 PCES, cuis., w.-c., cab. toil. A revoir. 360.000 F. 577-96-85.

BEAU mais petit 4 pces conft. 2e ét. asc. RUE DE LOURMEL. Px 530.000. Tél. 577-96-85.

SÈVRES-LECOURBE
Bel imm., pierre de taille. 2 p. 43 m². Idéal placement. 320.000 F. — Tél. 562-17-17.

16e arrdt

PRÈS HENRI MARTIN
5 Pièces récent ét. élevé serv. garage. Matin 567-47-47.

POMPE - 90 m²
Imm. récent, 9e étage, séjour, 2 chbres, balcon, parking. GARBI - 567-22-88.

RANELAGH. Gd 6 P. 190 m², 2e, asc., bel imm. déb. siècle, tt cft., box, dépend. - 285-00-59.

AUTEUIL - 100 m²
Immeuble 1904, très bon état, double living, 2 chambres, cuisine et salle de bains aménagées, chambre de service et cave, poss. pkg. 950.000 F. Tél. : 288-78-52, apr. 19 h.

17e arrdt

45, AVENUE VILLIERS
Mo MALESHERBES
RÉHABILITATION PRESTIGE
Anciens ateliers d'artiste restructurés en
DUPLEX AVEC LOGGIAS
DE 2, 4, ET 5 PIÈCES
+ quelques STUDIOS
LUXUEUSES PRESTATIONS.
Visites lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12 h à 18 h.
LIVRAISON IMMÉDIATE.

18e arrdt

R. DOUDEAUVILLE. Ds bel imm. moderne 5 P. Bns + dche Box. 960.000 F. 296-00-10.

19e arrdt

Près Buttes-Chaumont
96, rue Georges-Lardennois, ambiance village, exceptionnel quartier surélevé dans petit imm. pierre de t. en construct. 6 loges. 1 à 5 pces livr. été 83. T. 702-47-69 ou 833-47-57.

78-Yvelines

NOISY-LE-ROI 78
VENTE : appartement 86 m². Living double, chambre, bureau, cuisine équipée, w.-c., s. de b., cave, garage. Rez-de-jardin Proximité Parly II, et Golfe Saint-Nom-la-Bretèche. A saisir libre. Prix : 493.000 F. T. bur. 266-23-89 poste 209. Soir 962-76-41.

ST-GERMAIN. Imm. stand. SÉJ., 3 CHBRES. Parfait état. 900.000 F. 460-22-88.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY DANS HOTEL PARTICULIER. PIERRE DE TAILLE
ATELIER LOFT
à aménager, grande hauteur sous plafond. 5.000 F le m². Téléphone : 325-33-08.

BOULOGNE
PRÈS BOIS, MÉTRO
Rénovation de haute qualité. Récept. 50 m², cheminée, poutres, s. à manger, cuis. équip., 3 chambres, 2 salles d'eau, 1 salle de bains. TERRASSE et jardinet privatifs - 603-29-51.

CHATENAY
Centre 66 m², 2-3 p., 2e ét. sur jardins, petite résidence, 3 ét., ascens., près RER, parc de Sceaux, garage. 530.000 F. Part. à part. Tél. : 702-17-36.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ particulier vend dans un immeuble bourgeois, 2 pièces tout confort, grande cuisine, salle de bains avec fenêtre, au 4e étages avec ascenseur. 2 expositions, très calme. Prix : 310.000 F. Tél. : 371-09-59. Visites et téléphoner le soir après 18 h.

Province

PORT-LA-GALÈRE - THEOULE
Particulier vend studio sur le port.
Tout équipé. État neuf. Tél. de 10 h à 18 h (93) 75-40-48.

---

03 VICHY Centre
Un placement en « Or ».
Rénovation de prestige.
Du studio au 3 pièces Duplex. Terrasse dans petite résidence de caractère. Tous les jours, 64, avenue Célestins. Téléphone : (70) 31-76-33.

SALLANCHES, vends dans copropriété F3, 72 m², tt cft. 250.000 F. Vue sur mt Blanc. Tél. (50) 58-30-76, hres rep.

CANNES LA BOCCA
Particulier vend F 4, vue mer. Cuisine équipée. 450.000 F. T. : (93) 38-05-92 après 18 h.

Etranger

APPARTEMENTS - USA
En complexe résident. situé ds la plus fameuse station tourist. d'hiver des États Unis orientaux et administré par une importante chaîne hotelière. Rendement net 10 % garanti par banque. Prix minimum US$ 100'000 dont US$ 50'000 hypothèque. Enregistrement individuel des appts dans le registre foncier. Visite en lieu pendant tout août.
Inf. par Immobiliare Chiasso S.A. C so San Gottardo 32 6830 Chiasso (Suisse) Tél. 0041 91 44 77 01.

locations non meublées offres

Paris

A LOUER URGENT
Boulevard Voltaire.
2 pièces impeccables, entrée, cuisine, s. de b., w.-c. 1.800 F par mois charges comprises. Reprise 3.000 F. Téléphone : 262-40-41 à partir de 18 heures.

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais
ENTRE PARTICULIERS
OFFICE DES LOCATAIRES
Téléphone : 296-58-10.

15e - BEAU 2 PIÈCES
cft, clair, H. bur. 566-41-38.

locations non meublées demandes

Paris

J.H. Cal. sérieux, fonctionnaire ch. à louer un gd studio, calme, ensoleillé. Tél. 553-74-69.

J.H., célibataire, sérieux, fonctionnaire, cherche à louer un grand studio, calme, ensoleillé. Téléphone : 553-74-69.

Pour notre clientèle recherchons CHAMBRES, STUDIOS 2-3-4 P. sans frais
254-62-30.

PROPRIÉTAIRE
LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE SOUS 48 heures
CLIENTS SÉLECTIONNÉS
LOYER GARANTIE
TEL. 359-64-00

CHERCHE LIEU D'HABITATION - 120 m² minimum Paris ou banlieue, avec grand jardin, travaux acceptés, loyer environ 3500 F. Sérieuses références - Téléphone : 320-79-61 ou le soir : 542-11-90.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons, pour cadres. Durée 3 et 6 ans - 283-67-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8 av. de Messine 75008 PARIS rech. pour client. étrang. et diplom., APPARTS HOTELS PART. et VILLAS PARIS ou OUEST résid. **562-78-99**

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus - 281-10-20.

locaux commerciaux

VDS BATIMENTS SEULS BORD RIVIÈRE POUR CRÉATION RESTAURANT DISCOTHÈQUE. Téléphone (51) 55-70-34.

fonds de commerce

BAR-RESTAURANT
part. de préf. à part. vend cause retraite. Affaire saine, café-restaurant licence IV, (50 places pouvant faire self, matériel neuf). Clientèle assurée à l'année (artisanale, bureaux, usines). Bail 3/6/9 renouvelable. Loyer modéré. Proche banlieue Ouest. (2 km porte de Versailles). Prix : 300.000 F.
Ecr. s/n° 6.338 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

immeubles

BOULOGNE
— Un petit immeuble 300 m² dont 200 m² libres.
— Un immeuble près bois 440 m² dont 250 m² libres.
— Un immeuble 1.000 m² près mairie, bonne affaire.
Téléphone : 603-29-51.

pavillons

RAMBOUILLET
CENTRE VILLE
maisons neuves 5 et 6 pièces depuis 92 m² habitables
A PARTIR DE 683.200 F
PRÊTS CONVENTIONNÉS
TÉLÉPHONE : 483-82-42.

VILLE D'AVRAY, petite maison, parf. état, séj., 3 chbres 660.000 F - 460-22-88.

maisons individuelles

CLAMART
Maison neuve, 6 pces, double gar., cave, cellier, architecture originale, ardoises, terrasses, cheminée. Livrable fin 1982. 1.350.000 F. Tél. : 638-76-86 (sam., dim. : 644-89-06).

villas

VILLA PROVENÇALE 135 m² + SOUS-SOL pl.-pied, dans parc 3.000 m², près MONTÉLIMAR. T. (75) 01-11-64, après 19 h.

VANNES
A vendre, quart. résid., calme, libre vente, maison de 6 pces, excell. état, compren. : étage, 3 chbres, salle d'eau, w.-c., grenier ; rez-de-ch., entrée, 2 chbres, s. de bns, w.-c., cuis., séjour, salon avec cheminée sur jardin plein sud ; sous-sol ss toute la maison, av. gar. et chauff. Terrain de 400 m².
S'adresser : IA Sélection Foncière, 8, pl. de la République, 56000 VANNES. Tél. : (97) 47-27-01.

BURES-SUR-YVETTE
Belle propriété s/4000 m²
Jean Feuillade - 566-00-75.

villégiature

SAINTE-MAXIME (VAR), chambre et petit déjeuner seulement. Places disponibles cet été. Tél. au : (16) 94-98-00-38.

bureaux bureaux

Locations

CRÉEZ VOTRE ENTREPRISE
GRACE AU RÉSEAU **ASPAC**
nous vous proposons :
- Siège social et domiciliation (de 150 à 350 Frs par mois)
- Secrétariat, telex, permanence téléphonique
- Tous services aux créateurs

Contactez un de nos bureaux boutiques de gestion :
PARIS (1) 293.60.50 — NANCY (8) 327.07.56 — NICE (93) 80.41.36
CAEN (31) 86.53.13 — ORLEANS (38) 53.01.80

Si vous voulez rejoindre notre groupe et être la franchise ASPAC de votre département, écrire sréf. FA 825 ASPAC 35, rue de Constantinople 75008 Paris

---

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L.-R.C.-R.M.
constitution de sociétés
Démarches et tous services permanence téléphonique
355-17-50
MEMBRE F.F.E.D.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 8e
Bureaux Télex Secrétariat
TOUTES DÉMARCHES
AGECO 294-95-28.
(MEMBRE F.F.E.D.).

terrains

SAINT-TROPEZ
A vendre, à hôtelier ou investisseur, terrain centre de Saint-Tropez, à 300 m. environ de la place des Lices, de 2.700 m². COS 0,25, surface constructible 730 m² avec permis de construire pour un hôtel★★★★ de 20 chambres, avec piscine et parking. Tél. le matin au (94) 97-33-20.

viagers

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE - 8e
Px, rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

Libre. Gd 2 p. 3e ét. asc. imm. tt cft, 20e. Mo Pte-Bagnolet. 165.000 cpt + 2.580 mens. 70 ans. Cruz. Tél. : 266-19-00.

propriétés

Vds pour résidence principale ou secondaire, superbe maison de 5 pièces près Port-Navalo (56) ; 4 chambres, façade granit, cheminée, garage, jardin, poutres, la mer à 200 m. 539.000 Frs.

Téléphone : (97) 41-28-23 l'après-midi.

SOLOGNE
à vdre Petits territoires de chasse avec ou sans étangs, dont un constructible. Ecr. Havas Orléans n° 200079.

---

6 KM NANGIS (77)
Sur 1.000 m² de jardin paysagé, clos de murs. Belle maison briarde entièrement restaurée. Réceptions sur 2 étages avec mezzanine, poutres apparentes, 3 chambres, tout confort, terrasse. 550.000 F - Téléphone : (6) 408-51-96.

---

(77) LAGNY
Saint-Thibault-des-Vignes
A vendre MAISON meulière, compren. r. de ch. : 1 salle à manger, salon, cuisine, w.-c. 1er ét. : 3 chbres, s. de bns. 2e ét. : 2 ch. + possib. salle de bains. Sous-sol total + dépend. Sur 1.600 m² de terrain, moitié verger.
Prix : 550.000 F à débattre. Tél. : 404-75-51, apr. 20 h.

Irlande cottage, maison à vd. G. Fitzsimons Glandore villas Blackrock Cork Tél. (19) 353 21291191.

Le Monde

régions

Trois métropoles régionales jouent leur avenir

Dans un rapport remis récemment à M. Michel Rocard, M. Émile Arrighi de Casanova, membre du Conseil économique et social, faisait une série de propositions au gouvernement pour renforcer les grandes métropoles françaises face à la concurrence internationale (*le Monde* du 4 juin).

Le gouvernement n'a pas encore fait connaître celles des propositions qu'il retiendrait mais déjà, dans certaines grandes villes, élus, techniciens et experts se chargent de tracer les perspectives économiques et urbaines que pourraient avoir, à l'horizon 2000, les villes françaises les plus dynamiques.

Dans le dossier ci-dessous, nos correspondants à Lyon et à Grenoble expliquent en quoi consistent les espoirs de ces deux « piliers » de Rhône-Alpes, et M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, maire de Marseille, plaide pour que sa ville joue un rôle international dans le bassin méditerranéen.

● GRENOBLE : l'indispensable relance de l'électronique

De notre correspondant

Grenoble. — Grenoble attend avec une certaine inquiétude la divulgation des options nouvelles du gouvernement dans le domaine de la micro-électronique. L'enjeu est d'importance puisque l'industrie électronique occupe déjà à Grenoble sept mille quatre cents personnes — soit un salarié de l'industrie sur six. D'autre part, dans les laboratoires, mille cinq cents personnes ont axé leurs recherches sur la filière électronique (1).

Second pôle électronique français après Paris, la capitale des Alpes dispose d'atouts importants, notamment ses écoles d'ingénieurs et ses laboratoires, pour accueillir de grandes entreprises spécialisées dans cette branche.

Paradoxalement, depuis l'installation, en 1972, de la société américaine Hewlett-Packard, aucune autre nouvelle unité de production de plus de cinq cents salariés n'est venue à Grenoble. Le BIEN (Bureau d'implantation des entreprises nouvelles) ; chargé par les communes de l'agglomération de convaincre les industriels, français et étrangers, d'investir dans la cuvette grenobloise, a vu défiler au cours des cinq dernières années une trentaine d'industriels, dont une dizaine de patrons américains, tous attirés par l'environnement scientifique et technologique de la ville.

Un rapport publié au mois de juin par la cellule d'informations économiques du comité d'expansion de l'Isère et la commission de développement du syndicat intercommunal désigne nommément la DATAR comme responsable unique de la désaffection récente de plusieurs gros industriels pour l'agglomération grenobloise. *« L'hostilité des aménageurs nationaux du territoire est au centre des choix de localisation des investisseurs des dix dernières années. La dispersion (organisée par la DATAR) des capacités de production de l'électronique dans les régions défavorisées au détriment de la solution — en pratique nécessairement grenobloise — d'une concentration fiable et entraînante pourrait amoindrir la combativité d'une branche nationale pourtant stratégique »*, prétend le rapport.

Ainsi, après avoir souhaité s'installer à Grenoble, la société Matra-Harris a construit son usine dans la basse Loire en raison des aides financières directes qui lui furent accordées ; d'autres entreprises ont choisi le site méditerranéen de Sophia-Antipolis, près de Nice, tandis que plusieurs firmes étrangères renonçaient, purement et simplement, à s'installer en France, devant l'hostilité réaffirmée de la DATAR sur le choix de Grenoble.

On constate avec amertume à Grenoble qu'au cours de ces toutes dernières années les investisseurs se sont montrés généralement plus sensibles aux aides de l'État qu'à l'environnement technologique naturel de la cité alpine. *« Dans un domaine d'activités où les investissements sont très lourds, l'offre de financement de près de 50 % des investissements, sous forme de subventions et de prêts participatifs, laisse rarement indifférents les industriels »*, note encore le rapport.

Ses auteurs constatent cependant que l'électronique reste à Grenoble la seule branche industrielle qui connaît une croissance continue. Chaque année, trois cents emplois nouveaux sont proposés, mais ceux-ci sont le fait des seules entreprises déjà convaincues des atouts technologiques de la ville pour en avoir déjà bénéficié. Hewlett-Packard achève en ce moment la construction de sa seconde unité de production grenobloise, qui emploiera quatre cents à cinq cents salariés supplémentaires, et EFCIS envisage de réaliser sur place sa nouvelle usine, après avoir été vivement sollicité en 1979 par la DATAR d'aller s'installer à Longwy, où la sidérurgie était alors en perdition (*le Monde* du 3 février 1979). Grenoble craint cependant que le rapprochement entre EFCIS et Eurotechnique, dont l'unité de production est à Aix-en-Provence, ne conduise le nouveau groupe à choisir la seconde ville pour la construction de sa nouvelle usine.

La vitalité d'un ensemble de petites entreprises très novatrices capables de maîtriser des technologies de pointe et dont la plupart sont regroupées dans une zone industrielle originale (la ZIRST) ne doit pas faire illusion. En dépit de leur dynamisme, ce ne sont pas elles qui assurent directement ou indirectement la croissance de l'électronique grenobloise. Ainsi Hewlett-Packard a créé à elle seule autant d'emplois que l'ensemble des quarante P.M.E. de la ZIRST sur une même période.

Les élus, les responsables économiques et les chercheurs de la cité alpine sont décidés à rappeler aux pouvoirs publics que l'implantation à Grenoble de nouvelles et grosses entreprises de produits électroniques est un *« enjeu capital »*, autant pour la région grenobloise que pour l'électronique française. *« Celle-ci ne peut éviter la concentration en des pôles qui assureront son développement sur des bases solides. Or Grenoble n'a pas encore atteint la masse critique qui permettrait de dégager une sorte d'entraînement nécessaire au regard des autre pôles de l'électronique mondiale »*, conclut le rapport.

CLAUDE FRANCILLON.

(1) 40 % des circuits intégrés produits en France sont grenoblois. Les deux entreprises spécialisées sont *EFCIS* et *Thomson*, division circuits intégrés.

● MARSEILLE : Les promesses du grand large

par GASTON DEFFERRE (*)

Marseille mérite d'être choisie à la fois pour être le siège d'un centre de commerce international, (ce qui ne porterait en aucune façon atteinte à Paris, la France pouvant en effet disposer de plusieurs centres de cette nature) et comme siège d'un institut de développement du tiers-monde.

Notre ville est qualifiée pour être un centre de développement des pays du tiers-monde, moins en raison de son « passé colonial » qu'en raison du rôle qu'elle a joué aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles. La Provence, les Marseillais et particulièrement la Chambre de Commerce de Marseille ont tenu, au nom de la France, un rôle historique pendant toute cette période, et ceci, de la fin du règne de François 1er jusqu'à la révolution de 1789.

La mission accomplie par les Marseillais a été une réussite diplomatique, économique et culturelle.

Avant l'époque de la colonisation les chefs d'entreprise marseillais s'étaient illustrés dans les rapports avec l'Empire ottoman, l'Afrique et l'Asie, par leur audace et leur esprit d'entreprise. Puis vint la guerre de 1939-1945 avec toutes ses conséquences. L'équilibre du monde en fut bouleversé.

Plus tard, les Français se résignèrent à la perte de l'« Empire » quand il fut évident qu'il n'y avait pas d'autre solution possible. Ce fut un choc particulièrement douloureux, notamment pour ceux qui avaient fait leur vie en Afrique du Nord et y étaient implantés depuis plusieurs générations. On comprend leur désarroi, leur accablement. Ils perdaient leur vraie patrie et tout semblait rompu à jamais entre les peuples colonisés et la France.

Il fallait vivre désormais repliés sur l'Hexagone avec tristesse et amertume. D'où des regrets combien légitimes et une rancœur que certains ressentent encore.

Et voilà que depuis quelques années, des relations nouvelles se sont développées entre ces peuples autrefois colonisés et nous. J'ai été personnellement l'un des artisans de ce rapprochement entre Marseille et la région Provence, Alpes-Côte d'Azur d'une part, l'Afrique du Nord d'autre part. J'avais constaté au cours d'un séjour à Alger en 1975, que les dirigeants algériens n'éprouvaient pas de ressentiment à notre endroit et qu'ils manifestaient même le désir de rapprochement avec la France.

Nous voilà comme il y a cela quelques siècles, après les croisades et les guerres de conquête, face à face, unis par la Méditerranée et cherchant une entente que dicte notre intérêt commun. Mais cette fois, si nous savons faire preuve d'une vue plus large des choses et puisqu'il n'y a plus de domination à maintenir, d'indépendance à conquérir, notre entente pourrait être durable et fructueuse pour tous.

La France est mieux placée que les Super-Grands pour traiter sur tous les plans avec les gouvernements de ces jeunes nations. Nous n'avons pas de visées impérialistes à assouvir, nous ne cherchons à imposer ni un type de civilisation ni un système économique ou militaire. Nous avons appris à nous connaître, à nous respecter les uns les autres, nous avons en commun un passé fait de bons et de mauvais souvenirs, nous utilisons une langue souvent commune, le français.

Ainsi, nous sommes revenus au point de départ avec cette donnée permanente — la géographie — et des données nouvelles : la rapidité des communications, la vitesse de circulation et d'information, une similitude dans nos aspirations, celles des peuples qui, désormais, savent tout les uns sur les autres et souhaitent progresser du même pas, en rattrapant si possible, et le plus rapidement possible, le retard accumulé.

Marseille est toujours le premier port de France, et son aéroport est le plus proche de l'Afrique et du Proche-Orient. La ville, avec ses universités de médecine, de sciences, de lettres, de droit, le Centre international de rencontres mathématiques, le Centre d'immunologie Marseille-Luminy, l'INSERM et le C.N.R.S., avec une expérience considérable en matière d'hydrologie, de transport, de traitement et de distribution de l'eau agricole, industrielle et domestique, avec des architectes et des entreprises modernes, notamment du bâtiment et de travaux publics, la région provençale tout entière offre, à qui souhaiterait les utiliser, des ressources considérables.

Une nouvelle génération industrielle

Il faut ajouter à cela, dans le secteur public et le secteur privé, un équipement d'informatique très poussé et bientôt l'installation à Marseille d'une antenne du Centre mondial d'informatique qui réunit les plus grands chercheurs du monde dans cette discipline.

Or l'informatique — l'expérience faite en ce moment au Sénégal par le Centre mondial le démontre — peut permettre aux pays du tiers-monde de choisir des modèles propres de développement et de raccourcir les délais nécessaires pour y revenir.

Actuellement, nous exportons vers ces pays le quart de notre production industrielle. La situation financière de plusieurs d'entre eux est très mauvaise. Si rien n'est fait, ce sera la catastrophe pour eux et pour nous. Nos intérêts sont liés. Il ne s'agit donc pas seulement d'une politique de solidarité humaine.

Marseille peut jouer un grand rôle pour le passage à une nouvelle génération industrielle en France et outre-Mer.

Nous n'avons en France que très peu de matières premières, peu ou pas de pétrole et de gaz. D'autres nations méditerranéennes en ont, l'Algérie en particulier. Le contrat signé entre le gouvernement français et l'Algérie en 1981 pour la fourniture de gaz est prometteur par son caractère global et sa longue durée. Il doit assurer aux entreprises françaises des commandes importantes et durables.

Dans un monde certes difficile mais où des bases saines ont été établies entre nations indépendantes, l'avenir nous offre de nouvelles possibilités. Cet avenir est prometteur. Les Marseillais, les Provençaux, les Français, seront-ils à la hauteur de leur tâche ? Manifesteront-ils autant d'ouverture d'esprit et de goût du risque que nos ancêtres ? Les problèmes qui se posaient à eux étaient au moins aussi ardus que ceux qui se posent à nous aujourd'hui. Saurons-nous réussir à notre tour ? Saurons-nous tisser des liens qui, cette fois, seront des liens pacifiques et durables ?

C'est aux générations montantes qu'il appartient de répondre. Pour ma part, je leur fais confiance.

(*) Maire de Marseille, ministre de l'intérieur et de la décentralisation.

● Lyon : sortir des frontières trop étroites de Rhône-Alpes

De notre correspondant

Lyon. — *« Célébrer en Lyon la capitale de la région Rhône-Alpes, c'est en même temps la vouer à la médiocrité » :* la première phrase de la conclusion d'un rapport intitulé « Lyon, ville internationale », rédigé par M. Jean Labasse, économiste et géographe, n'est pas simplement provocante. Dans un document très dense d'une trentaine de pages, l'auteur, qui a travaillé à la demande de la DATAR, dresse un bilan sans complaisance. Lyon, comparée à trois autres villes européennes (Munich, Zurich et Barcelone), est loin d'avoir gagné ses galons de métropole mondiale. La ville a certes des atouts, et M. Labasse en a souligné quelques-uns avec pertinence, mais ses insuffisances touchent de nombreux secteurs. Rédigé en mai 1981, ce rapport est — enfin — rendu public (1). Appuyé par l'analyse de trois cents questionnaires destinés à des étrangers résidant à Lyon, l'étude de cet universitaire est un constat décapant des forces et surtout des faiblesses structurelles de l'ancienne capitale des Gaules.

Toutefois, si la notion de métropole internationale est bien cernée : (ville de congrès, place financière, lieu de sièges sociaux, centre culturel), on s'aperçoit que Lyon est loin du compte. Ville de congrès ? *« L'infériorité de la ville*, répond le rapport, *est écrasante dans le domaine des expositions et des congrès. »* La création du parc des expositions de Bron-Chassieu devrait heureusement corriger ce constat très négatif. Place financière ? Malgré deux « progrès » (siège régional de la B.N.P. doté de larges compétences et lancement de SIPAREX, une société qui alimente en capitaux frais les entreprises régionales en expansion), Lyon reste dans ce domaine très largement tributaire de Paris. La capitale, écrit M. Labasse, *« absorbe 91,3 % de la puissance financière nationale contre... 0,65 % à Lyon »*. Quant aux sièges sociaux, alors que Lyon a été le « berceau » de puissantes industries (Rhône-Poulenc, PUK, C.G.E.), il apparaît que la ville a bel et bien été victime de la « capture » de ses principaux attributs économiques.

M. Labasse accorde cependant de bons points à sa ville, en soulignant notamment les progrès réalisés en matière de communication — malgré les atermoiements du dossier de la liaison fluviale Rhin-Rhône — et l'effort de Lyon sur le plan culturel. Mais encore faudrait-il améliorer l'image de marque de la cité et l'accueil des hommes *(« l'absence de vie nocturne est un handicap »)*. L'auteur s'est interrogé sur le rôle de l'université, qui contribue *« très vigoureusement »* à l'économie de la cité dans les domaines de la pharmacie, de la biologie et de la médecine, mais qui est absente dans les autres disciplines. *« Seules les grandes écoles* (commerce, centrale et chimie), écrit M. Labasse, *semblent actuellement franchement ouvertes sur l'extérieur. »*

Pour que Lyon retrouve un rôle international, M. Labasse préconise la « rénovation » du secteur textile et la création d'une *« véritable métropole scientifique et industrielle de la santé »*. C'est à ce prix que Lyon pourrait retrouver une certaine attractivité qui, depuis une dizaine d'années, stagne, voire régresse. A cet égard, un chiffre cité dans le rapport est très caractéristique : la part des cadres supérieurs résidant dans l'agglomération lyonnaise est passée de 9,7 % de la population active en 1968 à 8,9 % en 1975. Faut-il voir, dans ce déclin du « tertiaire supérieur », les conséquences de l'oubli d'une grande politique en faveur des métropoles régionales d'équilibre ? Sans détours, M. Labasse conclut : *« Lyon , capitale du Centre-Est français, fort de l'équivalence d'une douzaine de départements actuels, aurait une mission à la mesure de ses ambitions légitimes. C'est la rabaisser que de l'insérer dans le cadre étriqué de Rhône-Alpes qui la coupe de ses liens avec Mâcon, Lons-le-Saunier et Le Puy. Rhône-Alpes n'est pas à la mesure de Lyon, ville internationale. »* Un pavé dans les eaux dormantes de l'assemblée régionale...

CLAUDE RÉGENT.

(1) On peut d'ailleurs s'étonner du caractère tenu trop longtemps confidentiel de telles études dont l'intérêt public est évident.

A PROPOS DE...

L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

Résidences secondaires à louer

Quel plaisir que de posséder une résidence secondaire ! Plus de huit millions de lits de cette sorte sont comptabilisés en France, et l'engouement ne se dément pas. Mais aussi quel gaspillage, puisqu'une résidence secondaire est occupée — en moyenne — seulement trente jours par an !

Dans le cadre du « groupe de travail interministériel sur l'aménagement touristique, la protection de l'espace et la politique sociale des loisirs », un rapport signé par M. Vincent Cambau, ingénieur général des ponts et chaussées, préconise de taxer les résidences secondaires afin d'inciter leurs propriétaires à les louer.

On évalue à environ treize millions de lits la capacité d'accueil touristique française. Celle-ci se répartit ainsi : 2 % en villages de vacances et maisons familiales, 11,5 % en hôtellerie, 15 % en hébergement rural et 62,5 %, soit huit millions, en résidences secondaires.

Le goût des Français pour la pierre aboutit à des incohérences : ces pavillons aux volets clos durant la plus grande partie de l'année coûtent cher aux collectivités locales, qui doivent à ces administrés à éclipses, par exemple, le même assainissement et les mêmes chemins qu'aux autres habitants, sans parler des faibles retombées économiques que la résidence secondaire vaut aux pays d'accueil.

M. Cambau met en évidence, dans son rapport sur *« la banalisation des hébergements touristiques »*, que les besoins en lits touristiques resteront très importants dans les prochaines années. Cinquante mille lits « sociaux » et cent mille lits « normaux » devraient être construits chaque année pour faire face à la demande. *« Il est donc évident que l'utilisation, à des fins touristiques, d'une partie des résidences privatives par leur mise sur le marché locatif, avec des conditions de commercialisation efficace, réduirait d'autant l'importance de l'offre nouvelle à créer. »*

Autre retombée bénéfique de cette « banalisation » : une occupation quatre ou cinq fois plus forte que dans le cas des résidences secondaires classiques évite de dévorer l'espace et conserve à des sites sensibles leur beauté initiale.

Enfin, la résidence secondaire rendue à la location crée des emplois : exactement un emploi pour quinze lits. D'investissement dormant, elle devient un investissement productif pour son propriétaire comme pour la collectivité.

Sans investissement supplémentaire de la part de l'État, le rapport Cambau estime que trois cent mille lits privatifs existants pourraient être mobilisés en dix ans à des fins touristiques.

Un véritable statut de « résidences locatives de vacances » serait conféré aux meublés banalisés qui respecteraient une charte se rapprochant de celle des Gîtes de France : le contrat entre le propriétaire et un professionnel de la location aurait une durée minimum de trois ans ; l'occupation du meublé par son propriétaire serait limitée à six semaines dont trois en période de pointe ; le logement répondrait à des normes de qualité et d'équipement précises ; la location se ferait à l'unité semaine et au maximum pour quatre semaines.

L'amélioration de ces habitations secondaires promises à la location nécessiterait que leurs propriétaires puissent bénéficier de prêts réservés à l'heure actuelle à la résidence principale. Des avantages fiscaux devraient être élaborés.

Après la carotte, M. Cambau propose de manier le bâton, c'est-à-dire que, dans les communes classées « touristiques », serait instituée une taxation des résidences secondaires à usage purement privé. *« L'avantage en nature pour le propriétaire serait imposé au titre de ses revenus suivant un montant forfaitaire égal à la moitié de la valeur locative. »*

Le rapport Cambau formule seulement des propositions dont il conviendra de vérifier les conséquences. Rien ne sera décidé sans réflexion dans un domaine qui ne concerne pas moins d'une douzaine de ministères et qui touche à l'usage de la sacro-sainte propriété privée. Pourtant, il serait heureux que ce rapport n'aboutisse pas au fond d'un tiroir : en bonne logique capitaliste et en bonne logique socialiste, la location accrue des résidences secondaires représenterait un réel progrès économique et social.

ALAIN FAUJAS.

CONSULTATION DES PRÉFETS

Pour une vraie « photographie » de la sécheresse

Devant les dégâts croissants provoqués par la sécheresse dans les départements du Centre et du Midi de la France, le gouvernement vient de réactiver une institution *ad hoc* : la mission interministérielle de l'eau. Cet organisme qui groupe des représentants d'un certain nombre de ministères (intérieur, agriculture, transports, justice, défense, économie) est placé sous la présidence de M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, assisté de M. Haroun Tazieff, commissaire aux risques naturels. Il a pour tâche de recueillir, en permanence, des informations sur la situation et de coordonner les moyens d'y faire face.

Les responsables de la mission viennent de demander à l'ensemble des préfets concernés par la sécheresse de lui adresser un rapport sur l'état de leur département. Cette « photographie » en main, elle se réunira, jeudi 29 juillet, pour prendre les mesures qu'elle jugera nécessaires, les services régionaux d'aménagement des eaux (S.R.A.E.) sont déjà mobilisés pour établir dans leur secteur et, tous les quinze jours, un « état des ressources » incluent le débit des cours d'eau, le niveau des nappes souterraines et le remplissage des barrages-réservoirs.

A cet égard, on se montre encore optimiste. En effet, comme les massifs montagneux ont connu cet hiver une pluviométrie normale, la plupart des retenues situées dans les Alpes, le Massif Central et les Pyrénées sont pleines. Ainsi, le niveau de l'eau du barrage de Serre-Ponçon, sur la Durance, est à 90 centimètres seulement au dessous de son niveau habituel. Les cinq barrages qui alimentent le canal de Provence, donc toutes les grandes villes de la Côte d'Azur sont abondamment remplis. Ceci explique que, sur le littoral au moins, on ne redoute pour l'instant aucune restriction dans les fournitures d'eau.

La mission a prévu pour la Lozère dont certaines communes sont sévèrement touchées (*le Monde* du 27 juillet) la location de vingt et un camions- citernes afin d'acheminer l'eau jusque dans les fermes isolées.

Enfin, si la situation s'aggravait, on envisage de demander à E.D.F. d'ouvrir les vannes de certains de ses barrages pour assurer, au moins, l'alimentation des agglomérations en aval.

MESURES EN FAVEUR DE LA PLAISANCE ÉTRANGÈRE

La direction générale des douanes a accepté d'examiner cas par cas l'interdiction faite aux bateaux de plaisance battant pavillon étranger de stationner plus de six mois dans les ports français.

Cette mesure est destinée à préserver l'activité des ports de plaisance, notamment sur la Côte d'Azur où les mesures fiscales et douanières décidées par le gouvernement ont provoqué le départ de près de la moitié des bâtiments étrangersde plus de 16 mètres.

La direction des douanes subordonne ces dérogations à trois conditions : l'identité des personnes physiques contrôlant le bateau ou la société propriétaire du bateau sera connue ; ces personnes devront, toutes, être des non-résidents, respectant les obligations réglementaires de l'importation en franchise temporaire ; le bateau sera à l'usage exclusif de ses propriétaires.

économie

SOCIAL

L'AN ZÉRO DE L'UNITÉ D'ACTION

(Suite de la première page.)

Plus que jamais, maintenant qu'elles sont face à un gouvernement qui a potentiellement leurs sympathies pour préparer pas à pas une transformation de la société, C.G.T. et C.F.D.T. sont antagonistes. *« L'idéologie de la C.G.T., sa conception de la lutte de classe et du socialisme, sa stratégie politico-syndicale, sont radicalement différentes de nos propres conceptions »*, a proclamé M. Maire au congrès cédétiste de Metz en mai.

De fait, entre le recentrage cédétiste, ou plutôt la resyndicalisation, antérieure au 10 mai, et l'adaptation cégétiste, qui lui est postérieure, des points de rencontre peuvent exister mais, sur le fond, là encore, aucune convergence réelle.

Pas plus que la FEN, la C.G.T., dont l'une des finalités est l'unité *organique du mouvement syndical*, ne voit dans le pluralisme syndical une richesse de la démocratie. C'est une erreur de parcours, une déviance à laquelle elle doit se résigner par la force des choses mais qui ne peut lui convenir. Pour elle, le syndicalisme est un, parce qu'il ne peut être que de classe et de masse. Hors ce postulat, il n'y a pas pour elle de véritable défense des intérêts des travailleurs.

Après avoir douté un temps de la *portée de la métamorphose* de la C.F.D.T., à partir de sa déconfessionnalisation de 1964, la C.G.T. a cru, dans les années 70, que cette centrale socialiste autogestionnaire allait, malgré ses errances gauchistes, se convertir peu à peu au syndicalisme de classe et de masse. Par là-même, la C.F.D.T. devenait à la fois un partenaire acceptable pour faire un bout de chemin ensemble et un partenaire potentiellement dangereux sur le terrain de la C.G.T.

Très marquée par l'évolution des rapports entre le P.C. et le P.S., cette alliance conflictuelle n'est pas morte par le simple effet des éclaboussures de la rupture du programme commun. Si tel avait été le cas, il n'aurait pas été difficile pour les deux partenaires de reprendre le chemin de l'unité après que, au printemps 1981, P.C. et P.S. eurent marqué par un accord politique leurs « retrouvailles ». Or il n'en a rien été.

La rupture C.G.T.-C.F.D.T., concrétisée à l'été 1980, n'a pas été effacée dans l'enchantement de l'état de grâce. Elle a duré, s'est même consolidée. Pour une large part, c'est le recentrage de la C.F.D.T., amorcé en 1978, qui explique *que les deux syndicats se regardent* en chiens de faïence. En prenant en compte la durée et la dureté de la crise économique, en s'efforçant, même face à un gouvernement de droite, de définir des objectifs revendicatifs accessibles et crédibles, la C.F.D.T. s'est défait, aux yeux de son partenaire privilégié, de l'habit de classe qu'elle avait à peine commencé à revêtir.

Dans son livre *Syndicats et unité* (1), M. Krasucki est, à cet égard, *d'une clarté totale : face à une* C.G.T. dont le *« centre de gravité »* est la recherche de réponses aux problèmes posés par la lutte des classes, la C.F.D.T. est *« susceptible d'être ballotée, sensible à la formidable pression idéologique qui vient de la bourgeoisie mais aussi du réformisme syndical et politique national et international »*. Pour M. Krasucki, cette centrale a ainsi opéré une *« révolution complète »* qui la ramène à son *« point de départ »* de 1964. De cette démonstration manichéenne, le secrétaire général de la C.G.T. ne peut aujourd'hui tirer qu'une conclusion : la C.F.D.T. n'est plus un partenaire véritablement acceptable.

« Le pôle de référence »

Or pour la C.F.D.T., indéniablement attachée au pluralisme syndical, sa resyndicalisation passe par *« l'ambition de [sa] propre politique d'action »* (M. Maire), c'est-à-dire une quête d'autonomie par laquelle elle ne peut que s'opposer à la C.G.T., qui n'est plus perçue comme *« le pôle historique de référence »*. Le divorce C.G.T.-C.F.D.T. était donc inéluctable depuis 1978. L'accentuation de l'alignement des cégétistes *sur la stratégie de « repli » du P.C.* a coupé les dernières passerelles. Les deux centrales avaient donc peu de chances de se retrouver au coude à coude dans la phase nouvelle de *« construction »* inaugurée il a quatorze mois.

Partenaires du nouveau pouvoir politique, mais dans des perspectives très opposées, elles mesurent à chaque étape de la politique en cours l'étendue de leurs divergences. L'expérience, depuis le 10 mai, l'a amplement montré. La C.G.T. accuse son ex-alliée de tirer le gouvernement en arrière, de prôner *« une acceptation fataliste de la crise, une résignation devant l'austérité »*. Voilà ce qui, comme l'a explicitement dit M. Krasucki *au congrès confédéral de Lille* en juin, *« fait problème »* pour la C.G.T.

Suffit-il, au lendemain d'un 1er mai de division et parce que les communistes ont décidé de montrer patte blanche aux socialistes, qu'une légère brise unitaire se lève, C.G.T. et C.F.D.T. s'invitant même réciproquement à leurs congrès, pour que le temps de l'alliance revienne ? Certes non. Ce n'est qu'en se banalisant – c'est-à-dire en évitant les ententes privilégiées – que l'unité d'action entre les deux centrales peut repartir sur des bases fondamentalement nouvelles - l'accord de 1974 entre elles est depuis belle lurette enterré et ne pourra plus servir de référence, – *mais les chances d'y parvenir restent minces.*

M. Maire a campé audacieusement le paysage à Metz en parlant de la C.G.T. comme du *« partenaire potentiel le plus important »* – et non plus privilégié – et en jetant les bases, par une invitation de rencontres bilatérales à toutes les confédérations, d'une *« unité d'action à plusieurs vitesses »*. M. Krasucki n'a pas été en reste à Lille en rappelant que, dans le passé, la C.F.D.T. était le *« partenaire principal »*, et en prônant l'union avec toutes les centrales représentatives. L'offensive multi-unitaire de la C.F.D.T. risque cependant de faire long feu. Elle a vu la FEN, elle verra la C.G.C. en septembre. La C.F.T.C. a refusé tout rapprochement.

Quant à M. Bergeron, s'il a été tenté, un temps, de renouer des liens avec la C.F.D.T., les réticences à fleur de peau de ses militants – exprimées avec force, lorsque le 20 décembre 1979, F.O. refusa une proposition de rencontre, – la propension cédétiste à *« donner des leçons »*, son option autogestionnaire, son côté *« syndicat-parti »* l'ont dissuadé de persévérer dans cette voie. Le 17 juin, à Matignon, M. Bergeron a même refusé une concertation, lors d'une suspension de séance, avec M. Maire. Sur les questions de l'heure, comme le pouvoir d'achat et la durée du travail, F.O. est, en effet, plus en harmonie avec la C.G.T. qu'avec la C.F.D.T.

En se rencontrant en septembre, *MM. Maire et Krasucki* savent qu'il ne s'agira plus d'amorcer un rapprochement idéologique ou programmatique impossible, mais d'examiner sur quels terrains une unité ponctuelle peut se réaliser sur des objectifs communs. Or, même à cet égard, les chances de réussite du sommet sont plus que minces. On ne voit pas, par exemple, comment C.G.T. et C.F.D.T. pourraient faire des propositions communes de sortie du blocage des salaires, alors que pour la première, comme vient de le rappeler M. Viannet dans *Sud-Ouest*, *« il n'est pas question d'accepter une baisse de pouvoir d'achat pour les salaires couverts par une grille statutaire ou conventionnelle »*, et que la *seconde ne demande une garantie* de pouvoir d'achat que jusqu'à 6 800 francs.

Le rapprochement des réformistes

Dans sa volonté d'adaptation, M. Krasucki n'a pas davantage rejoint M. Maire sur le terrain des nouvelles solidarités, soupçonnées de n'être qu'un partage des sacrifices entre les seuls salariés. Deux rencontres « techniques » ont déjà permis aux deux organisations de voir la difficulté qu'elles auraient pour s'entendre même ponctuellement, sauf peut-être sur la Sécurité sociale. Vont-elles se trouver alors dans la situation paradoxale de se voir donner une leçon d'unité par les trois centrales réformistes ?

Depuis leurs premières retrouvailles le 2 octobre 1979, F.O., la C.F.T.C. et la C.G.C. ont amorcé un *rapprochement marqué par trois* sommets depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir. Esquisse d'un front du refus ? Sans doute pas. La stratégie de M. Marchelli à la C.G.C., toujours oppositionnelle, ne rencontre pas la volonté de M. Bergeron de ne pas mettre le gouvernement en difficulté. Tout en se faisant l'écho des irritations et des déceptions de ses militants, il n'entend pas encore jouer les va-t-en-guerre.

Mues par un même attachement à *la politique contractuelle, une commune* volonté de défendre la protection sociale, une inquiétude ascendante face à la montée des périls économiques, F.O., C.F.T.C. et C.G.C. pratiquent plus le rapprochement ponctuel, conjoncturel, qu'une unité en bonne et due forme. Si la C.F.T.C. et la C.G.C. ont espéré un temps pouvoir constitué un cartel ou regroupement réformiste, F.O. n'en a jamais voulu. Tandis que F.O. et la C.G.C. mettent l'accent sur la défense de la hiérarchie des salaires, la C.F.T.C. est plus encline à plaider pour un surcroît de solidarité envers *« les plus démunis »*.

Entre le réformisme laïc de M. Bergeron, le corporatisme cadre de M. Menu et le syndicalisme chrétien de M. Bornard, il y a de sensibles différences. L'appel récent de M. Marchelli aux cadres adhérant à des confédérations ouvrières – *« quittez immédiatement ces organisations car elles vous conduisent à votre autodestruction »* (2) – a montré les *limites du rapprochement des réformistes*. Il en est encore aux balbutiements. A l'an zéro de l'apprentissage de l'unité, surtout d'action.

La situation demeurera-t-elle figée en septembre ? Le climat social dans les entreprises, les négociations de sortie du blocage, l'attitude du patronat qui, par la voix de M. Gattaz, en appelle déjà au « civisme » des syndicats, influeront sur les stratégies des uns et des autres. Une montée de *« jacqueries »* chez les classes moyennes amènerait inévitablement un contre-front C.G.T.-C.F.D.T., dans une unité alors purement défensive. La concurrence électorale qui va s'aiguiser à l'approche des élections prud'homales du 8 décembre risque d'accroître les rivalités.

Mais en fonction de l'attitude des salariés dans les entreprises – où des actions unitaires sont toujours possibles, – de l'évolution de la situation économique et de la politique gouvernementale, chacun appréciera l'intérêt qui peut naître d'une réduction au moins apparente – et temporaire – de la division syndicale.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) *Syndicats et Unité*. Publié à l'automne 1980 aux Éditions sociales.

(2) La Lettre confédérale du 26 mars au 1er avril 1982.

L'ouverture de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement

M. Joseph Franceschi demande une action concrète à l'échelon international pour les personnes âgées

La première Assemblée mondiale sur le vieillissement, réunie à l'initiative de l'ONU, s'est ouverte le lundi 26 juillet, à Vienne (Autriche), en présence des représentants de cent vingt pays et d'un grand nombre d'organisations non gouvernementales. Elle s'achèvera le 6 août. La journée a été marquée, notamment, par un discours de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'État aux personnes âgées.

Ce dernier a souligné *« l'importance, pour l'humanité entière, d'une prise de conscience des problèmes du vieillissement »*.

En l'an 2000, il y aura dans le monde entier 600 millions de personnes âgées de plus de 65 ans, contre 480 millions aujourd'hui. Près des trois quarts vivront dans les pays du tiers-monde, contre un peu plus de la moitié aujourd'hui. Quant à la France, elle comptera, selon les prévisions, 20 millions de retraités (contre une dizaine de millions aujourd'hui) si l'on abaisse à soixante ans le seuil de sortie de la vie active.

Ce vieillissement des populations aura des conséquences dramatiques sur le plan économique et social si l'ensemble des pays ne développent pas, de toute urgence, les structures d'appui nécessaires.

Soulignant qu'une plus vive prise de conscience de ce phénomène *« peut être annonciatrice d'une action véritablement internationale »*, M. Franceschi, qui conduisait, à Vienne, la délégation française, a notamment déclaré : *« L'avance en âge ne doit plus être synonyme de déchéance, que ce soit dans les pays en voie de développement ou dans les pays industrialisés. Si le plan d'action doit être universel, il doit, également, savoir s'adapter aux différentes situations. L'Occident a beaucoup à apprendre d'autres civilisations. »*

Par ailleurs, M. Franceschi a invité les nations à *« une nouvelle conquête »* pour que la vieillesse ne soit plus une maladie sociale, synonyme de discriminations, économique, sociale, affective, notamment pour les femmes. Il a souhaité que les travaux de la conférence débouchent sur *« du concret »* et a regretté *« l'extraordinaire déficience des échanges d'informations »* entre gouvernements, le caractère *« sporadique et parfois superficiel »* des rares rencontres techniques.

« Nous avons avec l'ONU, a-t-il conclu, *les instruments politiques nécessaires à une concertation plus fréquente. Si nous manquons ce rendez-vous avec l'histoire, l'élan qui nous caractérise aujourd'hui ne saurait être que stérile. »*

Dans un message adressé lundi à la conférence mondiale, le pape Jean-Paul II a rappelé que *« le monde contemporain, surtout en Occident, a besoin d'apprendre à réintégrer la mort dans la vie humaine »*. Le souverain pontife a dénoncé l'euthanasie, *« violation de la loi divine, offense à la dignité de la personne humaine, crime contre la vie, attentat contre l'humanité »*.

ÉNERGIE

L'échec de l'OPEP menace la structure des prix du pétrole

L'incapacité dans laquelle s'est trouvée l'OPEP le 10 juillet de maintenir un partage de production entre ses membres pour soutenir les prix pétroliers commence à avoir des conséquences sur le marché.

Le Venezuela a décidé de ne plus tenir compte des quotas affectés à chaque pays au mois de mars et a porté sa production de 1,5 à 1,87 million de barils par jour au mois de juillet.

Selon le *Middle East Economic Survey*, hebdomadaire pétrolier qui fait autorité, la Libye aurait également relevé le niveau de son extraction au début de juillet pour atteindre la moyenne quotidienne de 1,3 million de barils. La Libye, qui s'était vu allouer un quota de 750 000 barils par jour en mars, avait produit 622 000 barils quotidiennement en avril, 720 000 en mai et 1,2 million en juin.

Avec l'Iran, qui n'a jamais respecté un accord de production qu'il n'acceptait pas, le niveau d'extraction de l'OPEP risque d'être légèrement supérieur à la demande. Cette évolution, si elle se confirmait, pourrait avoir une double conséquence sur le marché.

D'une part, elle devrait permettre aux compagnies occidentales de restocker, ce qui fera peser sur l'OPEP une menace importante à la fin de l'hiver 1982-1983 (pour les pétroliers, l'hiver se termine en fait en janvier ou février). Pour peu que cet hiver ne soit pas trop rude et que la reprise économique tant attendue soit faible, voire inexistante, les compagnies seront alors à la tête de stocks dont l'écoulement pèsera fortement sur les cours.

Les pays producteurs pourraient se livrer, d'ores et déjà, une guerre des prix pour tenter de maintenir leur part de marché menacé si d'autres membres accroissent leur extraction. Déjà le ministre iranien, M. Gharazi, a reconnu le 25 juillet avoir ramené le prix de vente de son brut à 31 dollars par baril (pour un prix officiel qui devrait être de 34,25 dollars environ). *« La concurrence saoudienne, libyenne et nigériane amènera l'Iran à baisser encore ses prix »*, a-t-il affirmé.

L'Equateur, l'un des deux plus petits producteurs de l'OPEP, a lui aussi annoncé une réduction de 1,75 dollar par baril de ses prix officiels.

LES ÉTATS-UNIS PROPOSENT 407 MILLIONS D'HECTARES A L'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE OFF SHORE.

Aux États-Unis, 407 millions d'hectares seront offerts pour l'exploitation off shore (c'est-à-dire en mer) de pétrole et de gaz dans les cinq prochaines années, conformément au plan présenté par le secrétaire à l'intérieur américain, M. James G. Watt. Le porte-parole de l'industrie pétrolière a immédiatement approuvé ces mesures jugées favorables au développement de l'énergie domestique.

En revanche, divers fonctionnaires des États côtiers (Californie, Massachusetts, Alaska) et des groupes de protection de la nature les ont dénoncés comme présentant une menace pour l'environnement. Ils critiquent en particulier la rapidité de la mise en place de ces mesures qui prévoient notamment la conclusion de quarante et un contrats d'ici cinq ans, dont seize pour l'État d'Alaska.

Dans une lettre au sénateur Kennedy, M. Watt souligne l'importance stratégique essentielle de son plan : les deux tiers des ressources pétrolières nationales inutilisées sont en effet situées au large des côtes.

La Belgique diffère l'achat de gaz soviétique

M. Reagan a demandé à un groupe interministériel une étude détaillée sur les éléments de la controverse qui oppose les Etats-Unis à leurs alliés européens sur le gazoduc qui reliera en 1984 l'U.R.S.S. à l'Europe occidentale.

Ce groupe sera présidé par M. Donald Regan, secrétaire au Trésor. M. Otto Lambsdorff, ministre ouest-allemand de l'économie, a d'ailleurs estimé possible un changement d'attitude de la Maison Blanche dans cette affaire. Peu d'Américains sont prêts *« à se battre pour défendre la décision du gouvernement des Etats-Unis sur l'embargo »*, a-t-il affirmé le 26 juillet dans un entretien accordé à la radio « Deutschwelle ».

● En Belgique, les pouvoirs publics ont décidé le 26 juillet de retarder la signature définitive de l'achat d'un milliard de mètres cubes de gaz soviétique par an. Le gouvernement belge se déclare, en effet, insatisfait du volume des contrats signés par l'U.R.S.S. avec des entreprises belges pour la réalisation du gazoduc.

Déjà, les Pays-Bas avaient pris, pour les mêmes raisons, une position analogue. Du fait du ralentissement de la consommation énergétique, les Belges disposent en outre de trop de gaz et ont dû demander aux Algériens de la Sonatrach de réduire leurs livraisons en 1982 et 1983.

Les négociations avec l'U.R.S.S., estime-t-on cependant à Bruxelles, pourront reprendre dès que seront envisagés, à titre de compensation, des achats soviétiques en Belgique, qu'ils soient liés ou non à la construction du gazoduc.

● *En Italie*, le parti social-démocrate (P.S.D.I.), dont le secrétaire général est M. Pietro Longo, s'est inquiété de la position gouvernementale sur la livraison de matériels à l'U.R.S.S. (*le Monde* du 27 juillet). Cette formation, qui a toujours été réservée à l'égard de ce projet, menace de quitter la coalition gouvernementale, si l'Italie devait annuler la *« pause de réflexion »* décidée le 27 janvier dans les négociations avec Moscou pour l'achat du gaz.

Les Italiens, qui aimeraient conclure un contrat en discussion avec l'Algérie avant de signer avec l'U.R.S.S., devraient cependant allonger la durée de cette « pause » de quelques semaines.

La biomasse : une activité rentable... à l'exportation

A Poitiers, des chercheurs ont mis au point un nouveau procédé agro-industriel qui permet de *transformer à bas prix* plusieurs plantes protéagineuses en protéines et en alcool.

Baptisé Protéinol, le projet a reçu l'appui financier d'E.D.F., mais il n'est pas soutenu par l'Etat.

De notre envoyée spéciale

Rochefort. – Dans le Poitou-Charentes, l'agriculture et l'industrie ont longtemps été associées. Il y a vingt ans, la région produisait des betteraves à sucre qui étaient distillées à Forges d'Aunis. En 1960, la distillerie, non rentable, ferme ses portes et les agriculteurs se reconvertissent dans la culture de céréales. Mais l'idée d'une agriculture plus tournée vers l'industrie subsiste. Elle se réalise par le biais de la biomasse.

En 1979 à Poitiers, la société Sovab (Société de valorisation agrobiologique) met au point un nouveau procédé qui permet de produire conjointement, à partir de diverses plantes protéagineuses (colza, choux, ray-grass, betteraves, luzerne, topinambours...), des protéines d'une part, de l'alcool d'autre part.

Baptisé Protéinol, le système a l'avantage de réduire le coût de fabrication de ces deux produits. Il assure en effet avec le même matériel les opérations de déshydratation (fabrication de protéines) et de distillation (fabrication d'alcool). Il substitue l'utilisation de l'électricité à celle du pétrole, réduisant le coût de production de 330 francs la tonne de protéines à 117 francs. Il permet l'utilisation optimale de l'unité de *production (6 000 heures de travail* annuel contre 1 700 heures pour une distillerie) en transformant des produits complémentaires, cultivables toute l'année. En outre, Protéinol est conçu pour s'adapter à toutes les structures agricoles : chaque unité, volontairement réduite, nécessite la production de 1 200 hectares de cultures seulement.

Le projet rencontre immédiatement un écho favorable dans la région. En janvier 1982, plusieurs coopératives agricoles du Poitou-Charentes, la chambre de commerce et d'industrie et la société Promill spécialisée dans la déshydratation du fourrage, se regroupent *dans la société* anonyme Protéinol au capital de 630 000 francs. Leur objectif est d'implanter dès le début de 1983 une première unité de production à Forges d'Aunis qui coûterait 25 000 francs, utiliserait 1 200 hectares de cultures et produirait annuellement 33 000 hectolitres d'éthanol et 5 000 *tonnes* de tourteaux et concentrés protéiques.

Mais le projet ne reste pas au niveau local, car il intéresse E.D.F. et plus particulièrement sa division Innovation et Transferts technologiques, chargée depuis mai 1981 d'aider les P.M.I. innovantes. La division passe avec Protéinol S.A. deux contrats d'étude et de recherche d'une valeur de 400 000 francs. En outre, elle conclut avec la société une convention d'exportation garantissant à chaque partie 50 % des *royalties. L'objectif d'E.D.F.* est, en effet, de vendre clés en main à l'étranger les unités Protéinol.

L'orientation du projet vers l'exportation a été accueillie avec quelques réserves par ses créateurs, qui voulaient en faire une réalisation régionale. Mais elle apparaît pour le moment comme la plus réaliste. Car, *si l'écoulement des protéines de Pro*téinol sur le marché national ne pose pas de problèmes – la France importe actuellement plus de 60 % des protéines qu'elle consomme, – il n'en va pas de même pour l'alcool. Celui-ci pourrait être utilisé dans l'industrie chimique sous forme d'enzymes et de vitamines ou servir de carburant (son prix est avantageux : 1,95 F le litre).

Mais l'État, qui a le monopole de l'achat et de la revente de l'alcool industriel, *n'a* pas encore donné l'autorisation à Protéinol d'écouler sa production, fixée autoritairement à 50 000 hectolitres par an. *Il* semble vouloir d'abord mettre sur le marché à un prix garanti (proche de 6 francs) les stocks d'alcool alimentaire provenant de la distillation des vins invendus. Or ces stocks sont actuellement très importants.

Protéinol a donc plus de chances de se développer à l'étranger qu'en France. Mais il doit d'abord faire ses preuves. Dans quelques semaines un prototype sera mis en service à Rochefort. On saura alors si le projet est viable.

FRANÇOISE FRESSOZ.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



le Groupe Société Générale en 1981

Résultats de l'exercice et chiffres caractéristiques

(en millions de francs)

Société Générale	1981	1980
Total du bilan	448809	370402
Capital social	1142	1142
Ressources propres (avant répartition)	6070	5612
Volume des dépôts	141868	127839
Volume des crédits	133544	112214
Nombre de clients	2810000	2766843
Frais de personnel	5143	4446
Nombre d'agents	33812	34019
Nombre d'agences et de bureaux permanents (France métropolitaine)	1745	1727
Résultat brut métropole avant impôts et provisions	3841	3090
Bénéfice net	472	571

Sociétés consolidées		
Total du bilan	501051	410026
Ressources propres	7228	6519
Volume des dépôts	201550	172380
Volume des crédits	230043	185914
Bénéfice net	1121	1013
Bénéfice net hors intérêts minoritaires	906	796

Les résultats de la Banque

Après provisions, amortissements et impôts, le bénéfice net de la Société Générale est de 472 millions de francs contre 571 millions de francs en 1980.

L'excédent net des provisions pour risques bancaires et dépréciation du portefeuille-titres, c'est-à-dire des provisions constituées déduction faite des réintégrations, s'est chiffre à 2.957 millions contre 2.018 millions de francs en 1980.

Cette augmentation constate essentiellement la dégradation de nos risques sur certains pays étrangers connaissant des difficultés.

Activité en France

L'activité bancaire métropolitaine

Les dépôts collectés par la Société Générale ont atteint 141.868 millions de francs au 5 janvier 1982 en hausse de 11 % par rapport au 2 janvier 1981. La progression a été affectée par la nouvelle reglementation qui a réduit la liberté d'action des banques dans la rémunération des dépôts à terme et par la situation difficile des entreprises. Dans ces conditions, l'augmentation des dépôts à vue (+ 18,8 %) a été, pour la première fois, nettement supérieure à celle des ressources à échéance (+ 5,6 %), de sorte que la part de ces dernières a été ramenée dans le total de 58,8 % à 56,2 %.

Malgré l'encadrement, **les crédits** accordés par **la Société Générale** à la clientèle ont atteint au 5 janvier 1982 un encours de 133.544 millions de francs, soit une progression de 19 % supérieure à celle de l'année précédente, la part des crédits aux sociétés et entrepreneurs individuels passant de 92.021 millions à 112.306 millions de francs, en hausse de 22 %.

Si la demande a été assez médiocre en matière de crédits d'investissements, en revanche, la Société Générale s'est efforcée de remédier à la détérioration de la situation financière des entreprises, notamment par des crédits de restructuration de bilan.

Les financements spéciaux d'investissement

Dans le domaine des financements spéciaux d'investissement, **les sociétés spécialisées du groupe** ont été, plus que d'autres, confrontées à la détérioration de la conjoncture.

Les acquisitions de matériel effectuées en 1981 par **Sofinabail** et **GML** se sont élevées à 1.016 millions de francs, soit une augmentation de 9,25 % par rapport à l'année précédente.

Sofinauto a poursuivi sur sa lancée antérieure et sa production a atteint 217,9 millions de francs.

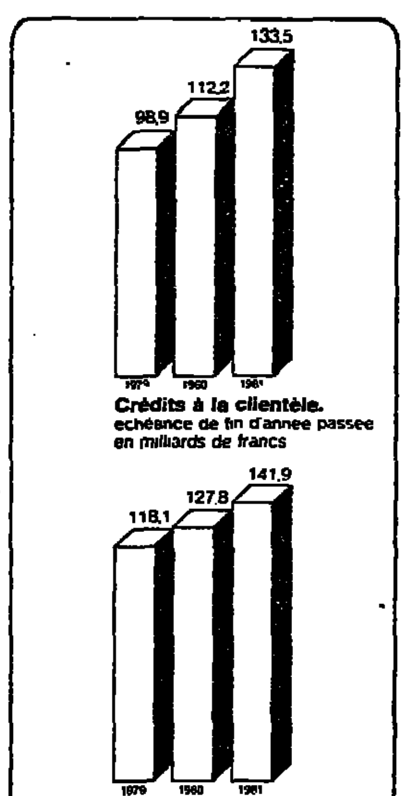
En ce qui concerne le crédit bail immobilier, notre principale filiale **Sogébail** a mis au point des barèmes à taux variable, bien accueillis en cette période de crédit cher. Elle demeure, avec 577 millions de francs de protocoles signés, la première société française de sa spécialité.

De plus en plus orientée vers les PME, les commerçants et les professions libérales, grâce à sa formule simplifiée **Sogefim** s'est heurtée au comportement attentiste de sa clientèle face à la hausse des conditions. Ce phénomène n'a pas davantage favorisé la relance des investissements hôteliers que finance **Sicotel**.

Pour financer les investissements favorisant les économies d'énergie, la Société Générale a créé en fin d'année une Sofergie: **Sogefinerg**, dotée d'un capital de 25 millions de francs.

Calif banque de crédits à moyen terme, **Valorind** banque d'affaires du groupe dont le bilan atteint environ 5,5 milliards de francs, et **Soginnove**, qui bénéficie de certaines aides publiques pour apporter des ressources stables à des PME développant des techniques nouvelles, ont continué d'apporter des concours financiers spécifiques aux entreprises.

Nos filiales immobilières **Sogeprom, Sogepierre 1 et 2, Genepierre**, ont adopté dans la conjoncture maussade qui a caractérisé leur secteur d'activité, une attitude à la fois active et sélective.



Crédits à la clientèle. échéance de fin d'année passée en milliards de francs

Dépôts de la clientèle. échéance de fin d'année passée en milliards de francs

La Société Générale et les Régions

Le processus de décentralisation entrepris par la Société Générale au début de 1975 s'est poursuivi en 1981 par la création de quatre délégations: **Bourgogne-Franche Comté, Côte d'Azur, Dauphiné-Savoie, Picardie-Champagne-Lorraine,** venant compléter le dispositif existant en **Bretagne, Aquitaine, Centre Loire, Provence,** dans le **Midi-Pyrénées-Languedoc,** le **Nord-Pas-de-Calais,** le **Lyonnais,** la **Normandie-Beauce** et la **Corse.**

Désormais au nombre de 13, ces délégations régionales, appuyées par des conseillers régionaux choisis parmi les personnalités locales, constituent des entités propres disposant d'une large autonomie de décision, dans le cadre de la politique générale de notre établissement.

Bien adaptées à la diversité qui caractérise les régions françaises, les délégations ont participé aux efforts locaux en intervenant dans les financements et en apportant aux entreprises une assistance technique constante sur place et à l'occasion d'implantations à l'étranger. Les guichets ont été amenés à apporter des concours exceptionnels aux entreprises qui subissaient les effets de la conjoncture, soit dans le cadre des financements décidés par les Comités Départementaux de Financement, soit en négociations directes avec notre clientèle.

L'activité financière et boursière

Sur le **marché obligataire** la hausse des taux qui s'était produite en 1979 et 1980 s'est poursuivie en 1981, favorisant le succès des emprunts à taux variables indexés qui ont représenté 20 % du total des émissions contre 6 % l'année précédente.

Dans cet environnement favorable aux obligations, la Société Générale est intervenue pour les emprunteurs, dirigeant ou codirigeant 61 émissions obligataires dont celle de l'emprunt d'Etat 16,75 % lancé en septembre avec un grand succes.

Par ailleurs, poursuivant ses efforts en vue d'alimenter le marché des actions en cotations nouvelles, la Societe Generale a dirige quatre introductions en Bourse et en a codirige une cinquieme.

En ce qui concerne la gestion de valeurs mobilières, l'évenement le plus marquant de notre activite pour les epargnants a été en 1981 le developpement des fonds communs de placement destines à la clientele privee. Leur nombre est passe de 12 a 28 et les actifs geres de 226 a 1 240 millions de francs pour le compte de 14 000 souscripteurs contre 3 000 a fin 1980. Cette importante progression est imputable pour une bonne part aux fonds investis en obligations françaises.

Les activités de service

En 1981, la Societe Générale a continué à developper les services de plus en plus diversifiés qu'elle offre tant aux particuliers qu'aux entrepreneurs.

Ainsi pour la Carte Bleue, diffusée en France auprès de 2 660 000 porteurs et acceptee par 150 000 commerçants, la Societé Generale met-elle en œuvre 241 distributeurs de billets sur les 898 existant au 31 decembre 1981.

A l'interieur des agences des automates bancaires baptises "Caisse Eclair" sont progressivement installes pour eviter à la clientele les attentes qui peuvent se produire aux services de Caisse.

Sogégarde, qui se consacre à la conservation des supports d'information et d'œuvres d'art, et **Sogeservice,** qui, à côté de son activite traditionnelle de conseil aux particuliers, a developpe ses relations avec la clientele commerciale pour les problèmes de transmission de capital, ont maintenu en 1981 une activité soutenue.

Vis-a-vis des entreprises, la Société Générale fait un effort particulier pour les aider à mobiliser leurs créances (**Sogefactoring**) et pour les assister dans le domaine informatique avec ses filiales **SG2** qui s'appuie sur un reseau de 45 implantations en France et 18 filiales à l'étranger, **CCMC Informatique de Gestion** qui met à la disposition des PME et des PMI des services adaptés de comptabilité et de paie leur permettant ainsi d'accéder aux techniques les plus modernes de la gestion informatique, et enfin **Safig** qui exerce son activité dans le domaine de la saisie de données.

Société Générale Alsacienne de Banque.

Présente dans sept pays européens, la Sogénal, qui a fêté son centième anniversaire le 15 octobre 1981, a enregistré une progression satisfaisante de ses résultats. Sa remarquable insertion dans le tissu économique des régions et pays où elle est implantee lui a permis d'intervenir efficacement au profit de sa clientèle d'entreprises confrontée à un environnement général de plus en plus difficile.

Arrêté à 31 367 millions de francs, le bilan de l'exercice est supérieur de 19,4 % à celui de 1980. Le bénéfice net s'est établi à 29,5 millions de francs, en progression de 14,1 %.

Société Centrale de Banque.

L'arrêté des comptes a fait apparaître un résultat bénéficiaire de 7,3 millions de francs contre 7,2 millions de francs après un excédent des provisions pour créances douteuses et litigieuses sur les reprises de 22,5 millions de francs.

Activité internationale

La Société Générale, comme les années précédentes, a largement accompagné les efforts des entreprises de toutes tailles continuant de développer son réseau, élargissant la gamme de services en matière d'assistance commerciale et financière pour l'approche des pays étrangers, organisant une série de manifestations "commerce extérieur" pour appeler l'attention des exportateurs sur des marchés insuffisamment pénétrés et susciter des vocations exportatrices nouvelles.

Les crédits acheteurs, destinés essentiellement au financement des exportations de biens d'équipement et d'ensembles industriels, ont connu en 1981 un développement exceptionnel atteignant 7 milliards de francs, alors que la part de la Société Générale dans ces financements s'établissait précédemment aux alentours de 4 milliards.

Comme en 1980, le marché des changes et le marché des eurodevises ont fonctionné en 1981 dans des conditions difficiles caractérisées par l'instabilité des cours et des taux. Le Bureau Central des Changes a mis à la disposition de notre clientèle un service de conseil en gestion des risques de change. La Société Générale a également développé l'utilisation d'instruments monétaires diversifiés tels les certificats de dépôts, améliorant ainsi sa position de liquidité.

Le marché international des capitaux a connu une vive progression en 1981. Les eurocrédits s'inscrivent en hausse de près de 70 % au niveau record de 130 milliards de dollars US. Sur ce marché, la Société Générale a maintenu une forte position, dirigeant ou codirigeant 72 opérations pour un montant de 22 milliards de dollars. Les euro-émissions sont en progression sensible malgré la volatilité des taux d'intérêt. Notre établissement a dirigé 11 émissions et en a codirigé 85, représentant un volume de 6 milliards de dollars.

Le réseau extérieur de la Société Générale

La **Société Générale** a poursuivi en 1981 le développement de son reseau international et est désormais **présente dans 65 pays** au lieu de 15 il y a 15 ans. Outre le fait de pouvoir diriger les financements à partir de la France sur un plus grand nombre de pays, il en résulte ce que l'on peut appeler "l'effet de réseau", le fonds de commerce s'augmentant de toutes les affaires que les entreprises d'un pays étranger procurent sur d'autres pays.

En **Europe Occidentale,** notre dispositif s'est enrichi d'une succursale à **Athènes** et de deux agences en **Espagne,** à **Vitoria** et **Malaga,** portant à 20 le nombre de nos implantations dans ce pays.

Dans les **pays socialistes européens,** notre présence permanente a été completée en 1981 par l'ouverture de la succursale off shore de **Burarest.**

En **Extrême-Orient,** la Société Générale a créé une **Délégation Régionale** à **Singapour** au début de 1981. Point d'appui pour les firmes françaises intéressées par les marchés asiatiques, cette Délégation anime egalement un réseau de quatre succursales **(Singapour, Hong-Kong, Taipeh, Manille),** trois filiales **(Korean French Banking Corp., SG Australia Ltd, Trade Credits Limited),** une banque liée par un contrat d'assistance technique **(Bank Dagang Nasional Indonesia)** et six bureaux de représentation **(Kuala Lumpur New Delhi, Pékin, Canton, Hong-Kong, Séoul).**

En ouvrant une agence à **Los Angeles** puis bientôt à **Chicago,** la Société Générale disposera, avec **New York et Houston,** de quatre points d'appui aux **Etats-Unis,** ces moyens étant complétés depuis le mois de juillet par la création d'une filiale de crédit-bail: **Sogelease Corporation.**

Les principaux pays d'**Amérique Latine** ont poursuivi, malgré l'environnement général et parfois une situation interne difficile dans certains d'entre eux, la réalisation de vastes programmes d'investissements. Particulièrement attentif à cette évolution, notre Etablissement a renforcé et diversifie ses moyens d'action dans cette partie du monde. Ainsi au **Brésil,** en association avec un groupe d'investisseurs privés bresilien, nous avons procédé à la création du **Banco Sogeral** qui constituera un instrument privilégié de notre activité dans ce pays.

A **Panama,** la succursale off shore, dont nous attendons le développement de nos financements en faveur des grands emprunteurs latino-américains, est devenue opérationnelle en avril 1981

Le personnel et les activités sociales

Les effectifs métropolitains se sont établis à 33.812 au 31 décembre 1981. Près d'un millier de personnes ont été recrutées. De plus, près de 6.000 étudiants découvraient le monde du travail à la faveur des stages d'information ou de remplacements pendant les congés d'été.

Les frais de personnel de l'exercice se sont élevés à 5,14 milliards de francs en progression de 15,7 %, le salaire moyen progressant de 15,1 %. Les charges sociales ont représenté 51,8 % de la masse des rémunérations contre 50,8 % en 1980

Au titre de la participation une somme de 83,9 millions de francs revient en 1982 aux membres du personnel, soit un montant moyen de 1.710 francs pour les employés, 2.470 francs pour les gradés, 4.210 francs pour les cadres.

En 1981, les allocations directement versées au personnel, le financement du Comité Central d'Entreprise et des comités d'établissement ont représenté pour la Societe Génerale un effort de 263 millions de francs, soit plus de 7 % de la masse des rémunerations versees

AFFAIRES

LA CONSTRUCTION DE L'AIRBUS A-320

Un protocole d'accord est signé entre De Havilland Canada et Airbus Industrie

Airbus Industrie a annoncé, lundi 26 juillet, la signature d'un protocole d'accord avec la compagnie De Havilland Canada portant sur le développement et la production du programme européen « Airbus A-320 ».

Aux termes de ce protocole, De Havilland envisage d'obtenir une participation pouvant aller jusqu'à *10 % dans ce programme — il s'agit* de la réalisation d'un biréacteur destiné à transporter cent cinquante passagers sur courtes et moyennes distances — et de devenir ainsi un partenaire associé d'Airbus Industrie (1).

Ce protocole a été signé le 23 juillet dernier à Ottawa par le président de De Havilland, M. John Sandford, et l'administrateur gérant du consortium, M. Bernard Lathière. Il fait suite à l'accord donné le mercredi 21 juillet par le gouvernement canadien pour que De Havilland négocie sa participation dans le programme Airbus A-320 (*le Monde* du 23 juillet 1982).

L'accord stipule que le constructeur canadien aura la responsabilité du développement, de la production et de la livraison des parts de l'A-320 qu'il fabriquera. Ces parts n'ont pas encore été définies, précise-t-on chez Airbus.

Le président de De Havilland Canada a souligné que cette participation devait permettre à sa société de prendre place parmi les constructeurs d'avions de transport civil moyen-courriers, diversifiant ainsi les activités de son entreprise qui n'avait construit que des avions de transport régionaux ou militaires.

M. Sandford a indiqué que, comme le souhaitait M. Herbert Grey, ministre de l'industrie et du commerce d'Ottawa, la semaine passée, cet accord devrait permettre la réalisation d'une nouvelle usine au Canada et de nouveaux investissements.

M. Lathière a, pour sa part, déclaré qu'avec la décision de De Havilland « *la coopération au sein d'Airbus deviendra vraiment transatlantique et cela souligne non seulement l'importance du programme A-320 mais prouve une fois de plus qu'il n'y a plus d'avion qui soit un produit purement national* ».

On laisse entendre dans les milieux officiels canadiens que la décision finale de la participation canadienne n'est pas encore acquise. Il faudra attendre la fin de cette année ou le début de 1983 pour être définitivement fixé. D'ici là, estime-t-on, le gouvernement canadien va demander à De Havilland de faire monter les enchères le plus haut possible.

L'Airbus A-320 est un avion d'un genre tout à fait nouveau qui doit consommer deux fois moins de carburant par siège que l'ancienne génération actuellement en service. Le marché pour le nouveau type d'appareil est estimé à plus de 3 500. Seule Air France a pour l'instant commandé 50 exemplaires de cet appareil.

(1) Airbus Industrie, consortium européen, rassemble déjà l'Aérospatiale en France, M.B.B.à travers Deutsche Airbus en R.F.A., British Aerospace en Grande-Bretagne, Casa en Espagne, Fokker aux Pays-Bas et Belairbus en Belgique.

LA COMPAGNIE BRÉSILIENNE VASP COMMANDE NEUF AIRBUS A-310

La compagnie aérienne brésilienne Vasp vient de commander neuf Airbus A-310, devenant ainsi le premier client, en Amérique latine, pour le nouvel appareil gros porteur, a annoncé, lundi 26 juillet, le consortium européen. Ce nouveau contrat fait suite à une première commande de trois A-300, dont le premier appareil doit être livré dans quelques semaines.

Les neuf Airbus A-310, qui seront équipés chacun de deux réacteurs Pratt et Whitney et aménagés pour accueillir deux cent quatorze passagers, doivent remplacer les Boeing-727 et 737 sur le réseau de la compagnie brésilienne. La première livraison doit intervenir fin 1983, les appareil suivants devant être livrés de 1984 à 1986.

Vasp est la dix-septième compagnie aérienne à avoir commandé l'A-310, portant le nombre total de ventes fermes, pour cet appareil, à plus de cent. Ce nouvel appareil, dont les essais en vol continuent avec succès, indique Airbus, doit être certifié en mars 1983.

LA CRISE DE L'AUTOMOBILE AUX ÉTATS-UNIS

General Motors attend une reprise au second semestre

General Motors a réalisé un bénéfice de 560 millions de dollars (1) au cours du second semestre 1982, soit 8,8 % de plus qu'au cours de la même période de 1981, en dépit d'une diminution de ses ventes (— 12,7 % en volume) dans le monde, et 22,4 % pour le seul marché américain, et de son chiffre d'affaires (17,1 milliards de dollars, soit 5,3 % de moins que l'an passé). La direction du groupe a estimé, en présentant ce bilan, qu'après un second trimestre extrêmement faible la conjoncture aux Etats-Unis devrait s'améliorer au cours de l'été du fait de « *la réduction de l'impôt sur le revenu, l'augmentation des prestations sociales intervenues aux Etats-Unis le 1er juillet et la lente baisse de taux d'intérêt* ».

L'assainissement du marché est instamment attendu par les plus petits constructeurs, notamment Volkswagen et American Motors (filiale de Renault), qui ont encore plus de mal que les « grands » à supporter le marasme actuel. American Motors vient d'annoncer une perte pour le second semestre de 68,7 millions de dollars, soit 3,5 fois plus que l'an passé (19,9 millions de dollars), pour un chiffre d'affaires en diminution de 8,2 % (667 millions de dollars contre 722 millions).

Ces pertes s'expliquent, selon la direction, par la baisse de ventes (— 40,8 %), mais aussi par la fermeture de certaines usines pour préparer le lancement, en septembre, du nouveau modèle « Alliance », copie américaine de la Renault 9. Seul aspect « encourageant » de la situation : les ventes de voitures Renault importées ont augmenté au cours du second trimestre de 71 % par rapport à l'an passé, atteignant dix-sept mille cinq cent cinquante-sept unités, grâce au succès rencontré par le lancement de la Fuego outre-Atlantique.

(1) 1 dollar vaut environ 6,70 F.

Grundig prend le contrôle de Telefunken

(Suite de la première page.)

Telefunken, précise le communiqué officiel, « *sera dans l'avenir une société indépendante, avec la marque Telefunken, sous la direction de son actuel président, M. Josef Stoffels* », un des anciens dirigeants de... Grundig.

Les modalités financières de l'opération n'ont pas été précisées. Toutefois, on peut penser que le coût, pour Grundig, du rééquilibrage du bilan de Telefunken et de la fermeture de certaines usines sera compris entre 200 millions et 300 millions de D.M. C'est précisément ce coût qui avait fait reculer le groupe français Thomson, approché à diverses reprises par A.E.G.

Grundig (3,5 milliards de D.M. de chiffre d'affaires), qui contrôle déjà 25 % du marché allemand de l'électronique grand public, va donc désormais régner sur 35 à 40 %. Toutefois, la firme, dirigée par son fondateur, M. Max Grundig, aujourd'hui âgé de soixante-quatorze ans (2), connaît elle aussi des difficultés. Elle a perdu 187 millions de D.M. en 1980-1981 et fermé onze usines en Europe. M. Grundig ne court-il pas un risque en reprenant Telefunken ?

L'accord Grundig-Telefunken va, en tout cas, modifier les rapports de forces sur le marché européen de l'électronique grand public. Ainsi, Telefunken avait un accord avec le japonais J.V.C., aux termes duquel la firme allemande devait produire dans son usine de Berlin des magnétoscopes de type V.H.S. Or le tandem Grundig-Philips est, avec son Vidéo 2000, le seul concurrent des deux systèmes japonais de magnétoscopes (le V.H.S. de J.V.C.-Matsushita et le Betamax de Sony).

Que va-t-il advenir de l'accord avec J.V.C. et de l'usine de Berlin ? Telefunken continuera-t-il à acheter des tubes de télévision couleur au groupe Thomson ? Une chose est sûre : avec le rapprochement Grundig-Telefunken, les rangs de l'industrie européenne de l'électronique s'éclaircissent un peu plus.

J.-M. QUATREPOINT.

(2) La Fondation Max-Grundig détient 74,5 % du capital de l'entreprise et le groupe néerlandais Philips 24,5 %.

Nomination des administrateurs des banques nationalisées

Le Journal officiel du 25 juillet a publié la liste complémentaire des administrateurs des banques nationalisées. Comme pour les précédentes (*le Monde* daté 25-26 juillet) nous donnons les noms des personnalités choisies en raison de leur compétence.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

M. Georges Plescoff (administrateur général, futur P.-D.G.) ; M. Michel Beaud, professeur d'université ; M. Pierre Bellon, P.-D.G. de Sodexho ; M. Jean Pineau, vice-président-directeur général adjoint de l'Air liquide ; M. Paul Questiaux, directeur financier d'E.D.F.

CRÉDIT DU NORD

M. David Dautresme, administrateur général, futur P.-D.G. ; M. Roger Burnel, président de l'Union des associations familiales ; M. Christian Dubois, P.-D.G. de Castorama ; Mme Gladys Haroutiounian, animatrice d'association de consommateurs ; M. Gérard Tiébot, P.-D.G. des Etablissements Dufour.

SÉQUANAISE DE BANQUE

M. Jean Boyer, administrateur général, futur P.-D-G. ; M. François Cazes, directeur de l'U.A.P. ; M. Philippe Essig, directeur général de la R.A.T.P.M. ; M. Bernard Genes, secrétaire général de F.O.-consommation ; M. René Mestries, ingénieur conseil, ex-P.-D.G. de Manufrance. A noter que parmi les cinq administrateurs représentant l'État figurent MM. Pierre Esteva et Jacques-Henri Gougenheim, respectivement président et directeur général de l'U.A.P., ex-maison mère de la Séquanaise.

SOCIÉTÉ CENTRALE DE BANQUE

M. Dominique Saglio, administrateur général, futur P.-D.G. ; M. Roger Beaunez, Centre de formation des journalistes ; M. François Carrette, P.-D.G. de la Havraise des pétroles ; M. Marcel Dolbeau, industriel à Lyon ; M. Richard Moatti, administrateur de sociétés.

CRÉDIT INDUSTRIEL DE NORMANDIE

M. Jean Durame, administrateur général, futur P.-D.G. ; Mme Odile Bordier, responsable d'association à Rouen ; M. Jean Carrière, administrateur général de la Lyonnaise de dépôts ; M. Hubert Raoul-Duval, président de la chambre de commerce du Havre ; M. Christian Vautier, vice-président de l'Union des P.M.E. du Calvados.

NANCÉIENNE ET VARIN-BERNIER

M. Jacques Schor, administrateur général et futur P.-D.G. ; Mme Nicole Feidt, délégué pour la Lorraine du ministère des droits de la *femme* ; M. Bertrand Strauss, P.-D.G. du magasin d'habillement Bergère Lorraine ; M. Patrick Thuillier, administrateur général du Crédit de l'Ouest ; M. Claude Weisrock, P.-D.G. de la S.A. Robert Weisrock.

BORDELAISE DE CRÉDIT

M. Pierre-Louis Blanc, administrateur général et futur P.-D.G. ; M. René Chevrier ; M. Jean Durame, administrateur général du Crédit industriel de Normandie ; M. Michel Pin, ingénieur au C.E.A., président du C.S.C.V. ; M. Jacques Saint-Martin, président de la chambre de commerce de Bayonne, P.-D.G. d'Izarra.

LE CONSEIL NATIONAL DU CRÉDIT CONTROLERA TOUTES LES OUVERTURES DE GUICHETS BANCAIRES

Aux termes d'un décret du ministère de l'économie et des finances, publié dimanche 25 juillet au *Journal officiel*, les pouvoirs dévolus au Conseil national du crédit par la loi du 13 juin 1941, en matière d'ouverture de guichets des banques inscrites et des établissements financiers, sont étendus aux banques populaires, aux caisses de crédit agricole, aux caisses de crédit mutuel, à la Caisse centrale de crédit coopératif, aux caisses de crédit maritime mutuel, à la Banque française pour le commerce extérieur et aux sociétés de crédit social.

Par cette extension aux établissements à statut légal spécial, qui vise essentiellement les mutualistes (populaire, agricole et mutuel), les pouvoirs publics entendent contrôler l'ensemble de la politique bancaire en matière « *d'ouverture, de fermeture, de cession, de transfert ou de transformation* » de guichets.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Enquête sur des sociétés japonaises.* — Le département de la justice des Etats-Unis a confirmé, le 26 juillet, qu'il procède depuis quelque temps à une enquête sur des firmes électroniques japonaises. Celles-ci seraient au nombre de six ; ces firmes sont soupçonnées d'entente illicite pour limiter les ventes, sur le marché américain, des « mémoires » de 64 K. Cette enquête viserait en particulier Hitachi et Mitsubishi, récemment accusées d'espionnage industriel à l'encontre d'I.B.M. — *(A.F.P.)*.

Agriculture

● *Une centaine d'agriculteurs de l'Aude* ont bloqué lundi 26 juillet pendant une demi-heure le train Marseille-Bordeaux en gare de Castelnaudary (Aude) à l'appel de la F.D.S.E.A., afin de demander le classement de l'est du département en zone sinistrée. Ils ont également distribué des tracts au péage de l'autoroute A 61, dite des « deux mers ». (A.F.P.).

Conjoncture

● *Le conseil national du Mouvement des démocrates*, que préside M. Michel Jobert, ministre d'État, ministre du commerce extérieur, a publié une déclaration dans laquelle on lit : « *La gravité de la situation économique internationale et les difficultés nées d'une compétition plus âpre entre pays industrialisés obligent les Français à se réveiller. Il convient de poursuivre avec rigueur les deux objectifs essentiels pour l'emploi que sont le renforcement de notre appareil industriel et une solidarité accrue entre tous les Français. Producteurs et consommateurs doivent manifester plus de civisme dans leur comportement quotidien et les partenaires sociaux se montrer capables de dépasser les intérêts catégoriels et de consentir aux accords qu'exige l'intérêt national.* »

R.F.A.

● *Excédent commercial allemand en juin.* — La R.F.A. a enregistré en juin un excédent commercial de 4,8 milliards de DM (2 milliards de dollars), en légère diminution par rapport aux 5 milliards de DM du mois de mai, a annoncé lundi 26 juillet l'Office fédéral des statistiques.

Les importations se sont chiffrées à 31,4 milliards de DM (+ 3 % par rapport à mai) et les exportations à 36,2 milliards de DM (+ 2 % par rapport à mai). Pour l'ensemble du premier semestre, l'excédent commercial atteint 24,3 milliards de DM.

En revanche, la balance des paiements courants enregistre, au cours de la même période, un déficit de 1,1 milliard de DM. — *(A.F.P.)*

Social

● *F.O. renforce ses positions chez Kodak-Pathé aux élections* pour les délégués du personnel, au détriment de la C.G.T. qui conserve néanmoins la première place. F.O. obtient 2 044 voix (1 969 en 1980) soit un gain de 2,36 % : 35,18 % contre 32,82 % en 1980 ; la C.G.T. en revanche recueille 2 448 voix (2 721), soit une perte de 3,22 % (42,4 % contre 45,36 %) ; la C.F.D.T. qui obtient pour sa part 1 831 voix enregistre une baisse de 0,17 %.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	6,7410	6,7430	+ 140	+ 165	+ 210	+ 250	+ 220	+ 350
$ can.	5,3322	5,3351	— 91	— 55	— 132	— 80	— 420	— 285
Yen (100)	2,6809	2,6827	+ 187	+ 203	+ 362	— 384	+ 971	+1037
DM	2,7829	2,7849	+ 137	+ 153	+ 268	+ 291	+ 794	+ 861
Florin	2,5167	2,5182	+ 125	+ 136	+ 240	+ 258	+ 705	+ 760
F.B. (100)	14,5878	14,5968	+ 18	+ 135	+ 43	+ 193	— 217	+ 219
F.S.	3,3036	3,3062	+ 312	+ 338	+ 595	+ 629	+1530	+1634
L (1 000)	4,9617	4,9647	— 215	— 170	— 433	— 369	—1451	—1291
£	11,8406	11,8475	+ 246	+ 317	+ 510	+ 615	+1583	+1848

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 3/4	8 7/8	8 3/4	8 7/8	8 13/16	8 15/16	9	9 1/8
$ E.-U.	10 7/8	11 1/8	12	12 1/8	12 1/2	12 5/8	14 1/16	14 3/16
Florin	8 5/8	8 7/8	8 3/4	8 7/8	8 3/4	8 7/8	9	9 1/8
F.B. (100)	13 1/2	15	13 11/16	14 1/2	13 7/8	14 7/16	14 11/16	15 3/16
F.S.	3/4	1	3 1/2	3 5/8	3 11/16	3 13/16	5 3/16	5 5/16
L (1 000)	17 1/2	19 1/2	18 1/2	19 1/2	19	19 3/4	20	20 3/4
£	12 3/4	13	12 3/16	12 5/16	12 1/8	12 1/4	12	12 1/8
F. français	14 5/8	14 7/8	14 3/4	15	14 7/8	15 1/8	17 1/4	17 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en *fin de matinée par une grande banque de la place.*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

27 juillet

Le repli s'accélère

Déjà bien amorcé en début de semaine, le repli des cours s'est poursuivi mardi à la Bourse de Paris. Il s'est même assez sensiblement accéléré, de sorte qu'à la clôture l'indicateur instantané accusait une baisse de 0,9 %.

A Paris, comme à Wall Street, le doute grandit quant à la solidité du mouvement de détente enregistré outre-atlantique sur le front des taux. « Vu le niveau atteint par l'économie française, il ne faut guère s'étonner de voir les investisseurs déserter le marché », *nous confiait un professionnel.*

Force est de reconnaître, en effet, qu'il s'agit bien plus d'une désertion que de dégagements.

Une fois encore, plus même que la veille, les volumes d'affaires se sont révélés particulièrement maigres, quelques ventes ici et là ont suffi à peser sur les cours qu'une demande réduite à sa plus simple expression ne parvenait plus à soutenir.

Dans un communiqué, la Chambre syndicale fait savoir qu'elle ne pouvait considérer comme recevable l'O.P.A. concurrente lancée par Sodexho sur J. Borel.

La devise-titre, en assez vif recul, à l'ouverture (8,74 F-8,77 F contre 8,77 F-8,92 F), s'est redressée en cours de séance et a coté 8,80 F-8,84 F.

Sur les indications venues des États-Unis, l'or a encore un peu fléchi à Londres pour revenir de 352,25 à 351,50 dollars l'once, où, disait-on, le palier de 350 dollars pourrait bien constituer un seuil de résistance. A Paris, le lingot, après s'être inscrit à 75 750 F, est remonté à 76 000 F ne perdant ainsi que 50 F.

Nouvelle avance du napoléon, la troisième, qui a porté la pièce française de 20 F à 615 F puis à 616 F. La veille, les différentes variations se sont faites dans un marché lui aussi parfaitement creux avec 14,72 millions de francs de transactions contre 15,35 millions.

NEW-YORK

Repli

La semaine s'est ouverte à Wall Street sur une note morose. Malgré la généralisation de la baisse des taux d'intérêt, les cours se sont repliés lundi, et, à la clôture, l'indice des industrielles s'inscrivait à 825,43, soit à 5,14 points en-dessous de son niveau de la veille. Par solde, les baisses ont été près de deux fois plus nombreuses (951) que les hausses (478).

Ce recul, toutefois, s'est effectué avec très peu d'affaires, ce qui lui ôte une bonne partie de sa signification. Au total, 37,74 millions de titres ont changé de mains, contre 47 millions vendredi.

Autour du « Big Board », les opérateurs étaient déçus. Alors qu'ils tablaient sur une assez forte contraction de la mase monétaire, la diminution annoncée s'est révélée fort modérée (100 millions de dollars seulement). Beaucoup, dans ces conditions, appréhendaient, sinon une reprise de la guerre des taux, du moins un ralentissemenet du mouvement de détente.

Pour tout-dire, les milieux boursiers doutent, c'est presque un euphémisme, des résultats de la politique anti-inflationniste et, par voie de conséquence, des possibilités de l'économie de redémarrer d'ici à la fin de l'année. Le « gourou » de Wall Street, M.H. Kaufman, conserve décidément une audience considérable sur le marché.

VALEURS	Cours du 23 juillet	Cours du 26 juillet
Alcoa	24 3/8	24 1/2
A.T.T.	53 7/8	53 1/2
Boeing	17 1/8	16 7/8
Chase Manhattan Bank	35 7/8	35 7/8
Du Pont de Nemours	30 1/4	30 5/8
Eastman Kodak	77 7/8	77 1/2
Exxon	26 5/8	26 3/4
Ford	24 1/4	23 7/8
General Electric	67 3/8	67 1/2
General Foods	37 7/8	37 3/4
General Motors	43 3/4	43 5/8
Goodyear	23 5/8	23 1/8
I.B.M.	66 1/2	65 7/8
I.T.T.	23 1/2	23 1/2
Mobil Oil	21 5/8	21 1/2
Pfizer	58 1/4	57 3/4
Schlumberger	39 1/2	39 1/4
Texaco	27 5/8	27 5/8
U.A.L. Inc.	18 7/8	18 3/8
Union Carbide	43 3/8	43 3/8
U.S. Steel	18 1/8	18
Westinghouse	28 1/2	28 1/8
Xerox Corp.	31 3/8	31 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ACIERIES DE POMPEY. — Les résultats provisoires de juin se soldent par une perte de 29,8 millions de francs. Le déficit du semestre atteint donc 104,6 millions de francs, dénotant une nouvelle détérioration de la situation de cette filiale de Sacilor. Le conseil de Sacilor doit se réunir le 30 juillet pour se prononcer sur le plan de restructuration du groupe.

DRESDNER BANK. — Le bénéfice d'exploitation a atteint un niveau record pour le premier semestre. L'établissement n'en a pas précisé le montant, se bornant à donner le résultat d'exploitation qui ne tient pas compte des opérations réalisées pour son propre compte. Ce résultat s'élève à 392 millions de deutschemarks, contre 277,3 millions (moyenne semestrielle de 1981).

MATSUSHITA ELECTRIC INDUSTRIAL. — Le groupe annnonce pour le premier semestre un bénéfice net consolidé de 77,82 milliards de yens, contre 71,04 milliards pour un chiffre d'affaires de 1 769 milliards de yens (contre 1 620 milliards). Pour l'exercice entier, qui s'achèvera le 20 novembre prochain, le résultat net consolidé devrait atteindre 170 milliards de yens (+ 8,47 %), pour un chiffre d'affaires de 3 740 milliards de yens accru de 8,4 %.

COMPAGNIE PETROLIERE IMPERIALE LIMITEE. — Le bénéfice net pour le second trimestre a baissé de 36,3 %, à 72 millions de dollars, pour un chiffre d'affaires de 2,12 milliards de dollars (+ 7 %). Le marasme économique et les mesures de conservation de l'énergie sont, selon les dirigeants de la compagnie, à l'origine d'une baisse de 5 % en volume des ventes.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	22 juillet	23 juillet
Valeurs françaises	101,6	102,6
Valeurs étrangères	115,7	118

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	23 juillet	26 juillet
Indice général	99,7	99,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 27 juillet .... 15 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26 juillet	27 juillet
1 dollar (en yens)	250,50	251,80

BOURSE DE PARIS — Comptant — 27 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

26/7	Émission Frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1748	4,5 % 1973	1750	1735	1740	1730
3250	C.N.E. 3 %	3215	3210	3200	3201
310	Agence Havas	312	312	312	307
560	Facom	589	583	582	583
960	Fichet-bauche	968	950	950	969
159	Finextel	160	160	161	160
215	Ford Motors	215	207 60	207 60	210
198	Free State	196	183	181	180
121	Gencor	120	117	117	115
197	Gén. Belgique	199 50	198 50	200	200
610	Gén. Electr.	600	602	606	601
410	Gen. Motors	387	393	390	385 20
61	Goldfields	62 50	60 50	60 50	60 20
76	Harmony	76	73 70	73 70	73 70
20	Hitachi	19 80	19 80	19 80	19 85
395	Hoechst Akt.	405	405	405	397
795	Siemens A.G.	809	800	799	790
112	Sony	113 50	112 50	111 80	110 30
143	T.D.K.	147 50	146	145 50	146
500	Unilever	514	502	500	....
365	Unit. Techn.	360	358	355 10	355
446	Vaal Reefs	446	438 50	436	438 50
215	West Deep	210	204 50	201	202
230	West Hold.	245	239	235	239
275	Xerox Corp.	272	274	274	270 20
2 05	Zambia Corp.	2 10	2 04	2 04	2 04
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ● : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 695	6 761	6 520	6 870
Allemagne (100 DM)	278 330	278 480	270	284
Belgique (100 F)	14 595	14 573	13	14 100
Pays Bas (100 fl.)	251 810	251 770	245	257
Danemark (100 krd)	80 270	80 250	77	83
Norvège (100 k)	107 280	107 100	105	111
Grande-Bretagne (£ 1)	11 789	11 863	11 500	12 200
Grèce (100 drachmes)	9 855	9 857	9 500	11 250
Italie (1 000 lires)	4 959	4 975	4 800	5 200
Suisse (100 fr.)	329 780	330 480	320	338
Suède (100 krs)	111 620	111 760	108	115
Autriche (100 sch)	39 570	39 570	38 500	40 200
Espagne (100 pes.)	6 104	6 112	5 950	6 400
Portugal (100 esc.)	8 095	8 120	7 800	9 200
Canada ($ can 1)	5 308	5 343	5 230	5 490
Japon (100 yens)	2 671	2 682	2 580	2 720

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/7
Or fin (kilo en barre)	76500	76000
Or fin (en lingot)	76050	76000
Pièce française (20 fr)	611	616
Pièce française (10 fr)	440	......
Pièce suisse (20 fr)	508	516
Pièce latine (20 fr)	510	520
Souverain	620	622
Pièce de 20 dollars	2795	2750
Pièce de 10 dollars	1380	1386
Pièce de 5 dollars	751 25	......
Pièce de 50 pesos	3275	3305
Pièce de 10 florins	502	524

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 27 juillet 1982 a été tiré à 493 263 exemplaires.

« Nous n'avons pris aucun engagement secret avec les terroristes arméniens »

déclare M. Gaston Defferre

Les attentats commis la semaine dernière contre deux établissements du quartier Latin, à Paris, et revendiqués par le groupe arménien « Orly », continuent de provoquer des réactions et des polémiques au sein de la communauté arménienne. De son côté, le ministre de l'intérieur a démenti l'existence d'un « engagement secret » par lequel le gouvernement français aurait renoncé, comme l'affirme l'ASALA, à arrêter les militants arméniens non français. Il rappelle que le gouvernement a reconnu le génocide de 1915.

Dix-huit des vingt et une personnes interpellées durant le week-end dans la communauté arménienne ont été relâchées lundi 26 juillet. Trois d'entre elles restent gardées à vue en raison d'affaires de droit commun sans rapport avec les attentats de Paris.

De Beyrouth, un porte-parole de l'Armée secrète pour la libération de l'Arménie (ASALA) avait, dans un entretien à *Libération*, accusé la France (*le Monde* du 27 juillet) d'avoir « *trahi ses engagements* », en faisant arrêter, le 4 juin à Orly, M. Vicken Tcharkhutian, résident américain de nationalité irakienne, dont les Etats-Unis réclament l'extradition (1). Selon le porte-parole de l'ASALA, M. Mihranian, le gouvernement français s'était engagé à s'« *abstenir d'arrêter tout militant politique arménien* ».

M. Defferre a ainsi répliqué le 26 juillet : « *Je démens formellement avoir pris un engagement secret quel qu'il soit à l'égard de l'un des mouvements clandestins arméniens. Par contre, dès mon arrivée au ministère de l'intérieur, j'ai reçu, à ma demande, les représentants officiels des associations déclarées des Arméniens. Je les ai mis en garde contre tout acte de violence qui pourrait se retourner contre leur communauté. Pendant plusieurs mois, ces exhortations semblent avoir été entendues. Le gouvernement français, qui a pris clairement position contre le génocide de 1915, revendication essentielle des Arméniens, ne s'inclinera pas devant les menaces ou la violence. En commettant des attentats, le groupe « Orly » ou toute autre organisation font couler le sang des victimes innocentes. Ils dressent contre eux l'opinion publique et portent le plus grand tort à la cause qu'ils prétendent défendre.* »

« Orly » et l'ASALA

Une polémique s'est engagée sur l'orientation du groupe « Orly ». Selon M. Mihranian, il s'agit d'un « *groupe de jeunes révolutionnaires qui, par leurs convictions politiques et leurs attaches partisanes, appartiennent au parti arménien Tachnag* ». Tout en reconnaissant que l'ASALA avait accepté le « *concours* » du groupe Orly, le porte-parole affirmait que ses membres avaient des « *conceptions d'extrême droite* » et un « *esprit fasciste* ». Après ces déclarations, le Mouvement national arménien pour l'ASALA, qui regroupe des Arméniens de France, a pris ses distances. Son animateur, M. Ara Toranian, a déclaré au *Quotidien de Paris* : « *On ne peut pas accepter des actions aveugles touchant les populations civiles françaises* ». Quant à la Fédération révolutionnaires arménienne Tachnag, elle réfute les affirmations de M. Mihranian au sujet du groupe « Orly » : « *Nous sommes une organisation suffisamment structurée pour affirmer qu'en aucun cas les responsables des récents attentats à Paris se comptent parmi nos adhérents. En revanche, nous sommes persuadés que le groupe « Orly » et l'ASALA ne sont qu'une seule et même organisation. Ce n'est pas la première fois que l'ASALA crée de toute pièce des organisations soi-disant indépendantes.* »

Le quotidien *Libération* a continué, mardi 27 juillet, la publication de l'entretien avec M. Mihranian. Le porte-parole de l'ASALA, interrogé sur l'attentat à la synagogue de la rue Copernic à Paris, le 3 octobre 1980 (quatre morts et neuf blessés) affirme que l'« *attentat a été entrepris par des révolutionnaires palestiniens. A cause de cela, nous ne le condamnons pas, même si nous n'en sommes pas responsables. Abou Nidal n'y est pour rien (...) Le groupe qui a entrepris l'action n'a pas réussi à expliquer sa portée politique* ».

(1) La cour d'appel de Paris ne s'est pas encore prononcée sur cette demande d'extradition. L'affaire sera examinée à la chambre d'accusation le 18 août (*le Monde* daté 25-26 juillet).

● *La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) « dénonce, une fois encore, tous les actes de violence et de terrorisme en particulier qui frappent aveuglément pour attirer l'attention. La LICRA rappelle que nulle cause nulle revendication ni aucune autre raison, si légitimes soient-elles, ne peuvent justifier un tel moyen d'intimidation ».*

● *M. Georges Marchais*, actuellement en vacances en Bulgarie, a eu lundi 26 juillet, un entretien avec M. Jivkov, chef du parti et de l'Etat bulgare, annonce, mardi l'agence B.T.A. L'entretien s'est déroulé dans une atmosphère « *de cordialité et de camaraderie* » et, selon le compte rendu donné par B.T.A., a été essentiellement consacré à dénoncer la politique « *aventuriste* » des Etats-Unis.

A propos du Liban, MM. Marchais et Jivkov ont estimé, selon B.T.A., que « *les intentions américaines d'intervenir ouvertement* » au Liban ne sont qu'un « *encouragement à l'agresseur* ». — (*A.F.P.*)

SIX NOUVEAUX ATTENTATS EN CORSE

Six attentats à l'explosif, dont aucun n'a été revendiqué, ont été commis dans la nuit du lundi 26 au mardi 27 juillet en Corse. Les trois premiers, à Bastia, visaient un logement de Maghrébins, à l'intérieur de la citadelle, un compresseur frigorifique, à la sortie sud de la ville, et une voiture, à Miomo, à la sortie nord, appartenant à M. Michel Huber, juge d'instance au tribunal de Bastia, chargé de la révision des listes électorales. Le véhicule a été entièrement détruit.

A Ajaccio, un cabinet médical et la voiture de Mme France Perrey, propriétaire d'un bar-restaurant, stationnée sur le parking de la gare maritime, ont également été plastiqués.

Enfin, à Porto-Vecchio, la devanture d'une boucherie, appartenant à M. René Porta, a volé en éclats. La charge a endommagé deux commerces voisins.

EN ARGENTINE

Quatre généraux ayant participé à la guerre des Malouines sont relevés de leurs fonctions

Buenos-Aires (*A.P., Reuter, A.F.P.*). — Le général Mario Menendez, qui commandait la garnison argentine aux Malouines, et trois autres généraux ayant pris part au conflit, ont été relevés de leurs fonctions, a annoncé le lundi 26 juillet le commandant en chef de l'armée de terre, le général Cristino Nicolaides.

Ces mesures ne constituent pas une punition et tendent à rendre l'armée plus efficace, a affirmé le général Nicolaides devant la presse. Un communiqué a indiqué qu'elles ne comportaient « *aucun jugement implicite sur le comportement ou la façon d'agir des personnes concernées* », dont les actes seront jugés quand la commission d'enquête chargée d'établir les causes de la défaite argentine aura remis ses conclusions.

Les trois autres officiers relevés de leurs fonctions sont le général Americo Daher, qui était chef d'état-major conjoint à Port-Stanley pendant la guerre des Malouines, les généraux Omar Parada et Oscar Jofre, respectivement commandants des 3[e] et 10[e] brigades d'infanterie.

D'autre part, une manifestation à l'occasion du trentième anniversaire de la mort d'Evita Peron — qui avait été autorisée par les pouvoirs publics — a tourné au meeting hostile à l'armée, lundi soir, à Buenos-Aires. Dix mille péronistes ont crié : « *Assassins, assassins !* », ou encore « *Au poteau les militaires qui ont vendu la nation !* » Ils ont promis de venger les milliers de personnes disparues depuis le putsch de 1976.

LA FIRME DASSAULT DÉMENT AVOIR AIDÉ BUENOS-AIRES PENDANT LE CONFLIT

Un porte-parole de la société Marcel Dassault a démenti, le mardi 27 juillet, les informations du « Sunday Times », de Londres, sur l'aide que des techniciens de la firme auraient apporté à la marine argentine, pendant la guerre des Malouines, pour fixer des missiles Exocet sur des chasseurs Super-Etendard.

Selon ce porte-parole, les techniciens sont restés dans la province de Buenos-Aires pendant le conflit et n'ont pu fournir aucune assistance, car les Super-Etendard étaient basés beaucoup plus au sud, en Patagonie.

« Les Anglais prennent les Argentins pour des sous-développés en perdant de vue qu'ils possèdent une industrie aéronautique et des ingénieurs tout à fait capables » d'accoupler les Super-Etendard et les missiles antinavires Exocet-AM 39, livrés par la France l'an dernier, a affirmé le représentant de Dassault.

A Buenos-Aires, une source « compétente » citée par l'A.F.P. donne les mêmes assurances : « Il y a bien eu une équipe de spécialistes français en Argentine au moment du conflit. Mais elle a été bloquée par l'embargo à Bahia-Blanca, alors que les Super-Etendard se trouvaient en Patagonie. Elle n'a donc pu travailler sur les appareils. »

D'autre part, des milieux industriels confirment que, pendant le conflit, la Grande-Bretagne a pu se rendre compte que l'embargo était bien respecté concernant neuf Super-Etendard commandés par l'Argentine et pas encore livrés. On indique également, dans les mêmes milieux, que des Super-Etendard et des Mirage-III pilotés par des Français ont simulé des attaques contre la flotte britannique et ses avions Harrier, afin de permettre aux Britanniques de mieux connaître le matériel qui allait être utilisé contre eux dans l'Atlantique sud. (« le Monde » du 27 juillet). Ce dernier point a été confirmé à Londres par le sous-secrétaire parlementaire à la défense, M. Geoffrey Pattie, au micro de la B.B.C.

Mme Thatcher, le sabre et le goupillon

On n'avait pas tort de faire observer que la guerre des Malouines, jamais déclarée, n'était pas non plus officiellement close. Elle vient de connaître, lundi 26 juillet, un nouvel épisode, non sur quelque îlot perdu de l'Atlantique sud, mais au cœur même de Londres...

Un service religieux œcuménique avait été organisé en la cathédrale Saint-Paul à la mémoire des deux cent cinquante-six soldats britanniques tombés pour la libération des Falkland. Deux mille cinq cents participants, dont les parents des disparus, la classe politique au grand complet et la famille royale : c'était l'occasion ou jamais d'une grande manifestation patriotico-religieuse où l'on aurait pu chanter, par exemple, de ces hymnes guerriers qui, comme « *En avant, soldats du Christ* », semblent avoir été écrits tout exprès pour ce genre de cérémonies.

Las ! L'archevêque de Cantorbéry, Mgr Robert Runcie, qui dirigeait la concélébration, a fait *rater la fête*. L'aspect militaire des choses n'a été évoqué que pour magnifier la paix, non la victoire. Il s'en serait même fallu de peu — *horresco referens* — que le *Notre Père* fût, au nom de la réconciliation des chrétiens, récité également en espagnol... Mme Thatcher ne décolérait pas, a expliqué son mari. D'après les journaux de ce mardi, qui partagent largement cette frustration patriotique, elle était « *livide* ». Elle « *crachait du sang* », écrit même le *Sun*, qui fait rarement dans la nuance, il est vrai.

Lady Di, qui faisait pour la circonstance sa première apparition publique depuis son accouchement, et le prince Charles en grand uniforme, n'ont pas semblé, eux, trop affectés. La princesse de Galles — qui avait éternué si fort que son collier s'était décroché — et son époux ont même, selon l'A.F.P., été pris d'un fou-rire de plusieurs minutes. Phénomène nerveux bien connu pour saisir ses victimes quand il ne faudrait pas, mais qui tombait particulièrement mal. On veut espérer que le *premier ministre n'en a rien vu. God save Mrs Thatcher !*

B. B.

NOUVELLES BRÈVES

● *La France aurait procédé à un nouvel essai nucléaire*, dimanche 25 juillet à 8 h 2, heure locale, dans l'atoll de Mururoa, selon le centre néo-zélandais de Rarotonga. Cet essai, le quatrième en moins d'un mois selon les sismologues néo-zélandais, aurait été le plus important depuis celui du 19 juillet 1980.

● *Le travail a repris normalement*, le lundi 26 juillet, à la SICA-Vins - Midi-Pyrénées, à Toulouse. Un accord était intervenu vendredi 23 juillet entre M. Doumeng et une délégation de la C.G.T., unique syndicat de l'entreprise.

● *Les viticulteurs organiseront des barrages routiers, les 31 juillet et 1er août*, dans les départements des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Hérault et du Gard, afin de contrôler les transports de vin et expliquer les raisons de leur mécontentement aux estivants, a annoncé, lundi 26 juillet, M. André Cazes, dirigeant du Comité d'action viticole (CAV), à l'issue d'une table ronde, tenue à Montpellier en présence de M. André Cellard, secrétaire d'Etat à l'agriculture.

● *Manifestation de sidérurgistes dans le Nord.* — Environ cinq cents sidérurgistes de l'usine Sambre et Meuse, de Feignies (Nord), ont bloqué, dans la matinée du 27 juillet, les accès d'Avesnes-sur-Helpe, où une délégation devait être reçue à la sous-préfecture. Ils espèrent ainsi faire annuler les deux cent soixante licenciements prévus dans cette aciérie de mille six cent quatre-vingts salariés. Cette manifestation a provoqué de très nombreux bouchons et des déviations ont dû être mises en place dans un rayon de 50 kilomètres.

● *La comédienne Miou Miou* a chargé ses avocats d'assigner devant le tribunal de grande instance de Paris l'hebdomadaire *Paris-Match*, pour atteinte à la vie privée. Cette assignation fait suite à la publication dans l'hebdomadaire, daté du 30 juillet, de la photographie d'Angèle, la fille de Miou Miou et de Patrick Dewaere, parue sans l'autorisation de la comédienne.

En marge de l'affaire « France-Soir »

LES OUVRIERS DU LIVRE C.G.T. SONT REÇUS PAR M. BADINTER

Une délégation du Livre C.G.T. a été reçue, lundi 26 juillet, par M. Badinter, garde des sceaux, et M. Jacquemin, son directeur de cabinet, ainsi qu'il en avait été décidé le 20 juillet, lorsque les ouvriers de la presse parisienne avaient « occupé » le ministère de la justice (*le Monde* du 21 juillet).

Selon les déclarations du garde des sceaux, « *aucune affaire judiciaire en cours* » ne fut évoquée, mais « *seuls ont fait l'objet des conversations les problèmes généraux concernant l'organisation de la presse, le respect du pluralisme des moyens d'information* », pour sauvegarder « *la liberté de la presse et la refonte éventuelle des instruments juridiques garantissant cette liberté* ». « *Satisfait d'avoir pu aborder les problèmes de la profession et de l'écrit en général* » pendant plus d'une heure, le comité intersyndical du Livre parisien souhaite maintenant envisager la réforme de l'ordonnance de 1944, cette « *loi passoire* », avec le premier ministre.

LE NOUVEAU STATUT DES GARDIENS DE MUSÉE EST PUBLIÉ AU « JOURNAL OFFICIEL »

Le risque de reprise de la grève qui avait affecté les musées nationaux du mercredi 21 au samedi 24 juillet est écarté après la publication, qui répond aux vœux de la C.G.T., du nouveau statut des gardiens de musée, au *Journal officiel* du mardi 27 juillet.

La C.G.T. avait en effet accepté, dimanche, de suspendre le mouvement à condition que le statut, dont elle réclamait l'application, soit publié ce mardi au *Journal officiel*. En cas de non-publication, la grève aurait repris mercredi, avaient précisé les responsables syndicaux, qui se déclarent, mardi matin, « satisfaits » du texte publié.

Les quatre décrets parus concernent quelque mille cinq cents gardiens des musées nationaux et des monuments historiques, personnels des Archives et jardiniers du patrimoine. Ils prévoient le passage en quatre ans de près de mille agents de la catégorie « D » de la fonction publique à la catégorie « C », ce qui représente une augmentation mensuelle d'environ 300 F. Une première tranche de gardiens (25 % du total) doit bénéficier dès 1982 de cette promotion qui, en raison du blocage des salaires, ne sera effective qu'à l'automne, avec effet rétroactif au 1er janvier.

REMONTÉE DU DOLLAR : 6,74 F

Les cours du dollar se sont nettement raffermis mardi 27 juillet, passant de 6,69 F à 6,74 F sur la place de Paris et de 2,40 DM à 2,42 DM sur celle de Francfort. Cette remontée est attribuée à un léger raffermissement des taux d'intérêt américains, les milieux financiers internationaux estimant que la diminution de 100 millions de dollars de la masse monétaire des Etats-Unis, annoncée vendredi dernier, n'était pas suffisante. Deux grandes banques américaines ont, toutefois, ramené leur taux de base de 15 1/2 % à 15 %, au plus bas depuis novembre 1980.